

RAPPORT ANNUEL

SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES



2017



- COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS
- SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE
- ASSURANCE DE PERSONNES
- ASSURANCE DE DOMMAGES
- TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE



Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement des institutions financières, de la résolution et de l'assurance-dépôts, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance des assureurs et du contrôle du droit d'exercice et la Direction principale de la surveillance des institutions de dépôt de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN : 978-2-550-81381-1 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-81382-8 (en ligne)

ISSN : 2368-0245 (imprimé)

ISSN : 2368-0253 (en ligne)

Québec, le 22 mai 2018

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Président,

Je vous transmets, pour son dépôt à l'Assemblée nationale, le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année 2017. Ce rapport renferme les renseignements que l'Autorité des marchés financiers doit rendre publics en vertu de la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur les assurances, la Loi sur les coopératives de services financiers et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão

Montréal, le 14 mai 2018

Monsieur Carlos J. Leitão
Ministre des Finances
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

Je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières 2017, produit conformément aux dispositions de la Loi sur l'assurance automobile (art. 182), de la Loi sur les assurances (art. 321), de la Loi sur les coopératives de services financiers (art. 597) et de la Loi sur les sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne (art. 313).

Ce rapport qui vise à rendre publics les renseignements permettant d'apprécier la situation financière et l'envergure des opérations des institutions financières régies par ces lois, permet également à l'Autorité d'exposer divers enjeux d'importance pour les acteurs de l'industrie financière et les actions d'encadrement et de surveillance qu'elle a mises en place pour maintenir le bon fonctionnement des marchés tout en assurant la protection des consommateurs.

L'information consignée dans ce rapport provient essentiellement du registre tenu par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre chaque institution financière détentrice d'un permis pour exercer au Québec.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être modifiés à la suite des travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité concernant les activités des institutions financières. Au moment de sa préparation, aucun fait connu ne permet cependant de mettre en doute l'information publiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Louis Morisset
Président-directeur général

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	8
L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES.....	9
LE MOUVEMENT DESJARDINS	10
VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR	12
ENJEUX ÉCONOMIQUES	13
MARCHÉ IMMOBILIER	18
ENJEUX TECHNOLOGIQUES.....	20
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.....	26
ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE PRATIQUES COMMERCIALES	29
CHANGEMENTS À L'ENVIRONNEMENT NORMATIF.....	30
CHANGEMENTS À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	31
INSTANCES DE GOUVERNANCE	32
CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ AUX TRAVAUX DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.....	33
1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT	36
○ 1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS	36
1.1.1 Portrait du secteur.....	36
1.1.2 Portrait financier	41
○ 1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne	62
1.2.1 Portrait du secteur	63
1.2.2 Portrait financier	67
1.2.2 Données détaillées par institution.....	74
2. LE SECTEUR DES ASSURANCES.....	86
○ 2.1 L'assurance DE PERSONNES	88
2.1.1 Portrait du secteur.....	88
2.1.2 Données détaillées par institution.....	96
○ 2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES	134
2.2.1 Portrait du secteur	134
2.2.2 Données détaillées par institution.....	144
○ 2.3 La tarification en assurance automobile	210
2.3.1 Portrait du secteur	213
2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile	225
2.3.3 Pratiques de tarification	235
ANNEXES	243
ABRÉVIATIONS	244
PRINCIPES DIRECTEURS ÉMIS PAR LES ORGANISMES INTERNATIONAUX	245
GLOSSAIRE	248



PRÉAMBULE

L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) est mandatée par l'État afin d'administrer les différentes lois relatives au secteur financier. C'est dans cette perspective que l'Autorité rend publics les renseignements requis en vertu des lois régissant les institutions financières¹ par la publication du *Rapport annuel sur les institutions financières 2017*. Ces renseignements de nature statistique² sont propres aux secteurs des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie, des sociétés d'épargne et des assureurs de personnes et de dommages, incluant l'assurance automobile. En outre, ce rapport présente quelques statistiques concernant les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER).

Ce rapport traite également en première partie des grands enjeux auxquels sont confrontées les institutions financières faisant affaire au Québec. Ces enjeux représentent des défis et des risques pour les institutions financières, mais sont également sources d'opportunités. Dans les pages qui suivent, l'Autorité présente son analyse de ces enjeux, les mesures déployées et les actions de surveillance entreprises afin de soutenir le développement des marchés, tout en protégeant les consommateurs de produits et services financiers.

Le présent rapport ainsi que les registres relatifs aux institutions financières peuvent être consultés sur le site Web de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca.



L'INDUSTRIE FINANCIÈRE AU QUÉBEC EN QUELQUES CHIFFRES

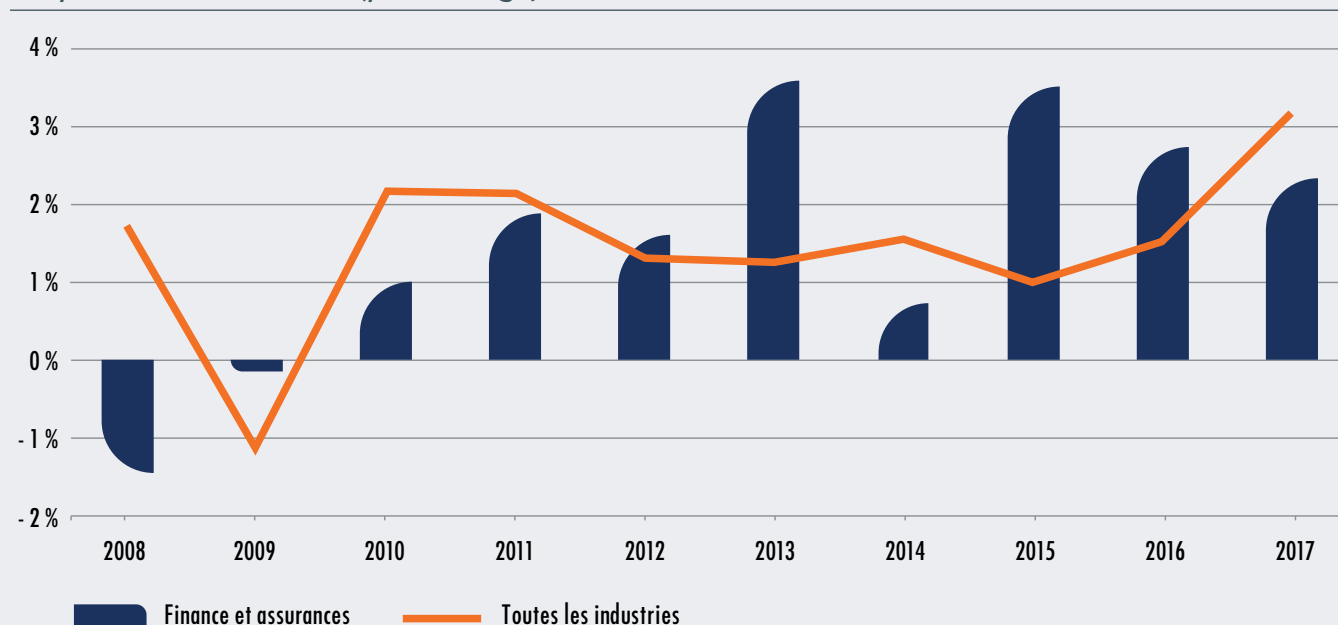
Le secteur financier occupe un rôle important dans le développement économique du Québec. L'industrie Finance et assurances³ représente 6,2 % du produit intérieur brut (PIB), soit une contribution de 20,7 milliards de dollars (G\$). À eux seuls, les institutions de dépôt et les assureurs comptent pour 80 % de cette industrie. À noter que l'Autorité supervise l'ensemble de ces institutions financières qui opèrent au Québec, à l'exception des banques.

Après avoir été l'un des principaux moteurs économiques du Québec durant plusieurs années, l'industrie Finance et assurances a affiché une croissance inférieure à l'ensemble de l'économie en 2017. En effet, le PIB québécois a connu une forte progression de 3,1 %, soit l'augmentation la plus importante des quinze dernières années. Pour sa part, le PIB Finance et assurances a progressé de 2,3 % au cours de la dernière année. Enfin, le rythme de croissance du secteur est, encore cette année, inférieur à celui du reste du Canada. À titre indicatif, le poids du Québec compte pour près de 17 % de l'industrie canadienne Finance et assurances.

Sur l'horizon des cinq dernières années, l'industrie Finance et assurances a affiché une croissance annuelle moyenne de 2,5 %, une progression plus rapide que celle de l'ensemble des industries composant le PIB du Québec, qui a pour sa part augmenté en moyenne de 2 % au cours de la même période.

Graphique 1

PIB par industrie – Québec (pourcentage)⁴



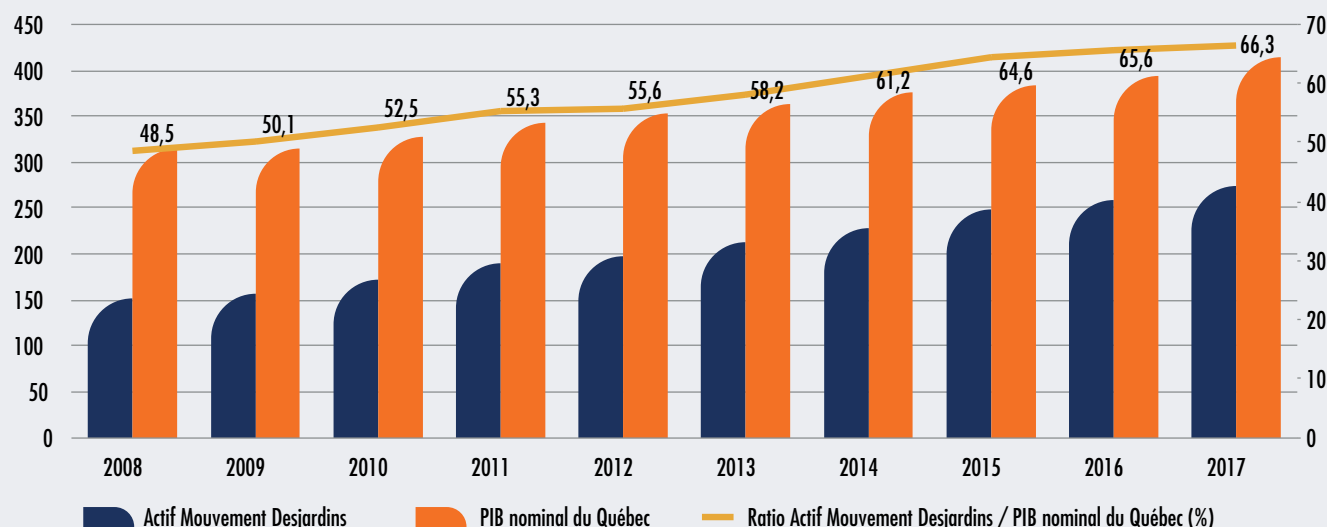
Avec une proportion de 4,1 % de tous les emplois en 2017, plus de 149 500 personnes travaillent dans le secteur Finance et assurances au Québec. L'emploi dans l'industrie affichait une tendance baissière depuis 2011, mais en 2017, le secteur a connu une légère reprise alors qu'il s'est créé près de 3 000 nouveaux emplois.

LE MOUVEMENT DESJARDINS

Désigné institution financière d'importance systémique intérieure par l'Autorité en 2013, le Mouvement Desjardins contribue de façon significative à l'économie québécoise. Le graphique 2 illustre l'importance relative de cette institution financière au Québec.

Graphique 2

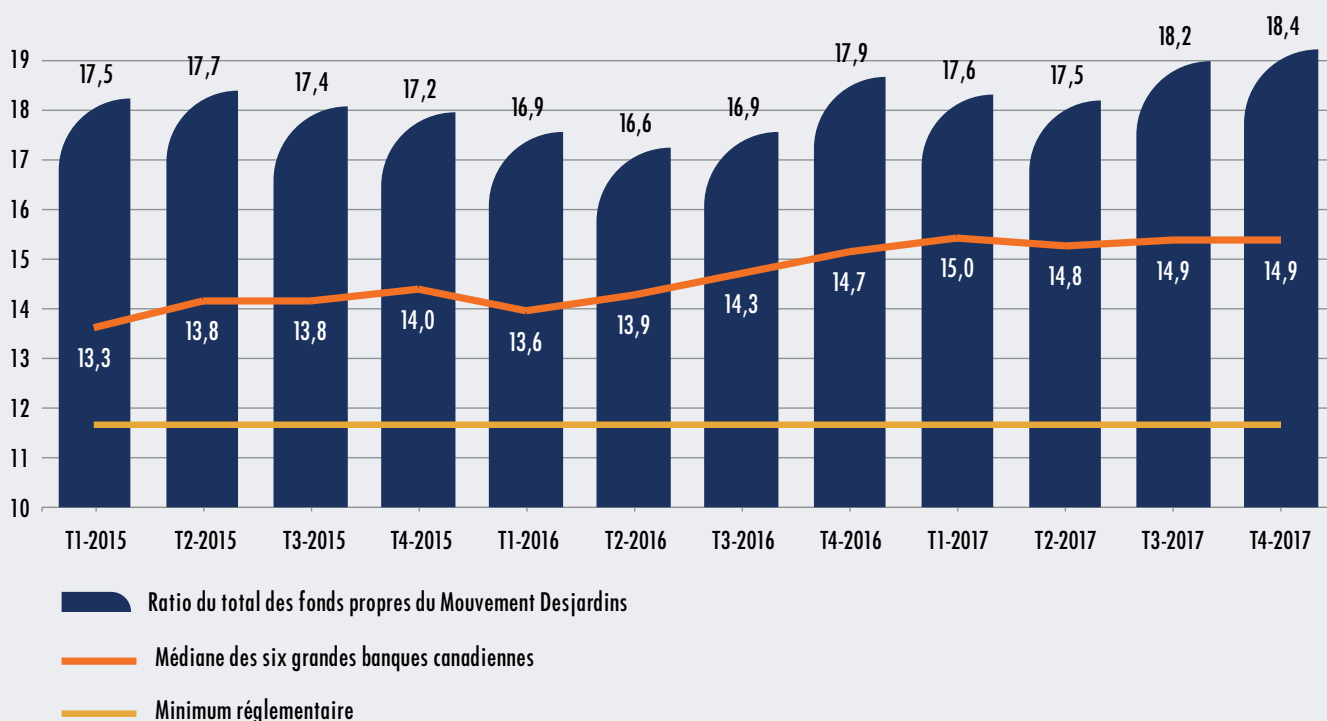
Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB nominal au Québec en milliards de dollars⁵



Le Mouvement Desjardins a connu une croissance soutenue de son actif au cours des dernières années. Bien que le PIB nominal du Québec ait progressé en moyenne de 3,24 % au cours des cinq dernières années, l'actif du Mouvement Desjardins s'est pour sa part apprécié de 6,95 % par année au cours de cette même période. Au 31 décembre 2017, l'actif du Mouvement Desjardins représente 66,3 % du PIB nominal québécois.

Graphique 3

Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)⁶



Soumis à des exigences équivalentes de fonds propres que les six grandes banques canadiennes, le Mouvement Desjardins a maintenu au cours de l'année 2017 un niveau de fonds propres supérieur aux exigences minimales requises. En effet, comme le présente le graphique 3, le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins est passé de 17,6 % au 1^{er} trimestre 2017 à 18,4 % à la fin de son exercice 2017. Par ailleurs, on constate que les deux derniers trimestres de 2017 affichent les ratios les plus élevés depuis les trois dernières années. Compte tenu de sa nature coopérative, le Mouvement Desjardins n'a pas accès aux mêmes instruments de capitalisation que les banques canadiennes, par exemple par l'émission d'actions. Dans cette optique, sa détention de fonds propres supérieurs à la médiane des six grandes banques canadiennes lui permet d'assurer sa résilience et sa solidité financière, tout en répondant aux attentes de l'Autorité.

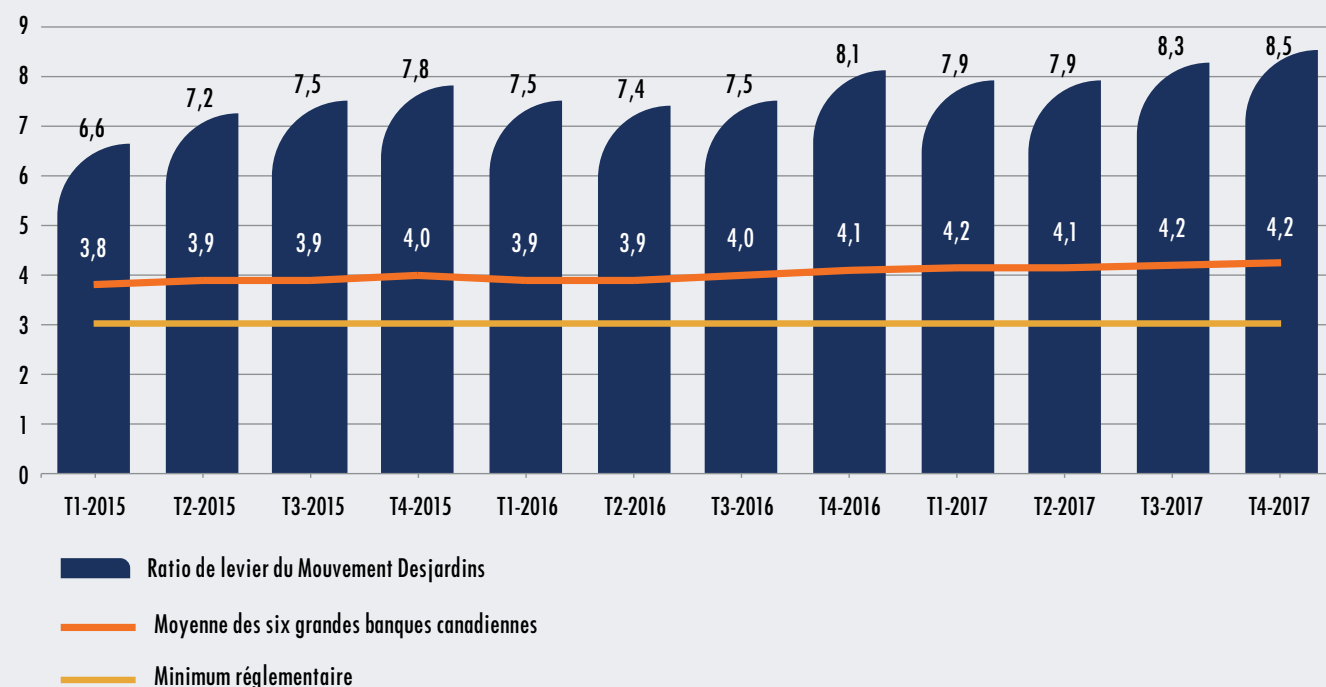
Au cours de la dernière année, l'Autorité a poursuivi ses travaux relatifs à l'élaboration d'un plan de résolution pour le Mouvement Desjardins. Ce plan prévoit les actions ainsi que les instruments de résolution que l'Autorité pourrait mettre en œuvre afin d'assurer une résolution ordonnée du Mouvement Desjardins en cas de crise majeure.

À titre d'exemple, l'Autorité a poursuivi ses travaux visant à développer les conditions d'émission de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité ainsi que la mise en place d'un régime spécifique à l'opérationnalisation de la recapitalisation interne, mieux connu sous l'appellation anglaise « Bail-in ». Le recours à ces instruments contribuerait à rétablir le niveau de capital du Mouvement Desjardins par la conversion de titres de créances en fonds propres en cas de crise majeure et, ainsi, d'éviter le recours aux fonds publics pour éponger les pertes de l'institution.

À cet égard, les dispositions du projet de loi 141 renferment des mesures qui permettraient le Bail-in. Celles-ci permettront au Mouvement Desjardins de bénéficier d'un encadrement équivalent à celui dont disposent les banques canadiennes.

Graphique 4

Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes (pourcentage)⁷



Le graphique 4 présente le ratio de levier du Mouvement Desjardins ainsi que le ratio moyen des six grandes banques canadiennes. L'exigence minimale est que les fonds propres⁸ ne peuvent être inférieurs à 3 % de l'exposition⁹. Le ratio de levier du Mouvement Desjardins a légèrement progressé par rapport à l'an dernier, atteignant 8,5 % à la fin de 2017, soit un peu plus du double de la moyenne des six grandes banques canadiennes, qui se situe à 4,2 %.

VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉVOLUTION DU SECTEUR

Tableau 1

Statistiques clés du secteur québécois des institutions financières de 2007 à 2017.

Secteurs	2007	2017	Variation
Assurances			
Nombre d'assureurs	314	253	-19,4 %
Part de marché des sociétés à charte du Québec	48,9 %	52,4 %	7,2 %
- assurance de personnes	48,5 %	45,1 %	-7,0 %
- assurance de dommages			
Primes souscrites directes	10,3 G\$	16,9 G\$	64,1 %
- assurance de personnes	7,3 G\$	9,9 G\$	35,6 %
- assurance de dommages			
Assurance automobile			
Nombre de véhicules souscrits dans la catégorie « voitures de tourisme »	4 356 498	5 132 743	17,8 %
Part de marché des assureurs à charte du Québec	60 %	56 %	-6,7 %
Prime moyenne pour la catégorie « voitures de tourisme »	566 \$	564 \$	-0,4 %
Coopératives de services financiers			
Nombre de coopératives de services financiers au Québec	517	283	-45,3 %
Total des dépôts des particuliers (ISQ)	60,9 G\$	93,7 G\$	53,9 %
Total des prêts hypothécaires (ISQ)	56,8 G\$	109,2 G\$	92,3 %
Sociétés de fiducie			
Nombre de sociétés de fiducie	37	35	-5,4 %
Total des dépôts au Québec	10,2 G\$	14,2 G\$	39,2 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	4,9 G\$	0,9 G\$	-81,6 %
Sociétés d'épargne			
Nombre de sociétés d'épargne	7	7	---
Total des dépôts au Québec	11 G\$	10,8 G\$	-1,8 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	11 G\$	6,4 G\$	-41,8 %
RVER			
Nombre d'administrateurs de régimes enregistrés	s.o.	10	s.o.
Nombre d'employeurs	s.o.	9 733	s.o.
Nombre de participants	s.o.	71 547	s.o.
Actif total	s.o.	61 491 952 \$	s.o.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

La relance de l'économie mondiale s'accompagne d'un retour progressif de l'inflation et entraîne une hausse graduelle des taux directeurs des banques centrales, notamment aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni.

Malgré la vigueur récente de l'économie, les politiques protectionnistes et l'instabilité de l'actuelle administration américaine pèsent lourd sur les relations internationales. Conséquemment aux mesures protectionnistes, le spectre d'une guerre commerciale fait craindre le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale.

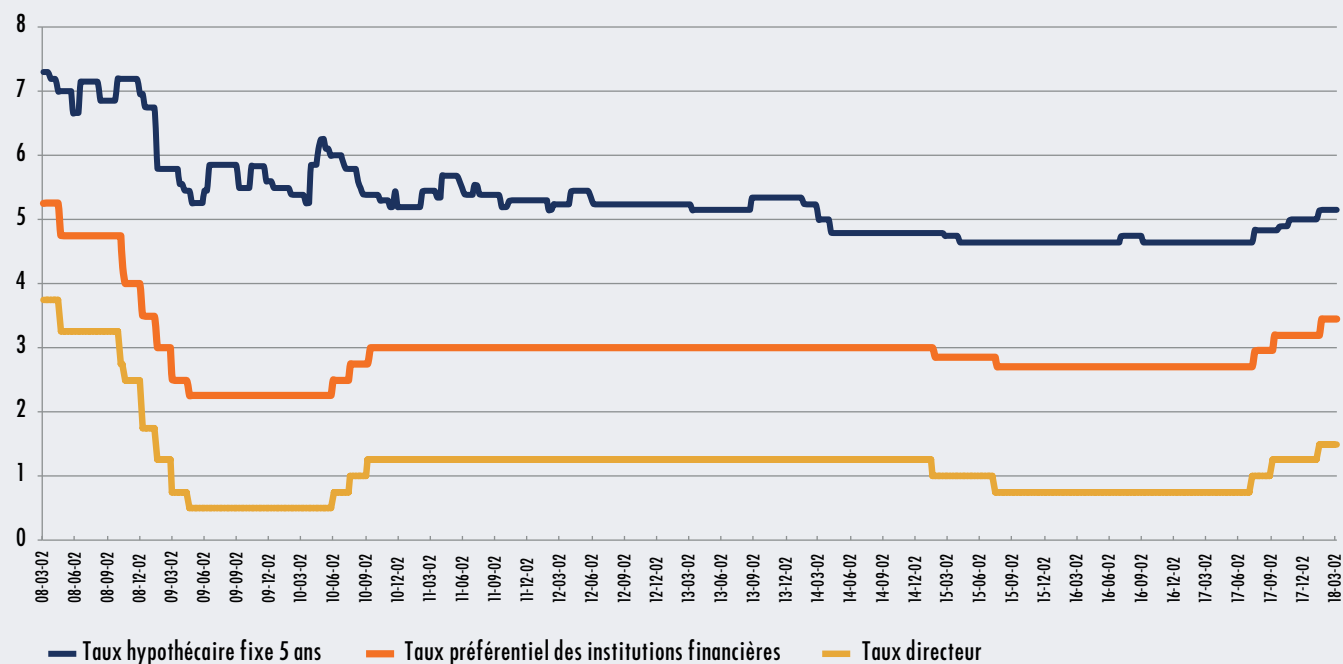
Dans son ensemble, la croissance au Canada a été particulièrement vigoureuse en 2017 en dépit des signes d'essoufflement montrés au dernier trimestre de l'année et au premier trimestre de 2018. D'une part, les déséquilibres du marché immobilier et l'endettement des ménages représentent toujours deux importants facteurs de vulnérabilité de l'économie canadienne. D'autre part, les politiques commerciales et fiscales des États-Unis, notamment la difficile renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, pourraient avoir un impact sur l'économie.

Taux d'intérêt

Face au dynamisme récent qu'a connu l'économie canadienne, incluant l'excellente tenue du Québec, qui a vécu sa meilleure croissance depuis les quinze dernières années, la Banque du Canada a resserré progressivement sa politique monétaire. Le graphique 5 témoigne de la stabilité des taux d'intérêt au cours des dernières années ainsi que de la récente hausse de ceux-ci.

Graphique 5

Taux d'intérêt au Canada (pourcentage)¹⁰



Les augmentations du taux directeur de la Banque du Canada effectuées dernièrement ont porté celui-ci à 1,25 %, soit le plus haut niveau observé depuis la fin des années 2000. En fonction du contexte économique actuel, plusieurs économistes estiment que le taux directeur pourrait grimper jusqu'à trois reprises d'ici la fin de l'année 2018. Malgré ces prévisions, certains signaux récents de ralentissement de la croissance économique pourraient laisser présager un resserrement de la politique monétaire canadienne plus modéré qu'anticipé. À ce chapitre, la vulnérabilité liée à l'endettement des ménages et l'effet encore incertain des mesures macroprudentielles sur le marché immobilier pourraient avoir un impact sur l'orientation de la politique monétaire canadienne. Influencé par le taux directeur, le taux préférentiel des institutions financières a également affiché une remontée au cours des derniers mois et a atteint 3,45 % en mars 2018.

L'évolution des taux d'intérêt constitue une source de préoccupation constante pour les assureurs de personnes étant donné la nature à long terme de certains de leurs produits. Les passifs actuariels sont fondés sur des hypothèses relatives à l'évolution des taux d'intérêt à long terme et toute déviation par rapport à celles-ci aurait un impact sur les états financiers des assureurs. Malgré les fluctuations de 2017, les taux d'intérêt à long terme ont terminé l'année à un niveau semblable à leur position du début d'année. Cette situation a fait en sorte que l'impact net de la dernière année a été peu significatif pour les assureurs de personnes.

Toutefois, puisque les taux d'intérêt à long terme sont historiquement bas depuis plusieurs années, l'Institut canadien des actuaires (ICA) a révisé à la baisse ses taux ultimes¹² pour l'évaluation des passifs actuariels. Cette mesure a entraîné une révision à la hausse des passifs actuariels pour l'ensemble des assureurs de personnes.

Dans le contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt des dernières années, plusieurs assureurs de personnes ont effectué des ajustements dans leurs portefeuilles de placement, orientant leur stratégie vers des placements jugés plus risqués, comme les actions et les infrastructures. De plus, certains assureurs de personnes ont ajusté leur tarification et leur offre de produits en réaction à cet environnement de bas taux d'intérêt. L'Autorité continue de suivre de près l'évolution des taux d'intérêt et leur impact sur ce secteur de l'assurance.

Endettement des ménages

Une hausse abrupte et marquée des taux d'intérêt pourrait avoir des conséquences sur les consommateurs dont le niveau d'endettement est déjà élevé. Dans ce contexte, l'Autorité porte une attention particulière à la gestion du risque de crédit effectuée par les institutions financières, particulièrement dans le cas où elles ont une exposition élevée au marché hypothécaire résidentiel. À titre d'exemple, le graphique 7 illustre la composition, au cours des trois dernières années, des portefeuilles de prêts des principaux prêteurs, soit les six grandes banques canadiennes et le Mouvement Desjardins.

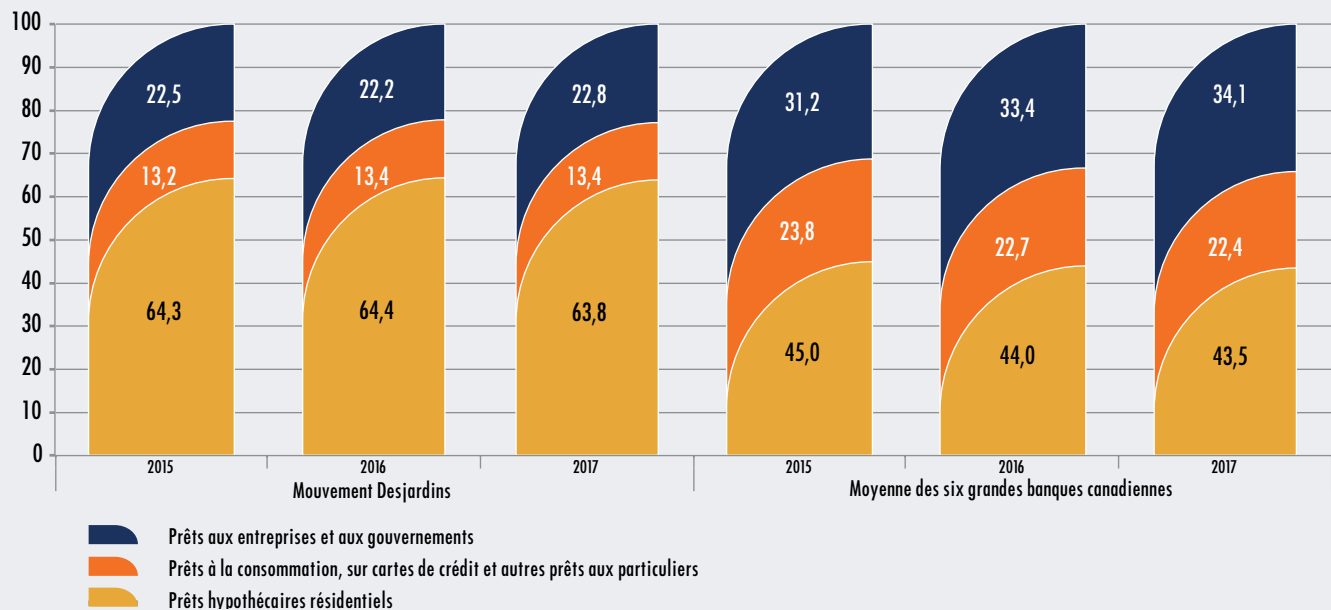
Graphique 6

Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à long terme (30 ans) (pourcentage)¹¹



Graphique 7

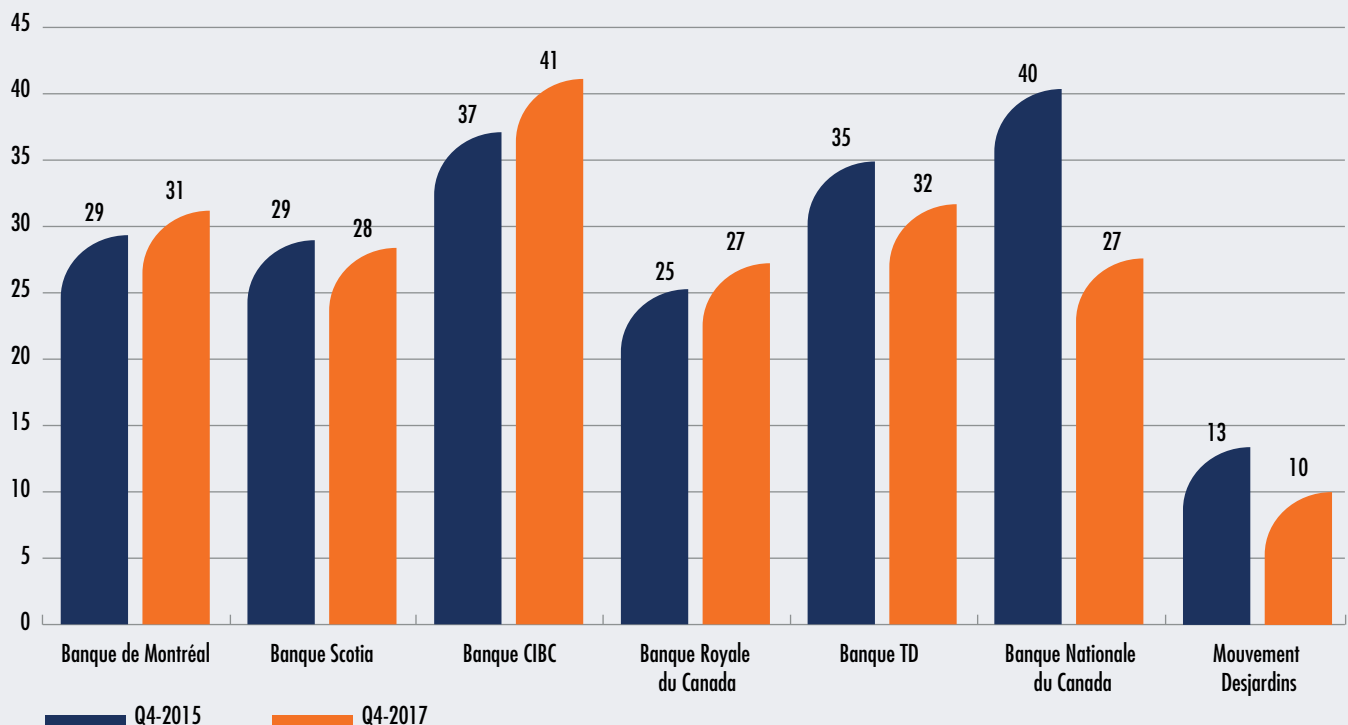
Composition des portefeuilles de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes¹³ (pourcentage)



En comparaison avec la moyenne des six grandes banques canadiennes, le Mouvement Desjardins détient une proportion plus importante de prêts hypothécaires à l'intérieur de son portefeuille de crédit. Toutefois, le graphique 8 démontre qu'en 2017 le Mouvement Desjardins détient seulement 10 % de ses prêts hypothécaires résidentiels avec un amortissement supérieur à 25 ans. En comparaison, la moyenne des six grandes banques canadiennes se situe à 31 %¹⁴.

Graphique 8

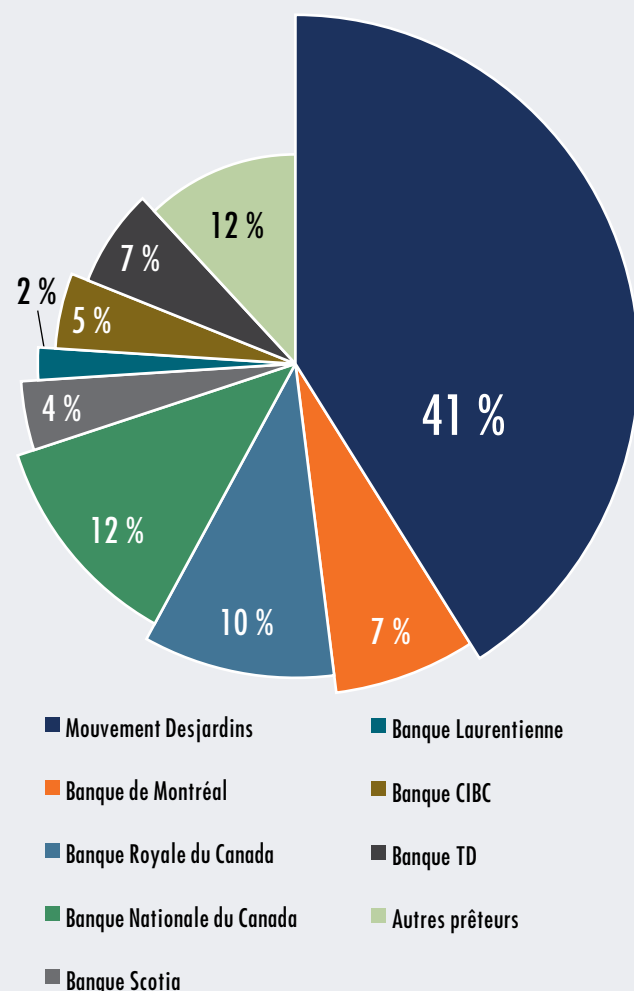
Proportion des prêts hypothécaires avec un amortissement supérieur à 25 ans (pourcentage)



Le Mouvement Desjardins continue d'afficher une bonne performance sur le plan des financements hypothécaires résidentiels liés aux acquisitions de propriétés. Le graphique 9 démontre que le Mouvement Desjardins a conclu plus de 41 % des prêts hypothécaires résidentiels liés à de nouvelles acquisitions au Québec en 2017. À titre comparatif, son plus proche concurrent a acquis 12 % de ce type de prêts.

Graphique 9

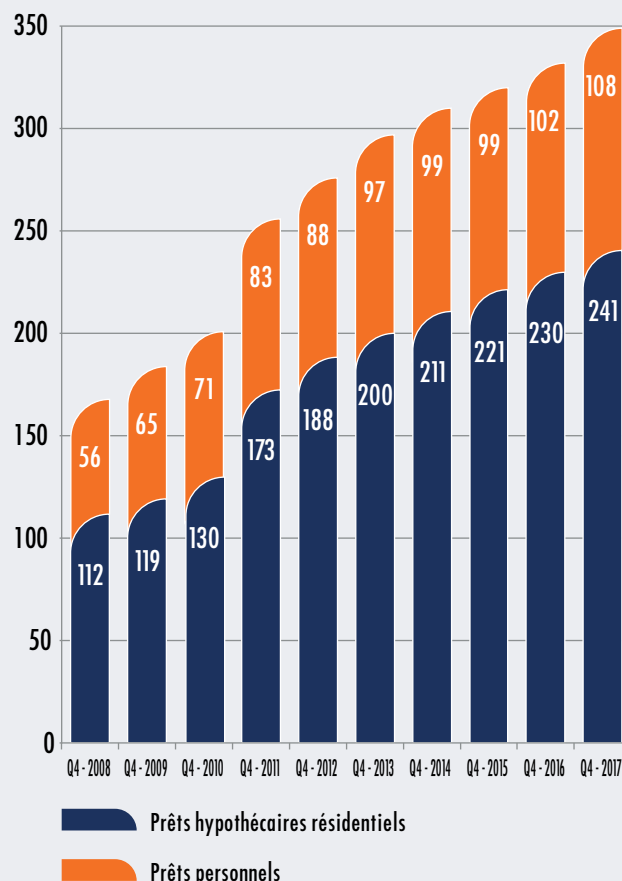
Parts de marché hypothécaire - Province de Québec (nouvelles acquisitions en 2017)¹⁵



Le portrait actuel de l'endettement des ménages canadiens, à plus de 170 % des revenus disponibles¹⁶, continue d'alimenter les préoccupations sur la capacité des emprunteurs de respecter leurs engagements financiers à moyen terme. En effet, les consommateurs ont profité de la souplesse des conditions générales d'emprunt du marché au cours des dernières années. À ce propos, on constate dans le graphique 10 une hausse constante de la valeur des prêts aux particuliers octroyés par les institutions de dépôt au Québec.

Graphique 10

Valeur des prêts aux particuliers détenus par les institutions de dépôt qui opèrent au Québec (milliards)¹⁷

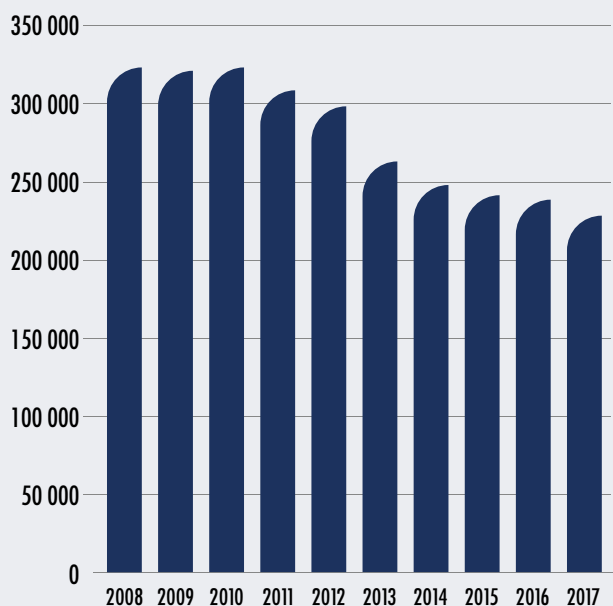


Plusieurs facteurs expliquent le niveau élevé des emprunts des ménages, tels que la promotion et la popularité des crédits rotatifs, notamment les marges de crédit hypothécaires et la faiblesse historique des taux d'intérêt. Malgré l'accès facile au crédit, le ratio du service de la dette totale des ménages canadiens¹⁸ est demeuré stable à 13,8 % au quatrième trimestre 2017¹⁹.

L'utilisation de la valeur nette réelle créée par l'augmentation de la valeur des propriétés résidentielles à titre de levier financier pour divers projets de consommation est devenue une pratique courante. Considérant qu'un prêt hypothécaire peut s'amortir sur de longues périodes et qu'une marge de crédit hypothécaire n'engage le débiteur qu'au paiement des intérêts, le financement par l'entremise du crédit hypothécaire minimise le paiement de l'emprunteur à court terme. Par contre, en plus de payer de l'intérêt sur une longue période, les consommateurs courent un risque de surendettement puisqu'ils pourraient conserver une dette au terme de la vie utile du bien financé par l'entremise d'un crédit hypothécaire. Malgré cette hausse de l'utilisation des résidences à titre de levier financier, le graphique 11 démontre une diminution du nombre de publications d'hypothèques au registre foncier au cours des dernières années au Québec.

Graphique 11

Évolution du nombre d'hypothèques publiées au Registre foncier de 2008 à 2017 au Québec (milliers)

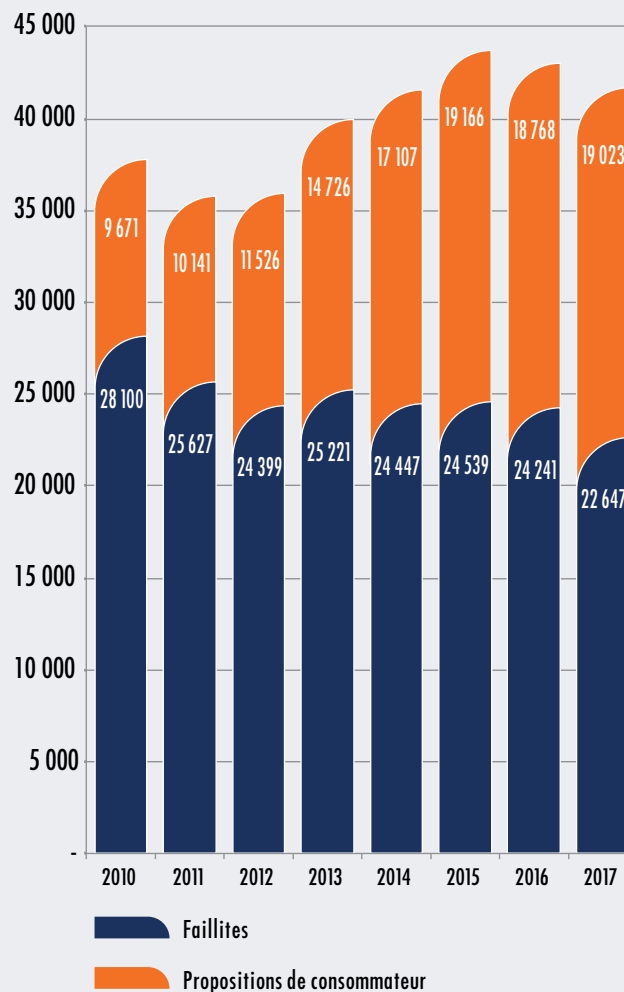


Cette tendance est notamment attribuable à l'essor des hypothèques dites « parapluie » et aux marges de crédit adossées à celles-ci, offertes au cours des dernières années. Autorisés par le Code civil du Québec depuis 1994²⁰, ces types d'hypothèques permettent au consommateur d'augmenter son crédit hypothécaire au-delà des crédits octroyés précédemment, et ce, sans qu'il soit nécessaire de publier une nouvelle hypothèque. Contrairement à une garantie hypothécaire traditionnelle, une hypothèque de type « parapluie » ne s'éteint pas au paiement final du prêt principal. En effet, elle vise à garantir toute dette future contractée par le consommateur auprès de l'institution financière détentrice de l'hypothèque, y compris les dettes de consommation courante de ce consommateur (associées notamment aux cartes de crédit, marges de crédit et prêts personnels) et parfois même celles de ses proches (par exemple, lors d'un cautionnement personnel).

Dans ce contexte, le taux d'endettement des ménages demeure une préoccupation pour l'Autorité. D'ailleurs, au cours des dernières années, le nombre de propositions de consommateur a augmenté de plus de 100 %, venant ainsi confirmer cette préoccupation. En contrepartie, le nombre de dossiers de faillite des consommateurs a, pour sa part, légèrement diminué. Bien que plus de 40 000 dossiers d'insolvabilité soient déposés chaque année depuis 2013, ce nombre a légèrement diminué en 2016 et 2017 après quatre années consécutives d'accroissement. Puisque les impacts d'une augmentation des taux d'intérêt sont normalement perceptibles après quelques années, l'Autorité suit de près cette tendance. À cet effet, le graphique 12 présente l'évolution du nombre de dossiers d'insolvabilité déposés au cours des huit dernières années.

Graphique 12

Dossiers d'insolvabilité déposés par des consommateurs au Québec²¹



L'Autorité a publié pour consultation le projet de Ligne directrice sur le traitement équitable du consommateur en matière de crédit à la consommation en début d'année 2018. Avec la collaboration de l'Office de la protection du consommateur, cette initiative menée par l'Autorité a été effectuée en marge du projet de loi 134 qui a été sanctionné le 15 novembre 2017²². Cette ligne directrice expose clairement les attentes de l'Autorité en matière d'octroi de crédit à la consommation à l'égard des institutions financières sous sa supervision. On y aborde des thèmes centraux en lien avec la préoccupation eu égard à l'endettement, tels que l'évaluation de la capacité de remboursement ainsi que l'information destinée aux consommateurs.

MARCHÉ IMMOBILIER

Le marché immobilier québécois a connu une bonne année 2017. Le prix moyen des propriétés a augmenté de 6,8 % en cours d'année et le marché des copropriétés a repris de son aplomb avec une augmentation d'environ 15 % des ventes au Québec. Le nombre de mises en chantier s'est établi à 49 000 unités, soit plus de 10 000 unités de plus qu'en 2016, comme illustré au graphique 13²³.

Graphique 13

Moyenne mobile six mois des mises en chantier au Québec (milliers)



L'Autorité s'est dotée d'un indice interne afin de mesurer la capacité du consommateur québécois d'acquérir une propriété. Cet indice prend en compte des variables telles que le prix des propriétés, les taux hypothécaires, les dépenses discrétionnaires générales propres à une propriété ainsi que les revenus disponibles des ménages. À titre explicatif, plus l'indice d'abordabilité²⁴ est élevé, plus le marché est favorable à l'acquisition d'une propriété. À l'inverse, plus il est faible, plus il est difficile d'acquérir une propriété sur le marché. La moyenne historique se situant à 143 indique que les revenus du consommateur moyen sont supérieurs de 43 % au revenu de qualification nécessaire à l'acquisition d'une maison au prix moyen du marché, comme illustré au graphique 14.

L'indice d'abordabilité suit une tendance relativement stable depuis la crise financière de 2007-2008. En effet, malgré la hausse de la valeur des propriétés, leur accessibilité est compensée par la faiblesse des taux d'intérêt. Néanmoins, l'accès au marché en 2017 demeure légèrement moins favorable que sa moyenne historique calculée depuis 1981.

Graphique 14

Indice d'abordabilité pour le Québec
(revenu disponible moyen des ménages sur le revenu de qualification)²⁵



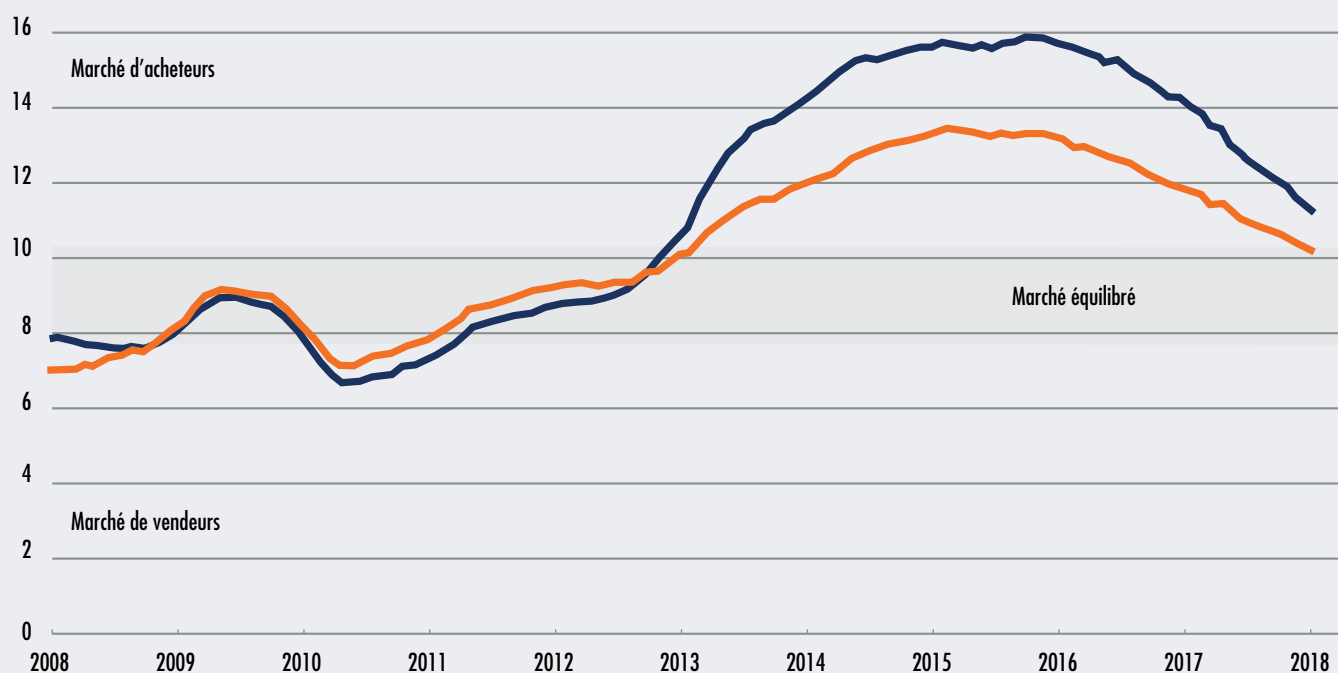
En mars 2017, la majoration des primes d'assurance de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les propriétaires occupants est entrée en vigueur. Pour sa part, l'Autorité a actualisé la Ligne directrice sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels au début de 2018 afin d'y introduire des dispositions similaires à celles applicables aux institutions financières à charte fédérale. Parmi les modifications notables ayant le plus de répercussions sur les consommateurs, l'Autorité s'attend à l'application d'un test de résistance aux emprunteurs hypothécaires non assurés, généralement les débiteurs affichant un ratio prêt sur valeur inférieur à 80 %. Sur la base de ces nouvelles attentes, une institution financière aura à considérer le taux d'intérêt le plus haut entre celui prescrit par la Banque du Canada et le taux offert par l'institution financière majoré de 2 %, afin de simuler une augmentation rapide des taux d'intérêt. Appliquées tant dans le cadre d'une acquisition que dans celui d'un renouvellement hypothécaire, ces nouvelles balises prudentielles ont pris effet le 15 mars 2018. En sa qualité d'institution financière d'importance systémique intérieure et à l'instar de ses pairs bancaires, le Mouvement Desjardins applique lesdites dispositions depuis le 1^{er} janvier 2018. Il est à noter qu'un test de résistance, utilisant le taux prescrit par la Banque du Canada, était déjà en place pour tous les prêts assurés.

L'impact de ces modifications, combiné à une augmentation potentielle des taux d'intérêt, pourrait contribuer au ralentissement du marché immobilier dans les grands centres de Toronto et de Vancouver. Néanmoins, des répercussions pourraient être envisageables au Québec.

En effet, depuis 2013, le marché immobilier au Québec a été à l'avantage des acheteurs, qui ont eu accès à un large inventaire de propriétés disponibles, particulièrement dans le marché des copropriétés. Le graphique 15 illustre que l'année 2017 se rapprochait d'un marché équilibré et que cette tendance se poursuivra en 2018. Le nombre de mois d'inventaire actuel tend vers un délai de vente se situant entre huit et dix mois, ce qui est considéré comme une zone d'équilibre de marché. Cette tendance devrait continuer, grâce à la bonne tenue de l'économie du Québec, et ce, malgré la mise à jour de la *Ligne directrice B-20 - Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* du Bureau du surintendant des institutions financières ainsi que de la *Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels* de l'Autorité.

Graphique 15

Ratio du stock de propriétés à vendre sur les ventes pour le Québec (nombre de mois)²⁶



ENJEUX TECHNOLOGIQUES

Les nouvelles technologies regroupent les innovations réalisées en matière de volume de stockage et de rapidité du traitement de l'information ainsi que son transport grâce aux nouveaux moyens de télécommunication (fibre optique, câble, satellites, techniques sans fil). Leurs impacts s'étendent à de multiples domaines, notamment sur le mode de vie et l'économie. Les secteurs de production et d'utilisation de ces nouvelles technologies occupent une part croissante du PIB des économies développées et émergentes.

Tendances et technologies émergentes

Le *World Economic Forum*²⁷ a identifié douze technologies émergentes issues des tendances lourdes et continues d'accroissement de la capacité de calcul, de la capacité d'emmagasiner de données et de la capacité de communication. Parmi les technologies exploitées dans le secteur financier, notons l'intelligence artificielle, la chaîne de blocs et les registres distribués, les réalités virtuelles et augmentées, les réseaux de capteurs omniprésents (Internet des objets) et les nouveaux modes de calcul intensif (informatique quantique), qui améliorent les traitements parallèles notamment utiles pour les mégadonnées (*Big Data*).

Le potentiel de ces technologies à réduire les coûts d'exploitation, à générer de nouvelles sources de revenus et à favoriser l'engagement et la rétention de la clientèle, sont à l'origine de nombreuses innovations dans divers secteurs. Par exemple, l'octroi de crédit, les dépôts, les paiements et les investissements au sein des institutions de dépôt ainsi que la quantification des risques et le ciblage spécialisé des clientèles dans le secteur des assurances. Les graphiques 16 et 17 décrivent les principaux secteurs d'innovation et les tendances recensées en 2017, respectivement par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire ainsi que par la firme PwC pour les institutions de dépôt et les assureurs.

Graphique 16

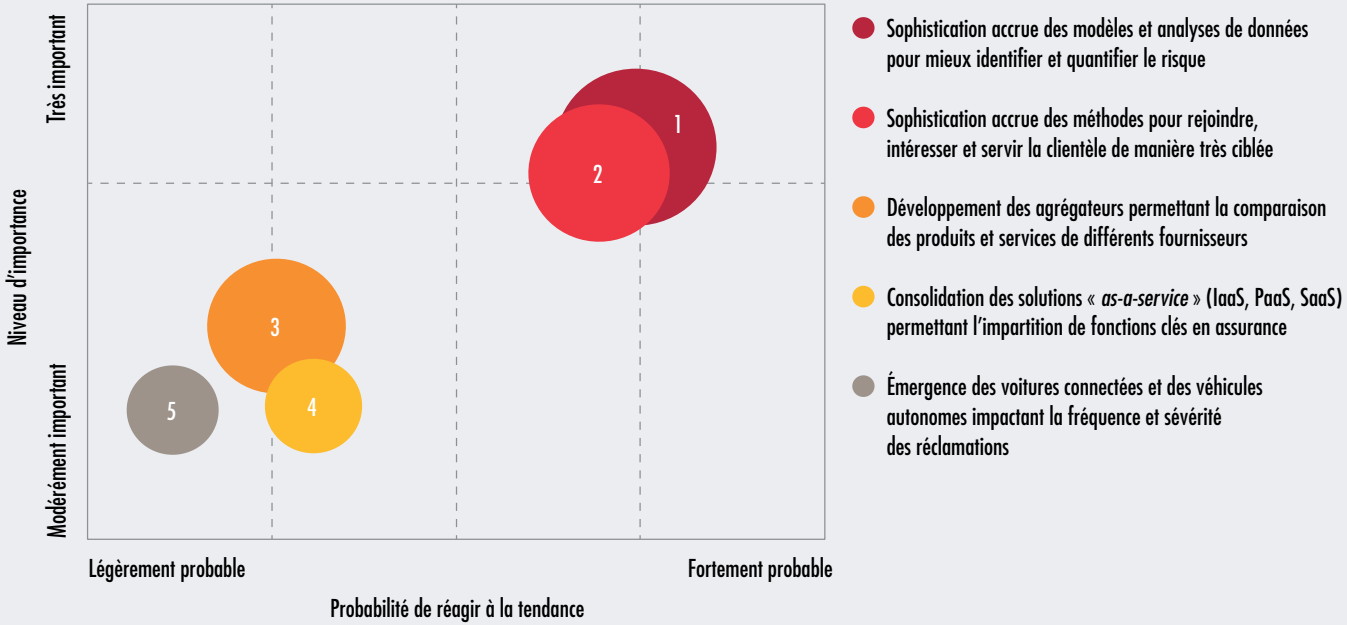
Principaux secteurs d'innovation identifiés chez les institutions de dépôt par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire²⁸

Innovations sectorielles					
	Services de crédit, de dépôts et levée de capitaux	Services de paiement, compensation et règlement		Services de gestion de placement	
	Sociofinancement	Banque de détail	Banque de gros	Négociation à haute fréquence	
	Marché du crédit aux entreprises	Portefeuilles électroniques	Transfert de valeurs	Négociation automatique	
	Services bancaires mobiles	Transferts entre individus	Marché des changes	Échange électronique	
	Cote de crédit	Monnaies numériques	Plateformes d'échanges électroniques	Robot-conseiller	
Services de support		Portail et agrégateur de données			
		Écosystèmes (Infrastructures, logiciels libres, interfaces de programme d'application)			
		Applications (analyses de mégadonnées, apprentissage machine, modélisation prédictive)			
		Technologie de registres distribués (chaînes de blocs, contrats intelligents)			
		Sécurité (identification et authentification client)			
		Informatique en nuage			
		Internet des objets/technologie mobile			
		Intelligence artificielle (robots, automatisation en finance, algorithme)			

Graphique 17

Principales tendances d'innovation recensées chez les assureurs par PwC²⁹

La dimension des bulles est proportionnelle au nombre d'entreprises fintech du secteur, tel qu'évalué par la plateforme DeNovo.



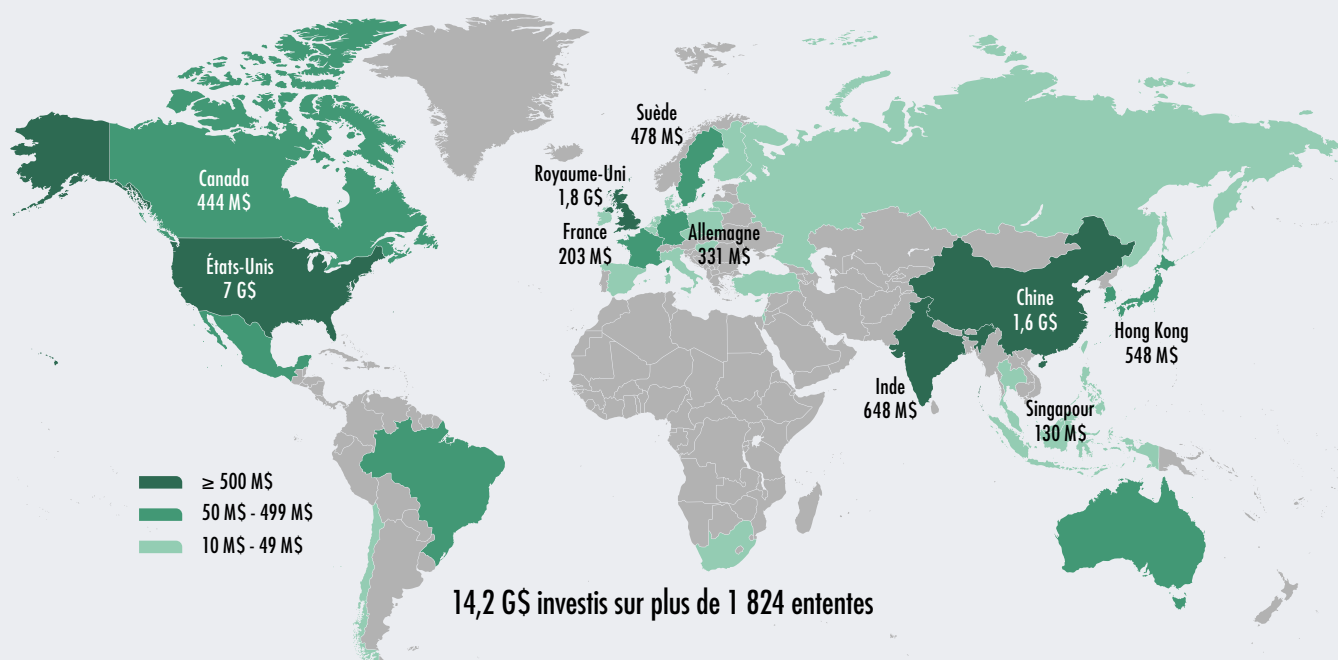
L'évolution de plusieurs technologies émergentes favorise, voire amplifie les progrès et les développements d'autres technologies. Par exemple, des entrepôts de données se bonifient par les résultats de l'application d'algorithmes d'intelligence artificielle à des données provenant de ces mêmes entrepôts. De même, les objets connectés permettent la production d'applications de sécurité en faisant converger l'échange de données à travers des dispositifs miniaturisés et favorisent l'utilisation de la communication sans fil.

Opportunités

Les nouvelles technologies offrent aux institutions financières des opportunités d'améliorer leurs processus d'affaires. Ces technologies peuvent être exploitées directement par les institutions financières ou par l'entremise de partenariats avec des firmes spécialisées ou en démarrage. Le graphique 18 illustre l'ampleur des investissements réalisés dans le domaine des fintech au niveau mondial. Dans un marché mondial qui a conclu 1 842 ententes totalisant 14,2 G\$ US en 2017³⁰, le Canada s'est classé 7^e sur le plan des investissements (444 M\$ US) et 5^e sur le plan du volume, avec 63 ententes conclues. Ces investissements visent l'établissement de laboratoires d'innovation, la tenue de *hack-a-thons*³¹, l'émergence d'équipes spécialisées et de nombreuses acquisitions d'entreprises liées au secteur technologique.

Graphique 18

Répartition des investissements dans les innovations fintech au niveau mondial³²



Risques

Les risques émanant de ces technologies et des innovations qui en découlent sont quant à eux bien présents. De par leur importance, ils sont considérés parmi les risques stratégiques et opérationnels les plus significatifs pour une institution financière, et ce, à l'échelle mondiale. À titre d'exemple, l'importance du cyberrisque, de la pénurie de compétences en technologies de l'information et des communications (TIC), de la complexité des TIC, de la continuité des activités, de la gestion des fournisseurs, des programmes de transformation, de la qualité et de l'architecture des données a été reconnue par plusieurs juridictions, incluant le Québec.

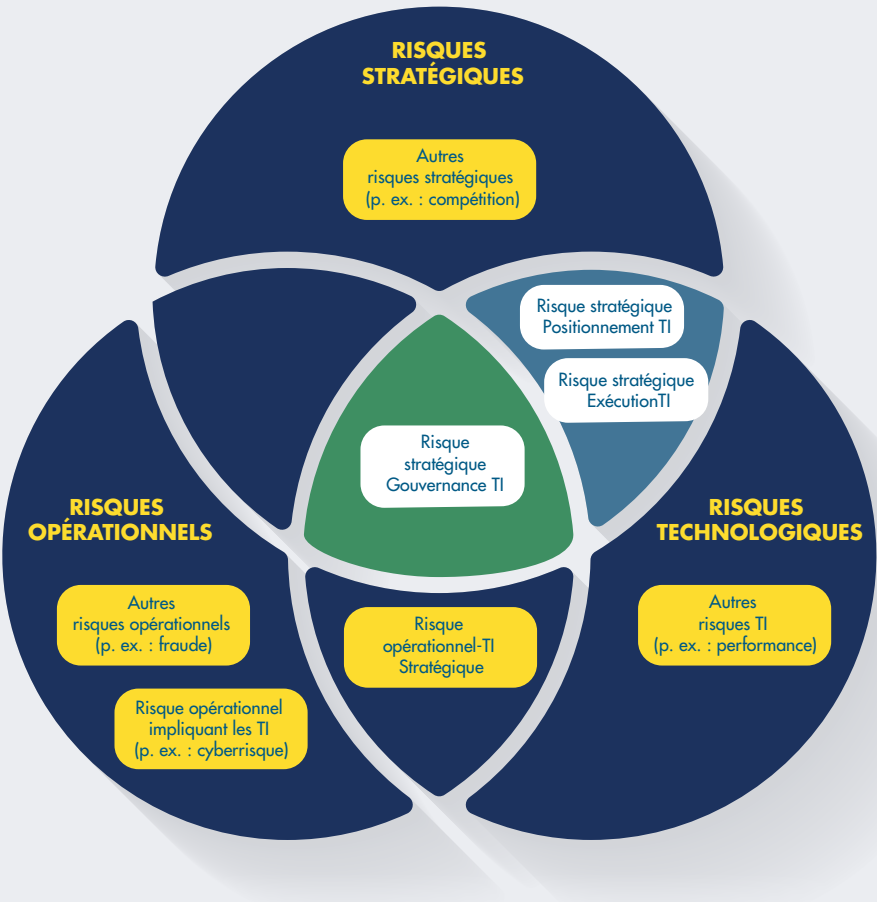
Par l'entremise de diverses publications, ces constats ont été partagés par plusieurs firmes de consultation, laboratoires d'idées (*Think tanks*³³) et par des régulateurs. A également été mis en lumière le besoin urgent d'accroître l'expertise technologique au sein des conseils d'administration et de la haute direction des institutions financières. De plus, la rapidité de l'émergence des innovations et des nouvelles technologies qui pourraient dépasser la capacité des institutions financières à rivaliser et à gérer leurs risques correctement sans faire de changements significatifs à leur modèle d'affaires apparaît maintenant comme un enjeu stratégique important.

Ainsi, tous les risques importants liés aux TIC, soulevés notamment par le Forum économique mondial, la Banque centrale européenne et l'Autorité bancaire européenne, doivent maintenant faire l'objet d'une approche de gestion prospective. Celle-ci doit être imbriquée aux objectifs d'affaires d'une institution financière.

L'engagement et la reddition de comptes de l'ensemble des parties prenantes au sein des institutions financières et le recours aux pratiques et standards internationaux contribuent à l'atténuation des risques liés aux TIC et permettent d'assurer une vision holistique des risques. Les technologies et leurs risques sont omniprésents dans l'ensemble des processus des institutions financières. Cette omniprésence est illustrée dans le graphique 19 ci-après.

Graphique 19

Relations entre les risques stratégiques, opérationnels et technologiques³⁴



Alors que les institutions financières accentuent l'adoption des nouvelles technologies, les développements en cette matière sont susceptibles de soulever des enjeux qui se rapportent notamment à la protection des consommateurs, à la protection de la vie privée, à la prévention du blanchiment d'argent et aux enjeux éthiques propres à l'évolution de la technologie.

Jusqu'à maintenant, les risques technologiques n'ont pas eu de conséquence systémique. Néanmoins, plusieurs événements récents nécessitent une grande vigilance. En effet, la cyberattaque destinée à mettre la main sur les données des consommateurs détenues par Equifax ainsi que les nombreuses intrusions contre le réseau de paiements interbancaires SWIFT³⁵ en sont des exemples concrets.

Dans cette optique, l'émergence des cryptomonnaies ainsi que la structure ouverte de l'Internet accroissent la probabilité d'incidents de type opérationnel, par exemple, de fraude ou d'attaques de déni de service. À titre d'exemple, l'attaque *Wannacry* de mai 2017, de type rançongiciel, s'est répandue dans plus de 150 pays en ciblant un système d'exploitation, en encryptant ses données et en demandant une rançon pour permettre le décryptage de ses fichiers. D'ailleurs, selon un rapport d'Aon Benfield, la demande pour des produits de cyberassurance a connu une croissance importante dans le sillage de ces incidents générant des primes approximatives de 1,7 G\$ US et une croissance annuelle des produits et couvertures variant de 30 % à 50 %.

En outre, le sondage *Global Economic Crime and Fraud 2018*³⁶ révèle que 55 % des entreprises canadiennes ont été victimes de crime économique au cours de 24 derniers mois, alors qu'elles n'étaient que 37 % en 2016. Cela s'explique en partie par le fait que la cybercriminalité est devenue le crime économique le plus signalé au Canada (46 % des répondants canadiens, comparativement à 31 % des répondants à l'échelle mondiale). Dans un monde largement interconnecté, le vol d'actifs s'effectue par l'entremise de nouveaux canaux et de nouveaux intervenants, et ce, sur le plan international.

Lors de tels événements, l'Autorité intervient de façon systématique auprès des institutions financières sous sa supervision afin de vérifier dans quelle mesure elles pourraient être touchées et de s'enquérir des mécanismes mis en place.

Évolution de l'encadrement

La mise en place d'encadrements et d'initiatives de surveillance des risques liés aux TIC est au cœur des préoccupations des autorités de réglementation. L'utilisation croissante de questionnaires et d'outils d'autoévaluation par les régulateurs, la réalisation de tests d'intrusion de systèmes informatiques de type « *red-teaming* » et la publication d'encadrements plus détaillés font partie des tendances constatées.

L'Autorité ne fera pas exception à cette tendance. Tout en demeurant sur une base de principes, ces éléments seront abordés dans la nouvelle Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux technologies de l'information et des communications. En plus d'être inspirée des meilleures pratiques et principes internationaux, cette ligne directrice abordera certains des enjeux décelés lors des interventions de surveillance ou soulevés à travers les diverses initiatives fintech de l'Autorité au cours des dernières années, notamment quant à la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels.

La participation de l'Autorité aux comités internationaux alimente le renforcement de son encadrement et de ses outils de supervision des TIC. À ce titre, l'Autorité prend part aux travaux suivants :

- Le développement d'un « *Application Paper on Cybersecurity* » au sein du *Financial Crime Task Force* de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA).
- Le développement d'un « *Issues Paper on Digitalization of the Insurance Business Model* » au sein du *Market Conduct Working Group* de l'AICA. Ce document se concentre principalement sur l'impact de la numérisation sur la conception des produits ainsi que sur la promotion, la vente et la distribution de ces derniers.
- La rédaction de documents de l'*International Financial Consumer Protection Organization* (FinCoNet) portant sur la numérisation du crédit et sur l'utilisation de canaux numériques pour effectuer des paiements. De plus, l'Autorité a participé à des travaux portant sur la supervision basée sur les risques associés au numérique.

De plus, à titre de régulateur intégré, l'Autorité a le souci de développer des encadrements qui sont harmonisés selon les différents secteurs sous sa juridiction. En plus de tenir compte du secteur des institutions financières, elle prend donc en considération les travaux élaborés par l'Organisation internationale des commissions de valeurs et par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), notamment ceux qui portent sur la cyberrésilience.

Économie collaborative

Le développement de l'économie collaborative a continué de progresser en 2017, mais il demeure difficile d'en prédire l'impact réel, notamment sur l'industrie de l'assurance. Un sondage réalisé par SIMA-IARD³⁷ en 2016 précise que les responsables de la gestion des risques des compagnies d'assurance de dommages ont identifié l'économie collaborative comme étant le quatrième risque en importance menaçant leur industrie.

Les nouveaux modèles fondés sur le partage ne sont pas traditionnels et les protections d'assurance courantes n'arrivent souvent pas à combler les besoins de l'économie collaborative. Ainsi, afin de favoriser une protection adéquate des consommateurs, il est essentiel de pouvoir compter sur une assurance adaptée aux besoins des participants de l'économie collaborative.

À titre d'exemple, les conducteurs œuvrant pour une entreprise de covoiturage et les propriétaires de maison participant en tant qu'hôtes à des services de partage d'hébergement trouvaient difficilement des protections d'assurance adéquates. En effet, jusqu'à tout récemment, les protections traditionnelles couvrant les véhicules et les habitations ne s'étendaient pas aux nouvelles entreprises de l'industrie du partage où les biens personnels sont utilisés dans le cadre d'activités commerciales occasionnelles. Cependant, au cours de la dernière année, certains assureurs ont développé ou adapté des produits afin d'offrir des couvertures d'assurance conçues tant pour les plateformes de partage et les personnes qui fournissent le bien ou le service que pour les consommateurs-utilisateurs. Ainsi, compte tenu de la croissance de l'économie collaborative, l'industrie de l'assurance a avantage à saisir ces opportunités et à répondre aux besoins de protection d'assurance de ce secteur qui est en plein essor.

L'Autorité estime que certains produits d'assurance automobile, tel qu'ils sont conçus aujourd'hui, ne répondent pas adéquatement aux besoins de la clientèle d'utilisateurs non propriétaires puisqu'ils sont basés sur la notion de propriété d'un bien. En réponse aux besoins différents que fait naître l'économie collaborative, l'Autorité a mis en place un groupe de travail, en collaboration avec le Groupement des assureurs automobiles (GAA), afin de revoir le libellé du formulaire de police F.P.Q. n° 2 - Formule des conducteurs (F.P.Q. n° 2), lequel pourra répondre aux besoins de ces nouvelles clientèles.

De façon plus globale, l'Autorité estime que l'introduction de dispositions permettant l'assurance collective de dommages serait un atout pour combler les besoins croissants en matière d'économie collaborative.

Véhicules autonomes

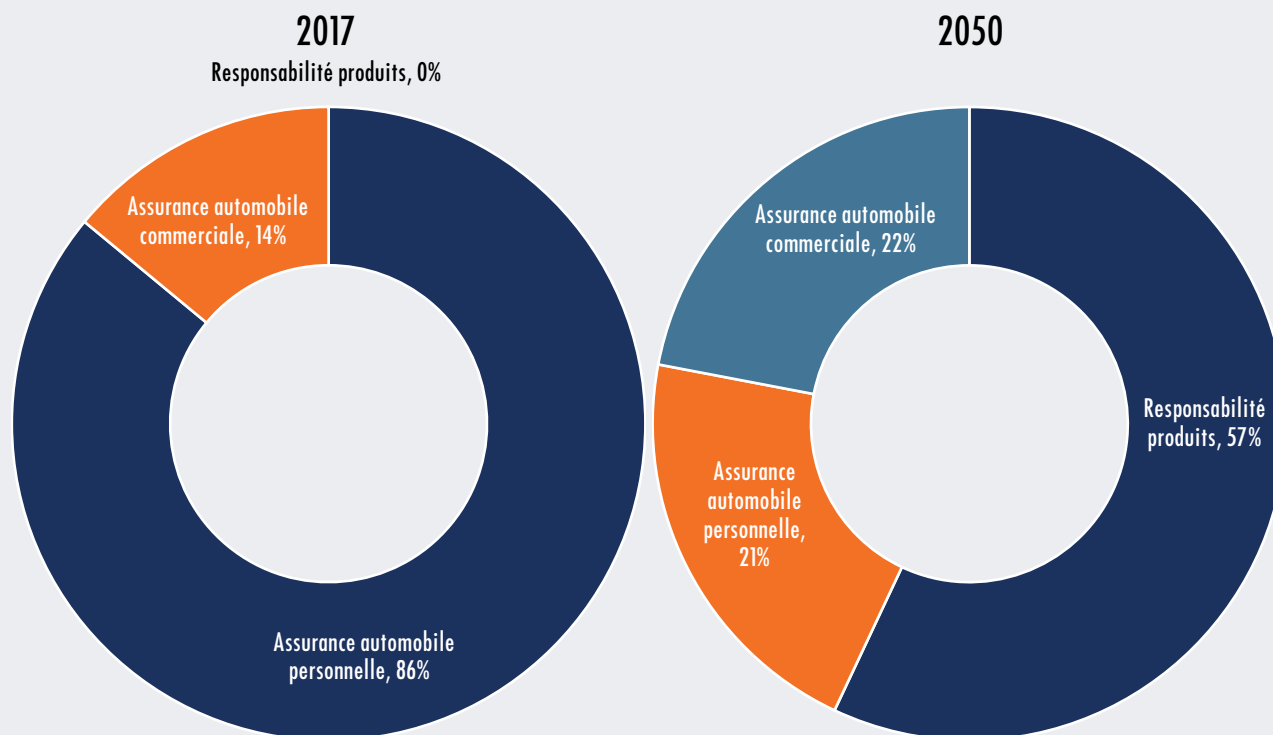
Le secteur automobile n'échappe pas aux diverses avancées technologiques telles que l'intégration d'ordinateurs, de logiciels et de capteurs dans la conception des véhicules. À cet effet, certains véhicules récents sont déjà équipés de technologies connectées et de systèmes avancés d'aide à la conduite (*Advanced Driver Assistance Systems*) tels que les systèmes de détection d'obstacles, d'assistance aux changements de voie, de reconnaissance des panneaux routiers, d'assistance en marche arrière (caméra de recul) et de régulateurs de vitesse adaptatifs. En plus de ces véhicules équipés de systèmes d'aide à la conduite, les premières générations de véhicules autonomes circulent déjà sur les routes. Ces développements font en sorte que l'industrie de l'assurance automobile subira une transformation importante au cours des prochaines années, particulièrement en ce qui a trait aux couvertures d'assurance, à la tarification et au traitement des réclamations. À cet effet, l'ajout des systèmes d'aide à la conduite, combiné à l'augmentation des distractions au volant (cellulaires, assistants de navigation personnels et autres dispositifs électroniques), entraîne déjà une augmentation de la fréquence des réclamations et du coût moyen par sinistre. Ces aspects sont plus amplement discutés dans la section portant sur la tarification en assurance automobile.

Bien que récente, la présence des véhicules connectés et autonomes soulève des préoccupations, particulièrement en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels. Par exemple, malgré les opportunités financières liées à la détention de données sur les consommateurs, cette pratique soulève des questions fondamentales sur la propriété de ces données, considérées comme privées par plusieurs. À cet effet, une enquête a démontré que 84 % des consommateurs souhaitent obtenir une compensation financière directe en échange de leurs données. Selon cette même enquête, 45 % des dirigeants du secteur de l'automobile sont d'avis qu'ils n'ont pas la responsabilité d'offrir une compensation en échange de ces données³⁸.

À ce jour, l'erreur humaine demeure la principale cause des collisions sur les routes. Toutefois, en raison de l'automatisation progressive des véhicules, le principal défi sera de déterminer à qui revient la responsabilité lors d'une collision. Cette analyse devra notamment tenir compte des possibles erreurs informatiques et de la défaillance de l'équipement. Selon le degré d'automatisation, la responsabilité du conducteur pourrait être transférée complètement ou en partie au constructeur, comme le démontre le graphique 20.

Graphique 20

Répartition des sinistres prévus en 2050 dans le domaine de l'assurance automobile³⁹



Pour les assureurs, l'automatisation des véhicules signifiera possiblement une migration des polices et couvertures individuelles vers des couvertures centrées sur les constructeurs. Dans le même ordre d'idées, les besoins d'assurance pourraient migrer vers des protections en matière de responsabilité et de cybersécurité. Il est de même plausible que les manufacturiers d'automobiles se constituent eux-mêmes en compagnies d'assurances afin d'assurer leurs propres véhicules autonomes ou encore qu'ils s'allient à des firmes technologiques bien implantées pour fournir cette assurance. En conclusion, l'automatisation des véhicules entraînera de nombreux défis pour l'industrie de l'assurance, les organismes de réglementation et les intervenants du secteur, notamment en raison de la vitesse à laquelle les changements se produiront.

La présence de véhicules autonomes sur le réseau routier québécois amènera l'Autorité à modifier les formulaires d'assurance automobile afin de les adapter aux risques différents que représenteront ces véhicules, notamment en matière du partage de la responsabilité lors d'une collision. Ainsi, l'Autorité suit de près les développements entourant l'automatisation des véhicules. À cet effet, par l'entremise de son groupe de travail fintech, l'Autorité analysera l'impact du déploiement des véhicules autonomes sur le secteur des assurances.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

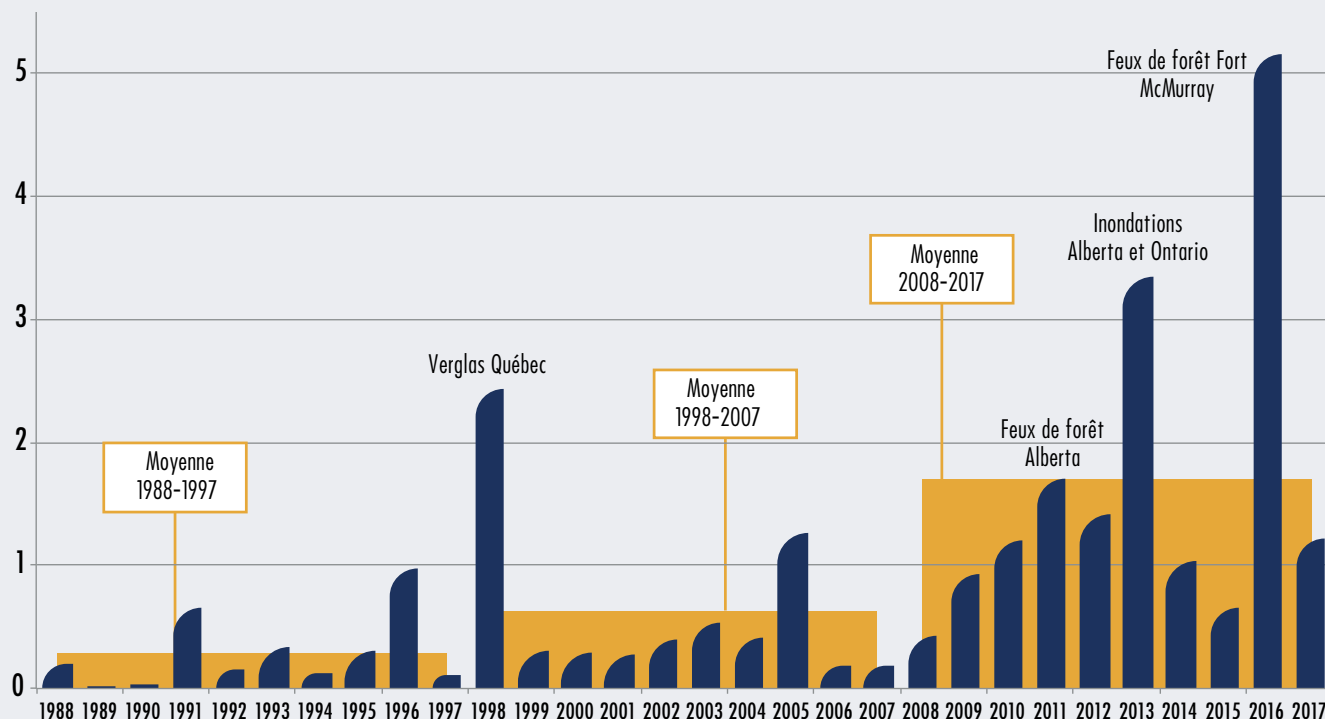
Catastrophes naturelles

Au Canada, la capitalisation et les protections de réassurance liées aux risques couverts par les assureurs de dommages ont été suffisantes pour faire face aux catastrophes naturelles des dernières années. À témoin, l'incendie qui a ravagé une bonne partie de la ville de Fort McMurray en 2016 s'est avéré la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire au Canada, avec 3,7 G\$ de pertes assurées.

Malgré la suffisance actuelle du capital, la tendance haussière des coûts liés aux catastrophes naturelles, illustrée au graphique 21, représente un défi pour l'industrie.

Graphique 21

Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada au cours des 30 dernières années (milliards)⁴⁰



Certains risques, de par leur nature imprévisible et difficilement quantifiable au plan des coûts engendrés, tels les dommages liés à la pollution environnementale, ne peuvent être couverts par le marché « classique » de l'assurance. D'autres, comme les risques liés aux inondations, sont généralement non assurables dans les endroits situés près des cours d'eau ou dans les zones montrant une récurrence historiquement élevée de dégâts d'eau.

Par contre, lorsqu'un de ces risques est assuré, la couverture est souvent limitée, et la prime, très élevée. Le risque de tremblement de terre en est un exemple. Les facteurs suivants peuvent expliquer la faible adhésion aux couvertures contre le risque de tremblement de terre :

- **Perception du risque.** Une minorité de Québécois perçoit ce risque comme étant très grand⁴¹, alors qu'une étude commandée par le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a pourtant conclu que la probabilité qu'un tremblement de terre de forte magnitude frappe le Québec au cours des 50 prochaines années était non négligeable⁴².
- **Méconnaissance et incompréhension des protections d'assurance.** Comme la plupart des polices d'assurance des propriétaires et locataires occupants incluent une protection pour le risque d'incendie consécutif à un tremblement de terre, leurs détenteurs croient à tort qu'ils sont couverts pour tous les autres dommages pouvant être causés par un séisme⁴³.
- **Coût et adéquation des protections d'assurance.** D'une part, la prime demandée peut être jugée trop élevée pour un risque perçu comme peu susceptible de se produire. D'autre part, advenant des dommages importants à la suite d'un tremblement de terre, plusieurs Québécois croient pouvoir se tourner vers les programmes d'indemnisation gouvernementaux mis en place en cas de catastrophe⁴⁴.

Considérant que 70 % de la population du Québec vit dans des zones sismiques⁴⁵, les dommages consécutifs à un séisme pourraient être très élevés. Selon la plus récente étude de Swiss RE, « un séisme de magnitude 7,3 dans la zone sismique de Charlevoix pourrait occasionner jusqu'à 10,6 G\$ de dommages aux biens résidentiels privés, alors qu'une réédition, aujourd'hui, du séisme de magnitude 5,8 ayant frappé la ville de Montréal en 1732, entraînerait des dommages estimés à 45 G\$ »⁴⁶. Une telle catastrophe pourrait avoir des effets majeurs pour l'industrie⁴⁷ et pourrait même déstabiliser le système financier puisque la majorité des résidences ne sont pas couvertes pour ce risque⁴⁸.

PLAN STRATÉGIQUE

Dans le cadre de son Plan stratégique 2017-2020, l'Autorité a mis en place une initiative spécifique pour analyser et quantifier les impacts du risque de tremblement de terre. Entre autres, l'Autorité précisera les options possibles pour en mitiger les conséquences et recommandera des avenues permettant d'assurer une meilleure compréhension et de rehausser la protection des consommateurs. Finalement, l'Autorité recommandera et coordonnera les efforts menés avec les parties prenantes afin d'implanter les solutions retenues.

De plus, le plan d'action prévoit notamment un examen des différents modèles mis en place par d'autres régulateurs, une collecte de données auprès des assureurs et des consultations des différents organismes et associations issus du gouvernement, de l'industrie, du milieu universitaire et d'autres milieux intéressés.

Par ailleurs, l'Autorité a également pris part à différents forums et panels de discussion sur le sujet, notamment celui marquant officiellement le lancement de l'étude de Swiss RE, tenu en juin 2017.

Inondations

Compte tenu de l'augmentation des événements météorologiques extrêmes, les dommages causés par l'eau ont pris une très grande importance. Les inondations du printemps 2017 au Québec en sont un exemple probant. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs confirmé que ces inondations ont été les plus dommageables que la province a connues au cours des 55 dernières années. D'ailleurs, la ville de Montréal a enregistré des records de pluie, avec des précipitations printanières dépassant les 400 millimètres, battant ainsi des records datant des années 1870.

À la suite de ces inondations, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant par le BAC et par certains assureurs pour améliorer la couverture du risque d'inondation. Au nombre de ces initiatives, notons la mise en marché d'un nouvel avenant en juin 2017.

Au Québec, les inondations et les tremblements de terre constituent des risques particulièrement préoccupants. Depuis de nombreuses années, l'Autorité suit attentivement l'évolution de ces enjeux et considère comme important que les assureurs intensifient leurs efforts pour mieux couvrir et mitiger ces risques.

L'Autorité participe aux travaux du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) sur ces enjeux. Elle a notamment contribué activement à l'élaboration d'un rapport publié en 2017 faisant état de la situation des catastrophes naturelles en lien avec les protections d'assurance offertes⁴⁹. Compte tenu des lacunes observées quant à la mauvaise compréhension de ces risques, des couvertures d'assurance, des programmes d'aide gouvernementale et de la nécessité de se préparer à de tels événements, un nouveau groupe de travail a été créé afin de proposer des solutions et de recommander des actions concrètes dans l'objectif sensibiliser les consommateurs à ces risques.

Changements climatiques

Peu d'experts soulèvent des doutes quant à la corrélation existante entre le réchauffement de la planète, les changements climatiques et l'intensification des événements météorologiques extrêmes qui sont observés depuis quelques années. L'Accord de Paris, entré en vigueur en 2016, a d'ailleurs été ratifié par tous les pays, exception faite des États-Unis, qui se sont retirés de l'accord en 2017. Cette mobilisation internationale témoigne de la volonté des gouvernements de lutter contre les changements climatiques et de réduire leurs impacts sur la société.

En plus d'être la source de catastrophes naturelles causant des dommages à l'environnement, les changements climatiques représentent un risque pour les marchés financiers et le rendement des placements dans plusieurs catégories d'actifs, tels ceux liés à l'utilisation des énergies fossiles et à leurs impacts sur les gaz à effet de serre. Ainsi, en réponse à une demande du G20 afin de déterminer comment le secteur financier devrait tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a annoncé la mise sur pied d'un groupe de travail international ayant pour mandat de créer un régime de divulgation de ces risques dans le but de mesurer, normaliser et communiquer ces informations aux investisseurs. Le rapport final du groupe de travail a été rendu public en juin 2017.

L'Autorité, en sa qualité de régulateur intégré, a formé à l'automne 2017 un groupe de travail sur les changements climatiques visant à couvrir l'ensemble des enjeux découlant de ces risques. Ainsi, des enjeux tels que ceux liés aux dommages physiques directs, aux impacts indirects sur les institutions financières, au réchauffement et à sa quantification, à la divulgation du risque climatique et au développement de la finance climatique seront considérés par une équipe multidisciplinaire.

ACTIONS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE PRATIQUES COMMERCIALES

Au cours de l'année 2017, l'Autorité a participé activement à de nombreux comités du CCRRA. Dans un premier temps, l'Autorité a mené les travaux de développement de la Déclaration annuelle sur les pratiques commerciales (la « Déclaration annuelle »), laquelle a été introduite au printemps 2017 par les membres du CCRRA. Cette déclaration est issue d'une démarche pancanadienne harmonisée qui avait pour but d'évaluer la conduite du marché de l'assurance au Canada.

Au cours de la première année d'application de la déclaration, il a été possible de recueillir les données des assureurs représentant la majeure partie des parts de marché du secteur de l'assurance de dommages et de l'assurance de personnes au Canada pour l'année 2016. Pour sa deuxième année d'application, la Déclaration annuelle visera l'ensemble des assureurs faisant affaire au Canada. L'Autorité a été mandatée par les organismes de réglementation membres du CCRRA pour colliger les données. À cet égard, les travaux issus du Cadre de supervision concertée de la conduite sur le marché au Canada du CCRRA ont permis un accroissement de l'échange d'informations et une intervention harmonisée des divers régulateurs.

Parmi les orientations du Plan stratégique 2017-2020 du CCRRA figure l'harmonisation de la réglementation des provinces et territoires avec les principes fondamentaux établis à l'échelle internationale. Un groupe de travail, présidé par l'Autorité, a été constitué à l'automne 2017. Ce groupe a notamment pour objectif d'établir les attentes communes des membres du CCRRA relativement aux pratiques commerciales et au traitement équitable des clients, tout en considérant les rôles et responsabilités respectifs des assureurs et des intermédiaires.

Conséquemment aux travaux pancanadiens, une actualisation de la Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales sera amorcée, non seulement pour viser une harmonisation optimale avec les développements nationaux et internationaux, mais également afin de tenir compte des constats de surveillance, de la révision des lois administrées par l'Autorité et des développements en termes de distribution de produits financiers par l'entremise de canaux numériques.

En cours d'année, l'Autorité a publié un document de réflexion portant sur la surveillance de la gestion des risques de conflits d'intérêts liés aux incitatifs. Ce document fait partie des différents travaux qui ont été entrepris par l'Autorité à la suite de la publication de la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*. Dans un souci d'harmonisation des pratiques et des encadrements en matière d'incitatifs, l'Autorité prendra en considération les travaux qui ont été mis de l'avant notamment par les ACVM en cette matière.

Les travaux de l'Autorité ont permis de constater un avancement dans la mise en œuvre des principes énoncés dans la *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*. Cette évaluation comprend notamment l'appréciation de la gouvernance et de la culture d'entreprise à l'égard du traitement équitable des consommateurs, l'analyse des stratégies, politiques, procédures et mécanismes de contrôle mis en place en cette matière ainsi que l'étude des plaintes et dénonciations. Les constats les plus fréquents ont trait à l'absence d'outils de gestion en matière de traitement équitable des consommateurs, à la présence d'incitatifs basés uniquement sur le volume de vente, à la conception de produits axés principalement sur la rentabilité et non sur les besoins réels du consommateur et à une information insuffisante pour permettre une prise de décision éclairée. En somme, à la lumière de ces constats, la mise en place d'une culture du traitement équitable des consommateurs au sein des institutions financières demeure un défi, malgré certaines avancées.

À cet effet, l'Autorité est intervenue de manière spécifique à la suite de signalements ou d'enjeux décelés dans le cadre de ses travaux de surveillance, de vigie et d'enquête. La majorité des travaux ont résulté en des recommandations aux institutions financières visées ou, dans certaines circonstances, en l'imposition de sanctions administratives totalisant 2,7 M\$.



Toujours au chapitre des pratiques commerciales et dans une optique de faire valoir le leadership de l'Autorité en la matière, orientation bien ancrée dans son Plan stratégique 2017-2020, l'Autorité est membre de FinCoNet depuis le printemps 2017. FinCoNet est un forum international regroupant des surveillants de plusieurs pays et qui, mandaté par le G20 et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), axe son mandat sur les aspects de surveillance du volet « pratiques commerciales des institutions de dépôt ».

Finalement, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées pour la période de 2017 à 2022, l'Autorité a mené des consultations publiques avec les assureurs, les intermédiaires et les regroupements de consommateurs. Ces consultations permettront à l'Autorité de mettre à la disposition de l'industrie des outils visant à mieux répondre aux besoins des clientèles en situation de vulnérabilité. À cet égard, l'Autorité publiera un guide afin de favoriser de bonnes pratiques à l'endroit des personnes en situation de vulnérabilité. L'Autorité prévoit rendre disponible ce guide dans la prochaine année.

CHANGEMENTS À L'ENVIRONNEMENT NORMATIF

Révision des normes comptables

Le Conseil des normes comptables a adopté la Norme internationale d'information financière – portant sur les contrats d'assurance (IFRS 17) en mars 2018, à la suite de la publication de sa version finale par l'International Accounting Standards Board. Le Conseil a ainsi confirmé son application au Canada pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

La mise en œuvre de cette norme est une opération d'envergure qui aura une incidence importante sur l'industrie et plus particulièrement sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les fonctions de gestion des assureurs.

Les IFRS sont fondés sur des principes et permettent certains choix comptables touchant les états financiers des organisations. Dans cet esprit, la norme IFRS 17 ne précise pas de façon explicite et prescriptive tous les traitements à appliquer aux contrats d'assurance ou aux autres opérations visées. Au-delà de la maîtrise des principes, ces choix comptables et leur application peuvent s'avérer difficiles et affecter de nombreux intervenants de l'industrie, notamment les assureurs, les actuaires, les comptables et les auditeurs externes.

PLAN STRATÉGIQUE

L'Autorité travaille en étroite collaboration avec diverses parties prenantes, notamment le secteur de l'assurance québécois et canadien, les organismes de réglementation et l'Accounting and Audit Working Group de l'AICA. Ces travaux visent à déceler et résoudre des problèmes de mise en œuvre afin de favoriser une certaine uniformité dans l'application de la norme et dans la production des états financiers. Puisque ces derniers servent de base de calcul pour le capital réglementaire, cet exercice permettra de mieux cerner et quantifier les impacts, notamment en matière d'exigences de suffisance de capital, principalement pour les assureurs de personnes. La collaboration de l'Autorité avec les diverses parties prenantes s'inscrit dans le cadre des orientations de son Plan stratégique 2017-2020 à l'effet de partager son expertise et de contribuer aux réflexions en matière de comptabilité et d'audit.

Révision des normes actuarielles

Mortalité

Depuis plus de vingt ans, les taux de mortalité au Canada ont évolué à la baisse, et ce, de manière différente pour les hommes et les femmes. Cette diminution des taux de mortalité a été favorable aux assureurs pour les produits d'assurance-vie déjà émis, mais par ailleurs défavorable pour les produits déjà émis dont la valeur est sensible à la longévité, tels que les rentes.

En 2017, l'ICA a publié une nouvelle table de taux d'amélioration de la mortalité. Cette publication amène plus de cohérence par rapport aux données observées dans les dernières années et contribue à solidifier le bilan de certains assureurs.

De par son rôle prudentiel, l'Autorité se questionne par ailleurs quant aux taux ultimes qui sont atteints rapidement dans la projection de même que sur leur niveau, qui semble assez faible aux âges avancés comparativement à ce qui est observé présentement. Cette situation pourrait faire en sorte de sous-estimer l'amélioration de la mortalité pour ces âges. Par conséquent, l'Autorité continue de surveiller l'amélioration des taux de mortalité comparativement aux hypothèses des assureurs, particulièrement pour les produits offrant une protection liée à la longévité.

Déchéance

Certains produits d'assurance-vie sont sensibles aux déchéances, terme utilisé afin d'illustrer le nombre de titulaires qui décident de ne pas conserver leur assurance jusqu'à la maturité de leur contrat. Dans le cours normal de leurs activités, les assureurs font des hypothèses à cet égard et toute déviation comparativement à celles-ci engendre des gains ou des pertes pour les assureurs.

En 2015, l'ICA a publié deux études sur l'expérience des produits fondés sur les déchéances. Les résultats de ces études montraient des taux de déchéance de beaucoup inférieurs à ce que plusieurs assureurs avaient anticipé, ce qui avait mené à des augmentations importantes de leurs passifs actuariels. Depuis ce temps, certains assureurs ont continué de présenter des pertes provenant des déchéances pour ces produits, amenant ainsi des augmentations de passifs actuariels en 2017.

L'Autorité continue de suivre de près l'évolution des taux de déchéance réels comparativement aux hypothèses des assureurs et tout produit qui pourrait être susceptible de générer des pertes d'envergure liées aux déchéances. L'Autorité suit aussi le développement d'un marché secondaire où il est possible de céder sa police à un tiers en échange d'une rétribution monétaire, ce qui pourrait également influencer les taux de déchéance et la rentabilité des assureurs.

Conformité à la *Loi sur l'assurance-dépôts*⁵⁰

L'Autorité a poursuivi ses travaux lui permettant d'intervenir efficacement auprès d'une institution financière advenant qu'elle soit en difficulté. Pour ce qui est des institutions inscrites en vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts* (LAD), l'Autorité doit être en mesure de déterminer le montant des dépôts garantis pour chacun des déposants.

Depuis juin 2017, les institutions inscrites doivent se conformer aux dispositions réglementaires sur les exigences de données en assurance-dépôts afin de transmettre toute l'information sur leurs déposants. L'Autorité a évalué la conformité à ces dispositions réglementaires de chaque institution sous sa supervision. Globalement, les institutions financières ont bien répondu aux attentes de l'Autorité et continuent d'améliorer la qualité de leur information.



Ces échanges d'information plus efficaces permettront à l'Autorité de disposer rapidement d'un portrait détaillé de l'ensemble des dépôts, des soldes des comptes et des montants garantis par déposant en cas d'intervention, résolution ou remboursement de dépôts. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du Plan stratégique 2017-2020 visant à renforcer le rôle de régulateur de proximité de l'Autorité.

CHANGEMENTS À L'ENCADREMENT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Au cours de la dernière année, l'Autorité a poursuivi sa préparation en vue de la visite, attendue en 2018, du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF). Le PESF est une évaluation approfondie du secteur financier d'un pays effectuée par une équipe d'experts du FMI. Plus spécifiquement, les équipes du FMI analysent la résilience du secteur financier dans son ensemble, la qualité des cadres réglementaires et de surveillance ainsi que la capacité à gérer et résoudre une crise financière. De ces examens découleront des recommandations micro et macroprudentielles adaptées aux spécificités de l'encadrement en vigueur.

Conséquemment à la visite du FMI de 2013 et en préparation de la prochaine évaluation, l'Autorité a poursuivi son exercice d'autoévaluation par rapport aux principes directeurs internationaux, et ce, pour tous les secteurs sous sa juridiction. Le tableau suivant présente les différents organismes internationaux ainsi que le nombre de principes directeurs émis par chacun. Une liste détaillée de ces principes se retrouve en annexe.

Organisme international	Nombre de principes directeurs
Association internationale des assureurs-dépôts	16
Association internationale des contrôleurs d'assurance	26
Banque des règlements internationaux	29
Organisation internationale des commissions de valeurs	38

Bien que cet exercice soit nécessaire aux fins de l'évaluation du FMI, il permet *a priori* d'identifier, le cas échéant, certains écarts eu égard à l'encadrement ou à l'approche de surveillance de l'Autorité. À cet effet, ces travaux ont permis d'actualiser certaines lignes directrices existantes, d'en élaborer de nouvelles, de planifier les travaux d'encadrement à mettre en œuvre et de renforcer les outils de surveillance et la capacité opérationnelle de l'Autorité à mener à bien son mandat.

À titre d'exemple, l'Autorité a actualisé la *Ligne directrice sur la conformité* afin de mieux faire refléter les plus récents principes directeurs et les orientations issues des instances internationales de même que l'évolution des pratiques adoptées par les institutions financières. Un souci particulier a été apporté afin de veiller à la cohérence avec d'autres lignes directrices de l'Autorité, notamment celles en matière de gouvernance et de gestion intégrée des risques. Instaurer et véhiculer une culture de conformité au sein d'une institution financière y est présenté comme la clé d'une gestion saine et prudente et de saines pratiques commerciales et constitue une mesure d'atténuation des risques pouvant découler de la non-conformité.

L'Autorité a également actualisé le cadre de surveillance des institutions financières. Ce cadre décrit l'approche préconisée par l'Autorité pour exercer adéquatement son mandat quant à la surveillance des institutions financières. Le cadre est actualisé aux trois ans, ou à une fréquence plus courte au besoin. La dernière révision a été publiée en décembre 2017. L'évolution du secteur financier, les constats liés aux travaux de surveillance, la réglementation, les nouveaux risques et les tendances émergentes sont des catalyseurs motivant les changements au cadre de surveillance.

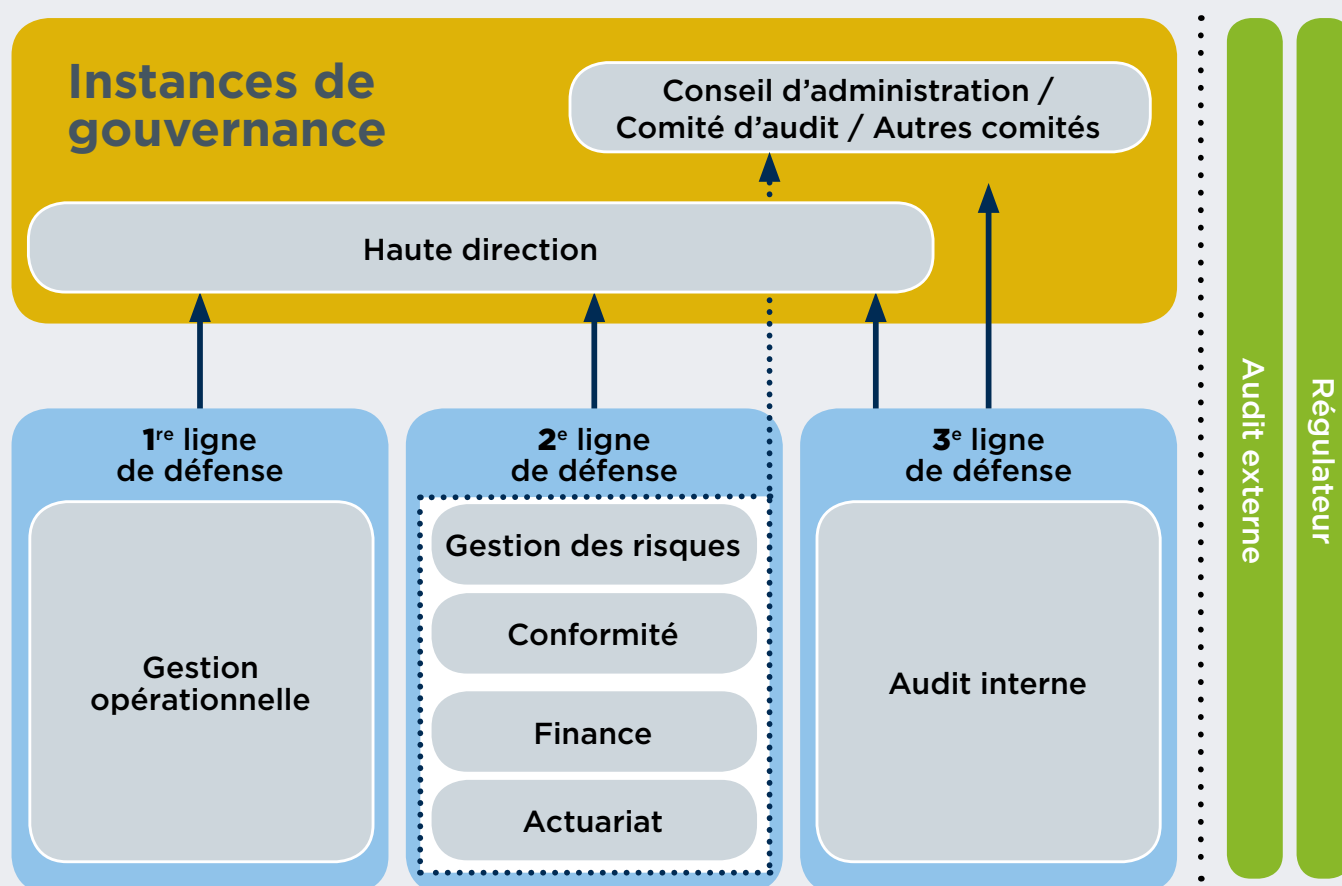
Le cadre de surveillance reflète la mise à niveau de l'encadrement de l'Autorité, notamment les lignes directrices sur la gouvernance, la gestion intégrée des risques et la conformité. Ces lignes directrices sont considérées comme les assises sur lesquelles doivent reposer la gestion saine et prudente et les saines pratiques commerciales d'une institution financière et, conséquemment, les bases sur lesquelles l'encadrement prudentiel de l'Autorité s'appuie.

Comme le démontre le graphique 22, cette mise à niveau contient l'intégration du modèle des trois lignes de défense dans les encadrements de l'Autorité et son adoption comme un modèle de gouvernance lui permettant d'évaluer la qualité de la gestion des risques montrée par l'institution financière. Ce modèle, qui permet d'établir une distinction entre les rôles et responsabilités des intervenants, constitue une approche pouvant convenir à tous les types d'institutions financières, puisqu'elle peut être modulée selon la nature, la taille, la complexité et le profil de risque.

Par ailleurs, puisque le cadre de surveillance est le prolongement de l'encadrement, les sources qui ont permis son actualisation sont les mêmes que celles utilisées pour développer, par exemple, les lignes directrices. Ces sources sont essentiellement les principes fondamentaux et les orientations publiés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire⁵¹, par l'AICA⁵² et par quelques autres organismes internationaux⁵³.

Graphique 22

Gouvernance selon le modèle des trois lignes de défense⁵⁴



CONTRIBUTION DE L'AUTORITÉ AUX TRAVAUX DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Conseil canadien des responsables de la réglementation en assurance

Depuis mars 2015, le surintendant de l'encadrement de la solvabilité de l'Autorité assume la présidence du CCRRA. Ce mandat a d'ailleurs été reconduit en mars 2017 pour une durée de deux ans.

Au chapitre des groupes de travail de cette organisation, l'Autorité assume également la présidence de l'*Electronic Commerce Committee* (ECC), qui a pour mandat de se pencher sur le commerce électronique des produits d'assurance. En cours d'année 2017, l'ECC a finalisé ses travaux concernant l'utilisation et le déploiement de la preuve électronique d'assurance automobile (PEAA). Le CCRRA a publié, en janvier 2018, un communiqué recommandant l'utilisation de la PEAA à l'échelle canadienne. Ainsi, il sera possible pour les assureurs d'utiliser des applications pour téléphones intelligents liées à l'usage de la PEAA.

Au cours de l'année 2017, le CCRRA a présenté son nouveau Plan stratégique 2017-2020, lequel créait notamment un groupe de travail sur les fintech. L'un des objectifs de ce groupe de travail est de favoriser l'échange d'information et la coordination des recherches, voire des interventions entre les membres du CCRRA. Le but étant de proposer une réglementation harmonisée sur l'émergence des nouvelles technologies. Les membres du groupe de travail s'inspireront notamment des travaux effectués par les différents régulateurs internationaux. De plus, l'Autorité réaffirme son leadership au sein du CCRRA en assumant la présidence de ce nouveau comité.

À la fin de 2017, le CCRRA a publié un énoncé de position exposant les constats de la consultation visant les écarts entre le cadre réglementaire des fonds distincts et celui préconisé par les organismes de placement collectif ainsi que leurs implications quant au traitement équitable des consommateurs. Parmi les recommandations formulées, le CCRRA précise notamment l'information que le titulaire de la police devrait recevoir, dans son relevé annuel, en plus des informations concernant les frais, des informations sur le rendement de ses placements et la valeur courante des garanties à son contrat.

À la suite de la publication de l'énoncé de position, le groupe de travail du CCRRA a poursuivi ses travaux afin de mettre au point un gabarit de relevé annuel servant d'exemple aux assureurs pour les relevés destinés à la clientèle. L'Autorité a été un collaborateur de premier plan dans le développement de ce gabarit.

Dans l'objectif d'évaluer la compréhension des consommateurs du nouveau format de l'état de compte, ce dernier a été présenté à différents groupes de discussion (focus groups) à l'automne 2017. Une version finale de ce gabarit sera publiée en 2018. Au terme de ce travail, l'Autorité entreprendra la révision de son encadrement à l'égard des fonds distincts.

Association internationale des contrôleurs d'assurance

En 2011, l'AICA a procédé à une refonte globale des Principes de base en assurance (les « Principes directeurs ») afin de guider les organismes de réglementation dans l'élaboration et le maintien d'un encadrement favorisant à la fois la protection des détenteurs de polices et des bénéficiaires et la stabilité du système financier.

Plus récemment, l'AICA a publié de nouvelles versions de certains Principes directeurs. L'Autorité a participé activement à la révision des principes directeurs portant sur les intermédiaires (ICP 18) et sur la conduite des affaires (ICP 19), lesquels contribueront à actualiser les travaux de l'Autorité en matière de pratiques commerciales. Compte tenu de son implication soutenue dans les travaux de l'AICA, l'Autorité a également contribué à la révision de la nouvelle version du principe directeur portant sur la réassurance et les autres types de transfert de risque (ICP 13). Une nouvelle version de ces trois principes a été adoptée en novembre 2017.

Occupant un rôle proactif dans le cadre des travaux de l'AICA, l'Autorité participe à la rédaction d'un document de travail portant sur le rôle et la composition du conseil d'administration des assureurs. Ce document porte principalement sur des problématiques formelles et comportementales auxquelles les régulateurs pourraient faire face dans le cadre de l'évaluation du conseil d'administration. La publication finale aura lieu au cours de l'année 2018. Le marché québécois de l'assurance étant diversifié, tant en termes de taille des institutions financières qu'en termes de structures organisationnelles, l'Autorité s'inscrit donc comme un contributeur ayant une expertise valable pour faire progresser la réflexion et l'avancement des travaux.



Toujours dans le cadre des travaux de l'AICA, l'Autorité contribue également au développement de standards internationaux en matière d'encadrement du capital des assureurs (*Insurance Capital Standard*) et au développement de mesures et guides applicables aux assureurs d'importance systémique mondiale. Cette participation permet à l'Autorité de prendre une position de leader de réflexion et d'influence sur des enjeux actuels et émergents, et ce, conformément aux orientations du Plan stratégique 2017-2020 de l'Autorité.

International Association of Deposit Insurers

Au sein de l'*International Association of Deposit Insurers* (IADI), l'Autorité siège au Core Principles and Research Council Committee, lequel chapeaute l'ensemble des travaux de recherche, de développement et de promotion des principes directeurs. Il s'agit là d'un important comité où l'Autorité peut se positionner comme un leader d'influence.

L'Autorité préside le *Subcommittee on Resolution Issues for Financial Cooperatives* (SRIFC) depuis sa mise sur pied par l'IADI, en juin 2014. Ce sous-comité regroupe dix-sept assureurs-dépôts ou autorités de résolution membres de l'IADI. L'Autorité a dirigé la rédaction d'un document de recherche intitulé *Resolution Issues for Financial Cooperatives – Overview of Distinctive Features and Current Resolution Tools*, publié en janvier 2018. Ce document jette les bases de la problématique de l'adaptation des outils de résolution développés pour les banques traditionnelles aux coopératives financières. Les analyses et conclusions s'appuient notamment sur les résultats d'un sondage distribué en 2015 à plus de 100 assureurs-dépôts ou autorités de résolution à travers le monde ainsi que sur dix-sept études de cas réalisées par des membres de l'IADI.

Les premières recherches effectuées par le SRIFC ont démontré que les coopératives financières sont des acteurs importants du système financier mondial. Certaines d'entre elles, dont le Mouvement Desjardins, ont été désignées à titre d'institutions financières d'importance systémique mondiale ou domestique. Les coopératives financières ont des spécificités qui les différencient des banques traditionnelles, notamment en termes d'objectifs poursuivis, de structure de propriété, de participation au processus de décision, de modèle d'affaires et d'accès aux capitaux. Ces spécificités font en sorte que certains instruments de résolution, notamment ceux qui impliquent la structure de capital, tels que les instruments de capital convertible (c'est-à-dire les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité et les instruments admissibles à la recapitalisation interne), représentent des défis en termes d'opérationnalisation pour les autorités de résolution et nécessitant ainsi des adaptations propres à ce type d'organisation.

L'Autorité continuera de mettre à contribution son expertise à titre d'autorité de résolution et d'assureur-dépôts du premier groupe financier coopératif au Canada. En outre, l'Autorité continuera de tirer profit des nombreux échanges qui lui permettent d'alimenter ses réflexions en matière de cadre de résolution.

LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS



1. SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

En vertu de l'article 1 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*⁵⁵ (LCSF), « toute caisse et toute fédération de caisses constituent une coopérative de services financiers ». Au Québec, le secteur des coopératives de services financiers est quasi exclusivement composé des caisses membres du Mouvement Desjardins.

1.1.1 Portrait du secteur

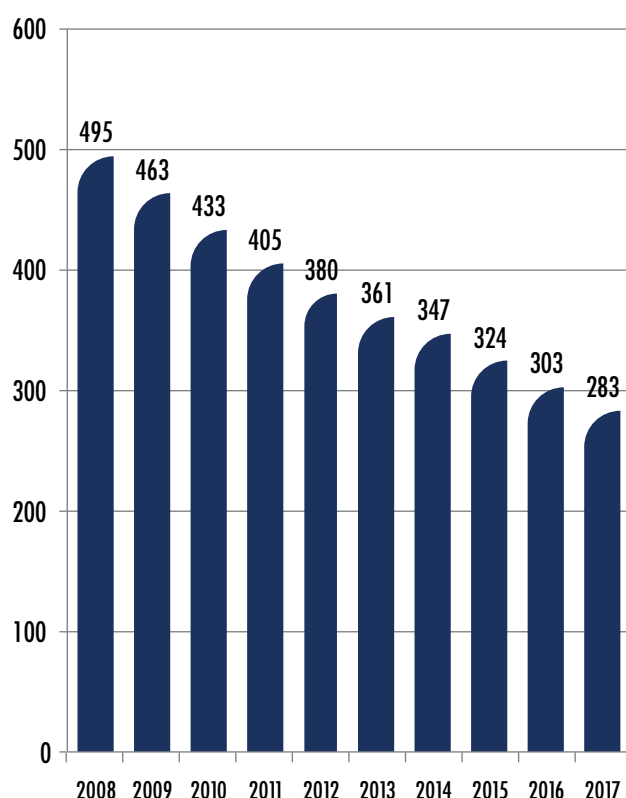
Le portrait du secteur des institutions de dépôt sera tracé par l'entremise de la présentation sommaire des coopératives de services financiers et par l'analyse de la concentration des institutions de dépôt.

Présentation sommaire des coopératives de services financiers

Au Québec, ce sont 283 coopératives de services financiers qui sont en opération au 31 décembre 2017. De ce nombre, 281 constituent le réseau des caisses du Mouvement Desjardins, auxquelles s'ajoutent la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) et la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit (Caisse des Mutuellistes).

Graphique 23

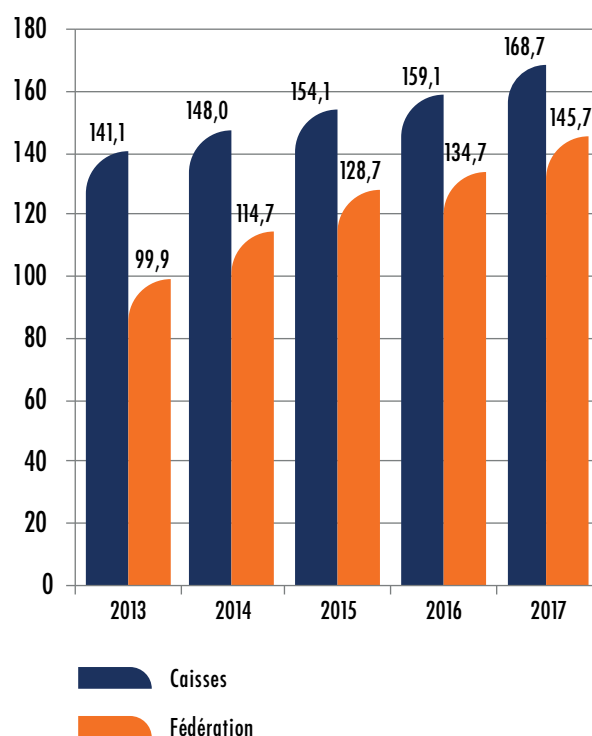
Évolution du nombre de coopératives de services financiers de 2008 à 2017



Entre 2008 et 2017, le nombre de coopératives de services financiers a diminué de 42,8 %. La stratégie de fusion adoptée par le Mouvement Desjardins a contribué à la concentration des coopératives de services financiers au Québec. Au 1^{er} janvier 2017, l'Autorité a autorisé treize fusions de coopératives de services financiers au sein du Mouvement Desjardins, celles-ci sont énumérées au tableau 12 de cette section du rapport. Toujours au chapitre des modifications constitutives, l'Autorité a procédé à un seul changement de nom légal, ce dernier étant également recensé au tableau 12. Finalement, tel que mentionné dans le *Rapport annuel sur les institutions financières 2016*, l'Autorité a approuvé la fusion entre la Fédération des caisses Desjardins du Québec et la Caisse centrale Desjardins du Québec, laquelle a été finalisée le 1^{er} janvier 2017.

Graphique 24

Évolution de l'actif de 2013 à 2017 (milliards)⁵⁶



L'actif du réseau des caisses a continué sa progression en 2017 avec une majoration de 6 % dans la dernière année. La croissance des prêts hypothécaires et des dépôts au passif expliquent en partie cette évolution de l'actif.

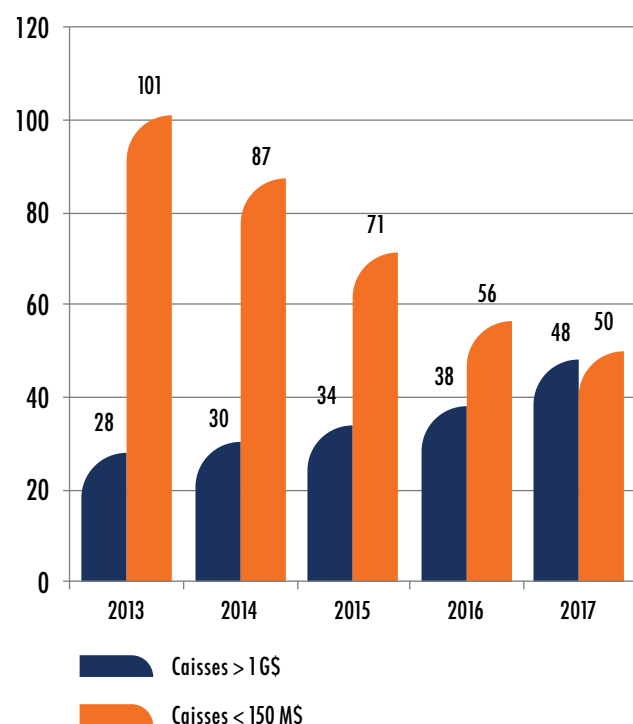
Au niveau de la FCDQ, l'actif a également connu une hausse de 8,2 % lorsque comparé à 2016. Cette hausse de l'actif est particulièrement attribuable aux prêts à la clientèle et, dans une moindre mesure, aux valeurs mobilières et aux fonds distincts. Au passif, l'augmentation s'explique par la croissance des dépôts, plus précisément ceux liés aux entreprises et gouvernements.

Comptant 281 entités et affichant un actif moyen par caisse de 600 M\$ au 31 décembre 2017, le réseau des caisses a connu une progression de 13,2 % comparativement à la même date en 2016. À ce moment, l'actif moyen par caisse était de 530 M\$.

Analyse de la concentration des institutions de dépôt

Graphique 25

Évolution du nombre des coopératives de services financiers en fonction de la taille de leur actif de 2013 à 2017



Bien que la baisse a ralenti en 2017 en comparaison avec les années précédentes, le nombre de coopératives de services financiers détenant des actifs inférieurs à 150 M\$ a continué de diminuer en 2017. En effet, le nombre et le volume des caisses détenant un actif inférieur à 150 M\$ se situe maintenant à 50, soit 2,5 % du total de l'actif du réseau en comparaison aux 56 caisses représentant 2,9 % de l'actif du réseau au 31 décembre 2016.

À ce rythme, le nombre de caisses détenant un actif de plus de 1 G\$ dépassera, dans un avenir rapproché, celles détenant un actif inférieur à 150 M\$. Le graphique 25 démontre que l'écart entre les deux catégories de caisses s'est grandement resserré. Les caisses détenant plus de 1 G\$ d'actif comptent maintenant pour 45 % du total de l'actif du réseau, alors qu'en 2016, ce segment comptait pour 37 % de l'actif total. Au sein du segment des caisses détenant des actifs supérieurs à 1 G\$, dix caisses détiennent un actif supérieur à 2 G\$.

L'accroissement des caisses de plus grande envergure combiné à la diminution des caisses détenant de plus petits volumes s'expliquent à la fois par les fusions, notamment celles opérées au 1^{er} janvier 2017, ainsi que par la croissance organique du réseau des caisses.

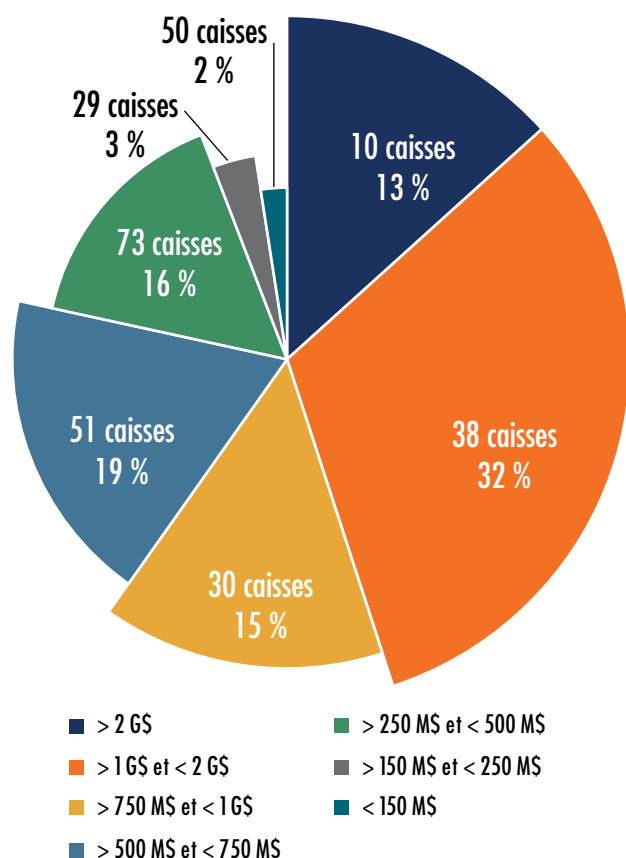
Le graphique 26 permet d'illustrer le portrait global du réseau des caisses en démontrant la segmentation de l'actif et du nombre de caisses.

Tel qu'au 31 décembre 2016, c'est dans le segment situé entre 250 M\$ et 500 M\$ d'actifs que l'on retrouve le plus grand nombre de caisses parmi les 281 en activité. En effet, c'est 73 caisses représentant 16 % de l'actif total du réseau qui se situent dans ce segment, comparativement aux 84 de 2016.

Passant de 32 en 2016 à 38 caisses en 2017, le segment se situant entre 1 G\$ et 2 G\$ représente pour sa part, le volume d'actif le plus imposant avec 32 % de l'actif total du réseau des caisses. D'ailleurs, la comparaison du portrait au 31 décembre 2017 avec 2016 démontre que les segments de caisses détenant des actifs inférieurs à 500 M\$ ont tous diminué en terme de nombre et de volume détenus. À l'inverse, les catégories de caisses détenant des actifs supérieurs à 500 M\$ ont, pour leur part, toutes augmenté, tant en nombre qu'en volume d'actif. Encore une fois, les fusions ont contribué à la montée du nombre de caisses détenant des actifs supérieurs à 500 M\$ et à faire diminuer le nombre de caisses détenant des actifs inférieurs à ce seuil.

Graphique 26

Répartition des coopératives de services financiers au 31 décembre 2017 en fonction de la taille de leur actif⁵⁷



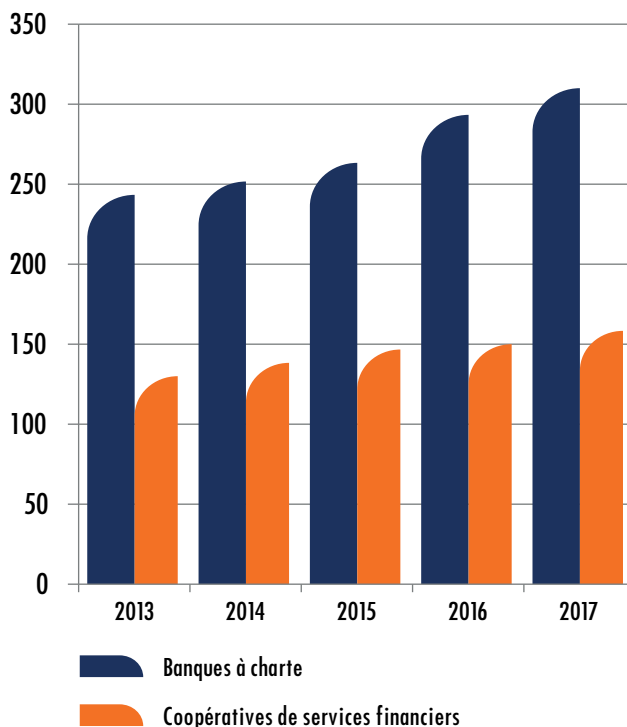
Parts de marché des coopératives de services financiers et des banques à charte au Québec

Les graphiques 27 à 32 illustrent les segments de marché couverts par les institutions de dépôt sur le territoire québécois. Dans cet ordre d'idées, l'analyse par segment du marché du crédit et du dépôt est présentée. Bien que les coopératives de services financiers occupent une place importante dans le secteur financier du Québec, les banques à charte sont également des acteurs d'envergure dans la majorité des segments de marché. Les graphiques 27 à 32 démontrent les parts de marché couverts par les institutions financières.

Prêts

Graphique 27

Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution financière de 2013 à 2017 (milliards)



Entre 2013 et 2017, le total des prêts détenus par les institutions financières a connu une augmentation de 25,5 % pour s'établir à 470,8 G\$ au 31 décembre 2017. Avec une hausse de 67 G\$, les banques à charte ont connu un accroissement de leurs prêts plus prononcé que les coopératives de services financiers, passant de 244 G\$ en 2013 à 311 G\$ en 2017 pour une appréciation de 27,5 %. Les prêts détenus par les coopératives de services financiers ont progressé de 21,7 % sur la même période, pour atteindre 160 G\$ à la fin de l'année 2017.

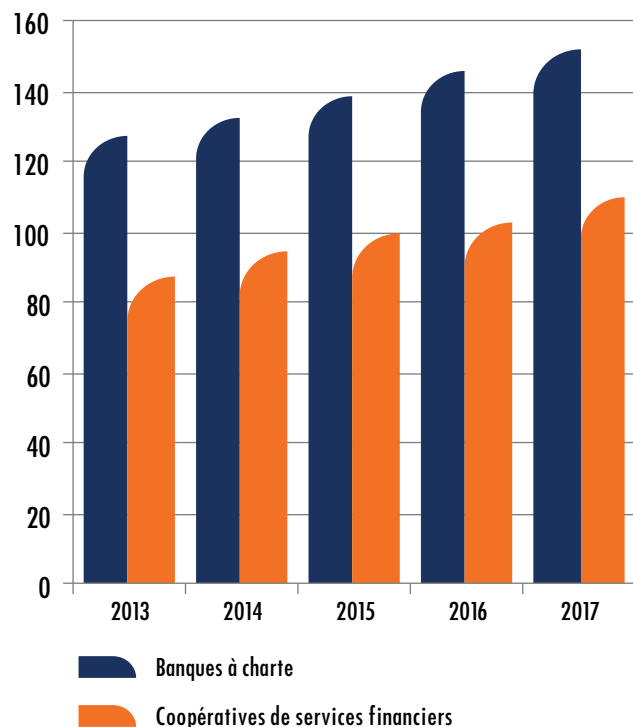
Au 31 décembre 2017, 66,1 % des prêts étaient détenus par les banques à charte, tandis que 33,9 % des prêts étaient, pour leur part, détenus par les coopératives de services financiers.

À titre indicatif, 55,3 % des prêts détenus par les institutions financières au Québec sont des prêts hypothécaires. Au 31 décembre 2017, 68,4 % des prêts des coopératives de services financiers sont des prêts hypothécaires, comparativement à 48,6 % pour les banques à charte.

Prêts hypothécaires

Graphique 28

Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution financière de 2013 à 2017 (milliards)



Au Québec, le total des prêts hypothécaires détenus par les institutions financières a connu une progression soutenue de 22,3 % entre 2013 et 2017. À la fin de l'exercice 2017, les institutions financières sur le marché québécois détenaient au total 260,5 G\$ en prêts hypothécaires.

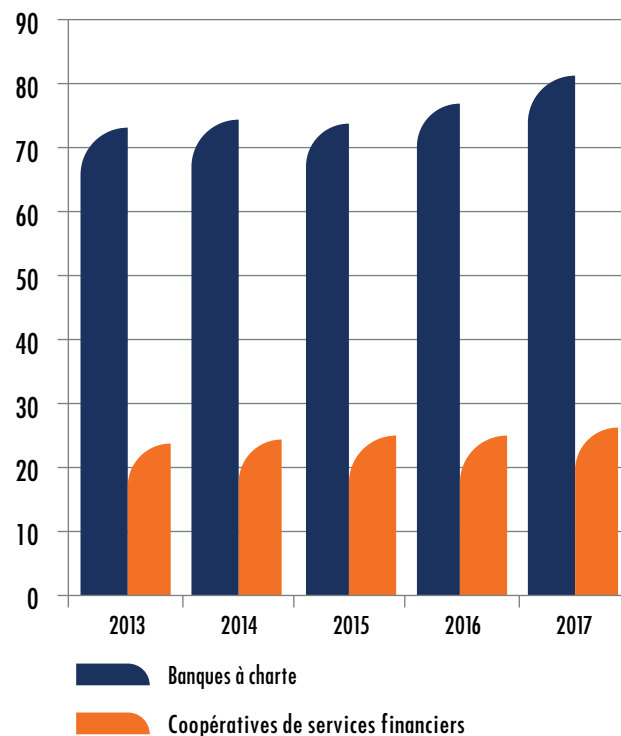
Bien que le graphique 28 a démontré que la progression des banques à charte a été plus importante sur l'ensemble des prêts au cours de la même période, le segment des prêts hypothécaires a connu une croissance plus prononcée chez les coopératives de services financiers. En effet, ces types d'institutions ont connu une progression de 25,8 %, comparativement aux banques à charte, qui ont vu leurs prêts hypothécaires s'apprécier de 19,8 %.

Sur la période de 2013 à 2017, les coopératives de services financiers ont su conserver une part de marché moyenne de 41,5 % des prêts hypothécaires détenus par les institutions financières au Québec, tandis que les banques à charte sont majoritaires avec une part de marché moyenne de 58,5 % pour la même période. En somme, les coopératives de services financiers détiennent un peu plus de quatre prêts hypothécaires sur dix comparativement aux banques à charte, qui se séparent les autres prêts hypothécaires sur le marché des institutions financières.

Prêts personnels

Graphique 29

Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)



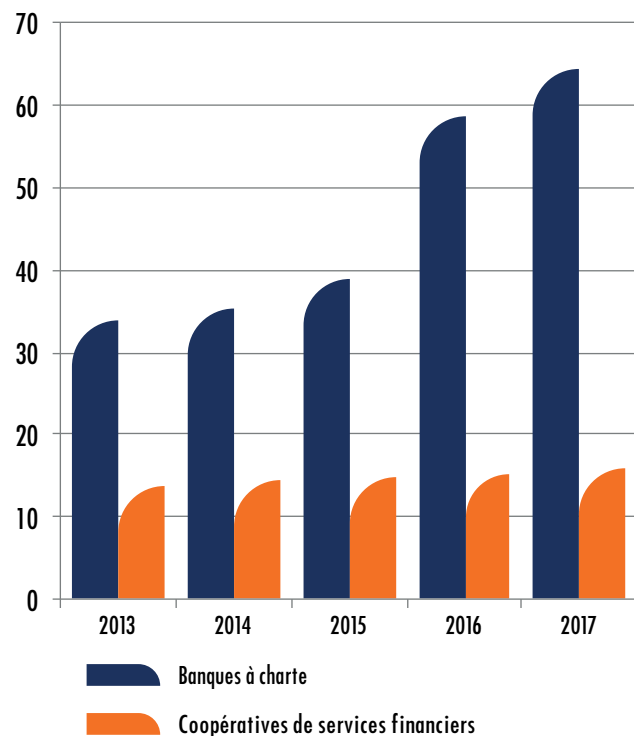
Au Québec, les banques à charte disposent de 75,3 % du marché des prêts personnels détenus par les institutions financières, soit un total de 81,5 G\$. Au cours des cinq dernières années, ce segment de marché a connu une augmentation de 11,2 % pour s'établir à 107,9 G\$. Au cours de cette période, les hausses ont été similaires pour les banques à charte et les coopératives de services financiers, qui ont tous deux progressé d'un peu plus de 11 %. Pour leur part, les prêts personnels détenus par les coopératives de services financiers totalisent 26,4 G\$, constituant une part de marché moyenne de 24,7 % des prêts personnels offerts par les institutions financières au Québec entre 2013 et 2017.

Au 31 décembre 2017, c'est 16,5 % du portefeuille de prêts des coopératives de services financiers qui sont constitués de prêts personnels, comparativement à 26,2 % pour les banques à charte. En définitive, les banques à charte détiennent une portion de leur portefeuille de prêt supérieure aux coopératives de services financiers.

Prêts aux entreprises

Graphique 30

Parts de marché des prêts aux entreprises au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)



Au 31 décembre 2017, le volume de prêts aux entreprises détenus par les institutions financières au Québec se situe à 79,9 G\$, représentant une augmentation de 69,7 % par rapport à 2013. Au cours des cinq dernières années, la portion annuelle moyenne détenue par les banques à charte a été de 76 %, tandis qu'elle a été de 24 % pour les coopératives de services financiers.

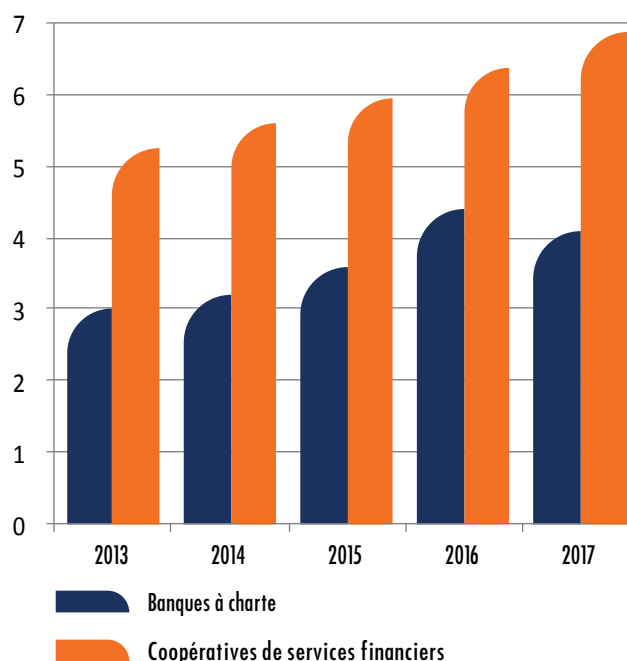
Au cours des dernières années, la hausse du marché des prêts a été influencée par l'augmentation des prêts aux entreprises émis par les banques à charte, qui s'est apprécié significativement, soit de 91,3 % depuis 2013. Le graphique 30 illustre que les banques à charte ont connu une croissance marquée de leurs prêts aux entreprises, notamment en 2016 et 2017, comparativement aux coopératives de services financiers pour cette même catégorie de prêt.

Au 31 décembre 2017, c'est 9,8 % du portefeuille de prêts des coopératives de services financiers qui est composé de prêts aux entreprises. Pour leur part, les prêts des banques à charte sont composés de 20,7 % de prêts aux entreprises comparativement à 19,9 % en 2016.

Prêts agricoles

Graphique 31

Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)



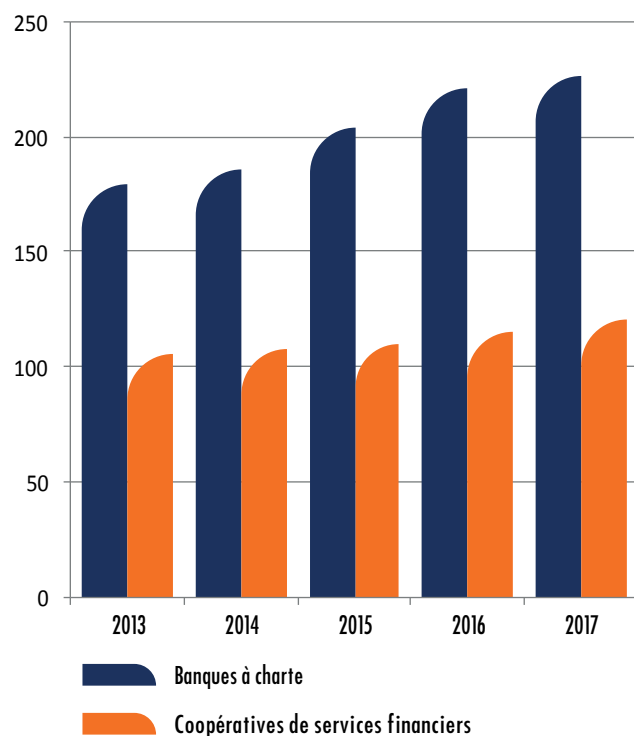
Au 31 décembre 2017, ce sont 10,9 G\$ de prêts agricoles qui sont détenus par les institutions financières au Québec. Cette catégorie de prêt a connu une progression de 32,3 % entre 2013 et 2017. La hausse des cinq dernières années a été plus importante pour les banques à charte avec une croissance de 35,8 %, comparativement à 30,3 % pour les coopératives de services financiers. Malgré une baisse des prêts en 2017, les banques à charte ont connu des augmentations moyennes plus élevées que les coopératives de services financiers au cours des dernières années. Par contre, les coopératives de services financiers conservent une part de marché moyenne de 62,1 % des prêts agricoles détenus par les institutions financières au Québec entre 2013 et 2017, comparativement à 37,9 % pour les banques à charte.

Au 31 décembre 2017, 4,3 % des prêts détenus par les coopératives de services financiers sont des prêts agricoles, comparativement à 1,3 % pour les banques à charte.

Dépôts

Graphique 32

Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)



Avec 348,2 G\$ détenus au 31 décembre 2017, les institutions financières au Québec ont connu une progression de 22 % de leurs dépôts depuis 2013. L'augmentation la plus importante se situe au niveau des banques à charte, avec une progression de 26,5 % au cours de cette période. Les dépôts des coopératives de services financiers, quant à eux, se sont appréciés de 14,3 % au cours de cette même période.

Les parts de marché détenues par les institutions financières, en pourcentage moyen de 2013 à 2017, démontrent que les banques à charte détiennent 64,5 % des dépôts au Québec. Au 31 décembre 2017, les dépôts étaient détenus à 65,3 % par les banques à charte et à 34,7 % par les coopératives de services financiers.

Au 31 décembre 2017, les dépôts des particuliers représentent 77,4 % des dépôts totaux des coopératives de services financiers. Au niveau des banques à charte, 52,1 % sont des dépôts des particuliers.

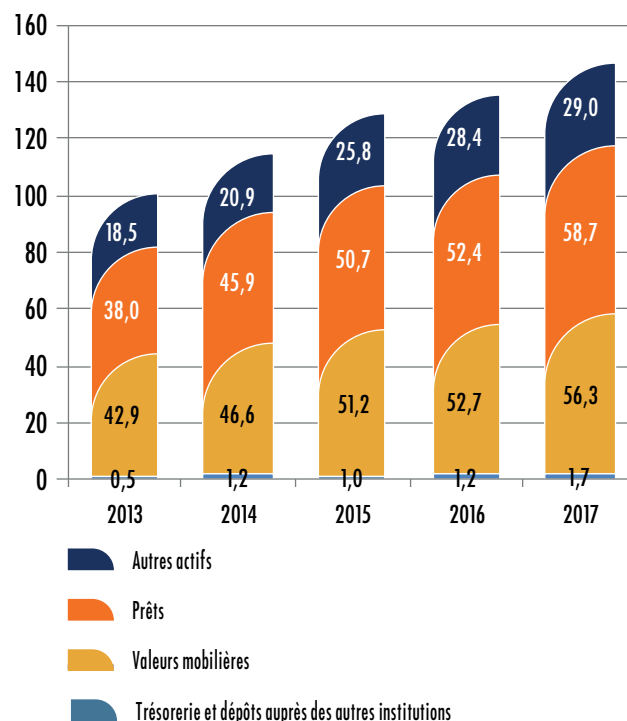
1.1.2 Portrait financier

Les données et les analyses présentées dans cette section s'appuient principalement sur l'examen des bilans, des états des résultats et de diverses mesures financières afin d'apprécier la performance des coopératives de services financiers au Québec au titre de l'exercice 2017.

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

Graphique 33

Évolution de l'actif de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)



Principalement dû à la combinaison de l'augmentation des prêts de 12 % ainsi que des valeurs mobilières de 6,8 %, l'actif de la FCDQ a connu une progression de 8,2 % en 2017 pour atteindre 145,7 G\$ au 31 décembre 2017.

Le segment des prêts représente la plus grande portion de l'actif de la FCDQ avec 40,3 % du total de ce dernier. Au cours de l'année 2017, les prêts sont passés de 52,4 G\$ à 58,7 G\$. Dans cette catégorie d'actif, les prêts aux entreprises et gouvernements ont augmenté de 10,8 % et représentent 62,9 % du portefeuille total de la FCDQ en fin d'année. L'évolution peut également s'expliquer par l'augmentation des prêts de la FCDQ aux caisses membres qui sont comptabilisés comme des prêts aux entreprises. Ceux-ci sont de l'ordre de 26 G\$ sur un total de 37 G\$ de prêts aux entreprises et gouvernements au 31 décembre 2017. Ces prêts aux caisses membres ont augmenté de 2 G\$ en 2017.

Les prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers se sont, pour leur part, appréciés de 11,6 % et représentent 29,8 % du portefeuille total de la FCDQ. La hausse des prêts sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers s'explique par les financements par cartes de crédit et Accord D ainsi que par l'augmentation des prêts liés au financement automobile et aux biens durables. Les prêts hypothécaires résidentiels ont, de leur côté, augmenté de 24 % et représentent 7,3 % du portefeuille total de la FCDQ au 31 décembre 2017.

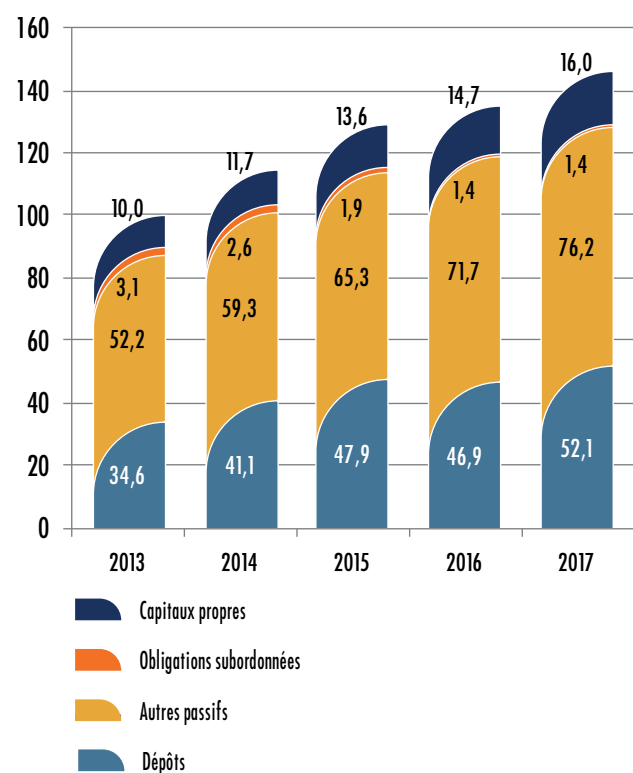
La hausse des valeurs mobilières est en lien avec l'augmentation de 9,5 % des valeurs mobilières disponibles à la vente et celles empruntées ou acquises en vertu de convention de revente, qui se sont appréciées de 21,6 % par rapport à 2016.

Malgré que les autres actifs ont connu une baisse de 736 M\$ en 2017, la hausse des actifs nets des fonds distincts a su compenser et ainsi créer une légère hausse nette des autres actifs totaux, qui ont terminé l'année à 29 G\$.

En 2017, les prêts douteux ont diminué, passant de 0,18 % au 31 décembre 2016 à 0,14 % au 31 décembre 2017. De ce nombre, les prêts à la consommation, cartes de crédit et autres prêts aux particuliers représentent la majorité des prêts douteux, soit 85,7 % de ces derniers.

Graphique 34

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)



Du côté des passifs et capitaux propres, la hausse la plus significative se situe au niveau du volume de dépôts qui s'est accru de 11,1 % en 2017.

Avec une progression de 11,4 %, les dépôts aux entreprises et des gouvernements expliquent majoritairement la hausse, puisqu'ils constituent la plus grande portion des dépôts de la FCDQ avec 78,6 % du total de ceux-ci au 31 décembre 2017. Pour leur part, les dépôts aux particuliers ont progressé de 14 % et représentent 8,3 % des dépôts totaux de la FCDQ.

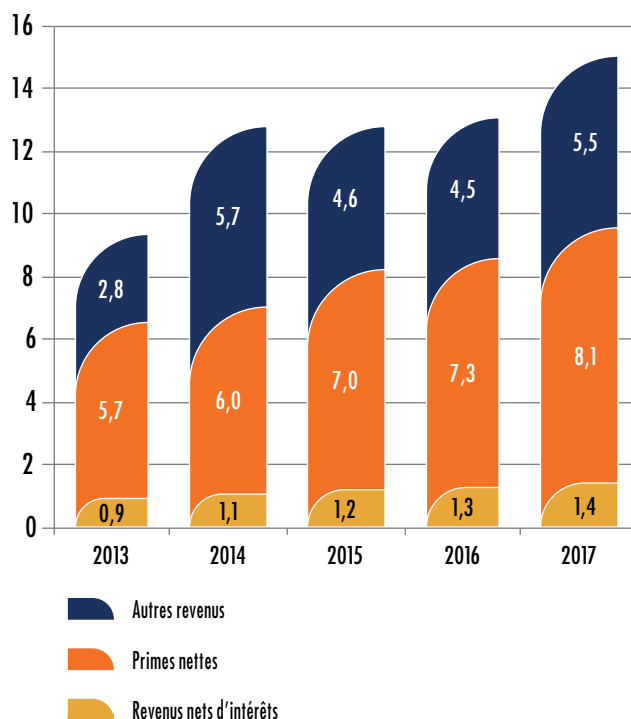
Les dépôts des institutions de dépôt, essentiellement composés des dépôts des caisses membres, ont progressé de 8,4 %. Ces derniers représentent 13,1 % des dépôts totaux de la FCDQ.

Les autres passifs ont augmenté de 6,3 % sous l'impulsion combinée du passif net des fonds distincts, des passifs des contrats d'assurance, des instruments financiers dérivés et des engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert. Les autres passifs ont terminé l'année 2017 à 76,2 G\$, comparativement à 71,7 G\$ en 2016.

Finalement, les capitaux propres ont progressé de 8,8 % pour un résultat final de 16 G\$ au 31 décembre 2017, notamment en raison des excédents nets après ristournes et des émissions de parts de capital F.

Graphique 35

Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)



Le revenu total de la FCDQ a connu une meilleure progression qu'en 2016 avec une hausse de 15,4 % dans la dernière année. Les deux principaux facteurs expliquant cette variation sont la hausse des primes nettes et des revenus de placement inclus dans les « autres revenus ».

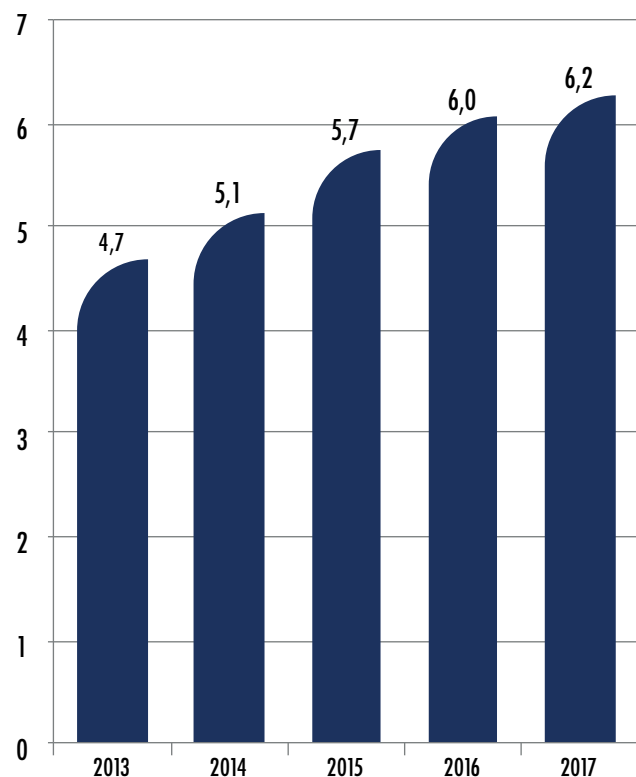
Concernant les primes nettes, celles-ci sont en hausse de 10,9 % en 2017. Cette augmentation s'explique par différents éléments. L'acquisition des activités canadiennes de State Farm ainsi que la hausse des polices d'assurance émises constituent les causes de l'augmentation des primes nettes pour 2017.

Également, les autres revenus ont varié à la hausse, soit de 22,2 %. L'évolution s'explique par les revenus de placement et par les revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Bien qu'ils représentent la contribution la moins élevée du revenu total, les revenus nets d'intérêts ont poursuivi leur ascension en 2017, affichant une augmentation de 7,7 %. Cette progression est notamment attribuable aux revenus d'intérêts sur prêts générés par la croissance du portefeuille.

Graphique 36

Évolution des frais autres que d'intérêt de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)



Malgré une baisse des salaires et avantages sociaux consécutifs à la réorganisation de la haute direction de 2016, les frais autres que ceux d'intérêt de la FCDQ ont augmenté de 3,3 % en cours d'année 2017. Cette hausse s'explique, entre autres, par l'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

La hausse des frais autres que d'intérêt peut également s'expliquer par les sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance, qui ont augmenté de 24,8 % en 2017. Cette hausse est notamment attribuable à des provisions techniques incluses dans le poste « Passifs des contrats d'assurance » ainsi qu'à la cession décroissante sur une période de cinq ans des primes et des sinistres sur les nouvelles affaires et les renouvellements survenus après la date d'acquisition des activités canadiennes de State Farm.

Finalement, la dotation à la provision pour pertes sur créances est en hausse de 12,1 %.

Excédent d'exploitation et résultat global - FCDQ

Après une légère baisse de ses excédents d'exploitation de 0,5 % en cours d'année 2016, la FCDQ a présenté un résultat de 1,75 G\$ en 2017, soit une progression de 30,9 % par rapport à 2016.

Pour leur part, les excédents avant ristournes aux caisses membres ont augmenté de 18,9 % en 2017. À titre de répartition des excédents par secteur d'activité, la « Gestion de patrimoine et Assurance de personnes », en hausse de 32,8 %, représente la plus grande contribution aux excédents avec 43,2 % des excédents totaux de 2017. Le secteur « Assurance de dommages » offre un apport de 31,5 % des excédents. D'ailleurs, ce secteur a connu une progression de 50,7 % depuis le 31 décembre 2016. Finalement, le secteur « Particuliers et entreprises » et « Trésorerie et autres activités de soutien aux entités du Mouvement Desjardins » affichent, pour leur part, des baisses au cours de la dernière année.

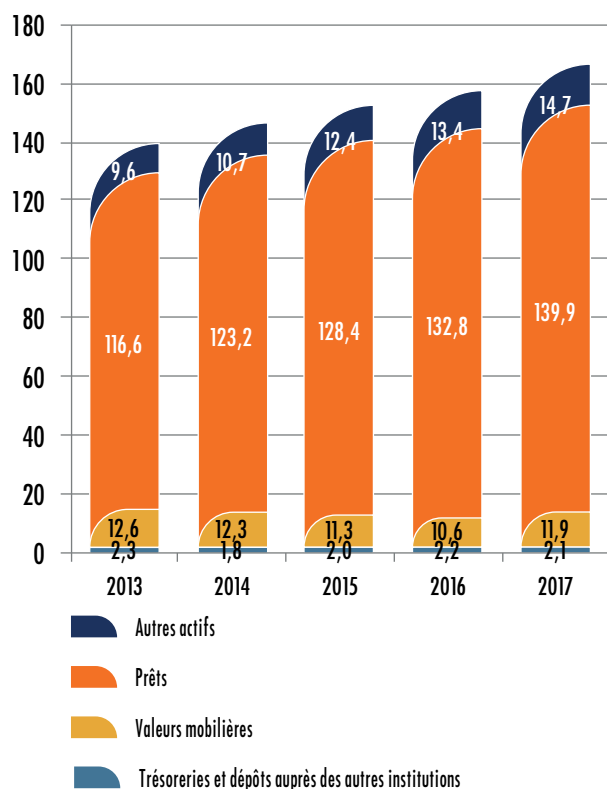
Au final, les excédents nets après ristournes aux caisses membres progressent de 17 % pour atteindre 1,37 G\$.

Le résultat global de l'exercice est de 1,25 G\$, soit une diminution de 6,2 %. Cette diminution est notamment attribuable à la réévaluation des passifs nets au titre des régimes de prestations définies.

Réseau des caisses

Graphique 37

Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)



Au cours de l'année 2017, l'actif cumulé du réseau des caisses a connu une hausse de 6 % pour atteindre 168,7 G\$. Les prêts constituent la forte majorité de l'actif du réseau des caisses avec une représentation à la hauteur de 82,9 % du total de l'actif de la FCDQ au 31 décembre 2017. Composé à près de 74,8 % de prêts hypothécaires, le volume de prêts a progressé de 7,1 G\$ dans la dernière année. Également, les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 6,6 % et représentent 20,7 % du portefeuille total du réseau des caisses au 31 décembre 2017.

Avec une proportion de 4,5 % du portefeuille total du réseau des caisses, les prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers ont augmenté de 1,2 % en 2017. Il est à noter que la majorité des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers des membres sont octroyés par Services de cartes Desjardins, qui est une unité d'affaire de la FCDQ, ce qui peut expliquer son poids mineur dans le portefeuille de prêt du réseau des caisses.

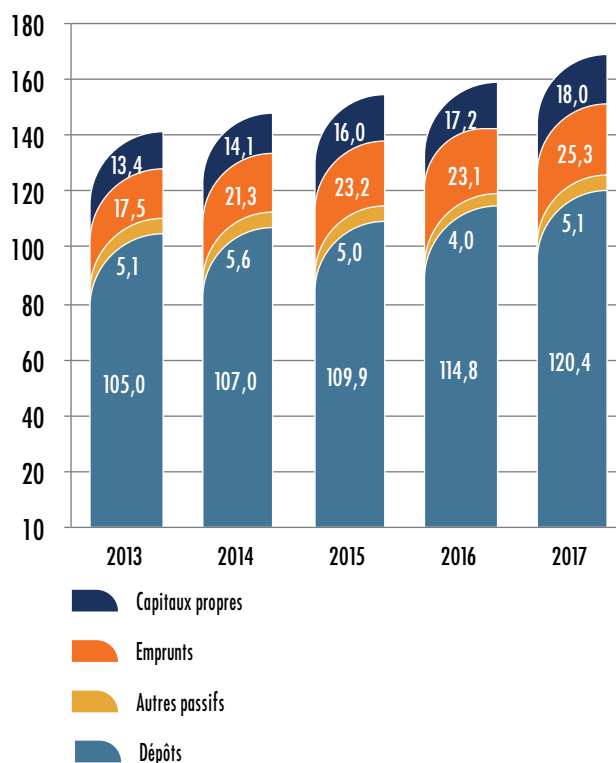
Le réseau des caisses a connu une amélioration de son portefeuille de prêts en raison de la baisse de l'encours des prêts douteux. En effet, le taux de prêts douteux est passé de 0,31 % à 0,24 % au 31 décembre 2017. Les prêts douteux sont composés à 57,4 % des prêts aux entreprises et gouvernements et de 37,9 % des prêts hypothécaires résidentiels.

Les autres actifs ont augmenté de 9,7 % puisque la hausse de la participation du réseau des caisses dans la FCDQ a été supérieure de 8,7 % par rapport à l'an dernier. À titre informatif, le réseau des caisses détient des titres dans plusieurs fonds de la FCDQ, ce qui leur donne droit au rendement issu des filiales de la FCDQ et des titres du fonds de participation.

La hausse de l'actif cumulé du réseau des caisses a également été influencée par la croissance de 12,3 % des valeurs mobilières, qui se situe à 11,9 G\$ au 31 décembre 2017. Cette augmentation est expliquée par la majoration de 17,2 % des titres disponibles à la vente. Ceux-ci sont composés essentiellement des créances émises ou garanties par des entités gouvernementales canadiennes ou provinciales et corps municipaux du Canada.

Graphique 38

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)



En 2017, la hausse des passifs et des capitaux propres a été propulsée par une augmentation de 4,9 % des dépôts. Cette augmentation est en partie attribuable aux dépôts des particuliers, qui ont progressé de 4,3 %, représentant 77,4 % des passifs et capitaux propres du réseau des caisses. L'appréciation des dépôts aux particuliers s'explique notamment par la croissance des comptes libre d'impôt et des comptes épargnes avec opérations (EOP). De plus, les dépôts aux entreprises et gouvernements ont progressé de 7 % et représentent 22,6 % des dépôts totaux du réseau des caisses en fin d'année. La hausse est majoritairement attribuable aux comptes avantage entreprise et aux comptes EOP entreprise.

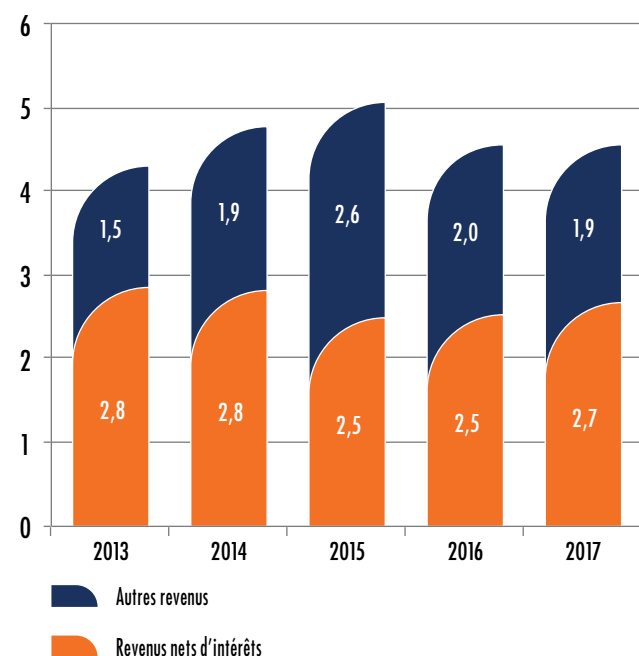
Les emprunts ont également contribué à l'augmentation totale des passifs et capitaux propres puisqu'ils ont progressé de 9,5 %.

Les capitaux propres ont progressé de 4,7 %. Malgré une baisse du capital social de 5,9 %, la hausse des réserves de 7,2 % a provoqué une majoration des capitaux propres.

Finalement, les autres passifs se sont appréciés de 27,5 %, notamment dû à la combinaison de l'augmentation des instruments financiers dérivés de 58,1 % et des engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat qui ont progressé de 91,9 %.

Graphique 39

Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)



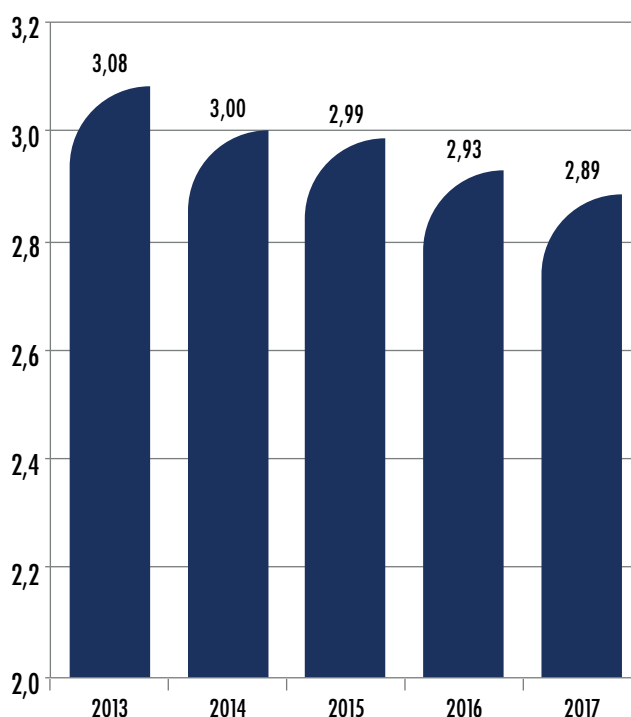
Après deux années similaires, les Revenus nets d'intérêts (RNI) du réseau des caisses ont légèrement progressé de 8 % en 2017. Cette hausse est expliquée notamment par les revenus d'intérêts sur prêts issus de la croissance de l'encours de l'ensemble du portefeuille.

Les autres revenus ont connu une deuxième année consécutive en baisse affichant une diminution de 5 %. L'évolution s'explique par des pertes nettes sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été plus importantes que l'exercice précédent.

Au final, le revenu total est demeuré stable lorsque comparé avec 2016.

Graphique 40

Évolution des frais autres que d'intérêt du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)



Les frais autres que d'intérêt ont poursuivi sur la tendance des dernières années, affichant une diminution de 1,4 % en 2017. La diminution du personnel, qui s'est traduite en une baisse des salaires et avantages sociaux de 1,9 %, constitue un des facteurs expliquant cette tendance.

Excédent d'exploitation et résultat global – Réseau des caisses

Au 31 décembre 2017, le réseau des caisses a présenté un excédent d'exploitation à 1,57 G\$, une progression de 16,2 % comparativement à 2016. Pour leur part, les impôts sur les excédents ont affiché une diminution de 31 %. Les excédents avant ristournes aux membres ont d'ailleurs augmenté de 6,4 %. Également, les ristournes aux membres sont passées de 144 M\$ au 31 décembre 2016 à 202 M\$ au 31 décembre 2017.

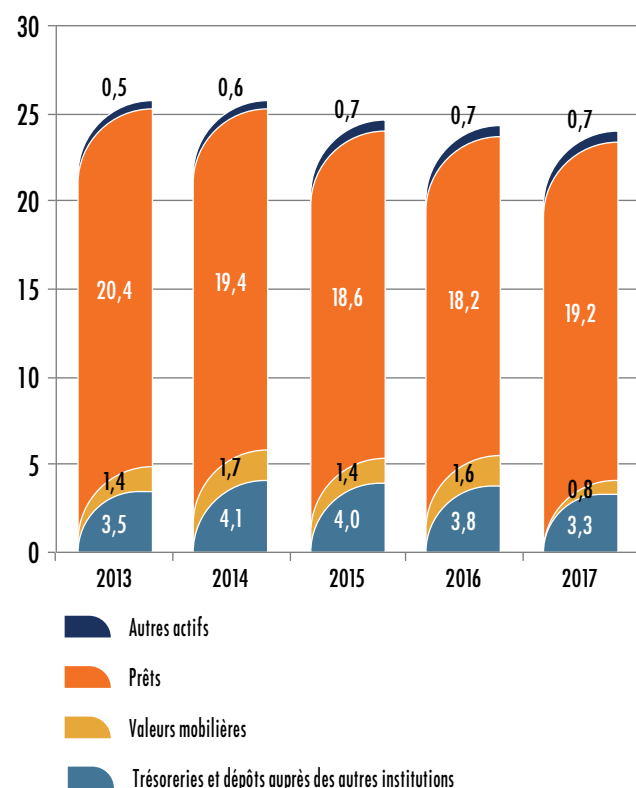
Au final, les excédents nets après ristournes aux membres progressent de 3,5 % pour atteindre 1,29 G\$.

Le résultat global du réseau des caisses pour l'année 2017 est de 1,12 G\$, soit une diminution de 17,8 % par rapport à 2016. Cette diminution s'explique notamment par la quote-part des autres éléments du résultat global.

Caisse des Mutuellistes⁵⁸

Graphique 41

Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)



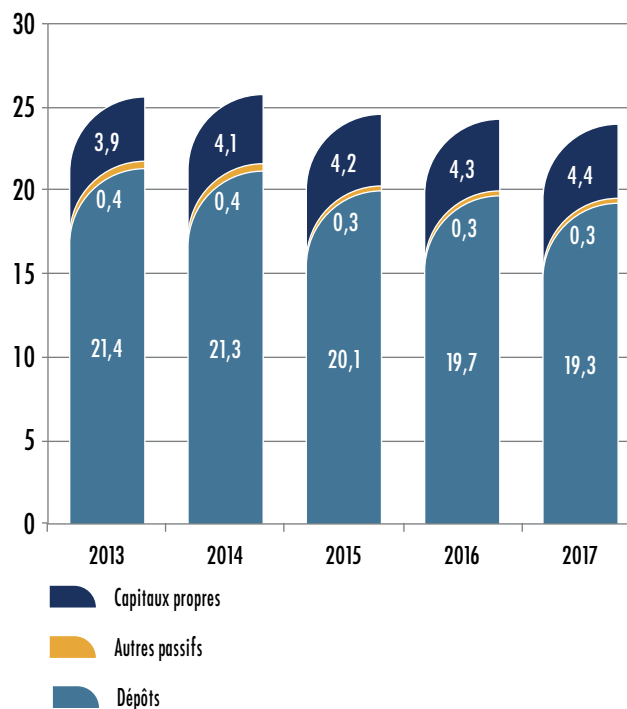
Au cours de l'année 2017, la Caisse des Mutuellistes a connu une baisse de son actif de 1,21 %. Malgré l'augmentation des prêts, comptant pour 80 % de l'actif, la diminution des valeurs mobilières et de la trésorerie et dépôts auprès des autres institutions a contribué à la baisse de l'actif, qui se situe maintenant à 24 M\$.

Plus précisément, la baisse des valeurs mobilières de 31,2 % est attribuable à la diminution des placements sous forme d'obligations. De plus, la baisse de 21 % de la trésorerie et des dépôts à terme est attribuable au besoin de financement des activités de financement hypothécaires dans un contexte de non-renouvellement de plusieurs dépôts à terme à échéance. Pour leur part, l'augmentation de 1 M\$ des prêts s'explique essentiellement par la hausse du volume des prêts hypothécaires, qui a augmenté de 7,8 %, représentant au final, 65,8 % du portefeuille de prêt de la Caisse des Mutuellistes.

Finalement, le taux de prêts en souffrance de plus de 90 jours passe de 4,5 % au 31 décembre 2016 à 5,4 % au 31 décembre 2017. Ce ratio intègre les prêts hypothécaires résidentiels, qui constituent la majorité des prêts en souffrance de plus de 90 jours.

Graphique 42

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)

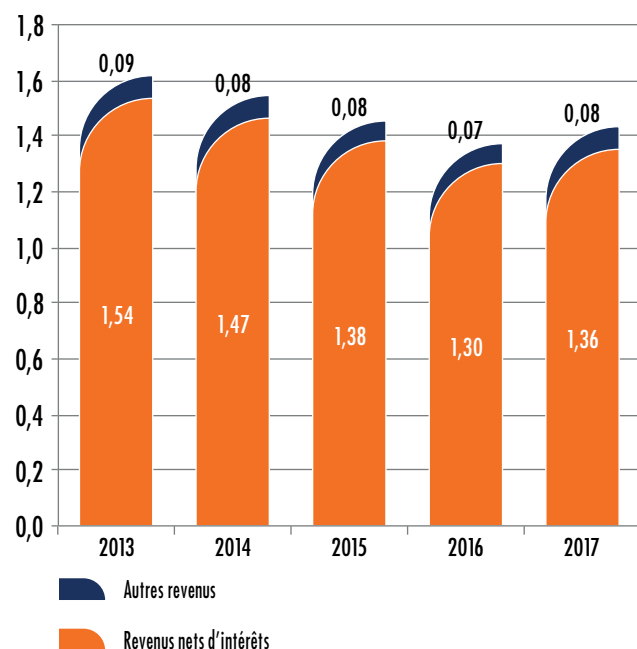


Le passif de la Caisse des Mutuellistes a affiché une diminution de 2 % des dépôts en raison de la baisse des dépôts à terme non rachetables. Les dépôts à terme, en baisse de 3,3 %, représentent la grande majorité des dépôts de la Caisse des Mutuellistes avec 88,7 % des dépôts totaux.

Finalement, les capitaux propres ont progressé de 2,3 % en 2017, notamment en vertu de la hausse des excédents à répartir, qui ont presque triplé en cours d'année.

Graphique 43

Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)

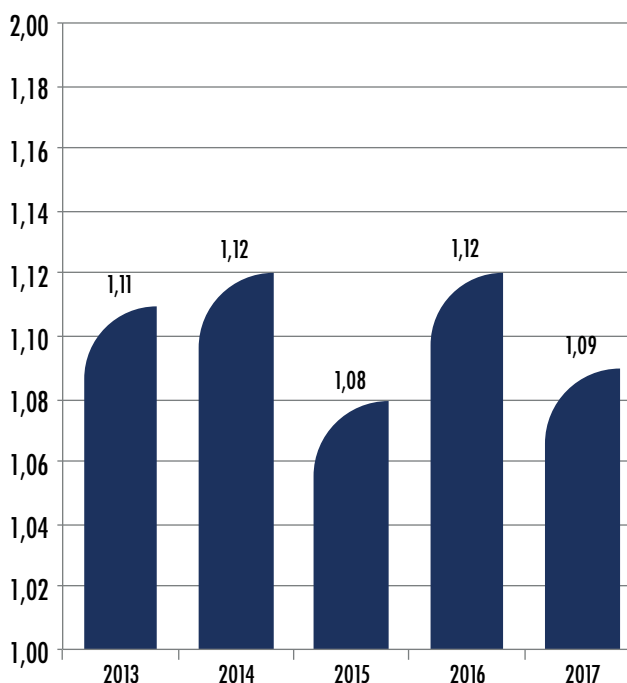


Après avoir connu une baisse en 2016, le revenu total de la Caisse des Mutuellistes a augmenté en 2017, atteignant 1,44 M\$. Les RNI ont contribué à cette hausse dû à une progression de 4,2 %, qui s'est traduite en une augmentation de 0,8 % des revenus d'intérêts sur prêts. De plus, la Caisse des Mutuellistes a connu une baisse de 8,5 % des frais d'intérêt sur dépôts.

Pour leur part, les autres revenus ont augmenté de 14,3 %, tandis que la dotation aux mauvaises créances sur prêts a baissé de 3,2 %. Finalement, le revenu net après autres revenus a augmenté de 4,6 % en 2017.

Graphique 44

Évolution des frais autres que d'intérêt de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)



Les frais autres que d'intérêt ont connu une baisse de 2,7 % en 2017. Comme principale raison, la baisse des salaires et des charges sociales expliquent cette diminution.

Excédant d'exploitation et résultat global - Caisse des Mutuellistes

La hausse du RNI ainsi que la baisse des frais autres que d'intérêt ont contribué aux excédents avant ristournes, qui ont augmenté de 156,7 %. Les ristournes aux caisses membres sont, de leur côté, passées de 19 M\$ au 30 septembre 2016 à 18 M\$ au 30 septembre 2017.

Finalement, les excédents à répartir ont presque triplé en passant de 44 M\$ au 30 septembre 2016 à 130 M\$ au 30 septembre 2017.

Le résultat étendu de l'exercice est de 132 M\$ contre 57 M\$ au précédent exercice, soit une hausse de 75 M\$.

Tableau 2

Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)

ACTIF	2016	2017
(millions de dollars)		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 212	1 731
Valeurs mobilières		
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	31 005	31 654
Titres disponibles à la vente	13 932	15 250
	44 937	46 904
Valeurs mobilières empruntées ou acquises	7 713	9 377
en vertu de conventions de revente		
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	3 486	4 323
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	15 720	17 547
Aux entreprises et aux gouvernements	33 416	37 012
	52 622	58 882
Provision pour pertes sur prêts	-192	-198
	52 430	58 684
Actif net des fonds distincts	11 965	13 379
Autres actifs		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	11	31
Primes à recevoir	1 961	2 098
Instruments financiers dérivés	3 706	3 772
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	2 541	1 563
Actifs de réassurance	2 582	2 202
Immeubles de placement	806	817
Immobilisations corporelles	769	780
Goodwill	471	121
Immobilisations incorporelles	690	466
Actifs d'impôt différé	724	746
Autres	2 140	2 188
Actifs du groupe destiné à être cédé		881
	16 401	15 665
TOTAL DE L'ACTIF	134 658	145 740

Tableau 3

Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2016	2017
(millions de dollars)		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	3 817	4 353
Entreprises et gouvernements	36 780	40 963
Institutions de dépôt	6 305	6 833
	46 902	52 149
Autres passifs		
Acceptations	11	31
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	8 196	9 112
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	9 870	10 062
Instruments financiers dérivés	2 540	3 677
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	4 659	4 247
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement	27 493	28 300
Passif net des fonds distincts	11 957	13 354
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 478	1 741
Passifs d'impôt différé	247	204
Autres	5 247	4 794
Passifs du groupe destiné à être cédé		662
	71 698	76 184
Obligations subordonnées	1 378	1 388
TOTAL DU PASSIF	119 978	129 721
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	8 066	8 537
Excédents non répartis	4 781	5 674
Cumul des autres éléments du résultat global	393	458
Réserves	524	540
Capitaux propres - Part revenant au Groupe	13 764	15 209
Participations ne donnant pas le contrôle	916	810
Total des capitaux propres	14 680	16 019
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	134 658	145 740

Tableau 4

État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)

	2016	2017
(millions de dollars)		
Revenu d'intérêts		
Prêts	1 866	2 070
Valeurs mobilières	182	195
	2 048	2 265
Frais d'intérêts		
Dépôts	660	783
Obligations subordonnées et autres	85	78
	745	861
Revenu net d'intérêts	1 303	1 404
Primes nettes	7 263	8 146
Autres revenus		
Cotisations	393	377
Ententes de services	699	727
Commissions sur prêts et cartes de crédit	575	660
Services de courtage et de fonds de placement	1 106	1 087
Honoraires de gestion et de services de garde	397	457
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	572	1 158
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	335	405
Revenus nets sur autres placements	201	204
Revenus de change	70	77
Autres	140	362
	4 488	5 514
Revenu total	13 054	15 064
Dotation à la provision pour pertes sur créances	248	278
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	5 446	6 795
Frais autres que d'intérêt		
Rémunération et autres versements	492	536
Salaires et avantages sociaux	2 329	2 255
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	437	514
Ententes de services et impartition	306	322
Communications	265	244
Autres	2 193	2 368
	6 022	6 239
Excédents d'exploitation	1 338	1 752
Impôts sur les excédents	147	336
Excédents avant ristournes aux caisses membres	1 191	1 416
Ristournes aux caisses membres	25	60
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux caisses membres	(7)	(16)
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	1 173	1 372

Tableau 5

État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)

	2016	2017
(millions de dollars)		
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	1 173	1 372
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	52	(193)
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	(2)
	53	(195)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	217	246
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(105)	(169)
	112	77
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	-	1
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(6)	(6)
	(6)	(5)
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger, déduction faite des opérations de couverture	(1)	-
	105	72
Total des autres éléments du résultat global	158	(123)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	1 331	1 249

Tableau 6

Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)

ACTIF	2016	2017
(milliers de dollars)	audité	audité
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	2 217 770	2 138 681
Valeurs mobilières		
Titres disponibles à la vente	7 110 909	8 335 256
Dépôts	3 531 181	3 592 649
	10 642 090	11 927 905
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	99 694 630	104 912 452
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	6 271 482	6 344 679
Aux entreprises et aux gouvernements	27 119 833	28 905 194
	133 085 945	140 162 325
Provision pour pertes sur prêts	(246 577)	(226 372)
	132 839 368	139 935 953
Autres actifs		
Instruments financiers dérivés	1 685 321	2 126 039
Participation dans la Fédération	8 769 465	9 533 003
Participation dans le Fonds de sécurité Desjardins	1 076 267	1 132 734
Immobilisations corporelles	656 892	623 544
Actifs d'impôt différé	152 536	271 351
Autres	1 066 551	1 037 277
	13 407 032	14 723 948
TOTAL DE L'ACTIF	159 106 260	168 726 487

Tableau 7

Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)

PASSIF ET AVOIR	2016	2017
(milliers de dollars)	audité	audité
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	89 384 035	93 200 481
Entreprises et gouvernements	25 387 109	27 160 638
	114 771 144	120 361 119
Autres passifs		
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	453 047	869 375
Instruments financiers dérivés	1 340 359	2 118 754
Intérêts à payer	792 806	703 954
Passifs au titre des régimes à prestations définies	752 979	853 307
Passifs d'impôt différé	-	-
Autres	708 051	601 936
	4 047 242	5 147 326
Emprunts	23 108 177	25 261 068
TOTAL DU PASSIF	141 926 563	150 769 513
AVOIR		
Capital social	1 156 012	856 522
Excédents à répartir	881 871	864 943
Cumul des autres éléments du résultat global	384 126	410 309
Réserves	14 757 688	15 825 200
TOTAL DE L'AVOIR	17 179 697	17 956 974
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	159 106 260	168 726 487

Tableau 8

État combiné du résultat du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)

	2016	2017
(milliers de dollars)	audité	audité
Revenu d'intérêts		
Prêts	3 909 602	4 046 899
Valeurs mobilières	195 970	203 065
	4 105 572	4 249 964
Frais d'intérêt		
Dépôts	1 137 084	1 116 753
Emprunts	432 017	477 875
	1 569 101	1 594 628
Revenu net d'intérêts	2 536 471	2 655 336
Autres revenus		
Frais de services sur les dépôts et les paiements	467 468	435 709
Distribution des produits et services Desjardins	465 286	517 330
Administration des autres services	11 234	12 665
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(60 977)	(167 389)
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	25 355	(893)
Revenus nets liés à la participation dans la Fédération	877 640	863 585
Revenus nets liés à la participation dans le Fonds de sécurité	81 025	61 219
Autres	149 910	162 428
	2 016 921	1 884 654
Revenu total	4 553 392	4 539 990
Dotation à la provision pour pertes sur créances	82 501	82 312
Frais autres que d'intérêt		
Salaires et avantages sociaux	1 240 690	1 218 041
Cotisations aux composantes du Mouvement Desjardins	445 528	433 592
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	490 227	489 076
Frais relatifs à l'aide au développement du Milieu	45 935	51 031
Autres	703 364	695 588
	2 925 744	2 887 328
Excédents d'exploitation	1 545 147	1 570 350
Impôts sur les excédents	197 271	136 192
Excédents avant ristournes aux membres	1 347 876	1 434 158
Ristournes aux membres	143 901	202 000
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	38 642	53 954
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 242 617	1 286 112

Tableau 9

État combiné du résultat global du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)

	2016	2017
(milliers de dollars)	audité	audité
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 242 617	1 286 112
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	70 854	(72 866)
Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans la Fédération	27 003	(124 307)
	97 857	(197 173)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	(29 818)	(54 809)
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(18 944)	465
	(48 762)	(54 344)
Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans la Fédération	194 908	239 830
Reclassement à l'état combiné du résultat de la Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans la Fédération	(100 318)	(153 551)
	94 590	86 279
Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans le Fonds de sécurité Desjardins	(8 330)	(3 282)
Reclassement à l'état combiné du résultat de la Quote-part des autres éléments du résultat global découlant de la participation dans le Fonds de sécurité Desjardins	(21 056)	(2 470)
	(29 386)	(5 752)
	16 442	26 183
Total des autres éléments du résultat global	114 299	(170 990)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	1 356 916	1 115 122

Tableau 10

Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2017 (audit)

	2016	2017
(milliers de dollars)		
ACTIF		
Encaisse	1 946	1 599
Placements		
Obligations	1 355	656
Dépôts à terme	1 887	1 709
Bons du trésor	0	-
Autres	249	164
	5 437	4 128
Prêts		
Prêts hypothécaires	12 061	12 997
Prêts non hypothécaires	6 540	6 760
	18 601	19 757
Provision pour pertes sur prêts	(433)	(532)
	18 168	19 225
Immobilisations	515	487
Propriétés reprises	0	-
Autres éléments d'actif	188	174
TOTAL DE L'ACTIF	24 308	24 014
PASSIF		
Passif à court terme		
Dépôts		
Épargne stable	1 984	2 179
Épargne à terme	17 728	17 136
	19 712	19 315
Autres éléments du passif	322	308
TOTAL DU PASSIF	20 034	19 623
AVOIR DES MEMBRES		
Parts de qualification	78	80
Excédents à répartir	44	130
Réserve générale	4 119	4 147
Cumul des autres éléments du résultat étendu	33	34
Fonds d'aide et autres réserves		
TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES	4 274	4 391
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES	24 308	24 014

Tableau 11

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2017 (audité)

	2016	2017
(milliers de dollars)		
Revenu d'intérêts		
Prêts	1 656	1 669
Placements	91	95
	1 747	1764
Frais d'intérêts		
Dépôts	446	408
Emprunts	0	0
	446	408
Revenus nets d'intérêt	1 301	1 356
Mauvaises créances	(188)	(182)
Revenus nets d'intérêt après mauvaises créances	1 113	1 174
Autres revenus	74	83
Revenus nets d'intérêt après autres revenus	1 187	1 257
Frais d'opération	1 120	1 085
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes	67	172
Impôts sur le revenu	8	27
EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES	59	145
Ristournes aux membres	19	18
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	(4)	(3)
	15	15
EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR	44	130
Autres éléments du résultat étendu	13	2
RÉSULTAT ÉTENDU	57	132

Tableau 12

Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)

Fusions		
Date de fusion	Coopérative résultante de la fusion	Composantes de la fusion
17-01-01	FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC	LA CAISSE CENTRALE DESJARDINS DU QUÉBEC
	CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR INDUSTRIEL DE MONTRÉAL	CAISSE DESJARDINS DES TRAVAILLEURS DE LA COUR SAINT-LUC
	CAISSE DESJARDINS D'ACTON VALE-RIVIÈRE NOIRE	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS D'ACTON VALE
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA RIVIÈRE NOIRE
	CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ	CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DE LA VALLÉE DE L'AMIANTE
		CAISSE DESJARDINS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ
	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LOTBINIÈRE	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS POINTE-PLATON DE LOTBINIÈRE
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINT-AGAPIT—SAINT-GILLES
		CAISSE DESJARDINS DU CŒUR DE LOTBINIÈRE
	CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST-DE-L'ÎLE	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-GENEVIÈVE DE PIERREFONDS
		CAISSE DESJARDINS DES SOURCES—LAC-SAINT-LOUIS
	CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-DE-LA-MAURICIE	CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE-DU-SAINT-AURICE
		CAISSE DESJARDINS DU CENTRE-SUD DE SHAWINIGAN
		CAISSE DESJARDINS DU HAUT SHAWINIGAN
	CAISSE DESJARDINS DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	CAISSE DESJARDINS NOTRE-DAME DE BELLERIVE
		CAISSE DESJARDINS DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
	CAISSE DESJARDINS DU VIEUX-LONGUEUIL	CAISSE DESJARDINS DE SAINT-PIERRE-APÔTRE
		CAISSE DESJARDINS DE LONGUEUIL
	CAISSE DESJARDINS DE L'ÉDUCATION	CAISSE D'ÉCONOMIE LAURENTIENNE
		CAISSE DESJARDINS DE L'ÉDUCATION
		CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS STRATHCONA
	CAISSE DESJARDINS DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE	CAISSE DESJARDINS DE SAINT-HYACINTHE
		CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE DES PATRIOTES
	CAISSE DESJARDINS DU COEUR-DE-L'ÎLE	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PRÉFONTAINE—HOCHELAGA
		CAISSE DESJARDINS DE LORIMIER-VILLERAY
	CAISSE DESJARDINS DE MÉKINAC-DES CHENAUX	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA MORAINÉ
		CAISSE DESJARDINS DU SUD DES CHENAUX
		CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE SAINTE-THÈCLE—SAINT-ADELPHE
		CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE MÉKINAC
	CAISSE DESJARDINS DE LA POMMERAIE	CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE FARNHAM
		LA CAISSE POPULAIRE DE L'ANGE-GARDIEN
		CAISSE DESJARDINS DE BEDFORD

Changement de nom légal		
Date du changement de nom	DE	À
2017-09-01	CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES CANTONS	CAISSE DESJARDINS DU SECTEUR PUBLIC DE L'ESTRIE
2017-09-01	CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES EMPLOYÉS DE VILLE DE LAVAL	CAISSE DESJARDINS DES EMPLOYÉS DE VILLE DE LAVAL

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE



1.2 Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne (SFSE) qui exercent au Québec sont constituées soit en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.01 (LSFSE), de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (loi fédérale)⁵⁹ ou d'une loi provinciale d'une autre province.

Uniquement deux sociétés de fiducie, soit Trust Banque Nationale Inc. et Trust Éterna Inc., sont constituées en vertu de la loi québécoise. Afin de pouvoir exercer au Québec, les sociétés constituées en vertu d'autres lois que celle du Québec doivent tout de même détenir un permis délivré par l'Autorité.

Au cours de l'année 2017, le nombre de SFSE détentrices d'un permis est passé de 44 à 42. L'annulation des permis de l'Association de Services Financiers Concentra et de la Financière Trust Equity ont fait diminuer le nombre de SFSE. À l'instar de 2016, aucun nouveau détenteur de permis et aucune fusion n'ont eu lieu en 2017.

Le tableau 13 démontre la répartition des sociétés selon leur type, la charte qui les régit ainsi que l'autorisation de recevoir ou non des dépôts.

Tableau 13

Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec

Type de sociétés selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts ⁶⁰		Non autorisées à recevoir des dépôts ⁶¹		Total	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Société de fiducie						
Québec	1	1	1	1	2	2
Canada	19	19	14	13	33	32
Alberta			1	1	1	1
Total	20	20	16	15	36	35
Société d'épargne						
Québec						
Canada	8	7			8	7
Total	8	7			8	7
Grand Total	28	27	16	15	44	42

Tableau 14

Modifications de permis des SFSE

Modification du nom			
Numéro de client	De	À	Date du changement
3000417193	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	2017-09-18

Annulations	
Raison sociale officielle	Date d'annulation
ASSOCIATION DE SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	16-12-31
FINANCIÈRE TRUST EQUITY	16-12-31

Régime volontaire d'épargne-retraite

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le RVER est offert dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient à cet effet un registre RVER qui peut être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2017, l'Autorité a délivré une nouvelle autorisation et en a maintenu 9 portant à 10 le nombre de personnes morales pouvant agir à titre d'administrateur.

En date du 31 décembre 2017, ces 10 administrateurs détiennent un régime d'enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 9 733 employeurs offrent un RVER à leurs employés pour un total de 71 547 participants⁶². L'actif total de ces régimes est de 61 491 952 \$⁶³.

1.2.1 Portrait du secteur

Cette section met en perspective la concentration du marché et le type d'activités exercées SFSE. L'ensemble des données utilisées proviennent de divulgations statutaires requises par l'Autorité.

Types d'activités et concentration du marché

En premier lieu, il importe de préciser le fonctionnement de l'intermédiation financière des SFSE. La définition générale de l'intermédiation financière consiste à recueillir des dépôts afin de financer les activités d'investissements ou de prêts.

Les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, de prêts hypothécaires et de prêts à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée et des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels.

Pour leur part, les sociétés d'épargne offrent essentiellement des services d'intermédiation financière aux particuliers, notamment des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et, dans une moindre mesure, des crédits à la consommation.

Avec un total de 349 G\$ d'actifs au 31 décembre 2017, les sociétés de fiducie ont connu leur plus grande croissance d'actif avec une majoration de plus de 6,8 M\$. Pour leur part, les sociétés d'épargne ont affiché une diminution de 2,4 M\$ au cours de l'année 2017. Au final, les sociétés des fiducies comptent pour 45,1 % du total de l'actif des SFSE tandis que les sociétés d'épargne comptent pour 54,9 %.

Tableau 15

Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2017 (milliers)

Groupe d'actif	Nombre de sociétés	Actif (en milliers \$)	Groupe d'actif en % de l'actif total
Sociétés de fiducie			
≥ 10 G\$	6	118 086 195	74,9 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	2	12 227 480	7,8 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	9	23 253 295	14,8 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	4	2 862 289	1,8 %
< 0,5 G\$	14	1 133 418	0,7 %
Total	35	157 562 677	100,0 %

Sociétés d'épargne			
≥ 10 G\$	2	174 331 518	91,0 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	2	13 808 244	7,2 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	1	2 219 689	1,2 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	1	669 809	0,4 %
< 0,5 G\$	1	478 078	0,2 %
Total	7	191 507 338	100 %
Total	42	349 070 015	

Le tableau 15 montre que six sociétés de fiducie occupent un rôle majeur par leur contribution à l'actif total. La Compagnie Trust CIBC, la Compagnie Trust CIBC Mellon, la Fiducie RBC Services aux Investisseurs, la Compagnie Trust Royal, la Société Canada Trust et la Compagnie Home Trust composent ce groupe détenant des actifs supérieurs à 10 G\$. Ces derniers contribuent de façon importante à l'ensemble de l'actif puisqu'ils représentent près de 75 % du total de l'actif des sociétés de fiducie.

Au niveau des sociétés d'épargne, les deux acteurs majeurs sont la Société Hypothécaire Banque de Montréal et La Société d'hypothèques TD qui représentent 91 % du total de l'actif des sociétés d'épargne.

Des 42 SFSE en activité, l'actif de ces huit sociétés représente 83,8 % de l'actif total.

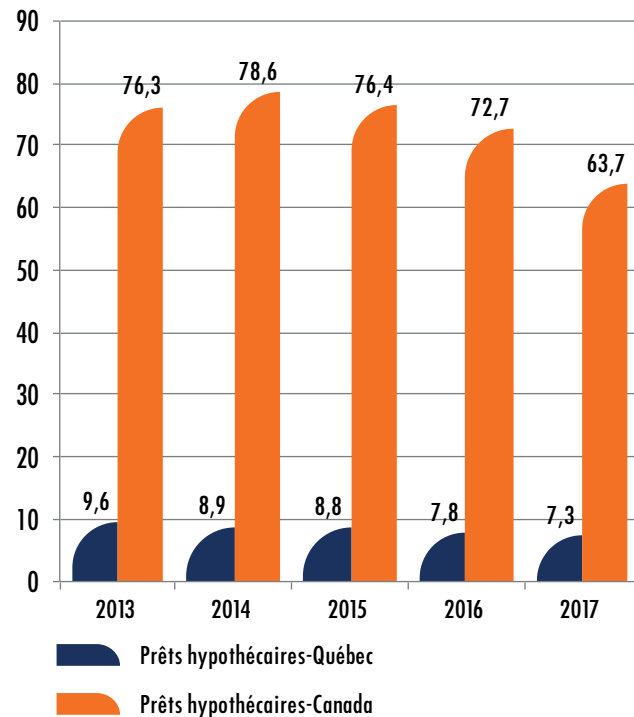
Présence au Québec

L'analyse de la présence des SFSE au Québec porte uniquement sur leurs activités d'intermédiation, soit de dépôt et prêt, de l'administration et de la gestion de biens de leurs clients.

Prêts

Graphique 45

Prêts hypothécaires des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)



Les prêts hypothécaires au Québec représentent 11,5 % du total des prêts hypothécaires accordés par les SFSE à l'échelle canadienne. Aussi, la tendance canadienne à la baisse se poursuit depuis 2014 puisque le nombre de prêts hypothécaires émis par les SFSE a chuté de 9 G\$, soit une diminution de 12,4 % par rapport à 2016. Cette dépréciation s'explique principalement par la baisse de 3 G\$ du portefeuille de prêts de la société Home Trust à la suite d'une crise de liquidité subie en 2017 et de la baisse de 7 G\$ résultant de la demande par Association services financiers Concentra d'annuler son permis de SFSE afin de se transformer en Banque à charte.

Au Québec, les prêts hypothécaires totalisent 7,3 G\$, représentant la majorité, soit 92,4 %, de l'ensemble des prêts émis par les SFSE. En 2016, c'est 7,8 G\$ de prêts hypothécaires qui étaient détenus par les SFSE sur le territoire québécois. Cette tendance représente une baisse de 6,4 % pour 2017.

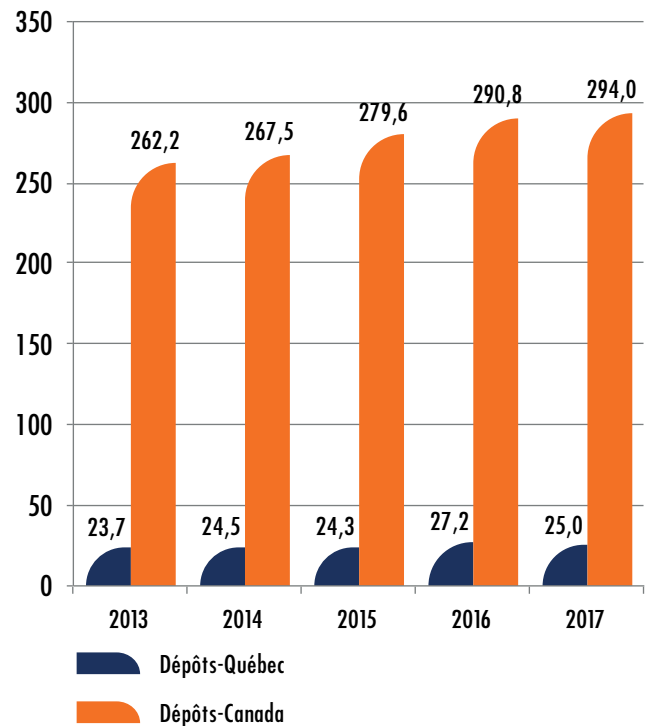
Pour leur part, les autres prêts des SFSE représentent 1,4 % de l'actif et 7 % des prêts totaux.

Dépôts

Le graphique 46 illustre l'évolution des dépôts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec, sur la période 2013 à 2017.

Graphique 46

Dépôts des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)



Les SFSE au Canada ont connu une autre année de progression de leurs dépôts en 2017. En effet, les dépôts canadiens des SFSE ont progressé de 3,2 G\$, soit une augmentation de 1,1 % par rapport à 2016. Au 31 décembre 2017, ils se situaient à un sommet de 294 G\$.

Au Québec, les dépôts des SFSE sont demeurés stables entre 2013 et 2015. Après une hausse en 2016, l'année 2017 s'est traduite par une baisse des dépôts de 2,2 G\$. En effet, la dépréciation de 8,1 % des dépôts a fait passer ceux-ci de 27,2 G\$ en 2016 à 25 G\$ en 2017.

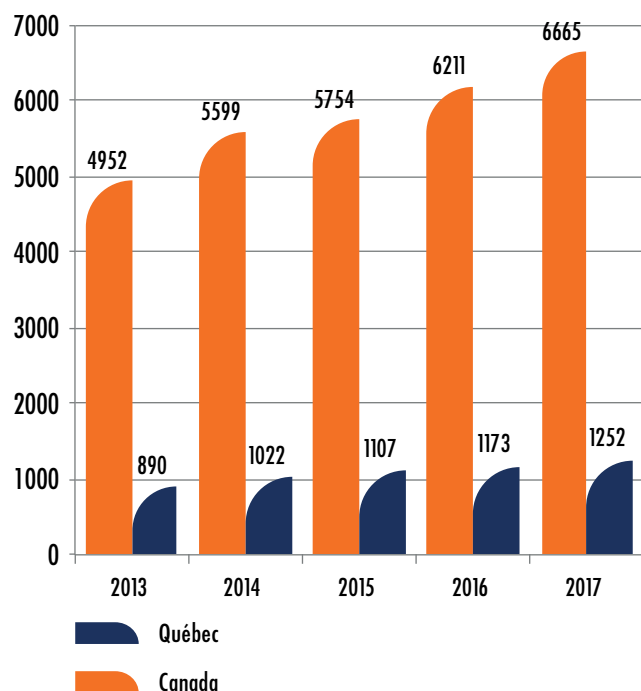
À l'échelle canadienne, la proportion des dépôts recueillis en 2017 par les SFSE au Québec représente 8,5 % des dépôts totaux. Cette mesure représente une baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport au niveau de 2016 qui était de 9,4 %.

Biens sous administration et sous gestion

L'administration et la gestion des biens sont des activités exclusivement liées au modèle d'affaires des sociétés de fiducie puisque les sociétés d'épargne n'ont pas de biens sous administration et sous gestion. Le graphique 47 illustre l'évolution des biens sous administration et sous gestion depuis 2013.

Graphique 47

Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2013 à 2017 (milliards)



Au Canada, le volume de biens sous administration et sous gestion a connu une hausse de 7,3 % en 2017, passant de 6 211 G\$ en 2016 à 6 665 G\$ en 2017. Au cours des cinq dernières années, les biens sous administration et sous gestion ont connu une progression considérable puisqu'en 2013 ils étaient de 4 952 G\$.

À ce chapitre, 84 % des biens sous administration et sous gestion sont détenus par trois sociétés de fiducie, témoignant ainsi d'une concentration majeure du marché. Ce sont les sociétés State Street Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon qui sont les principales détentrices des biens sous administration et sous gestion des SFSE.

Au Québec, les biens sous administration et sous gestion sont passés de 1 173 G\$ en 2016 à 1 252 G\$ en 2017, soit une hausse de 79 G\$ ce qui représente 6,7 % de croissance. Cette variation s'explique essentiellement par la progression des affaires de la Compagnie Trust CIBC Mellon, qui contribue pour 52 G\$ à cette variation.

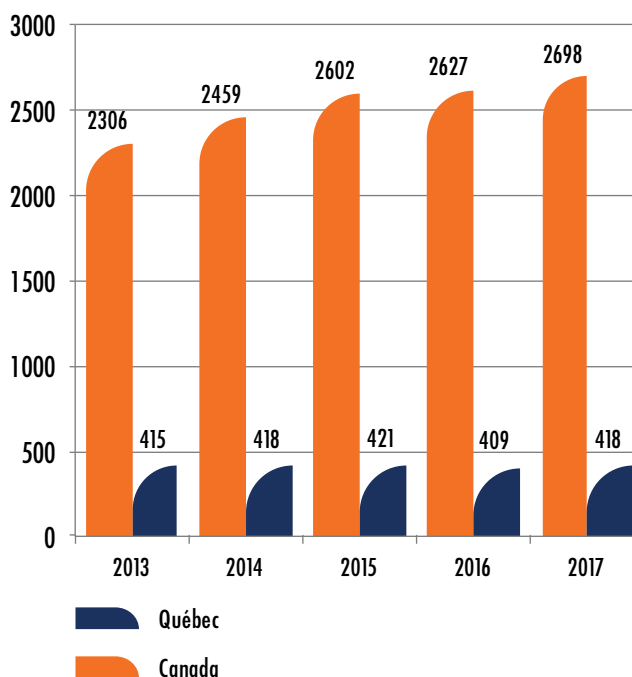
Malgré une baisse de 3,2 % en 2017, la société ayant la plus forte présence en termes de biens sous administration et sous gestion avec un montant total de 352,4 G\$ au Québec demeure Fiducie Desjardins. Au 31 décembre 2017, elle détient 28,1 % des parts de marché comparativement à 31 % l'année précédente. La Compagnie Trust CIBC Mellon occupe le deuxième rang des parts de marché au Québec avec un total de biens sous administration et sous gestion de 314,6 G\$, représentant 25,1 % par rapport à 22,4 % en 2016.

Honoraires et commissions des SFSE

L'évolution des honoraires et commissions des SFSE sur la période de 2013 à 2017 est illustrée au graphique 48.

Graphique 48

Honoraires et commissions des SFSE de 2013 à 2017 (millions)



En 2017, les honoraires et commissions des sociétés de fiducie ont connu une progression de 2,7 %, représentant une hausse de 71 M\$ pour atteindre 2 698 G\$. Majoritairement composés de revenus fiduciaires, les honoraires et commissions des sociétés de fiducie représentent 52,3 % des revenus totaux des SFSE en 2017.

Au Québec, les honoraires et commissions des SFSE représentent 15,5 % du total canadien. Cette proportion demeure pratiquement inchangée comparativement à 2016. Bien que similaire à l'an dernier lorsque comparée à l'ensemble du Canada, la faible croissance des honoraires et commissions au Québec par rapport à la croissance canadienne fait ressortir l'accroissement de l'écart entre les deux segments. À titre d'exemple, la proportion du Québec à l'intérieur du Canada était de 18 % en 2013. De plus, au cours des cinq dernières années, la légère croissance de 0,7 % des honoraires et commissions du Québec a été plus faible que celle de l'ensemble des autres provinces canadiennes cumulées, qui a progressé de 20,6 % au cours de la même période.

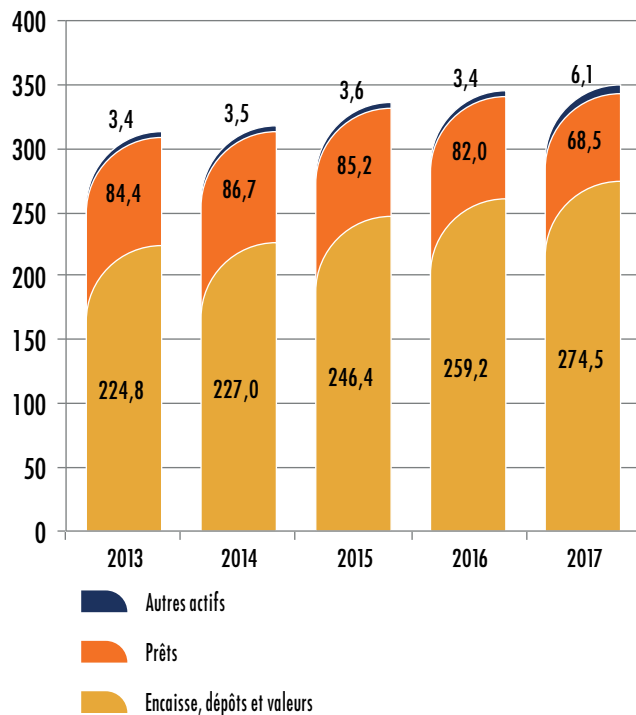
1.2.2 Portrait financier

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états des résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières pour apprécier la performance des SFSE détenant un permis d'exercice au Québec en 2017.

Bilan des SFSE

Graphique 49

Évolution de l'actif des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)

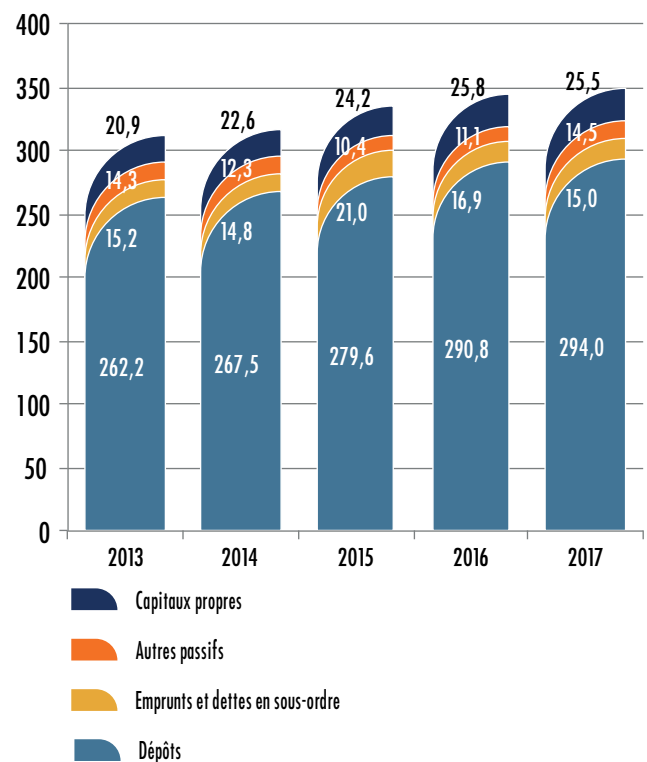


Le bilan cumulé des SFSE démontre un actif de 349,1 G\$, soit une augmentation de 1,3 % comparativement à 2016. En fin d'année 2017, l'actif est composé à 78,6 % d'encaisse, de titres à court terme et de titres à revenus fixes gouvernementaux. Après deux années consécutives de baisses, dont une diminution de 16,5 % au cours de la dernière année, les prêts comptent pour 19,6 % de l'actif des SFSE. Les autres actifs, dont le total est de 6,1 G\$, représentent un faible pourcentage de l'actif, soit 1,8 %. Cette répartition est demeurée stable sur la période de 2013 à 2017.

Les deux sociétés de fiducie à charte québécoise, Trust Banque Nationale Inc. et Trust Éterna inc., ont un actif combiné de 2,5 G\$, soit 1,6 % de l'ensemble des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec.

Graphique 50

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)



Au cours de l'année 2017, les dépôts des SFSE ont augmenté de 3,2 G\$, soit une progression de 1,1 %. Les dépôts sont la principale source de financement des activités des SFSE puisqu'ils représentent 90,9 % du passif.

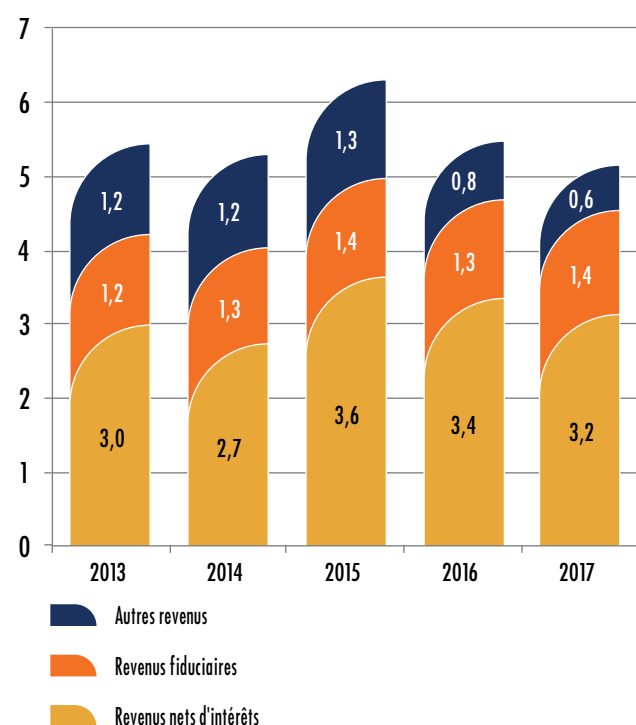
Avec une représentation de 4,7 % du passif total, les emprunts et la dette en sous-ordre sont passés de 16,9 G\$ en 2016 à 15 G\$ en 2017. Notons que ces derniers avaient également diminué en 2016, soit de 4,1 G\$. La variation à la baisse s'explique principalement par l'annulation du permis de la société d'épargne Association de services financiers Concentra, qui détenait un solde de 4,6 G\$ en 2016. Dans le cadre de cette forme de financement, une seule société représente 82,4 % du montant cumulé des SFSE.

En 2017, les capitaux propres ont terminé l'année à 25,5 G\$, une diminution de 315 M\$ représentant une baisse de 1,1 %. La variation s'explique principalement par la baisse des bénéfices non répartis de 277 M\$ du dernier exercice.

État des résultats des SFSE

Graphique 51

Évolution des composantes du revenu total des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)



Les revenus des SFSE sont principalement composés des revenus d'intérêts, des honoraires et commissions ainsi que d'autres revenus provenant des gains en capital réalisés sur les titres financiers.

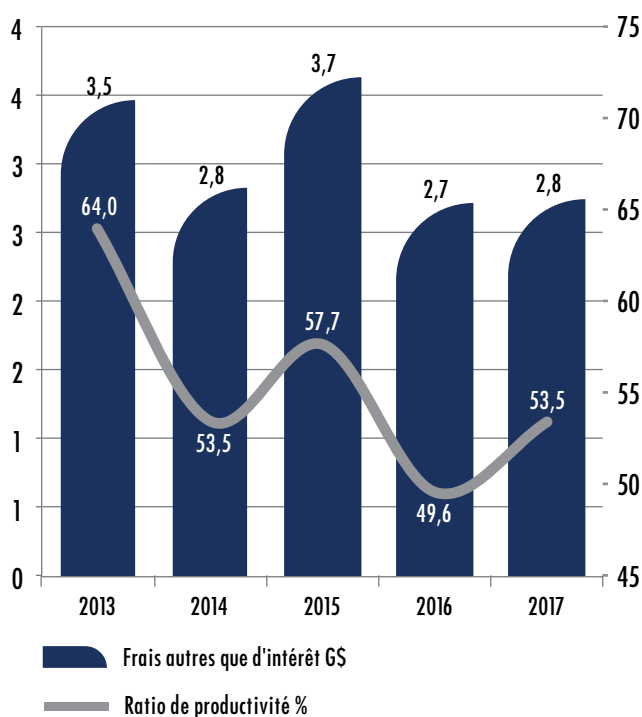
Bien qu'un sommet du revenu total fût atteint en 2015, ces derniers affichent une baisse depuis les deux dernières années. En 2017, le revenu total a reculé de 0,3 G\$ pour s'établir à 5,2 G\$ par rapport à 5,5 G\$ l'année précédente.

Les RNI ont enregistré une baisse de 211,1 M\$, représentant une diminution de 6,3 % par rapport à 2016. La variation s'explique essentiellement par la baisse des RNI subie par la Compagnie Home Trust, qui a vu ses revenus se déprécier de 189,1 M\$ par rapport à 2016.

De leur côté, les revenus fiduciaires ont connu une augmentation de 57,5 M\$, représentant une hausse de 4,3 %. Les autres revenus ont, quant à eux, subi une baisse importante de 188,7 M\$ représentant une diminution de 23,8 % pour la même période. Cette baisse s'explique principalement par la réduction du volume de prêts de Compagnie Home Trust à la suite d'une crise de liquidité subie par cette société en 2017. De plus, la perte comptabilisée par Société Hypothécaire TD sur la fluctuation de la juste valeur de la partie associée aux dérivées incorporées à certains produits d'épargne constitue également une explication à cette tendance.

Graphique 52

Évolution des frais autres que d'intérêt des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)



Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 20 % au cours des cinq dernières années. En effet, ceux-ci sont passés de 3,5 G\$ en 2013 à 2,8 G\$ en 2017. Pour l'année 2017, ces frais étaient inférieurs à la moyenne de 3,1 G\$ enregistrée au cours des cinq dernières années.

Par ailleurs, la performance des SFSE relativement à la gestion des coûts s'est améliorée depuis cinq ans. Le ratio des frais autres que d'intérêt par rapport aux revenus totaux est passé de 64 % en 2013 à 53,5 % en 2017.

Au terme de l'exercice 2017, l'excédent d'exploitation a diminué de 370,7 M\$, soit une baisse de 13,4 % par rapport à 2016. Au cours des cinq dernières années, la tendance demeure toutefois à la hausse puisque l'excédent d'exploitation a augmenté de 20 %, soit une progression de 2 G\$ à 2,4 G\$ pour la période entre 2013 et 2017.

Le résultat net cumulé des SFSE a connu une diminution de 276,6 M\$ en 2017. En effet, il est passé de 2,1 G\$ en 2016 à 1,8 G\$ en 2017. Cette variation s'explique principalement par l'effet net de la baisse du revenu total de 342,3 M\$, ainsi que par la hausse des frais autres que d'intérêt de 28,4 M\$. Au cumulé, la marge du portefeuille de revenus d'intérêts des SFSE a enregistré une baisse de 211,1 M\$. Les revenus fiduciaires sont, pour leur part, en hausse de 57,5 M\$ et les autres revenus se sont dépréciés de 188,7 M\$.

Le ratio de productivité constitue la cause principale de la progression des dernières années. En effet, la baisse de 20 % des frais autres que d'intérêt a compensé la baisse des revenus totaux de 5,2 % et ainsi bonifié le ratio sur cette même période.

En 2017, le ratio de productivité s'est déprécié, passant de 49,6 % à 53,5 % par rapport à 2016. Néanmoins, il demeure sous la moyenne du ratio des cinq dernières années qui est de 55,4 %.

Les taux de rendement des SFSE sont demeurés stables dans les cinq dernières années.

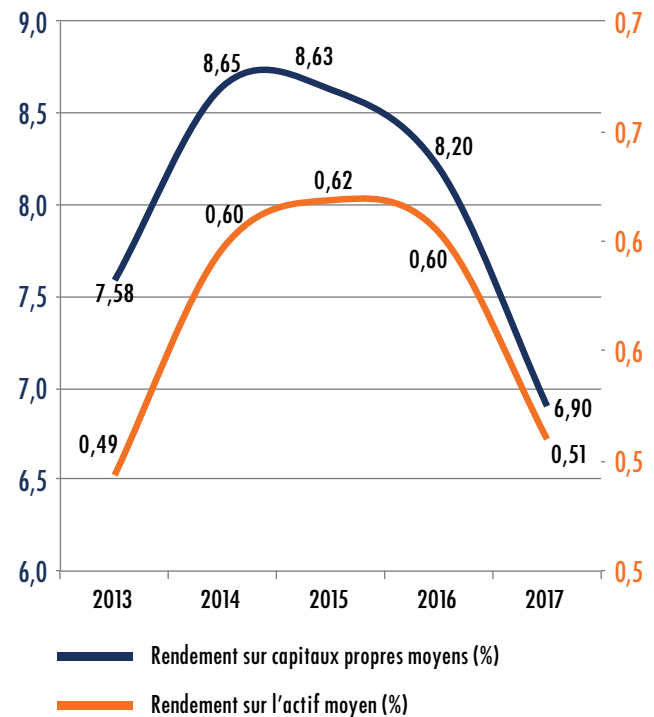
Le bénéfice net pour l'ensemble des SFSE est toutefois en baisse de 276,6 M\$ en 2017. Cette décroissance représente une réduction de 13,5 % comparativement à 2016. Pour les sociétés de fiducie, le bénéfice net a diminué de 191,5 M\$. Quant aux sociétés d'épargne, elles ont affiché une baisse de 85 M\$. La baisse des bénéfices s'explique essentiellement par la baisse des revenus d'intérêts ainsi que par la hausse des frais de Compagnie Home Trust consécutifs à la crise de liquidité qu'elle a subie en 2017. Cette crise s'est traduite par un impact négatif au bénéfice net de l'ordre de 237,1 M\$.

Pour les SFSE, la baisse des bénéfices, combinée à un actif et des capitaux propres relativement stables, explique la dégradation des taux de rendement en 2017 par rapport aux exercices précédents.

Le graphique 53 illustre l'évolution des ratios de rentabilité des SFSE depuis 2013.

Graphique 53

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2013 à 2017 (pourcentage)



Normes réglementaires

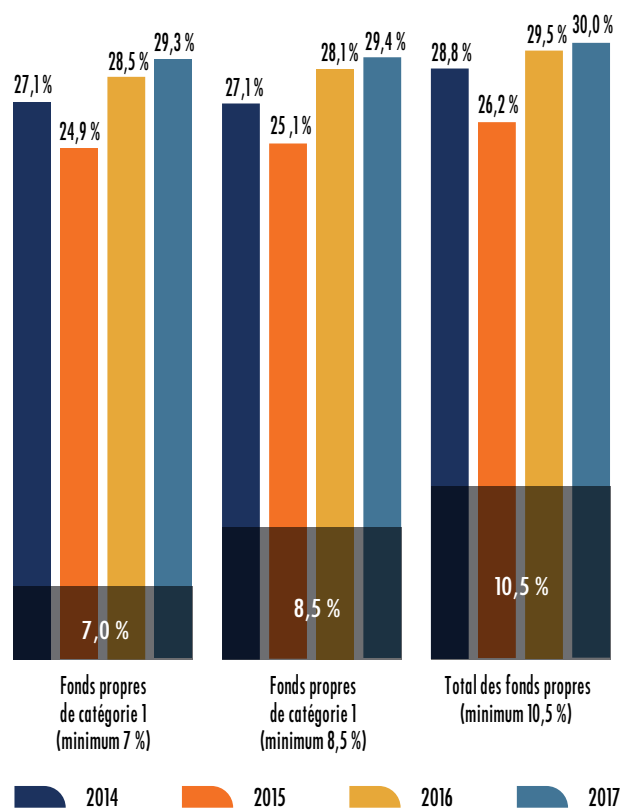
Sur le volet réglementaire, les SFSE sont tenues de se conformer aux normes de capital définies par l'Autorité dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*, applicable aux caisses non membres d'une fédération et aux SFSE.

Au 31 décembre 2017, l'ensemble des SFSE respectent les normes de capitalisation réglementaire. Elles présentent un ratio de capital de la catégorie 1A de 29,3 %, un ratio de capital de la catégorie 1 de 29,4 %, un ratio de capital total de 30 %, ainsi qu'un ratio de levier de 6,9 %.

Ces ratios représentent la moyenne pondérée des SFSE. Les SFSE démontrent une stabilité dans la saine gestion de capital au cours des trois dernières années. Le graphique 54 illustre l'évolution du ratio des fonds propres sur la période de 2014 à 2017.

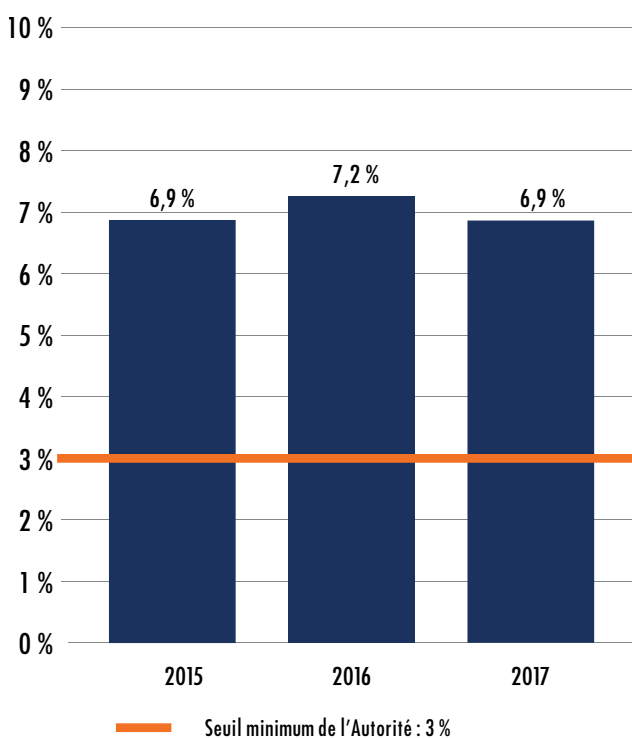
Graphiques 54

Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE



Graphiques 55

Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE⁶⁴



Sommaire de la situation financière

Tableau 16

Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2017⁶⁵

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Autorisé à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	B2B TRUSTCO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	BLC TRUST	Canada	MONTREAL	Oui	Octobre
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
4	COMPAGNIE HOME TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
5	COMPAGNIE MONTREAL TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	Canada	VANCOUVER	Oui	Octobre
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	Canada	TORONTO	Non	Octobre
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL ⁶⁶	Canada	MONTREAL	Oui	Octobre
11	COMPAGNIE TRUST TSX	Canada	TORONTO	Non	Décembre
12	FIDUCIE DE LA FINANCIERE SUN LIFE INC.	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	Canada	MONTREAL	Oui	Décembre
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	Canada	QUEBEC	Oui	Décembre
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	Canada	WINNIPEG	Oui	Décembre
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	Canada	TORONTO	Non	Octobre
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	Canada	SASKATOON	Non	Décembre
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	Canada	TORONTO	Non	Décembre
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	Canada	WATERLOO	Oui	Décembre
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	Canada	MONTREAL	Oui	Octobre
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	Alberta	CALGARY	Non	Décembre
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	Canada	OTTAWA	Non	Décembre
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	Canada	EDMONTON	Non	Octobre
31	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	Canada	TORONTO	Non	Octobre
32	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	Canada	TORONTO	Non	Décembre
33	TRUST BANQUE NATIONALE INC. ⁶⁶	Québec	MONTREAL	Oui	Octobre
34	TRUST ÉTERNA INC.	Québec	QUEBEC	Non	Septembre
35	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	Canada	MONTREAL	Oui	Octobre

Tableau 17

Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2017⁶⁷

	Raison sociale officielle	Charte	Municipalité	Autorisé à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
3	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	Canada	CALGARY	Oui	Octobre
4	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	Canada	TORONTO	Oui	Décembre
5	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	Canada	TORONTO	Oui	Octobre
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	Canada	VANCOUVER	Oui	Décembre
7	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	Canada	TORONTO	Oui	Décembre

Tableau 18

Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2017 (milliers)

	2017	2016
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	128 966 204	117 113 567
Prêts	23 649 982	31 092 916
Autres actifs	4 946 491	2 522 059
Total	157 562 677	150 728 542

Passif et capitaux propres		
Dépôts	135 925 908	131 737 676
Emprunts et dettes en sous-ordre	532 686	327 391
Autres passifs	8 692 067	5 965 230
Capitaux propres	12 412 016	12 698 245
Total	157 562 677	150 728 542

État des résultats :		
Revenus d'intérêts	3 176 180	3 081 520
Frais d'intérêt	1 723 117	1 502 099
Revenu net d'intérêts	1 453 063	1 579 421
Honoraires et commissions (revenus fiduciaires)	1 347 640	1 282 104
Autres revenus	1 115 729	1 166 905
Revenus totaux	3 916 432	4 028 430
Provision pour pertes sur prêts	9 402	10 415
Frais autres que d'intérêt	2 639 130	2 504 172
Excédents d'exploitation	1 267 900	1 513 843
Impôts	335 169	389 584
Gains (pertes) sur activités abandonnées	-	-
Bénéfice (perte) net	932 731	1 124 259
Résultat étendu (perte)	955 177	1 127 586
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,61	0,76
Rendement sur l'avoir moyen (%)	7,43	9,13
Biens sous administration	6 665 007 636	6 211 225 699

Tableau 19

Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2017 (milliers)

	2017	2016
Encaisse, dépôts et valeurs	145 556 960	142 124 943
Prêts	44 838 827	50 908 597
Autres actifs	1 111 551	872 148
Total	191 507 338	193 905 688

Passif et capitaux propres		
Dépôts	158 080 980	159 030 144
Emprunts et dettes en sous-ordre	14 505 915	16 584 915
Autres passifs	5 816 080	5 157 796
Capitaux propres	13 104 363	13 132 833
Total	191 507 338	193 905 688

État des résultats :		
Revenus d'intérêts	3 473 229	3 783 863
Frais d'intérêt	1 759 170	1 994 452
Revenu net d'intérêts	1 714 059	1 789 411
Autres revenus	-457 610	-296 984
Revenus totaux	1 256 449	1 492 427
Provision pour pertes sur prêts	-40	13 888
Frais autres que d'intérêt	121 342	227 932
Excédents d'exploitation	1 135 147	1 250 607
Impôts	289 878	320 292
Gains (pertes) sur activités abandonnées	-	-
Bénéfice (perte) net	845 269	930 315
Résultat étendu (perte)	850 890	925 995
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,44	0,48
Rendement sur l'avoir moyen (%)	6,44	7,33

1.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 20

États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice 2017 (milliers)⁶⁸

	Nom des sociétés de fiducie	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	B2B TRUSTCO	578 217	469 486	108 731
2	BLC TRUST	1 706 810	1 615 560	91 250
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	2 754 417	2 534 534	219 883
4	COMPAGNIE HOME TRUST	17 391 923	15 754 015	1 637 908
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	5 168 598	4 741 919	426 679
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	104 403	3 992	100 411
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	12 468 974	11 802 789	666 185
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	14 287 568	13 576 795	710 773
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 343 305	3 977 617	365 688
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	12 661 673	11 970 081	691 592
11	COMPAGNIE TRUST TSX	88 081	6 715	81 366
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	1 284 809	1 154 076	130 733
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	2 014 305	1 866 243	148 062
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	25 310 795	23 531 376	1 779 419
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	802 284	712 552	89 732
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	23 002	13 067	9 935
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	35 965 262	34 506 444	1 458 818
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	77 436	3 007	74 429
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	15 733	1 544	14 189
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	59 203	2 232	56 971
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	131 683	12 270	119 413
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	3 735 394	2 857 256	878 138
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	3 179 294	2 949 548	229 746
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	236 577	49 476	187 101
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	613 829	521 658	92 171
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 784 572	1 482 274	302 298
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	7 058 882	6 203 693	855 189
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	23 700	11 421	12 279
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	21 481	3 978	17 503
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	49 026	34 690	14 336
31	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	32 457	5 322	27 135
32	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	264 931	25 398	239 533
33	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	2 450 389	2 002 352	448 037
34	TRUST ÉTERNA INC.	5 705	769	4 936
35	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	867 959	746 512	121 447
Total des sociétés de fiducie		157 562 677	145 150 661	12 412 016

États des résultats							
Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions - (Revenus fiduciaires)	Autres revenus	Frais autres que d'intérêt	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)
3 053	2 519	-	2 452	827	-	2 293	2 293
5 432	796	-	3 223	806	-	2 199	1 931
37 715	7 794	33 498	48 953	8 261	-	21 793	21 793
294 827	-	(28 211)	247 720	2 587	-	16 309	65 452
26 699	-	(203)	9 989	4 801	-	11 706	11 706
753	13 042	227	8 987	1 295	-	3 740	3 740
66 129	19 576	746 417	706 563	33 535	-	92 024	92 179
103 185	8 971	1 181	4 780	28 830	-	79 727	35 037
28 142	-	14 596	7 713	8 743	-	26 282	26 131
81 029	31 763	528	27 158	23 092	-	63 070	73 085
3 044	19 161	(24)	16 145	1 647	-	4 389	4 389
14 387	1 162	153	9 306	1 749	-	4 647	(94)
2 763	93 244	(632)	77 172	4 923	-	13 280	12 634
147 434	526 589	134 592	603 904	54 228	-	150 483	165 384
10 246	1 158	(3 214)	5 471	728	-	1 991	789
482	2 853	-	1 334	540	-	1 461	1 461
353 617	53 175	105 287	345 840	44 341	-	121 898	123 743
6 939	85 206	2 340	65 176	7 722	-	21 587	21 587
161	8 144	-	7 689	170	-	446	353
(156)	14 152	7 824	10 525	2 912	-	8 383	8 383
-	36 774	2 031	38 377	494	-	(66)	(66)
14 408	67 592	27 033	42 112	18 252	-	48 669	45 413
80 589	11 676	9 184	26 563	18 730	-	56 156	58 994
40 239	88 344	12 363	83 671	15 298	-	41 977	41 977
2 726	628	40	892	550	-	1 952	713
11 143	1 666	28	6 008	1 820	-	5 009	5 009
59 811	2 308	11 417	18 145	14 780	-	40 611	40 611
7 789	18 214	6 893	25 143	2 121	-	5 632	5 632
282	16 462	3 078	15 628	1 126	-	3 068	2 199
391	-	(47)	149	(71)	-	266	1 743
215	24 639	-	17 575	2 136	-	5 143	5 143
1 142	160 422	24 975	130 943	14 956	-	40 640	40 634
34 064	26 754	4 020	19 755	12 175	-	32 908	32 908
47	2 827	355	2 132	254	-	843	908
4 934	29	-	1 937	811	-	2 215	1 383
1 443 661	1 347 640	1 115 729	2 639 130	335 169	-	932 731	955 177

Tableau 21

États annuels des sociétés d'épargne (milliers)

	Nom des sociétés d'épargne	Bilan		
		Actif	Passif	Capitaux propres
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	669 809	476 702	193 107
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	121 014 801	113 146 297	7 868 504
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	2 219 689	1 922 712	296 977
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 226 049	5 053 470	1 172 579
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	53 316 717	50 360 167	2 956 550
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	478 078	380 362	97 716
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	7 582 195	7 063 265	518 930
	Total des sociétés d'épargne	191 507 338	178 402 975	13 104 363

États des résultats							
Marge bénéficiaire (incluant la provision)	Autres revenus	Frais autres que d'intérêt	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) net	Résultat global (perte)	
2 320	979	1 640	422	-	1 237	3 740	1
1 248 743	(520 845)	44 595	181 040	-	502 263	504 108	2
36 306	29 340	25 962	(244)	-	39 928	41 262	3
80 105	585	6 451	19 673	-	54 566	54 566	4
244 058	-	16 321	60 159	-	167 578	167 578	5
3 663	67	232	911	-	2 587	2 526	6
98 904	32 264	26 141	27 917	-	77 110	77 110	7
1 714 099	(457 610)	121 342	289 878	-	845 269	850 890	

Tableau 22

Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice 2017 (milliers)

	Nom des sociétés de fiducie	Actif			
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	Total de l'actif
1	B2B TRUSTCO	577 729	-	488	578 217
2	BLC TRUST	718 048	-	988 762	1 706 810
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	667 215	1 861 005	226 197	2 754 417
4	COMPAGNIE HOME TRUST	1 914 660	15 029 355	447 908	17 391 923
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	4 597 597	525 875	45 126	5 168 598
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	75 631	-	28 772	104 403
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	12 329 657	-	139 317	12 468 974
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	13 909 919	317 148	60 501	14 287 568
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	3 831 115	459 221	52 969	4 343 305
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	12 373 722	83 481	204 470	12 661 673
11	COMPAGNIE TRUST TSX	25 897	-	62 184	88 081
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	703 043	558 493	23 273	1 284 809
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	1 977 647	-	36 658	2 014 305
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	24 056 931	228 244	1 025 620	25 310 795
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	234 917	231 234	336 133	802 284
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	3 481	18 961	560	23 002
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	34 678 711	1 140 684	145 867	35 965 262
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	54 352	2 352	20 732	77 436
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	15 127	-	606	15 733
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	54 332	-	4 871	59 203
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	27 379	-	104 304	131 683
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	3 663 111	-	72 283	3 735 394
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	415 823	2 741 161	22 310	3 179 294
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	105 054	-	131 523	236 577
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	371 949	221 217	20 663	613 829
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 659 983	114 580	10 009	1 784 572
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	7 039 723	-	19 159	7 058 882
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	3 743	3 208	16 749	23 700
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	14 892	-	6 589	21 481
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	48 094	-	932	49 026
31	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	26 203	-	6 254	32 457
32	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	212 980	-	51 951	264 931
33	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	2 174 515	113 763	162 111	2 450 389
34	TRUST ÉTERNA INC.	4 452	-	1 253	5 705
35	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	398 572	-	469 387	867 959
Total des sociétés de fiducie		128 966 204	23 649 982	4 946 491	157 562 677

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration	
466 353	-	3 133	469 486	466 353	1
1 586 091	-	29 469	1 615 560	74 404	2
1 623 353	-	911 181	2 534 534	9 880 182	3
12 170 454	-	3 583 561	15 754 015	7 450 391	4
4 690 979	-	50 940	4 741 919	-	5
-	-	3 992	3 992	3 451 900	6
11 667 599	-	135 190	11 802 789	61 914 786	7
13 350 066	-	226 729	13 576 795	1 871 786 462	8
3 922 960	-	54 657	3 977 617	-	9
11 829 068	-	141 013	11 970 081	10 916 056	10
-	-	6 715	6 715	627 140	11
1 130 351	6 363	17 362	1 154 076	21 242 782	12
415 382	-	1 450 861	1 866 243	352 406 201	13
22 173 288	326 323	1 031 765	23 531 376	2 509 280 191	14
708 876	-	3 676	712 552	32 688 454	15
12 569	-	498	13 067	58 270 867	16
33 855 704	200 000	450 740	34 506 444	7 696 763	17
-	-	3 007	3 007	55 718 791	18
248	-	1 296	1 544	31 307 855	19
-	-	2 232	2 232	118 086 441	20
-	-	12 270	12 270	708 156	21
2 511 571	-	345 685	2 857 256	34 702 091	22
2 911 853	-	37 695	2 949 548	9 977 997	23
30 025	-	19 451	49 476	16 601 918	24
509 753	-	11 905	521 658	3 682	25
1 474 714	-	7 560	1 482 274	2 542 310	26
6 167 021	-	36 672	6 203 693	120 650 180	27
-	-	11 421	11 421	4 644 802	28
-	-	3 978	3 978	3 828 484	29
34 257	-	433	34 690	-	30
-	-	5 322	5 322	10 423 421	31
-	-	25 398	25 398	1 253 494 804	32
1 954 535	-	47 817	2 002 352	53 587 489	33
-	-	769	769	563 263	34
728 838	-	17 674	746 512	13 020	35
135 925 908	532 686	8 692 067	145 150 661	6 665 007 636	

Tableau 23

Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice 2017 (milliers)

	Nom des sociétés d'épargne	Actif			
		Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	Total de l'actif
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	599 092	-	70 717	669 809
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	119 589 501	1 142 381	282 919	121 014 801
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	264 554	1 878 392	76 743	2 219 689
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 159 771	147	66 131	6 226 049
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	16 647 416	36 205 731	463 570	53 316 717
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	247 087	227 768	3 223	478 078
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	2 049 539	5 384 408	148 248	7 582 195
	Total des sociétés d'épargne	145 556 960	44 838 827	1 111 551	191 507 338

Passif				
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	
167 738	-	308 964	476 702	1
110 510 386	421 000	2 214 911	113 146 297	2
884 460	2 915	1 035 337	1 922 712	3
5 034 104	-	19 366	5 053 470	4
37 044 652	12 397 000	918 515	50 360 167	5
377 690	-	2 672	380 362	6
4 061 950	1 685 000	1 316 315	7 063 265	7
158 080 980	14 505 915	5 816 080	178 402 975	

Tableau 24

Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2017 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts ⁶⁹		%	Prêts hypothécaires ⁷⁰		
		Québec	Total		Québec	Total	%
1	B2B TRUSTCO	-	466 353	0,0 %	-	-	-
2	BLC TRUST	535 008	1586091	33,7 %	-	-	-
3	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	-	1 623 353	0,0 %	238881	1781261	13,4 %
4	COMPAGNIE HOME TRUST	-	12 170 454	0,0 %	411832	14322401	2,9 %
5	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	357 018	4 690 979	7,6 %	40843	525875	7,8 %
6	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	-	-	-	-	-	-
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	592 674	11 667 599	5,1 %	-	-	-
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	-	13 350 066	0,0 %	-	-	-
9	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	270 461	3 922 960	6,9 %	39550	444221	8,9 %
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	1 651 338	11 829 068	14,0 %	74 395	78 528	94,7 %
11	COMPAGNIE TRUST TSX	-	-	-	-	-	-
12	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	179 486	1 130 351	15,9 %	3 572	79 179	4,5 %
13	FIDUCIE DESJARDINS INC.	400 080	415382	96,3 %	-	-	-
14	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	2 674 321	22 173 288	12,1 %	-	-	-
15	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	676 145	708876	95,4 %	1 545	1 545	100,0 %
16	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	673	12569	5,4 %	5 063	18 961	26,7 %
17	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	457 297	33 855 704	1,4 %	1 390	79 122	1,8 %
18	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	-	-	-	-	-	-
19	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	-	248	0,0 %	-	-	-
20	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	-	-	-	-	-	-
21	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)	-	-	-	-	-	-
22	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	270 005	2 511 571	10,8 %	-	-	-
23	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	-	2 911 853	0,0 %	-	2 741 161	0,0 %
24	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	-	30025	0,0 %	-	-	-
25	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	18	509 753	0,0 %	-	14	0,0 %
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	115 874	1 474 714	7,9 %	40 124	114 580	35,0 %
27	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	3 536 924	6 167 021	57,4 %	-	-	-
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE OLYMPIA	-	-	-	-	-	-
29	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	-	-	-	-	-	-
30	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	-	34 257	0,0 %	-	-	-
31	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	-	-	-	-	-	-
32	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	-	-	-	-	-	-
33	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 949 277	1 954 535	99,7 %	-	-	-
34	TRUST ÉTERNA INC.	-	-	-	-	-	-
35	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	553 209	728838	75,9 %	-	-	-
Total		14 219 808	135 925 908	10,46 %	857 195	20 186 848	4,2 %

Tableau 25

Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2017 (milliers)

	Raison sociale	Dépôts ⁶⁵			Prêts hypothécaires ⁶⁶		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	6 860	167 738	4,1 %	-	-	-
2	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	4 336 226	110 510 386	3,9 %	1390	79122	1,8 %
3	LA SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	254295	884 460	28,8 %	50696	1875357	2,7 %
4	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	480 175	5 034 104	9,5 %	-	-	-
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	5 350 296	37 044 652	14,4 %	4 917 720	36 205 731	13,6 %
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	19 105	377 690	5,1 %	3 229	18 126	17,8 %
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	353 760	4 061 950	8,7 %	1 463 147	5 363 766	27,3 %
	Total	10 800 717	158 080 980	6,8 %	6 436 182	43 542 102	14,8 %



ASSURANCE DE PERSONNES



2. SECTEUR DES ASSURANCES

Tableau 26

Ventilation du nombre d'assureurs⁷¹ exerçant au Québec au 31 décembre 2017

Type de charte	Compagnies d'assurance	Compagnies mutuelle d'assurance	Sociétés de secours mutuels	Compagnies d'assurance funéraire	Sociétés mutuelles d'assurance	Ordres professionnels	TOTAL
Assurance de personnes							
Charte du Québec	10	1	1	2	0	0	14
Charte d'une autre province	4	1	0	0	0	0	5
Charte du Canada	33	1	6	0	0	0	40
Charte d'un état ou pays étranger	22	1	5	0	0	0	28
Total	69	4	12	2	0	0	87
Assurance de dommages							
Charte du Québec	14	6	0	0	17	7	44
Charte d'une autre province	5	0	0	0	0	0	5
Charte du Canada	54	2	0	0	0	0	56
Charte d'un état ou pays étranger	53	3	0	0	0	0	56
Total	126	11	0	0	17	7	161
Assurance de personnes et de dommages							
Charte du Québec	4	0	0	0	0	0	4
Charte d'une autre province	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un état ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	1
Total	5	0	0	0	0	0	5
TOTAL	200	15	12	2	17	7	253

Tableau 27

Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2017

Nouveaux détenteurs de permis	
Date d'émission	Raison sociale officielle
2017-03-14	COMPAGNIE DE RENTES BROOKFIELD
2017-03-14	LA CORPORATION D'ASSURANCE MILLENNIUM
2017-05-26	COMPAGNIE DE SÛRETÉ VIRGINIA

Modification du nom utilisé au Québec		
Date du changement	DE	À
2017-04-04	WESTERN FINANCIAL, COMPAGNIE D'ASSURANCES	COMPAGNIE D'ASSURANCE PETLINE

Fusions		
Date de fusion	Résultante	Composante
2017-01-01	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES ENTREPRISES NORTHBRIDGE
2017-01-01	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.
		SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
2017-03-31	COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE EN ÉGLISE	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE MONTRÉAL
		L'ASSURANCE MUTUELLE DE L'INTER-OUEST

Annulation du permis au Québec	
Date d'annulation	Raison sociale officielle
2017-01-26	GAN ASSURANCES VIE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES VIE MIXTE
2017-04-10	CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE
2017-07-03	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
2017-10-17	L'ENTREPRISE D'ASSURANCES SHIPOWNERS' MUTUAL PROTECTION & INDEMNITY ASSOCIATION (LUXEMBOURG) (SUCCURSALE CANADIENNE)

Continuation d'un assureur à charte fédérale sous la charte du Québec	
Date de la continuation	Raison sociale officielle
2017-01-01	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

Autres changements	
VSP CANADA, ASSURANCE DES SOINS DE LA VUE	Le permis de cet assureur a été annulé le 15 Février 2018. Cet assureur n'a pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2017.

Régime volontaire d'épargne-retraite

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le RVER est offert dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner en vue de la retraite peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient à cet effet un registre RVER qui peut être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2017, l'Autorité a délivré une nouvelle autorisation et en a maintenu 9 portant à 10 le nombre de personnes morales pouvant agir à titre d'administrateurs.

En date du 31 décembre 2017, ces 10 administrateurs détiennent un régime d'enregistré auprès de Retraite Québec. Ainsi, 9 733 employeurs offrent un RVER à leurs employés pour un total de 71 547 participants.⁷² L'actif total de ces régimes est de 61 491 952 \$.⁷³

2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES⁷⁴

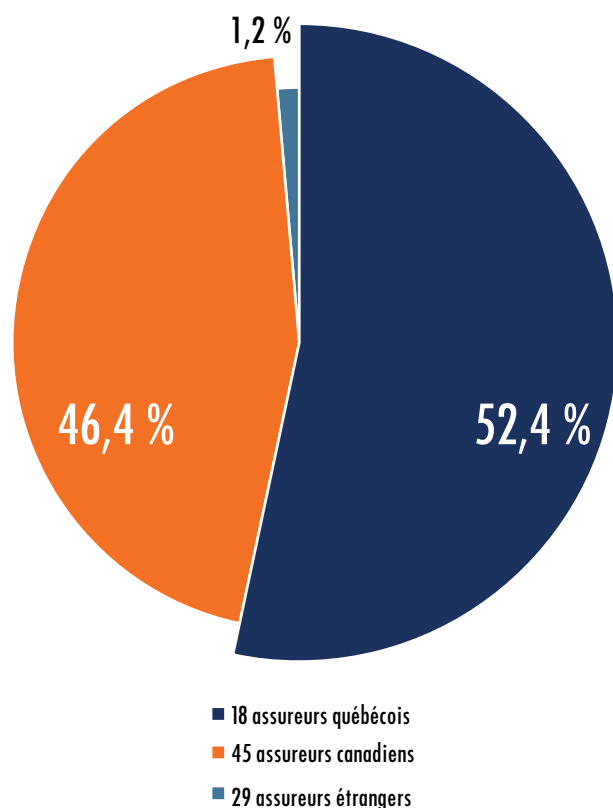
2.1.1 Portrait du secteur

L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2017, 92 assureurs sont autorisés à exercer au Québec parmi lesquels 45 détiennent une charte canadienne ou d'une autre province. Ces assureurs, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques qui suivent, sont moins nombreux qu'en 2016 dû au passage de La Capitale sécurité financière, compagnie d'assurance d'une charte fédérale à une charte du Québec au 1^{er} janvier 2017. Les assureurs canadiens détiennent 46,4 % des parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, ce qui représente une hausse d'un point de pourcentage par rapport à 2016. Bien que les assureurs étrangers soient présents au nombre de 29, ces derniers ne détiennent que 1,2 % des parts de marché.

Graphique 56

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec – non consolidé selon la charte

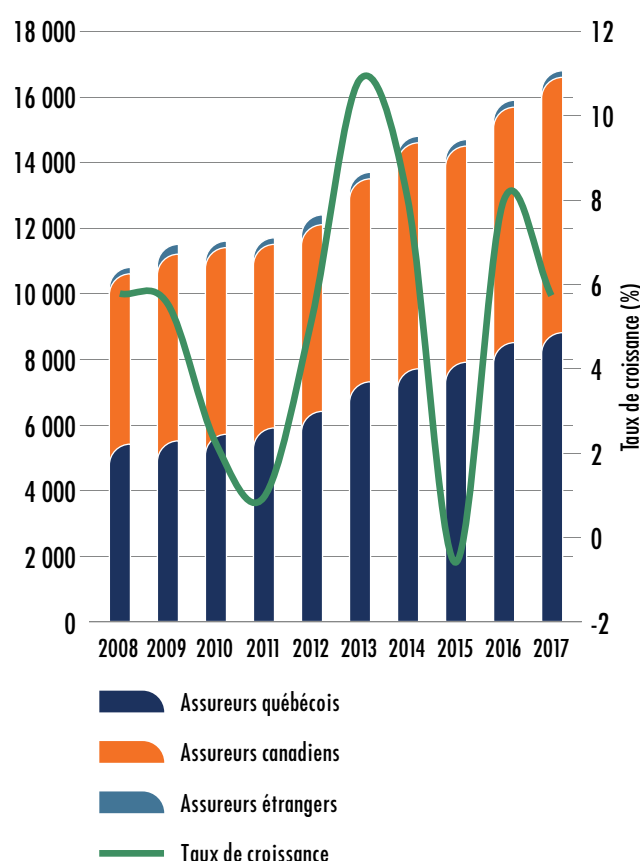


Les assureurs à charte québécoise, au nombre de dix-huit et regroupés sous le vocable « assureurs québécois », continuent de s'accaparer un peu plus de la moitié du marché québécois avec 52,4 % des parts de marché. Les parts de marché des assureurs québécois ont connu une légère baisse d'un point de pourcentage en 2017, malgré la présence d'un assureur supplémentaire. Depuis les dix dernières années, les parts de marché des assureurs québécois se sont accrues fortement puisqu'en 2008, elles représentaient moins de la moitié du marché québécois avec 48,9 %. Il est également bon de souligner que certains assureurs québécois ont intensifié leurs efforts ces dernières années dans le développement d'affaires ailleurs au Canada, dans une volonté de croissance et de diversification.

Comme illustré au graphique 57, les primes directes souscrites au Québec ont fortement augmenté en 2017, tout comme en 2016. De plus, les primes directes souscrites au Québec par les assureurs québécois se sont à nouveau accrues en 2017, celles-ci n'ayant subi aucun recul dans les dix dernières années contrairement aux assureurs canadiens et étrangers.

Graphique 57

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé selon la charte (millions)⁷⁵



Pour l'année 2017, les assureurs canadiens ont connu une hausse de leurs primes directes souscrites au Québec de 8,1 %, comparativement à une hausse de 10,1 % en 2016. En ce qui concerne les assureurs étrangers, ceux-ci ont connu une hausse de 4,1 %, mettant fin à trois années de baisses successives. Les assureurs québécois ont, quant à eux, enregistré une hausse de 3,8 %.

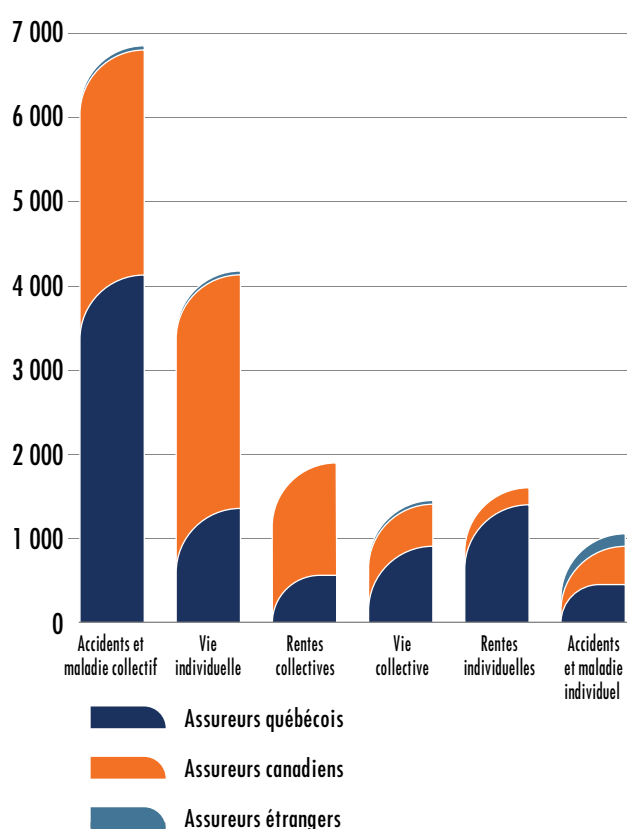
La demande d'assurance

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité, soit l'assurance vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont manufacturés et vendus selon deux types de contrat, individuel ou collectif.

Dans le but de mieux comprendre l'évolution du marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes directes souscrites au Québec en fonction de ces éléments. À cet égard, quelques graphiques et tableaux ont été produits afin d'illustrer certains aspects qui peuvent être d'intérêt, tant pour les consommateurs et les intermédiaires que pour les assureurs, et dresser un portrait clair du secteur et de ses tendances.

Graphique 58

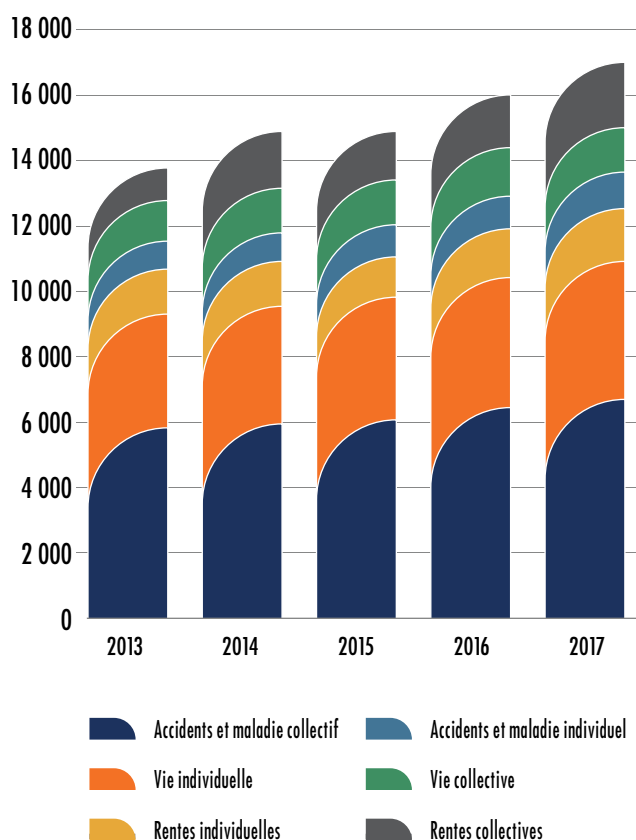
Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par secteur d'activité selon la charte (millions)



Le graphique 58 présente les secteurs d'activité par ordre d'importance des primes directes souscrites au Québec, le tout ventilé en fonction du type de contrat et subdivisé selon le type de charte des assureurs. Ainsi, le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif est largement dominé par les assureurs québécois avec 60,8 % des parts de marché. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance vie collective et le secteur des rentes individuelles, comme c'était le cas en 2016. Les secteurs de l'assurance vie individuelle et de l'assurance accidents et maladie collectif représentent près du deux tiers des primes directes souscrites au Québec. Pour leur part, les assureurs canadiens dominent le secteur de l'assurance vie individuelle et le secteur des rentes collectives avec respectivement 65,4 % et 70 % des parts de marché.

Graphique 59

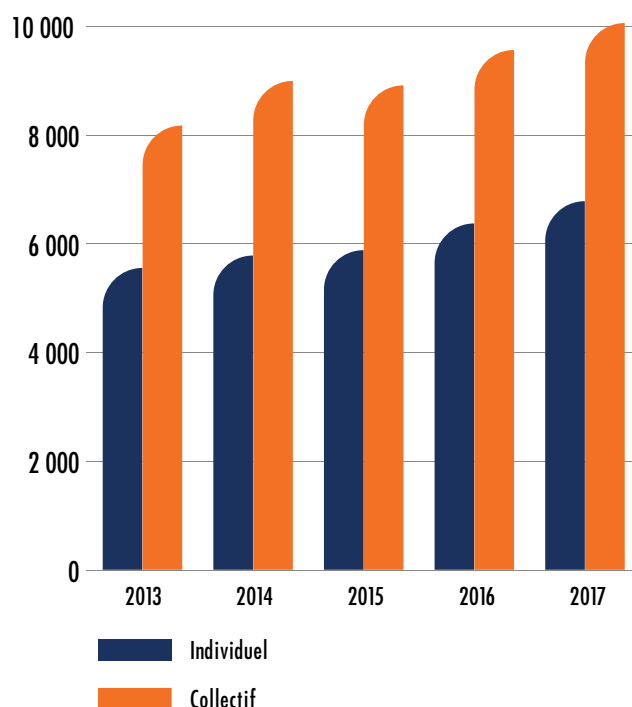
Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par secteur d'activité (millions)



Le graphique 59 permet de suivre l'évolution des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité. Bien que la proportion relative des différents secteurs ait peu changé au fil du temps, les secteurs des rentes collectives et individuelles ont tous deux connus de fortes hausses en 2016 et en 2017, après avoir subi des baisses en 2015. Les autres secteurs ont également connu des hausses, mais plus modestes.

Graphique 60

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par type de contrat (millions)



Le graphique 60 permet d'observer qu'autant les contrats collectifs que les contrats individuels ont connu une hausse en 2017. En effet, les contrats collectifs ont connu une hausse de 5,4 % et les contrats individuels une hausse de 6,3 %. Le graphique démontre également que les primes des contrats collectifs demeurent toujours significativement plus élevées que les primes des contrats individuels. Les primes des contrats collectifs représentent près de 60 % de toutes les primes directes souscrites au Québec.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de personnes⁷⁶

Le tableau 28 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de personnes.

Tableau 28

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2015	17,7	61,6	85,9	90,6
2016	18,2	62,2	86,8	91,3
2017	17,8	61,3	85,1	91,3

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec en 2017 recueillent plus de 91 % des 16,9 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2017, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement diminué par rapport à 2016, où elle est passée de 18,2 % à 17,8 %. À noter de plus que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent 61,3 % de ce marché. À cet effet, le tableau 29 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec.

Tableau 29

Évolution des parts⁷⁷ de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec

	Part de marché (%)		
	2015	2016	2017
Industrielle Alliance Assurance et services financiers*	17,7	18,2	17,8
Desjardins*	17,7	17,2	16,5
Financière Sun Life*	14,4	15,1	13,7
Great-West Lifeco*	11,8	11,7	13,2
SSQ Mutuelle de Gestion*	9,7	9,3	9,3
Société Financière Manuvie*	9,5	10,1	9,2
La Capitale mutuelle de l'administration publique*	5,1	5,2	5,3
Banque Royale du Canada*	1,6	1,5	3,4
E-L Financial Corporation	1,8	1,8	1,6
Medavie	1,1	1,2	1,2

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites au Québec de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 30 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes.

Tableau 30

*Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées)
pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité
liés à l'assurance de personnes*

Secteurs d'activité	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Vie individuelle	19,4	19,9	20,1	65,6	66,7	66,5	85,4	85,8	85,5	92,6	92,9	92,8
Vie collective	32,2	32,5	32,1	66,3	67,2	67,8	88,8	96,0	90,3	95,5	96,0	96,3
Accidents et maladie individuel	13,8	13,8	14,1	50,2	50,5	50,8	77,0	77,4	77,6	92,2	92,3	93,5
Accidents et maladie collectif	24,4	23,7	23,9	64,5	65,0	64,7	89,1	89,1	89,2	94,3	94,6	94,6
Rentes individuelles	53,7	54,3	58,0	84,2	87,6	90,0	92,4	93,9	94,6	97,1	97,7	97,7
Rentes collectives	40,6	41,9	27,9	89,3	93,3	90,9	97,5	99,5	99,0	100,0	100,0	100,0

Ce tableau permet de constater que, de façon générale, le secteur de l'assurance collective est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En 2017, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 32,1 % du marché de l'assurance vie collective, par opposition à 20,1 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance vie individuelle. Il en va de même pour le marché de l'assurance accidents et maladie collectif, où le plus important assureur ou groupe d'assureur détient 23,9 % du marché en comparaison à 14,1 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance accidents et maladie individuel. Toutefois, pour le marché des rentes, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 58 % du marché pour le secteur des rentes individuelles, tandis que 27,9 % du secteur des rentes collectives est détenu par le plus important assureur ou groupe d'assureurs.

Le tableau 31 présente une autre mesure de concentration du marché qui est aussi considérée par l'Autorité. Ce tableau présente l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman (HHI)⁷⁸ pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes et aussi pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 31

Indice de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes

Secteurs d'activité	HHI		
	2015	2016	2017
Vie individuelle	1278	1302	1301
Vie collective	1641	1664	1665
Accidents et maladie individuel	969	975	991
Accidents et maladie collectif	1396	1384	1393
Rentes individuelles	3315	3460	3880
Rentes collectives	3057	3304	2175
Total du marché de l'assurance individuelle	1260	1288	1325
Total du marché de l'assurance collective	1356	1368	1269
Total du marché	1199	1221	1174

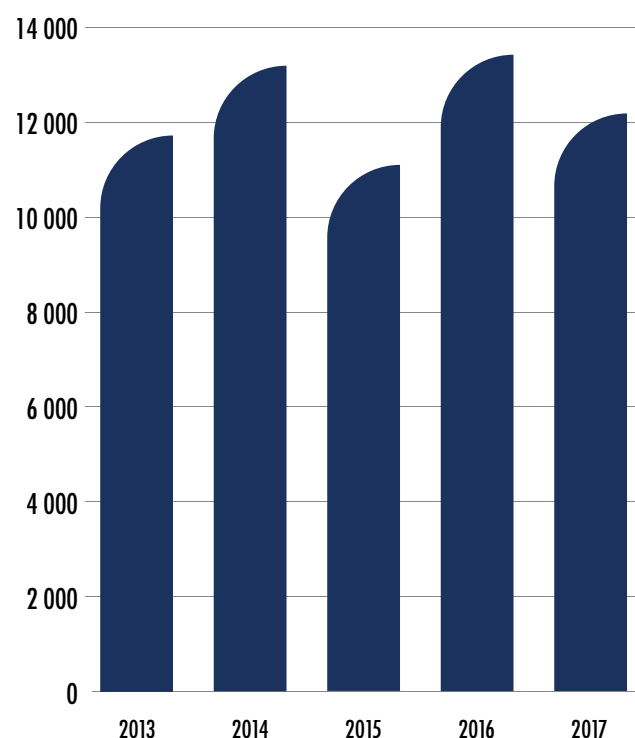
En 2017, les marchés de l'assurance vie individuelle, de l'assurance accidents et maladie individuel et collectif peuvent être qualifiés de non concentrés selon cet indice puisqu'ils ont un indice HHI inférieur à 1 500. Toutefois, le marché des rentes individuelles est fortement concentré puisque son indice HHI est de 3 880 en 2017, donc supérieurs à 2 500. Les marchés de l'assurance vie collective et des rentes collectives, quant à eux, présentent une concentration modérée avec des indices HHI de 1 665 et 2 175 respectivement en 2017. Finalement, en examinant le marché de l'assurance individuelle, celui de l'assurance collective et le marché dans son ensemble, ces derniers présentent des indices HHI respectifs de 1 325, 1 269 et 1 174, faisant en sorte qu'ils peuvent être qualifiés, selon cet indice, de marchés non concentrés.

Les résultats financiers

Le graphique 61 présente l'évolution des bénéfices nets de l'état des résultats de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Il est important de préciser que les données financières reflètent l'ensemble des affaires de ces assureurs et non pas celles uniquement produites au Québec.

Graphique 61

Évolution des bénéfices nets - non consolidés (millions)



Après avoir connu une hausse de 20,8 % en 2016 pour atteindre un niveau de 13,4 G\$, les bénéfices totaux ont diminué de 9,2 % en 2017. Le niveau des bénéfices totaux pour 2017 est de 12,2 G\$. Bien que tous les facteurs ayant mené à cette baisse ne puissent être identifiés facilement, la réforme fiscale américaine a certainement eu un impact important sur les résultats des assureurs faisant affaire aux États-Unis.

Le tableau 32 présente le bénéfice avant impôt calculé à partir de l'état des résultats consolidé par ligne d'affaire. Ce tableau n'inclut que les résultats des affaires sans participation pour les lignes d'affaires qui y sont présentées. On remarque que les revenus ont totalisé 100,8 G\$ tandis que les indemnités et les dépenses se sont chiffrées à 94,1 G\$ en 2017. Afin de comparer les différentes années entre elles, le bénéfice avant impôt a été exprimé en pourcentage des revenus pour chacune des cinq dernières années. Les revenus sont composés principalement des primes, des revenus de placement et des revenus d'honoraires.

Tableau 32

Bénéfice avant impôt en pourcentage des revenus par ligne d'affaire au 31 décembre – consolidé

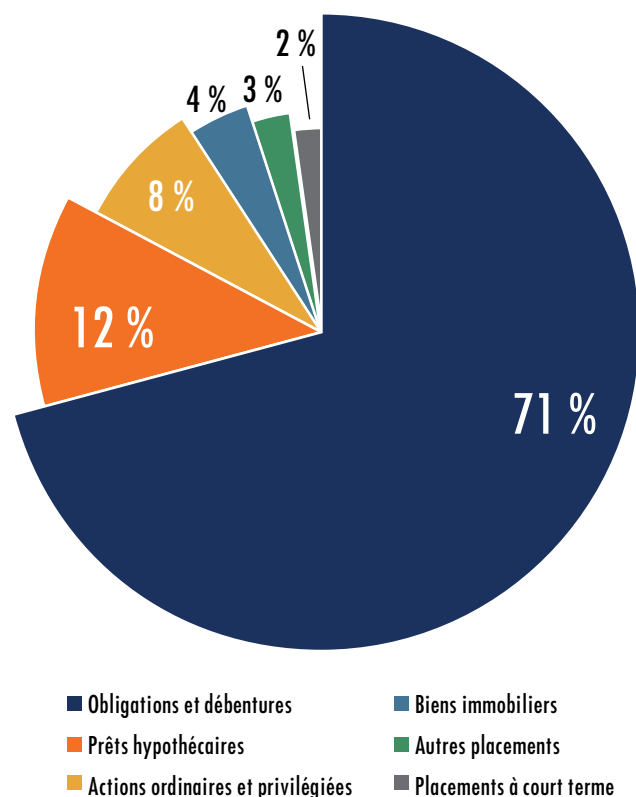
Ligne d'affaires	Total des revenus (2017) ('000 \$)	Total des indemnités et dépenses (2017) ('000 \$)	Bénéfice avant impôt en pourcentage des revenus				
			2017	2016	2015	2014	2013
Vie individuelle	28 847 643	26 771 996	7,20 %	11,24 %	4,73 %	7,91 %	39,42 %
Vie collective	6 017 675	5 092 242	15,38 %	18,30 %	17,61 %	16,37 %	16,19 %
Rentes individuelles	11 662 840	10 430 303	10,57 %	8,89 %	18,98 %	6,28 %	40,29 %
Rentes collectives	15 863 957	14 753 619	7,00 %	9,83 %	9,92 %	6,65 %	7,79 %
Acc./mal. individuel	10 560 666	10 379 070	1,72 %	10,20 %	12,12 %	21,50 %	27,51 %
Acc./mal. collectif	27 804 161	26 640 340	4,19 %	4,84 %	4,46 %	4,28 %	6,48 %
Total	100 756 942	94 067 570	6,64 %	9,21 %	8,99 %	8,30 %	15,54 %

Les placements

Le graphique 62 montre la composition du portefeuille de placement des assureurs de personnes en 2017, qui s'élève à plus de 390 G\$.

Graphique 62

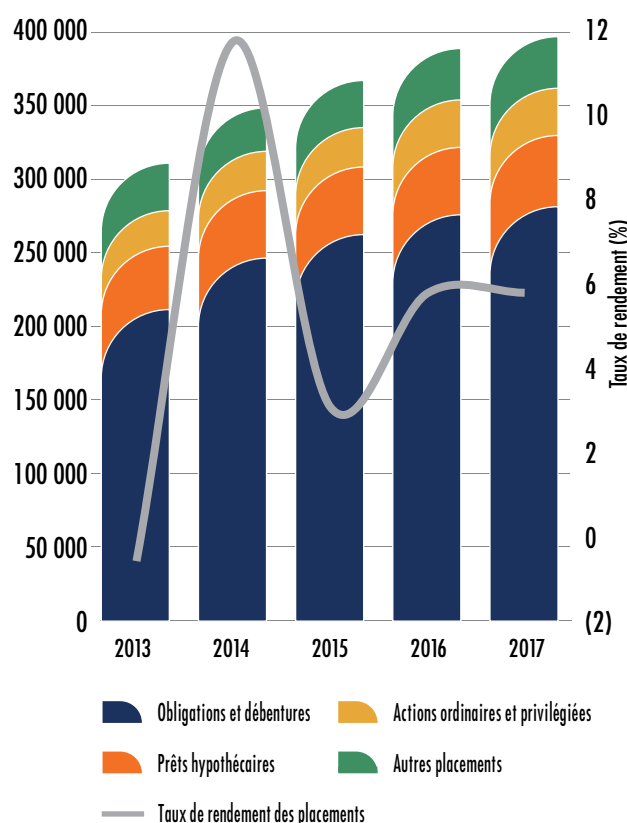
Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé



La composition du portefeuille de placement des assureurs n'a pas changé par rapport à 2016, comme l'illustre le graphique 62. Le taux de rendement sur les placements⁷⁹ est également demeuré similaire à celui de 2016, tel qu'illustré au graphique 63.

Graphique 63

Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (millions)



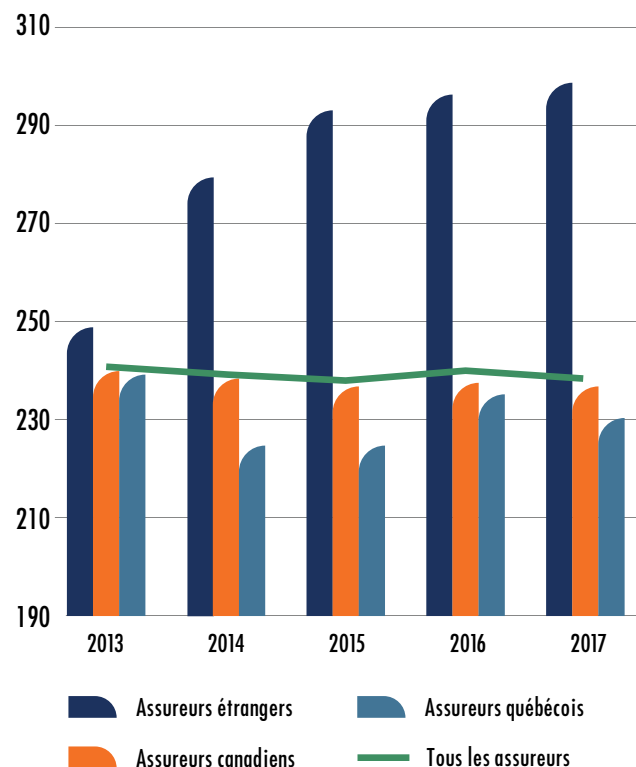
La solvabilité

Tout assureur de personnes titulaire d'un permis au Québec doit s'assurer de respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres* (remplacée par la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital* à partir du 1^{er} janvier 2018) publiée par l'Autorité. Cette ligne directrice définit les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Elle prévoit également les niveaux de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminé par la division du montant des fonds propres disponibles par le montant des fonds propres requis (le « ratio de solvabilité »). Ainsi, les assureurs devraient en tout temps maintenir un ratio de solvabilité égal ou supérieur à 100 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de personnes maintienne un ratio de solvabilité d'au moins 150 %.

Comme illustré au graphique 64, le ratio de solvabilité global de l'ensemble des assureurs a été plutôt stable dans les cinq dernières années, les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurant ainsi toujours bien capitalisés. Le ratio de solvabilité de chaque assureur est présenté au tableau 35 du présent rapport annuel.

Graphique 64

Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)

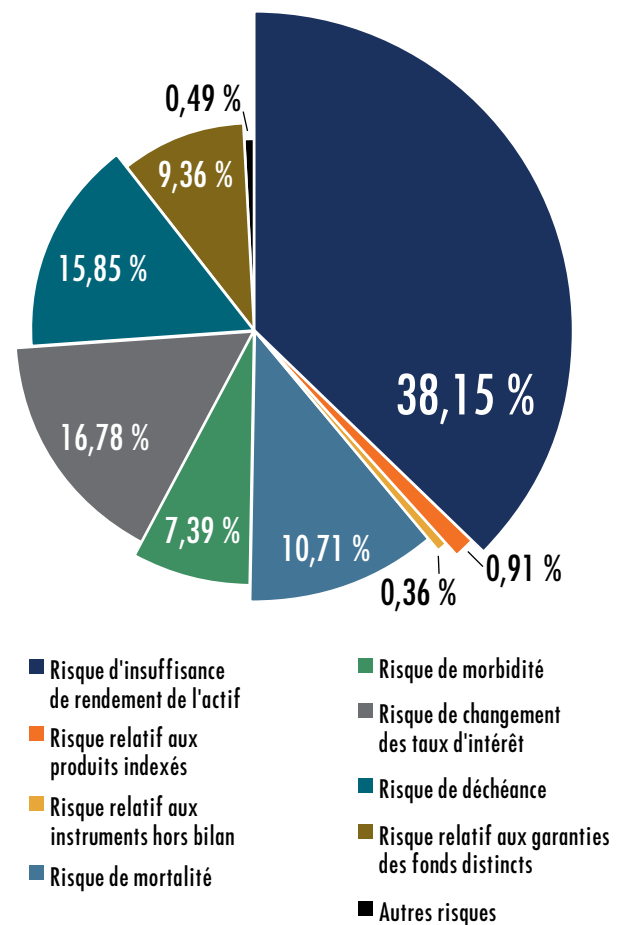


Les risques

Le graphique 65 présente la composition des fonds propres requis par type de risque en 2017. La composition des fonds propres requis a peu changé comparativement à 2016.

Graphique 65

Composition des fonds propres requis - consolidé par type de risque en 2017



Il est intéressant de souligner que plus de la moitié de la composition des fonds propres requis est liée aux placements. Ce risque est important de par la nature à long terme des engagements pris par les assureurs. Les autres risques assumés par les assureurs sont des risques d'assurance, soit la mortalité, la morbidité et la déchéance.

2.1.2 Données détaillées par institution

Tableau 33

Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2017⁸⁰

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
2	AETNA-VIE	AETNA-VIE
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
5	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
6	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
7	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
8	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
9	ASSURANCE GMS	ASSURANCE GMS
10	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
11	ASSURANT	ASSURANT VIE DU CANADA
12	AXA EQUITABLE	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE
13	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
14	BMO ASSURANCE-VIE	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
16	BOUCLIER VERT	LE BOUCLIER VERT DU CANADA
17	BROOKFIELD	COMPAGNIE DE RENTES BROOKFIELD
18	CANADA SUR LA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
19	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
20	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
21	CANASSURANCE HOSP.	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
22	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE ⁸¹	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC.
23	CAPITALE-PATRIMOINE	LA CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE INC.
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
25	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
26	CHUBB ASSURANCE-VIE	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
27	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
28	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
29	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
30	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
31	CO-OPERATORS - VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
32	CROATE	UNION FRATERNELLE CROATE
33	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
34	CUMIS - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	1
HARTFORD	Étr.	C.A.	X	X	2
MINNEAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	3
INDIANAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	4
MIAMI	Étr.	C.A.	X	X	5
FORT WORTH	Étr.	C.A.	X		6
BOSTON	Étr.	S.S.M.	X	X	7
MONCTON	Aut.prov.	C.M.A.	X	X	8
REGINA	Aut.prov.	C.A.		X	9
OTTAWA	Can.	C.A.	X		10
TORONTO	Can.	C.A.	X		11
NEW YORK	Étr.	C.A.	X	X	12
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	13
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	14
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	15
WINDSOR	Can.	C.A.		X	16
TORONTO	Can.	C.A.	X		17
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	18
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	19
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	20
MONTRÉAL	Qué.	S.S.M.		X	21
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	22
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	23
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	24
NEW HAVEN	Étr.	S.S.M.	X	X	25
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	26
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	27
SCARBOROUGH	Can.	C.A.	X	X	28
CHICAGO	Étr.	C.A.	X	X	29
BLOOMFIELD	Étr.	C.A.	X	X	30
RÉGINA	Can.	C.A.	X	X	31
PITTSBURGH	Étr.	S.S.M.	X	X	32
MONCTON	Can.	C.A.	X	X	33
BURLINGTON	Can.	C.A.	X	X	34

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
35	DESJARDINS FINANCIÈRE ⁸²	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
36	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
37	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
38	EXCELLENCE	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
39	FILS DE L'ÉCOSSE	L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DES FILS DE L'ÉCOSSE
40	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
41	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
42	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
43	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
44	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
45	GENERAL AMERICAN - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GENERAL AMERICAN
46	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
47	GERBER	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GERBER
48	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
49	GREAT-WEST	LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
50	HARTFORD LIFE	HARTFORD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
51	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
52	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE ⁸²	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.
53	IVARI	IVARI
54	JACKSON NATIONAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
56	LONDON LIFE ⁸²	LONDON LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
57	L'UNION-VIE ⁸¹	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
58	MANUFACTURERS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
59	MANUVIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE MANUVIE DU CANADA
60	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
61	MÉTROPOLITAINE - VIE	LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
62	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
63	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
64	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
65	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
66	PAVONIA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN
67	PREMIÈRE DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
68	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
69	RBC DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
70	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
71	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
72	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR
73	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
LÉVIS	Qué.	C.A.	X	X	35
KINGSTON	Can.	C.A.	X	X	36
WATERLOO	Can.	C.M.A.	X	X	37
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	38
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	39
WATERLOO	Can.	S.S.M.	X		40
SHERWOOD PARK	Aut.prov.	C.A.	X	X	41
NORTH YORK	Can.	C.A.	X	X	42
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	43
VILLE MONT-ROYAL	Qué.	C.A.F.	X		44
SAINT-LOUIS	Étr.	C.A.	X	X	45
STAMFORD	Étr.	C.A.	X	X	46
WHITE PLAINS	Étr.	C.A.	X		47
NORTH YORK	Can.	S.S.M.	X		48
WINNIPEG	Can.	C.A.	X	X	49
HARTFORD	Étr.	C.A.	X	X	50
SAINT-HYACINTHE	Qué.	C.A.	X	X	51
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	52
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	53
LANSING	Étr.	C.A.	X	X	54
BOSTON	Étr.	C.A.	X	X	55
LONDON	Can.	C.A.	X	X	56
DRUMMONDVILLE	Qué.	C.M.A.	X	X	57
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	58
TORONTO	Can.	C.A.	X		59
MONCTON	Aut.prov.	C.A.		X	60
NEW YORK	Étr.	C.A.	X	X	61
MUNICH	Étr.	C.A.	X	X	62
NEW YORK	Étr.	C.M.A.	X	X	63
PHILADELPHIA	Étr.	C.A.	X	X	64
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	65
BASKING RIDGE	Étr.	C.A.	X	X	66
NORTH YORK	Can.	C.A.	X	X	67
MISSISSAUGA	Can.	C.A.	X	X	68
MISSISSAUGA	Can.	C.A.		X	69
MISSISSAUGA	Can.	C.A.	X	X	70
HAMILTON	Can.	C.A.	X	X	71
MINNEAPOLIS	Étr.	C.A.	X	X	72
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	73

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
74	ROUSSEAU & FRÈRE	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
75	SCOR VIE	SCOR GLOBAL VIE
76	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
77	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
78	SSQ ASSURANCES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
79	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
80	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
81	SUN LIFE (CANADA)	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE
82	SUN LIFE DU CANADA ⁸²	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
83	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
84	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
85	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
86	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE
87	TRITON	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
88	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
89	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
90	VIACTION	VIACTION ASSURANCE INC.
91	VOYAGEURS DE COMMERCE	ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE
92	WESTERN LIFE	WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.F.	X		74
PARIS	Étr.	C.A.	X	X	75
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	76
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	77
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	78
QUÉBEC	Qué.	C.A.	X	X	79
ZURICH	Étr.	C.A.	X	X	80
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	81
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	82
SAINT-HYACINTHE	Qué.	C.A.	X	X	83
TORONTO	Can.	C.A.	X	X	84
TORONTO	Can.	S.S.M.	X	X	85
EDMONTON	Aut.prov.	C.A.	X	X	86
FORT WORTH	Étr.	C.A.		X	87
PARSIPPANY	Étr.	S.S.M.	X	X	88
MCKINNEY	Étr.	C.A.	X	X	89
MONTRÉAL	Qué.	C.A.	X	X	90
COLUMBUS	Étr.	S.S.M.	X	X	91
HIGH RIVER	Can.	C.A.	X	X	92

Tableau 34

État des résultats non consolidés par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
1	ACTRA	16 256	806	15 450	1 324	8 390	25 164
2	AETNA-VIE	11 061	1 095	9 966	2 184	162	12 312
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	188	18	170	528	65	763
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	124 591	13	124 578	14 482	2	139 062
5	AMERICAN BANKERS - VIE	337 921	269 403	68 518	1 806	-	70 324
6	AMERICAN-MALADIE	14 858	-	14 858	928	-	15 786
7	ARCANE ROYAL	103	-	103	536	-	639
8	ASSOMPTION	157 982	32 933	125 049	52 224	4 165	181 438
9	ASSURANCE GMS	31 252	81	31 171	502	161	31 834
10	ASSURANCE VIE MD			-	173	27 398	27 571
11	ASSURANT	272 874	-	272 874	109 732	557	383 163
12	AXA EQUITABLE	4 044	-	4 044	1 522	-	5 566
13	BANQUE NATIONALE	174 181	49 956	124 225	7 174	38 038	169 437
14	BMO ASSURANCE-VIE	97 587	76 258	21 329	40 285	404	62 018
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	1 163 370	137 442	1 025 928	415 583	48 697	1 490 208
16	BOUCLIER VERT	527 761	15 039	512 722	46 545	(12 767)	546 500
17	BROOKFIELD	211 750		211 750	8 230	-	219 980
18	CANADA SUR LA VIE	20 238 676	17 082 727	3 155 949	1 710 441	959 343	5 825 733
19	CANADA-VIE DU CANADA	2 167 931	-	2 167 931	426 839	15	2 594 785
20	CANASSURANCE	29 651	5 698	23 953	2 086	(16)	26 023
21	CANASSURANCE HOSP.	171 629	406	171 223	13 345	(150)	184 418
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	1 032 553	9 921	1 022 632	230 419	158 871	1 411 922
23	CAPITALE-PATRIMOINE	948 719	872 319	76 400	13 211	19 982	109 593
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	94 120	2 135	91 985	29 266	8 723	129 974
25	CHEVALIERS DE COLOMB	209 289	128	209 161	130 799	13 880	353 840
26	CHUBB ASSURANCE-VIE	247 738	195 660	52 078	1 483	1	53 562
27	CIBC	48 258	9 777	38 481	1 543	113	40 137
28	CIGNA DU CANADA - VIE	120 040	5 027	115 013	1 974	(4 111)	112 876
29	COMBINED D'AMÉRIQUE	272 852	136 941	135 911	12 083	369	148 363
30	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	2 344	237	2 107	4 743	(7 531)	(681)
31	CO-OPERATORS - VIE	669 889	144 486	525 403	248 191	75 563	849 157
32	CROATE	321	-	321	382	7	710
33	CROIX BLEUE	369 967	76 399	293 568	29 085	3 657	326 310

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
9 803	(99)	-	15 460	25 164	-	806	1
4 784	(744)	1 645	1 874	7 559	3 994	2 596	2
114	(692)	39	935	396	290	24	3
26 631	(7 468)	37 603	17 755	74 521	64 490	75 476	4
10 126	462	19 225	32 195	62 008	6 190	6 190	5
3 127	251	-	8 344	11 722	2 976	2 582	6
355	306	-	260	921	(292)	(292)	7
75 082	39 145	23 755	34 556	172 538	7 356	7 225	8
18 645		5 459	7 250	31 354	480	480	9
			23 762	23 762	2 575	2 525	10
133 024	154 710	23 884	43 212	354 830	20 706	20 706	11
3 421	1 285	42	112	4 860	653	751	12
30 462	(7 330)	7 636	56 854	87 622	66 057	65 572	13
1 905	238	1 141	4 688	7 972	50 255	50 066	14
369 719	607 741	81 439	137 567	1 196 466	229 136	202 659	15
428 710		15 054	62 669	506 433	40 067	30 542	16
3 475	213 660	54	5 388	222 577	(2 597)	(2 630)	17
3 420 058	(102 487)	204 565	582 187	4 104 323	1 654 115	1 940 004	18
885 432	821 177	290 825	442 275	2 439 709	170 428	155 484	19
9 446	(7 320)	16 057	11 748	29 931	(3 416)	(3 598)	20
112 587	3 939	10 219	36 507	163 252	21 166	15 167	21
567 286	452 305	174 813	149 455	1 343 859	62 214	39 989	22
43 122	(12 797)	(8 969)	58 252	79 608	23 866	19 001	23
63 155	26 006	20 410	35 544	145 115	(10 276)	(9 958)	24
88 544	134 518	16 801	98 407	338 270	15 570	20 193	25
24 850	2 042	(3 799)	16 887	39 980	9 955	9 234	26
4 585	4 549		15 287	24 421	11 324	10 513	27
78 938	(2 729)	2 895	27 497	106 601	4 904	4 665	28
61 050	(59 528)	(10 132)	55 620	47 010	76 554	70 124	29
954	(1 554)	67	2 342	1 809	(2 082)	(1 101)	30
300 670	169 000	127 882	130 180	727 732	53 412	111 631	31
453	100	17	385	955	(245)	(245)	32
178 338	46 097	11 719	78 890	315 044	8 811	11 098	33

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
34	CUMIS - VIE	289 012	14 377	274 635	27 273	10 304	312 212
35	DESJARDINS FINANCIÈRE	4 596 805	180 702	4 416 103	1 442 499	425 740	6 284 342
36	EMPIRE	964 589	130 375	834 214	571 903	269 326	1 675 443
37	ÉQUITABLE - VIE	903 639	140 063	763 576	161 159	38 564	963 299
38	EXCELLENCE	125 834	52 355	73 479	9 256	421	83 156
39	FILS DE L'ÉCOSSE	1 167		1 167	165	20	1 352
40	FINANCIÈRE FAITHLIFE	22 725	2 411	20 314	18 876	2 746	41 936
41	FIRST CANADIAN	186 433	129 452	56 981	4 428	14 167	75 576
42	FORESTERS VIE	154 965	37 197	117 768	72 494	(886)	189 376
43	FORESTIERS (ORDRE IND.)	738 606	47 436	691 170	344 557	123 653	1 159 380
44	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	(0)	-	(0)	26	8	34
45	GENERAL AMERICAN - VIE	279 511	10 865	268 646	81 223	1 685	351 554
46	GENERAL RE LIFE	2 179	269	1 910	93	-	2 003
47	GERBER	2 892		2 892	2 488	-	5 380
48	GRANDE LODGE D'ORANGE	1 992	20	1 972	1 588	1 232	4 792
49	GREAT-WEST	6 927 217	(51 533)	6 978 750	781 832	2 547 186	10 307 768
50	HARTFORD LIFE	-	-	-	37	-	37
51	HUMANIA	121 480	29 761	91 719	32 379	427	124 525
52	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	6 146 498	469 247	5 677 251	2 000 245	933 429	8 610 925
53	IVARI	807 738	480 288	327 450	657 457	39 281	1 024 188
54	JACKSON NATIONAL	14	-	14	210	-	224
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	618	-	618	211	1	830
56	LONDON LIFE	2 942 217	344 428	2 597 789	1 143 263	766 343	4 507 395
57	L'UNION-VIE	143 622	33 901	109 721	129 122	800	239 643
58	MANUFACTURERS	11 254 478	5 315 934	5 938 544	3 750 816	4 908 290	14 597 650
59	MANUVIE	19 662	19 662	-	717	-	717
60	MEDAVIE	566 990	677	566 313	16 338	132 468	715 119
61	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	1 745	-	1 745
62	MUNICH	7 371 721	605 601	6 766 120	302 109	-	7 068 229
63	NEW YORK LIFE	47 832	381	47 451	2 317	6	49 774
64	NORTH AMERICA - VIE	47 650	206	47 444	3 734	55	51 233
65	OPTIMUM RÉASSURANCE	198 876	140 001	58 875	13 165	19	72 059
66	PAVONIA	9 135	807	8 328	548	435	9 311
67	PREMIÈRE DU CANADA	250 063	166 830	83 233	7 080	5 571	95 884
68	PRIMERICA DU CANADA	297 237	154 952	142 285	5 189	80 398	227 872

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
104 936	(6 126)	72 001	104 451	275 262	27 597	29 617	34
3 038 749	1 037 837	248 640	1 169 711	5 494 937	605 228	673 813	35
561 121	479 448	178 884	230 837	1 450 290	178 505	180 153	36
331 997	164 816	181 047	150 473	828 333	106 093	108 490	37
27 229	2 954	19 623	22 614	72 420	7 816	7 054	38
994	(400)	75	829	1 498	(448)	(485)	39
20 960	(321)	3 251	17 239	41 129	595	1 806	40
9 838	(3 084)	27 350	28 966	63 070	11 779	37 695	41
96 471	(61 475)	65 715	38 937	139 648	36 963	36 214	42
399 420	311 600	165 713	243 949	1 120 682	38 077	(89 190)	43
1	(3)	-	19	17	13	13	44
204 310	22 310	41 346	8 911	276 877	74 677	74 677	45
180	74	(9)	255	500	1 503	1 503	46
710	4 843		1 016	6 569	(1 185)	(1 496)	47
1 531	618	571	1 277	3 997	1 086	1 224	48
4 341 255	1 585 247	472 854	1 434 034	7 833 390	2 473 965	2 646 649	49
-	(991)	-	383	(608)	644	596	50
46 563	24 735	13 551	32 168	117 017	5 693	4 982	51
4 059 113	2 293 781	779 551	834 865	7 967 310	531 575	509 389	52
157 829	561 985	149 576	198 452	1 067 842	65 780	99 938	53
120	(209)	-	236	147	77	(260)	54
1 145	542	-	224	1 911	(1 081)	(1 365)	55
1 719 937	252 361	584 496	1 479 519	4 036 313	391 156	324 883	56
74 062	123 438	8 135	26 592	232 227	6 440	4 123	57
4 634 661	3 992 010	1 316 429	2 695 496	12 638 596	2 421 408	1 298 848	58
-	657	-	-	657	44	44	59
418 142	6 257	36 722	229 677	690 798	24 321	21 950	60
-	-	-	788	788	407	(718)	61
5 053 315	338 242	815 373	589 546	6 796 476	207 235	182 293	62
12 293	5 154	-	33 796	51 243	(2 086)	(5 175)	63
17 474	31 841	3 465	11 104	63 884	(13 616)	(15 483)	64
43 344	9 685	(6 175)	5 705	52 559	14 828	14 326	65
3 296	(3 269)	3 989	3 236	7 252	2 748	2 792	66
28 513	4 575	22 662	37 768	93 518	1 668	(509)	67
33 339	(31 905)	63 719	50 737	115 890	81 775	81 428	68

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placements	Autres revenus	Total des revenus
69	RBC DU CANADA	119 367	1 278	118 089	1 953	6 811	126 853
70	RBC - VIE	2 067 761	202 411	1 865 350	436 557	25 957	2 327 864
71	RELIABLE	13 333	12 493	840	384	-	1 224
72	RELIASTAR	-	-	-	1 728	-	1 728
73	RGA	1 138 709	869 832	268 877	623 547	11 201	903 625
74	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	8	7	15
75	SCOR VIE	301 093	11 061	290 032	27 172	111	317 315
76	SCOTIA-VIE	56 806	3 662	53 144	2 214	6 307	61 665
77	SIAP			-	-	-	-
78	SSQ ASSURANCES	249 722	74 748	174 974	125 584	2 381	302 939
79	SSQ - VIE	1 967 207	365 531	1 601 676	76 695	85 154	1 763 525
80	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 064 784	959 765	105 019	394 290	1 018	500 327
81	SUN LIFE (CANADA)	1 890 332	-	1 890 332	825 351	222 952	2 938 635
82	SUN LIFE DU CANADA	17 325 978	7 749 734	9 576 244	5 236 433	1 819 602	16 632 279
83	SURVIVANCE-VOYAGE	22 192	754	21 438	494	-	21 932
84	TD-ASSURANCE-VIE	108 076	28 733	79 343	(1 438)	19 043	96 948
85	TEACHERS	15 309	2 230	13 079	4 596	-	17 675
86	TRANS GLOBALE - VIE	4 270	-	4 270	288	-	4 558
87	TRITON	51 493		51 493	4 058	(6 316)	49 235
88	UKRAINIENNE	48	-	48	246	1	295
89	UNITED AMERICAN	194	-	194	400	-	594
90	VIACTION	1 007	350	657	1 349	361	2 367
91	VOYAGEURS DE COMMERCE	215	-	215	172	84	471
92	WESTERN LIFE	164 196	37 929	126 267	13 078	221	139 566
	TOTAL	101 755 245	37 902 081	63 853 164	22 921 348	13 840 573	100 615 085

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	
64 636		10 590	40 651	115 877	8 058	8 300	69
767 554	834 667	132 321	361 170	2 095 712	164 024	147 099	70
3 130	(166)	(2 634)	563	893	244	244	71
-	(527)	-	3 939	3 412	(1 684)	74	72
232 691	624 402	(51 931)	52 053	857 215	33 674	32 970	73
2	(3)	-	6	5	10	10	74
238 053	(52 417)	24 762	14 647	225 045	70 009	60 706	75
6 614	1 598	(13)	16 724	24 923	28 103	30 963	76
			70	70	(70)	(70)	77
65 074	113 826	48 109	55 835	282 844	16 061	18 386	78
1 160 601	40 919	128 857	318 578	1 648 955	90 427	93 062	79
72 627	(36 876)	(19 880)	307 839	323 710	142 752	122 822	80
1 243 292	1 159 101	166 790	210 011	2 779 194	175 403	179 167	81
7 154 061	2 531 286	506 571	4 449 684	14 641 602	1 576 096	1 348 201	82
10 904	(22)	4 157	6 577	21 616	235	245	83
20 568	3 932		67 206	91 706	3 843	3 227	84
8 392	1 834	464	6 733	17 423	252	2 655	85
116	(12)	-	3 936	4 040	435	810	86
15 885			22 475	38 360	8 005	6 024	87
122	(138)	2	194	180	80	80	88
333	(175)	13	125	296	248	304	89
656	264	(110)	1 326	2 136	165	(339)	90
188	(216)	17	510	499	(28)	21	91
21 862	35 607	70 015	19 481	146 965	(5 292)	(5 460)	92
43 489 060	18 878 894	7 357 000	17 838 487	87 563 441	12 200 966	11 142 259	

Tableau 35

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
1	ACTRA	81 496	672 629	12 365	766 490	20 576	672 629
2	AETNA-VIE	66 821	-	15 147	81 968	14 619	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	20 030	17 568	9 432	47 030	7 846	17 568
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	339 297	-	53 981	393 278	105 700	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	174 711	-	42 415	217 126	108 238	-
6	AMERICAN-MALADIE	33 234	-	5 170	38 404	11 354	-
7	ARCANE ROYAL	11 494	-	926	12 420	8 895	-
8	ASSOMPTION	717 738	758 174	293 730	1 769 642	868 035	758 174
9	ASSURANCE GMS	22 983	-	5 825	28 808	2 976	-
10	ASSURANCE VIE MD	2 845	3 068 272	10 033	3 081 150	3 567	3 068 272
11	ASSURANT	1 930 799	-	28 721	1 959 520	1 820 881	-
12	AXA EQUITABLE	51 518	-	22 437	73 955	19 471	-
13	BANQUE NATIONALE	117 533	-	57 806	175 339	75 530	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	21 612	-	755 713	777 325	205 445	-
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	9 376 008	316 191	117 698	9 809 897	8 318 977	316 191
16	BOUCLIER VERT	512 210	-	314 391	826 601	29 427	-
17	BROOKFIELD	264 900	-	15 225	280 125	217 604	-
18	CANADA SUR LA VIE	17 384 365	7 114 758	39 416 115	63 915 238	41 491 375	7 114 758
19	CANADA-VIE DU CANADA	8 497 501	-	5 240 843	13 738 344	12 343 345	-
20	CANASSURANCE	57 936	-	96 025	153 961	136 786	-
21	CANASSURANCE HOSP.	422 136	-	62 842	484 978	73 647	-
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	3 797 830	-	1 120 973	4 918 803	3 848 932	-
23	CAPITALE-PATRIMOINE	296 225	-	1 667 062	1 963 287	1 717 785	-
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	475 006	-	53 210	528 216	406 322	-
25	CHEVALIERS DE COLOMB	3 576 924	-	235 142	3 812 066	2 911 518	-
26	CHUBB ASSURANCE-VIE	67 128	-	101 752	168 880	109 669	-
27	CIBC	100 841	-	34 380	135 221	(88 516)	-
28	CIGNA DU CANADA - VIE	77 148	-	54 863	132 011	39 916	-
29	COMBINED D'AMÉRIQUE	399 838	-	441 601	841 439	199 571	-
30	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	144 754	-	12 859	157 613	105 798	-
31	CO-OPERATORS - VIE	3 565 599	2 228 325	769 520	6 563 444	3 114 071	2 228 325

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Fonds propres disponibles ⁸³	Fonds propres requis ⁸³	Ratio de solvabilité ⁸³ (%)	
49 369	742 574	23 916	23 454	6 072	386	1
250	14 869	67 099	57 805	2 319	2 493	2
223	25 637	21 393	17 288	2 390	723	3
1 554	107 254	286 024	158 276	39 716	399	4
4 410	112 648	104 478	57 370	18 905	303	5
498	11 852	26 552	6 223	1 096	568	6
71	8 966	3 454	2 919	410	712	7
15 187	1 641 396	128 246	119 962	52 547	228	8
8 493	11 469	17 339	17 339	5 507	315	9
86	3 071 925	9 225	9 225	396	2 327	10
2 382	1 823 263	136 257	136 257	72 724	187	11
15	19 486	54 469	53 682	10 767	499	12
1 724	77 254	98 085	101 960	24 410	418	13
51 001	256 446	520 879	1 121 130	487 110	230	14
33 908	8 669 076	1 140 821	1 140 546	485 009	235	15
428 596	458 023	368 578	340 523	128 211	266	16
-	217 604	62 521	63 002	8 453	745	17
3 785 753	52 391 886	11 523 352	11 721 758	4 128 565	284	18
293 111	12 636 456	1 101 888	1 197 876	516 008	232	19
3	136 789	17 172	17 199	5 946	289	20
16 093	89 740	395 238	382 105	31 246	1 223	21
220 579	4 069 511	849 292	712 922	241 286	295	22
31 225	1 749 010	214 277	218 216	25 790	846	23
2 172	408 494	119 722	119 940	45 077	266	24
2 336	2 913 854	898 212	433 716	82 305	527	25
10 895	120 564	48 316	48 469	12 648	383	26
-	(88 516)	223 737	224 134	15 514	1 445	27
3 711	43 627	88 384	84 141	22 821	369	28
30 472	230 043	611 396	326 344	79 737	409	29
106	105 904	51 709	45 431	11 748	387	30
64 315	5 406 711	1 156 733	1 039 608	415 655	250	31

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
32	CROATE	13 132	-	1 035	14 167	11 746	-
33	CROIX BLEUE	789 655	-	397 188	1 186 843	1 001 564	-
34	CUMIS - VIE	692 375	421 527	238 956	1 352 858	608 117	421 527
35	DESJARDINS FINANCIÈRE	22 417 785	13 354 439	3 770 522	39 542 746	20 408 353	13 354 439
36	EMPIRE	8 172 336	8 681 892	(113 266)	16 740 962	5 570 921	8 681 892
37	ÉQUITABLE - VIE	2 450 290	1 197 868	459 555	4 107 713	2 147 082	1 197 868
38	EXCELLENCE	145 894	-	119 646	265 540	207 767	-
39	FILS DE L'ÉCOSSE	11 196	214	979	12 389	10 634	214
40	FINANCIÈRE FAITHLIFE	289 904	95 791	25 637	411 332	263 635	95 791
41	FIRST CANADIAN	537 634	-	142 340	679 974	292 900	-
42	FORESTERS VIE	1 260 031	20 912	320 344	1 601 287	1 264 741	20 912
43	FORESTIERS (ORDRE IND.)	4 713 426	80 056	1 392 468	6 185 950	3 969 598	80 056
44	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	585	-	359	944	473	-
45	GENERAL AMERICAN - VIE	1 774 720	-	818 204	2 592 924	1 070 778	-
46	GENERAL RE LIFE	11 112	-	6 555	17 667	2 644	-
47	GERBER	47 551	-	2 792	50 343	35 484	-
48	GRANDE LODGE D'ORANGE	27 252	-	2 067	29 319	23 134	-
49	GREAT-WEST	15 331 199	13 551 663	28 469 599	57 352 461	20 413 015	13 551 663
50	HARTFORD LIFE	6 322	45	280	6 647	974	45
51	HUMANIA	349 065	-	238 782	587 847	492 804	-
52	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	24 786 415	24 116 957	8 861 338	57 764 710	25 408 796	24 116 957
53	IVARI	7 847 782	1 442 133	2 879 091	12 169 006	8 569 454	1 442 133
54	JACKSON NATIONAL	8 752	-	508	9 260	6 510	-
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	13 964	-	662	14 626	4 529	-
56	LONDON LIFE	29 069 074	59 929 326	6 976 731	95 975 131	30 574 340	59 929 326
57	L'UNION-VIE	1 563 788	26 887	637 979	2 228 654	1 948 762	26 887
58	MANUFACTURERS	73 089 796	102 760 328	71 908 055	247 758 179	88 864 569	102 760 328
59	MANUVIE	-	-	1 711 986	1 711 986	1 651 888	-
60	MEDAVIE	302 260	-	673 738	975 998	350 885	-
61	MÉTROPOLITAINE - VIE	100 092	-	8 424	108 516	1 772	-
62	MUNICH	6 877 918	-	(375 437)	6 502 481	2 573 702	-
63	NEW YORK LIFE	480 755	-	16 227	496 982	142 944	-
64	NORTH AMERICA - VIE	189 539	-	14 049	203 588	105 956	-
65	OPTIMUM RÉASSURANCE	460 007	-	1 950 943	2 410 950	2 305 787	-
66	PAVONIA	28 316	-	29 690	58 006	17 404	-
67	PREMIÈRE DU CANADA	182 029	-	41 321	223 350	141 187	-

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Fonds propres disponibles ⁸³	Fonds propres requis ⁸³	Ratio de solvabilité ⁸³ (%)	
72	11 818	2 349	2 231	1 097	203	32
26 325	1 027 889	158 954	159 893	77 547	206	33
22 486	1 052 130	300 728	211 214	67 099	315	34
2 654 857	36 417 649	3 125 097	3 756 269	1 688 213	222	35
767 568	15 020 381	1 720 581	2 340 783	831 089	282	36
76 885	3 421 835	685 878	694 852	301 346	231	37
1 415	209 182	56 358	34 344	16 475	208	38
73	10 921	1 468	1 465	599	245	39
13 422	372 848	38 484	39 676	18 199	218	40
136 788	429 688	250 286	258 035	52 324	493	41
46 176	1 331 829	269 458	236 854	100 551	236	42
105 718	4 155 372	2 030 578	1 993 353	558 834	357	43
210	683	261			(2)	44
-	1 070 778	1 522 146	1 203 292	125 624	958	45
8	2 652	15 015	8 892	3 181	280	46
20	35 504	14 839	14 457	2 840	509	47
-	23 134	6 185	5 668	1 503	377	48
2 968 802	36 933 480	20 418 981	16 973 216	7 042 169	241	49
-	1 019	5 628	5 446	1	544 600	50
14 341	507 145	80 702	80 275	36 654	219	51
3 126 106	52 651 859	5 112 851	4 908 815	2 353 305	209	52
923 201	10 934 788	1 234 218	1 099 650	533 266	206	53
46	6 556	2 704	2 621	444	590	54
24	4 553	10 073	3 567	946	377	55
1 425 093	91 928 759	4 046 372	3 853 462	1 712 247	225	56
10 616	1 986 265	242 389	240 013	71 624	335	57
7 631 860	199 256 757	48 501 422	47 500 138	21 179 408	224	58
16	1 651 904	60 082	60 082	150	40 055	59
143 445	494 330	481 668	300 254	102 270	294	60
30	1 802	106 714	100 123	93	107 659	61
14 023	2 587 725	3 914 756	2 040 753	1 003 059	203	62
277	143 221	353 761	90 926	15 292	595	63
3 363	109 319	94 269	92 084	20 158	457	64
20	2 305 807	105 143	104 282	51 075	204	65
524	17 928	40 078	31 777	4 124	771	66
7 684	148 871	74 479	73 576	21 773	338	67

	Nom de l'assureur	Actif				Passif	
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts
68	PRIMERICA DU CANADA	194 670	3 223 161	389 954	3 807 785	129 375	3 223 161
69	RBC DU CANADA	82 700	-	23 335	106 035	9 247	-
70	RBC - VIE	11 726 833	1 215 627	1 119 401	14 061 861	10 217 245	1 215 627
71	RELIABLE	11 006	-	14 858	25 864	14 065	-
72	RELIASTAR	37 980	-	13 198	51 178	9 193	-
73	RGA	6 391 778	-	2 054 506	8 446 284	7 179 026	-
74	ROUSSEAU & FRÈRE	241	-	10	251	104	-
75	SCOR VIE	514 069	-	8 950	523 019	121 678	-
76	SCOTIA-VIE	76 954	-	45 625	122 579	(98 314)	-
77	SIAP	-	-	10 000	10 000	17	-
78	SSQ ASSURANCES	1 292 453	-	842 745	2 135 198	1 825 339	-
79	SSQ - VIE	2 905 074	4 984 764	2 172 147	10 061 985	3 745 316	4 984 764
80	SUISSE DE RÉASSURANCES	6 950 257	-	5 121 508	12 071 765	5 691 578	-
81	SUN LIFE (CANADA)	15 892 363	-	4 057 848	19 950 211	17 970 803	-
82	SUN LIFE DU CANADA	88 580 264	88 961 692	55 787 056	233 329 012	116 904 699	88 961 692
83	SURVIVANCE-VOYAGE	4 700	-	16 921	21 621	12 871	-
84	TD-ASSURANCE-VIE	83 944	802	124 452	209 198	140 308	802
85	TEACHERS	68 767	-	9 504	78 271	59 214	-
86	TRANS GLOBALE - VIE	5 413	-	2 608	8 021	1 668	-
87	TRITON	160 283	-	27 388	187 671	18 453	-
88	UKRAINIENNE	7 983	-	1 165	9 148	5 101	-
89	UNITED AMERICAN	7 154	-	6 928	14 082	3 372	-
90	VIACTION	8 369	-	995	9 364	4 899	-
91	VOYAGEURS DE COMMERCE	4 617	-	131	4 748	3 027	-
92	WESTERN LIFE	188 360	-	91 348	279 708	215 766	-
	TOTAL	391 846 643	338 242 001	254 640 130	984 728 774	462 898 259	338 242 001

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et avoirs	Fonds propres disponibles ⁸³	Fonds propres requis ⁸³	Ratio de solvabilité ⁸³ (%)	
12 206	3 364 742	443 043	415 076	102 154	406	68
43 128	52 375	53 660	53 472	16 759	319	69
616 769	12 049 641	2 012 220	2 016 434	917 473	220	70
3 471	17 536	8 328	8 319	2 000	416	71
68	9 261	41 917	35 824	3 733	960	72
2 406	7 181 432	1 264 852	1 248 584	550 498	227	73
62	166	85			(2)	74
13 571	135 249	387 770	333 450	162 119	206	75
16 643	(81 671)	204 250	199 601	26 714	747	76
808	825	9 175			(2)	77
47 762	1 873 101	262 097	252 358	111 629	226	78
376 680	9 106 760	955 225	956 693	463 893	206	79
3 940 094	9 631 672	2 440 093	1 209 100	543 232	223	80
99 967	18 070 770	1 879 441	1 882 490	848 616	222	81
10 636 822	216 503 213	16 825 799	16 002 241	7 242 469	221	82
94	12 965	8 656	8 818	2 137	413	83
1 892	143 002	66 196	66 508	22 610	294	84
-	59 214	19 057	19 057	6 830	279	85
551	2 219	5 802	5 802	885	656	86
68 891	87 344	100 327	73 855	16 818	439	87
-	5 101	4 047	3 997	410	975	88
71	3 443	10 639	10 421	444	2 347	89
233	5 132	4 232	4 238	1 010	420	90
3	3 030	1 718	1 627	182	895	91
560	216 326	63 382	63 469	26 586	239	92
41 062 784	842 203 044	142 525 731	133 392 590	56 044 166	238	

Tableau 36

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées,
par catégorie par assureur (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	108	108	-	-	-
2	AETNA-VIE	-	-	-	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	4	-	4	-	-	-
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	717	-	717	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	98	27 275	27 373	-	-	-
6	AMERICAN-MALADIE	3	2 844	2 847	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	20	-	20	-	-	-
8	ASSOMPTION	10 520	1 660	12 180	2 623	19	2 642
9	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
10	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANT	3 508	26	3 534	9 705	401	10 106
12	AXA EQUITABLE	1	-	1	-	-	-
13	BANQUE NATIONALE	11 428	80 665	92 093	-	-	-
14	BMO ASSURANCE-VIE	-	698	698	-	2 449	2 449
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	96 728	7	96 735	18 793	13 812	32 605
16	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
17	BROOKFIELD	-	-	-	-	39 029	39 029
18	CANADA SUR LA VIE	251 588	157 100	408 688	10 690	315 304	325 994
19	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
20	CANASSURANCE	1 586	(612)	974	-	-	-
21	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	57 026	-	57 026	153 846	-	153 846
23	CAPITALE-PATRIMOINE	26 127	37 496	63 623	183 420	-	183 420
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	400	-	400	24	-	24
25	CHEVALIERS DE COLOMB	37 423	-	37 423	-	-	-
26	CHUBB ASSURANCE-VIE	624	5 369	5 993	-	-	-
27	CIBC	212	5	217	-	-	-
28	CIGNA DU CANADA - VIE	-	-	-	-	-	-
29	COMBINED D'AMÉRIQUE	5 894	12	5 906	-	-	-
30	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	50	-	50	-	-	-
31	CO-OPERATORS - VIE	1 800	2 579	4 379	452	(86)	366
32	CROATE	7	-	7	-	-	-
33	CROIX BLEUE	136	22 657	22 793	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	1 313	1 313	-	1 421	1 421	0,01	1
-	-	-	-	-	-	-	2
-	-	-	4	-	4	0,00	3
218	(2)	216	935	(2)	933	0,01	4
95	1 942	2 037	193	29 217	29 410	0,17	5
-	-	-	3	2 844	2 847	0,02	6
-	-	-	20	-	20	0,00	7
646	14 488	15 134	13 789	16 167	29 956	0,18	8
-	55	55	-	55	55	0,00	9
-	-	-	-	-	-	-	10
-	-	-	13 213	427	13 640	0,08	11
-	-	-	1	-	1	0,00	12
6 382	54 276	60 658	17 810	134 941	152 751	0,91	13
-	2 484	2 484	-	5 631	5 631	0,03	14
14 729	2	14 731	130 250	13 821	144 071	0,85	15
-	12 875	12 875	-	12 875	12 875	0,08	16
-	-	-	-	39 029	39 029	0,23	17
32 506	88 389	120 895	294 784	560 793	855 577	5,07	18
-	-	-	-	-	-	-	19
18 960	(938)	18 022	20 546	(1 550)	18 996	0,11	20
57 194	81 145	138 339	57 194	81 145	138 339	0,82	21
8 642	-	8 642	219 514	-	219 514	1,30	22
21 787	401 893	423 680	231 334	439 389	670 723	3,97	23
9 375	-	9 375	9 799	-	9 799	0,06	24
651	-	651	38 074	-	38 074	0,23	25
912	9 596	10 508	1 536	14 965	16 501	0,10	26
-	2 799	2 799	212	2 804	3 016	0,02	27
-	4 672	4 672	-	4 672	4 672	0,03	28
118 034	-	118 034	123 928	12	123 940	0,73	29
-	-	-	50	-	50	0,00	30
2 577	8 769	11 346	4 829	11 262	16 091	0,10	31
-	-	-	7	-	7	0,00	32
-	65 290	65 290	136	87 947	88 083	0,52	33

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
34	CUMIS - VIE	208	440	648	-	-	-
35	DESJARDINS FINANCIÈRE	433 572	465 242	898 814	81 200	59 147	140 347
36	EMPIRE	167 941	6 639	174 580	20 422	198	20 620
37	ÉQUITABLE - VIE	14 786	1 400	16 186	10 186	-	10 186
38	EXCELLENCE	18 894	-	18 894	-	-	-
39	FILS DE L'ÉCOSSE	12	-	12	-	-	-
40	FINANCIÈRE FAITHLIFE	36	-	36	-	-	-
41	FIRST CANADIAN	-	366	366	-	-	-
42	FORESTERS VIE	24 788	1 013	25 801	-	(3)	(3)
43	FORESTIERS (ORDRE IND.)	4 020	-	4 020	2	-	2
44	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
45	GENERAL AMERICAN - VIE	-	-	-	-	-	-
46	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
47	GERBER	32	-	32	-	-	-
48	GRANDE LODGE D'ORANGE	22	-	22	-	-	-
49	GREAT-WEST	132 031	64 526	196 557	7 756	854	8 610
50	HARTFORD LIFE	-	-	-	-	-	-
51	HUMANIA	10 682	15 379	26 061	27	-	27
52	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	657 945	165 954	823 899	937 210	507 173	1 444 383
53	IVARI	178 408	-	178 408	90	-	90
54	JACKSON NATIONAL	9	-	9	-	-	-
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	46	46	-	-	-
56	LONDON LIFE	445 970	-	445 970	4 974	38 695	43 669
57	L'UNION-VIE	49 812	4 102	53 914	15 414	-	15 414
58	MANUFACTURERS	554 721	114 779	669 500	11 414	56 046	67 460
59	MANUVIE	-	-	-	1 870	583	2 453
60	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
61	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
62	MUNICH	-	-	-	-	-	-
63	NEW YORK LIFE	305	200	505	-	-	-
64	NORTH AMERICA - VIE	-	139	139	-	-	-
65	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
66	PAVONIA	1	522	523	-	-	-
67	PREMIÈRE DU CANADA	-	8 131	8 131	-	-	-
68	PRIMERICA DU CANADA	33 426	-	33 426	1	-	1
69	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
70	RBC - VIE	94 698	1 741	96 439	16 850	331 217	348 067
71	RELIABLE	45	-	45	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
9	78	87	217	518	735	0,00	34
141 046	1 609 630	1 750 676	655 818	2 134 019	2 789 837	16,53	35
6 190	70 359	76 549	194 553	77 196	271 749	1,61	36
218	6 847	7 065	25 190	8 247	33 437	0,20	37
73 728	-	73 728	92 622	-	92 622	0,55	38
-	-	-	12	-	12	0,00	39
-	-	-	36	-	36	0,00	40
-	470	470	-	836	836	0,00	41
337	692	1 029	25 125	1 702	26 827	0,16	42
1	-	1	4 023	-	4 023	0,02	43
-	-	-	-	-	-	-	44
-	-	-	-	-	-	-	45
-	-	-	-	-	-	-	46
-	-	-	32	-	32	0,00	47
-	-	-	22	-	22	0,00	48
95 889	588 423	684 312	235 676	653 803	889 479	5,27	49
-	-	-	-	-	-	-	50
41 878	44 184	86 062	52 587	59 563	112 150	0,66	51
75 790	572 602	648 392	1 670 945	1 245 729	2 916 674	17,28	52
351	-	351	178 849	-	178 849	1,06	53
-	-	-	9	-	9	0,00	54
-	81	81	-	127	127	0,00	55
-	-	-	450 944	38 695	489 639	2,90	56
4 230	60 384	64 614	69 456	64 486	133 942	0,79	57
105 131	699 951	805 082	671 266	870 776	1 542 042	9,14	58
-	-	-	1 870	583	2 453	0,01	59
-	210 572	210 572	-	210 572	210 572	1,25	60
-	-	-	-	-	-	-	61
-	-	-	-	-	-	-	62
-	-	-	305	200	505	0,00	63
-	2 082	2 082	-	2 221	2 221	0,01	64
-	-	-	-	-	-	-	65
-	204	204	1	726	727	0,00	66
7	10 278	10 285	7	18 409	18 416	0,11	67
1	-	1	33 428	-	33 428	0,20	68
-	15 129	15 129	-	15 129	15 129	0,09	69
87 984	28 490	116 474	199 532	361 448	560 980	3,32	70
4 027	-	4 027	4 072	-	4 072	0,02	71

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
72	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
73	RGA	-	-	-	-	-	-
74	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
75	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
76	SCOTIA-VIE	13	75	88	-	-	-
77	SIAP	-	-	-	-	-	-
78	SSQ ASSURANCES	106 570	7 411	113 981	-	-	-
79	SSQ - VIE	3 607	123 110	126 717	29 701	1 703	31 404
80	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
81	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
82	SUN LIFE DU CANADA	678 168	130 275	808 443	97 867	529 722	627 589
83	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
84	TD-ASSURANCE-VIE	9	-	9	-	-	-
85	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
86	TRANS GLOBALE - VIE	-	66	66	-	-	-
87	TRITON	-	-	-	-	-	-
88	UKRAINIENNE	20	-	20	-	-	-
89	UNITED AMERICAN	19	-	19	-	-	-
90	VI ACTION	991	16	1 007	-	-	-
91	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
92	WESTERN LIFE	651	144	795	-	-	-
	TOTAL	4 118 312	1 449 605	5 567 917	1 614 537	1 896 263	3 510 800

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	-	-	-	-	-	-	72
-	-	-	-	-	-	-	73
-	-	-	-	-	-	-	74
-	-	-	-	-	-	-	75
18	2 033	2 051	31	2 108	2 139	0,01	76
-	-	-	-	-	-	-	77
28 602	4 216	32 818	135 172	11 627	146 799	0,87	78
-	1 268 964	1 268 964	33 308	1 393 777	1 427 085	8,46	79
-	-	-	-	-	-	-	80
-	-	-	-	-	-	-	81
91 781	779 439	871 220	867 816	1 439 436	2 307 252	13,67	82
9 793	-	9 793	9 793	-	9 793	0,06	83
-	4 803	4 803	9	4 803	4 812	0,03	84
-	-	-	-	-	-	-	85
-	1 462	1 462	-	1 528	1 528	0,01	86
-	8 579	8 579	-	8 579	8 579	0,05	87
-	-	-	20	-	20	0,00	88
-	-	-	19	-	19	0,00	89
-	-	-	991	16	1 007	0,01	90
2	-	2	2	-	2	0,00	91
66	841	907	717	985	1 702	0,01	92
1 059 787	6 739 841	7 799 628	6 792 636	10 085 709	16 878 345	100	

Tableau 37

Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées,
par catégorie par assureurs (milliers)

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACTRA	-	23	23	-	-	-
2	AETNA-VIE	-	-	-	-	-	-
3	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	-	-	-	-	-	-
4	AMÉRICAIN - VIE REVENU	354	-	354	-	-	-
5	AMERICAN BANKERS - VIE	192	3 230	3 422	-	-	-
6	AMERICAN- MALADIE	-	783	783	-	-	-
7	ARCANE ROYAL	83	-	83	-	-	-
8	ASSOMPTION	5 983	342	6 325	3 716	196	3 912
9	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
10	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANT	908	4	912	3 315	250	3 565
12	AXA EQUITABLE	-	-	-	-	1	1
13	BANQUE NATIONALE	5 451	19 837	25 288	447	574	1 021
14	BMO ASSURANCE-VIE	-	104	104	-	249	249
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	46 774	4	46 778	11 950	13 854	25 804
16	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
17	BROOKFIELD	-	-	-	-	159	159
18	CANADA SUR LA VIE	63 166	11 027	74 193	45 069	63 254	108 323
19	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
20	CANASSURANCE	589	1 303	1 892	-	-	-
21	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
22	CAPITALE - ADM.PUBLIQUE	31 713	-	31 713	71 461	-	71 461
23	CAPITALE- PATRIMOINE	4 531	21 105	25 636	40 995	300	41 295
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	727	-	727	80	-	80
25	CHEVALIERS DE COLOMB	16 427	-	16 427	397	-	397
26	CHUBB ASSURANCE-VIE	17	(83)	(66)	-	-	-
27	CIBC	34	-	34	-	-	-
28	CIGNA DU CANADA - VIE	-	-	-	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	822	822	-	845	845	1
-	-	-	-	-	-	2
6	2	8	6	2	8	3
38	33	71	392	33	425	4
-	648	648	192	3 878	4 070	5
-	-	-	-	783	783	6
-	-	-	83	-	83	7
260	11 159	11 419	9 959	11 697	21 656	8
-	43	43	-	43	43	9
-	-	-	-	-	-	10
-	-	-	4 223	254	4 477	11
-	-	-	-	1	1	12
1 547	15 070	16 617	7 445	35 481	42 926	13
-	171	171	-	524	524	14
3 471	436	3 907	62 195	14 294	76 489	15
-	18 378	18 378	-	18 378	18 378	16
-	-	-	-	159	159	17
14 715	9 068	23 783	122 950	83 349	206 299	18
-	-	-	-	-	-	19
6 110	3 661	9 771	6 699	4 964	11 663	20
23 186	73 741	96 927	23 186	73 741	96 927	21
1 112	-	1 112	104 286	-	104 286	22
10 063	312 111	322 174	55 589	333 516	389 105	23
6 243	-	6 243	7 050	-	7 050	24
153	-	153	16 977	-	16 977	25
385	1 610	1 995	402	1 527	1 929	26
-	626	626	34	626	660	27
-	2 413	2 413	-	2 413	2 413	28

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
29	COMBINED D'AMÉRIQUE	5 278	31	5 309	-	-	-
30	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	-	-	-	-	32	32
31	CO-OPERATORS - VIE	453	789	1 242	804	3 455	4 259
32	CROATE	4	-	4	-	-	-
33	CROIX BLEUE	290	12 466	12 756	-	-	-
34	CUMIS - VIE	71	215	286	33	487	520
35	DESJARDINS FINANCIÈRE	207 768	233 799	441 567	125 941	84 280	210 221
36	EMPIRE	61 247	1 625	62 872	39 158	821	39 979
37	ÉQUITABLE - VIE	2 441	533	2 974	2 526	9	2 535
38	EXCELLENCE	5 984	-	5 984	-	-	-
39	FILS DE L'ÉCOSSE	37	-	37	-	-	-
40	FINANCIÈRE FAITHLIFE	102	-	102	5	-	5
41	FIRST CANADIAN	-	35	35	-	-	-
42	FORESTERS VIE	10 277	249	10 526	1	3 719	3 720
43	FORESTIERS (ORDRE IND.)	1 568	-	1 568	176	-	176
44	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	1	-	1	-	-	-
45	GENERAL AMERICAN - VIE	-	-	-	-	-	-
46	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
47	GERBER	8	-	8	-	-	-
48	GRANDE LODGE D'ORANGE	108	-	108	-	-	-
49	GREAT-WEST	46 051	34 806	80 857	19 902	(17 299)	2 603
50	HARTFORD LIFE	-	-	-	-	-	-
51	HUMANIA	8 772	7 249	16 021	868	4	872
52	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	282 676	53 677	336 353	838 710	576 536	1 415 246
53	IVARI	131 903	-	131 903	9 193	-	9 193
54	JACKSON NATIONAL	95	-	95	-	-	-
55	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	86	86	-	-	-
56	LONDON LIFE	179 447	305	179 752	17 376	49 662	67 038
57	L'UNION-VIE	30 825	1 954	32 779	15 591	-	15 591
58	MANUFACTURERS	325 750	75 027	400 777	135 124	181 475	316 599
59	MANUVIE	-	-	-	19 070	3 977	23 047
60	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
61	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
46 204	60	46 264	51 482	91	51 573	29
-	39	39	-	71	71	30
802	4 701	5 503	2 059	8 945	11 004	31
-	-	-	4	-	4	32
-	46 198	46 198	290	58 664	58 954	33
-	13	13	104	715	819	34
50 385	1 177 778	1 228 163	384 094	1 495 857	1 879 951	35
1 731	50 505	52 236	102 136	52 951	155 087	36
100	5 577	5 677	5 067	6 119	11 186	37
31 523	3	31 526	37 507	3	37 510	38
-	-	-	37	-	37	39
-	-	-	107	-	107	40
-	68	68	-	103	103	41
139	498	637	10 417	4 466	14 883	42
6	-	6	1 750	-	1 750	43
-	-	-	1	-	1	44
-	-	-	-	-	-	45
-	-	-	-	-	-	46
-	-	-	8	-	8	47
-	-	-	108	-	108	48
41 323	461 140	502 463	107 276	478 647	585 923	49
-	-	-	-	-	-	50
12 332	29 709	42 041	21 972	36 962	58 934	51
16 186	412 209	428 395	1 137 572	1 042 421	2 179 994	52
35	-	35	141 131	-	141 131	53
-	-	-	95	-	95	54
-	27	27	-	113	113	55
-	-	-	196 823	49 967	246 790	56
1 216	43 305	44 521	47 632	45 259	92 891	57
46 444	614 428	660 872	507 318	870 930	1 378 248	58
-	-	-	19 070	3 977	23 047	59
-	169 958	169 958	-	169 958	169 958	60
-	-	-	-	-	-	61

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
62	MUNICH	-	-	-	-	-	-
63	NEW YORK LIFE	49	45	94	-	-	-
64	NORTH AMERICA - VIE	-	18	18	-	-	-
65	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
66	PAVONIA	-	33	33	-	-	-
67	PREMIÈRE DU CANADA	-	3 221	3 221	-	-	-
68	PRIMERICA DU CANADA	10 979	-	10 979	-	-	-
69	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
70	RBC - VIE	41 883	574	42 457	2 130	15 135	17 265
71	RELIABLE	23	-	23	-	-	-
72	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
73	RGA	-	-	-	-	-	-
74	ROUSSEAU & FRÈRE	2	-	2	-	-	-
75	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
76	SCOTIA-VIE	-	50	50	-	-	-
77	SIAP	-	-	-	-	-	-
78	SSQ ASSURANCES	46 709	3 421	50 130	-	-	-
79	SSQ - VIE	2 083	69 940	72 023	36 616	5 786	42 402
80	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
81	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
82	SUN LIFE DU CANADA	291 446	72 926	364 372	150 533	438 210	588 743
83	SURVIVANCE- VOYAGE	-	-	-	-	-	-
84	TD-ASSURANCE- VIE	100	-	100	-	-	-
85	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
86	TRANS GLOBALE - VIE	-	15	15	-	-	-
87	TRITON	-	-	-	-	-	-
88	UKRAINIENNE	27	-	27	-	-	-
89	UNITED AMERICAN	28	-	28	-	-	-
90	VIACTION	521	-	521	-	-	-
91	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
92	WESTERN LIFE	460	48	508	-	-	-
	TOTAL	1 872 415	630 816	2 503 231	1 591 187	1 425 126	3 016 313

Accidents et maladie			Total		Grand total	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif		
-	-	-	-	-	-	62
-	-	-	49	45	94	63
-	1 200	1 200	-	1 218	1 218	64
-	-	-	-	-	-	65
-	165	165	-	198	198	66
22	3 139	3 161	22	6 360	6 382	67
-	-	-	10 979	-	10 979	68
-	8 561	8 561	-	8 561	8 561	69
72 771	21 978	94 749	116 784	37 687	154 471	70
2 492	-	2 492	2 515	-	2 515	71
-	-	-	-	-	-	72
-	-	-	-	-	-	73
-	-	-	2	-	2	74
-	-	-	-	-	-	75
-	18	18	-	68	68	76
-	-	-	-	-	-	77
6 192	4 385	10 577	52 901	7 806	60 707	78
-	1 006 122	1 006 122	38 699	1 081 848	1 120 547	79
-	-	-	-	-	-	80
-	-	-	-	-	-	81
15 012	629 094	644 106	456 991	1 140 230	1 597 221	82
4 351	-	4 351	4 351	-	4 351	83
-	1 873	1 873	100	1 873	1 973	84
-	-	-	-	-	-	85
-	14	14	-	29	29	86
-	3 322	3 322	-	3 322	3 322	87
-	-	-	27	-	27	88
-	-	-	28	-	28	89
-	-	-	521	-	521	90
-	-	-	-	-	-	91
93	2 013	2 106	553	2 061	2 614	92
416 648	5 148 092	5 564 740	3 880 250	7 204 033	11 084 284	

Tableau 38

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2017	2017	2016	2015	2014	2013	2017
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	2 916 674	17,28	17,61	17,16	16,67	16,97	17,28
2	DESJARDINS FINANCIÈRE	2 789 837	16,53	17,18	17,70	17,38	17,47	33,81
3	SUN LIFE DU CANADA	2 307 252	13,67	15,12	14,37	15,64	13,04	47,48
4	MANUFACTURERS	1 542 042	9,14	10,10	9,50	8,29	9,25	56,62
5	SSQ - VIE	1 427 085	8,46	8,50	8,88	8,35	8,95	65,07
6	GREAT-WEST	889 479	5,27	5,21	5,27	5,05	5,40	70,34
7	CANADA SUR LA VIE	855 577	5,07	3,49	3,48	3,74	3,28	75,41
8	CAPITALE-PATRIMOINE	670 723	3,97	3,88	3,80	3,59	3,56	79,38
9	RBC - VIE	560 980	3,32	1,37	1,44	1,36	1,52	82,71
10	LONDON LIFE	489 639	2,90	3,00	3,07	3,08	3,38	85,61
11	EMPIRE	271 749	1,61	1,78	1,76	1,86	1,90	87,22
12	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	219 514	1,30	1,25	1,26	1,13	1,17	88,52
13	MEDAVIE	210 572	1,25	1,19	1,05	0,93	0,86	89,77
14	IVARI	178 849	1,06	1,12	1,20	1,17	1,26	90,83
15	BANQUE NATIONALE	152 751	0,91	0,95	1,03	1,03	1,13	91,73
16	SSQ ASSURANCES	146 799	0,87	-	-	-	-	92,60
17	BMO SOCIÉTÉ VIE	144 071	0,85	0,83	0,97	0,86	0,83	93,45
18	CANASSURANCE HOSP.	138 339	0,82	0,89	0,91	0,85	0,88	94,27
19	L'UNION-VIE	133 942	0,79	0,84	0,89	0,85	0,93	95,07
20	COMBINED D'AMÉRIQUE	123 940	0,73	0,73	0,75	0,76	0,78	95,80
21	HUMANIA	112 150	0,66	0,66	0,70	0,66	0,64	96,47
22	EXCELLENCE	92 622	0,55	0,55	0,55	0,52	0,54	97,02
23	CROIX BLEUE	88 083	0,52	0,51	0,56	0,51	0,47	97,54
24	BROOKFIELD	39 029	0,23	-	-	-	-	97,77
25	CHEVALIERS DE COLOMB	38 074	0,23	0,24	0,25	0,26	0,26	97,99
26	ÉQUITABLE - VIE	33 437	0,20	0,18	0,11	0,09	0,10	98,19
27	PRIMERICA DU CANADA	33 428	0,20	0,20	0,21	0,20	0,21	98,39
28	ASSOMPTION	29 956	0,18	0,20	0,23	0,21	0,19	98,57
29	AMERICAN BANKERS - VIE	29 410	0,17	0,18	0,21	0,22	0,24	98,74
30	FORESTERS VIE	26 827	0,16	0,15	0,15	0,12	0,11	98,90
Sous-total		16 692 830	98,90	97,92	97,45	95,37	95,33	
Autres assureurs		185 515	1,10	2,08	2,55	4,63	4,67	
Total		16 878 345	100	100	100	100	100	

Tableau 39

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2017	2017	2016	2015	2014	2013	2017
1	SUN LIFE DU CANADA	678 168	16,47	16,37	15,98	15,36	14,87	16,47
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	657 945	15,98	16,15	16,65	16,57	16,72	32,44
3	MANUFACTURERS	554 721	13,47	13,78	13,04	12,41	12,12	45,91
4	LONDON LIFE	445 970	10,83	10,90	11,04	11,30	11,28	56,74
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	433 572	10,53	10,48	10,67	10,46	10,61	67,27
6	CANADA SUR LA VIE	251 588	6,11	6,08	5,60	5,18	4,99	73,38
7	IVARI	178 408	4,33	4,53	4,79	4,79	4,99	77,71
8	EMPIRE	167 941	4,08	4,13	4,30	4,29	4,44	81,79
9	GREAT-WEST	132 031	3,21	2,93	2,79	2,62	2,57	84,99
10	SSQ ASSURANCES	106 570	2,59	-	-	-	-	87,58
11	BMO SOCIÉTÉ VIE	96 728	2,35	2,20	2,38	2,33	2,35	89,93
12	RBC - VIE	94 698	2,30	2,33	2,51	2,75	2,98	92,23
13	CAPITALE - ADM.PUBLIQUE	57 026	1,38	1,44	1,55	1,57	1,65	93,62
14	L'UNION-VIE	49 812	1,21	1,29	1,44	1,53	1,64	94,82
15	CHEVALIERS DE COLOMB	37 423	0,91	0,96	0,98	1,06	1,01	95,73
16	PRIMERICA DU CANADA	33 426	0,81	0,80	0,83	0,82	0,85	96,55
17	CAPITALE-PATRIMOINE	26 127	0,63	0,60	0,59	0,55	0,51	97,18
18	FORESTERS VIE	24 788	0,60	0,50	0,44	0,40	0,38	97,78
19	EXCELLENCE	18 894	0,46	0,46	0,47	0,46	0,48	98,24
20	ÉQUITABLE - VIE	14 786	0,36	0,26	0,19	0,16	0,13	98,60
Sous-total		4 060 622	98,60	96,17	96,23	94,61	94,57	
Autres assureurs		57 690	1,40	3,83	3,77	5,39	5,43	
Total		4 118 312	100	100	100	100	100	

Tableau 40

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2017	2017	2016	2015	2014	2013	2017
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	465 242	32,09	32,50	32,23	31,95	31,13	32,09
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	165 954	11,45	10,31	9,56	9,38	9,68	43,54
3	CANADA SUR LA VIE	157 100	10,84	10,67	10,88	10,78	10,50	54,38
4	SUN LIFE DU CANADA	130 275	8,99	9,47	9,26	9,37	9,10	63,37
5	SSQ - VIE	123 110	8,49	8,29	8,08	7,76	8,00	71,86
6	MANUFACTURERS	114 779	7,92	8,10	8,07	7,22	7,56	79,78
7	BANQUE NATIONALE	80 665	5,56	5,62	5,76	5,83	6,05	85,34
8	GREAT-WEST	64 526	4,45	4,20	4,40	4,44	4,53	89,79
9	CAPITALE-PATRIMOINE	37 496	2,59	3,10	3,24	3,46	3,40	92,38
10	AMERICAN BANKERS - VIE	27 275	1,88	1,88	2,05	2,19	2,28	94,26
11	CROIX BLEUE	22 657	1,56	1,45	1,50	1,44	1,24	95,82
12	HUMANIA	15 379	1,06	0,98	1,00	0,94	0,88	96,89
13	PREMIÈRE DU CANADA	8 131	0,56	0,57	0,61	0,58	0,63	97,45
14	SSQ ASSURANCES	7 411	0,51	-	-	-	-	97,96
15	EMPIRE	6 639	0,46	0,49	0,45	0,45	0,44	98,42
16	CHUBB ASSURANCE-VIE	5 369	0,37	0,36	0,32	0,24	0,17	98,79
17	L'UNION-VIE	4 102	0,28	0,31	0,30	0,28	0,27	99,07
18	AMERICAN-MALADIE	2 844	0,20	0,19	0,17	0,18	0,20	99,27
19	CO-OPERATORS - VIE	2 579	0,18	0,19	0,14	0,11	0,09	99,44
20	RBC - VIE	1 741	0,12	0,12	0,09	0,08	0,07	99,56
Sous-total		1 443 274	99,56	98,78	98,10	96,69	96,23	
Autres assureurs		6 331	0,44	1,22	1,90	3,31	3,77	
Total		1 449 605	100	100	100	100	100	

Tableau 41

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2017	2017	2016	2015	2014	2013	2017
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	937 210	58,05	54,35	53,67	47,66	48,89	58,05
2	CAPITALE-PATRIMOINE	183 420	11,36	10,21	8,30	5,33	3,50	69,41
3	CAPITALE - ADM.PUBLIQUE	153 846	9,53	9,37	9,50	7,94	7,62	78,94
4	SUN LIFE DU CANADA	97 867	6,06	8,98	7,45	9,80	10,24	85,00
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	81 200	5,03	4,65	5,28	5,54	6,92	90,03
6	SSQ - VIE	29 701	1,84	1,91	3,72	3,54	3,83	91,87
7	EMPIRE	20 422	1,26	2,53	1,99	3,68	3,17	93,13
8	BMO SOCIÉTÉ VIE	18 793	1,16	1,10	1,29	0,88	0,31	94,30
9	RBC - VIE	16 850	1,04	0,81	0,46	0,10	0,17	95,34
10	L'UNION-VIE	15 414	0,95	1,27	1,51	1,44	1,66	96,30
11	MANUFACTURERS	11 414	0,71	1,08	1,40	1,46	2,72	97,00
12	CANADA SUR LA VIE	10 690	0,66	0,78	0,93	1,26	1,89	97,66
13	ÉQUITABLE - VIE	10 186	0,63	0,72	0,23	0,17	0,33	98,30
14	ASSURANT	9 705	0,60	0,69	0,64	0,54	0,40	98,90
15	GREAT-WEST	7 756	0,48	0,65	0,92	1,05	1,05	99,38
16	LONDON LIFE	4 974	0,31	0,52	0,66	0,62	1,05	99,68
17	ASSOMPTION	2 623	0,16	0,07	0,23	0,41	0,29	99,85
18	MANUVIE	1 870	0,12	0,31	-	-	-	99,96
19	CO-OPERATORS - VIE	452	0,03	0,01	0,01	0,01	0,00	99,99
20	IVARI	90	0,01	(0,01)	0,02	0,01	(0,00)	100,00
Sous-total		1 614 483	100,00	99,99	98,20	91,41	94,02	
Autres assureurs		54	0,00	0,01	1,80	8,59	5,98	
Total		1 614 537	100	100	100	100	100	

Tableau 42

*Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Rentes collectives (pour les 16 premiers assureurs)*

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2017	2017	2016	2015	2014	2013	2017
1	SUN LIFE DU CANADA	529 722	27,94	41,85	40,61	47,68	36,17	27,94
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	507 173	26,75	37,84	36,01	31,67	42,57	54,68
3	RBC - VIE	331 217	17,47	0,16	0,68	-	-	72,15
4	CANADA SUR LA VIE	315 304	16,63	2,31	2,33	5,75	1,53	88,78
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	59 147	3,12	7,91	7,60	9,18	5,92	91,89
6	MANUFACTURERS	56 046	2,96	5,70	3,80	0,84	1,86	94,85
7	BROOKFIELD	39 029	2,06	-	-	-	-	96,91
8	LONDON LIFE	38 695	2,04	2,44	2,70	2,47	6,40	98,95
9	BMO SOCIÉTÉ VIE	13 812	0,73	0,92	1,89	1,15	2,24	99,68
10	BMO ASSURANCE-VIE	2 449	0,13	0,09	0,10	0,09	-	99,81
11	SSQ - VIE	1 703	0,09	0,13	1,74	0,06	1,09	99,90
12	GREAT-WEST	854	0,05	0,06	0,04	0,03	1,01	99,94
13	MANUVIE	583	0,03	0,04	-	-	-	99,97
14	ASSURANT	401	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	99,99
15	EMPIRE	198	0,01	0,01	0,01	0,01	0,02	100,00
16	ASSOMPTION	19	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	100,00
Sous-total		1 896 352	100,00	99,49	97,53	98,94	98,82	
Autres assureurs		(89)	(0,00)	0,51	2,47	1,06	1,18	
Total		1 896 263	100	100	100	100	100	

Tableau 43

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Accident et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2017	2017	2016	2015	2014	2013	2017
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	141 046	13,31	13,13	12,67	11,80	11,43	13,31
2	COMBINED D'AMÉRIQUE	118 034	11,14	11,08	11,12	11,54	11,64	24,45
3	MANUFACTURERS	105 131	9,92	9,96	9,88	9,95	10,72	34,37
4	GREAT-WEST	95 889	9,05	9,34	9,50	9,45	9,80	43,41
5	SUN LIFE DU CANADA	91 781	8,66	8,37	8,03	7,30	6,74	52,07
6	RBC - VIE	87 984	8,30	8,59	8,90	9,27	10,00	60,38
7	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	75 790	7,15	6,83	6,88	6,53	6,49	67,53
8	EXCELLENCE	73 728	6,96	6,93	6,90	6,74	6,84	74,49
9	CANASSURANCE HOSP.	57 194	5,40	5,03	5,08	4,95	5,07	79,88
10	HUMANIA	41 878	3,95	4,05	4,15	4,06	4,04	83,83
11	CANADA SUR LA VIE	32 506	3,07	3,05	3,00	2,99	3,02	86,90
12	SSQ ASSURANCES	28 602	2,70	-	-	-	-	89,60
13	CAPITALE-PATRIMOINE	21 787	2,06	2,17	2,20	2,50	1,53	91,66
14	CANASSURANCE	18 960	1,79	1,93	2,04	2,03	2,09	93,44
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	14 729	1,39	1,50	1,35	1,30	0,73	94,83
16	SURVIVANCE-VOYAGE	9 793	0,92	0,99	1,23	1,20	1,17	95,76
17	CAPITALE SÉC. FINAN.	9 375	0,88	0,89	0,84	0,82	0,84	96,64
18	CAPITALE - ADM.PUBLIQUE	8 642	0,82	0,84	0,84	0,81	0,80	97,46
19	BANQUE NATIONALE	6 382	0,60	0,70	0,81	0,81	0,68	98,06
20	EMPIRE	6 190	0,58	0,61	0,62	0,59	0,56	98,64
Sous-total		1 045 421	98,64	95,98	96,05	94,64	94,20	
Autres assureurs		14 366	1,36	4,02	3,95	5,36	5,80	
Total		1 059 787	100	100	100	100	100	

Tableau 44

*Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché —
Accident et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)*

Rang	Nom de l'assureur	«Primes directes souscrites (000 \$)»	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
		2017	2017	2016	2015	2014	2013	2017
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 609 630	23,88	23,73	24,41	24,05	23,46	23,88
2	SSQ - VIE	1 268 964	18,83	18,62	18,54	18,19	18,12	42,71
3	SUN LIFE DU CANADA	779 439	11,56	11,08	10,81	10,65	10,58	54,27
4	MANUFACTURERS	699 951	10,39	11,47	10,65	9,41	10,37	64,66
5	GREAT-WEST	588 423	8,73	8,54	8,46	8,29	8,30	73,39
6	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	572 602	8,50	8,37	8,70	8,83	9,11	81,89
7	CAPITALE-PATRIMOINE	401 893	5,96	5,89	6,08	6,28	6,29	87,85
8	MEDAVIE	210 572	3,12	2,94	2,55	2,31	2,02	90,97
9	CANADA SUR LA VIE	88 389	1,31	1,31	1,40	1,34	1,26	92,29
10	CANASSURANCE HOSP.	81 145	1,20	1,43	1,42	1,36	1,33	93,49
11	EMPIRE	70 359	1,04	1,10	1,06	1,02	0,97	94,53
12	CROIX BLEUE	65 290	0,97	0,93	1,03	0,95	0,82	95,50
13	L'UNION-VIE	60 384	0,90	0,87	0,84	0,75	0,73	96,40
14	BANQUE NATIONALE	54 276	0,81	0,81	0,85	0,88	0,91	97,20
15	HUMANIA	44 184	0,66	0,63	0,68	0,65	0,58	97,86
16	RBC - VIE	28 490	0,42	0,37	0,32	0,28	0,29	98,28
17	RBC DU CANADA	15 129	0,22	0,26	0,34	0,43	0,49	98,51
18	ASSOMPTION	14 488	0,21	0,28	0,33	0,25	0,20	98,72
19	BOUCLIER VERT	12 875	0,19	0,18	0,14	0,13	0,12	98,91
20	PREMIÈRE DU CANADA	10 278	0,15	0,17	0,22	0,24	0,26	99,06
Sous-total		6 676 761	99,06	98,98	98,82	96,29	96,24	
Autres assureurs		63 080	0,94	1,02	1,18	3,71	3,76	
Total		6 739 841	100	100	100	100	100	

ASSURANCE DE DOMMAGES



2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES⁸⁴

2.2.1 Portrait du secteur

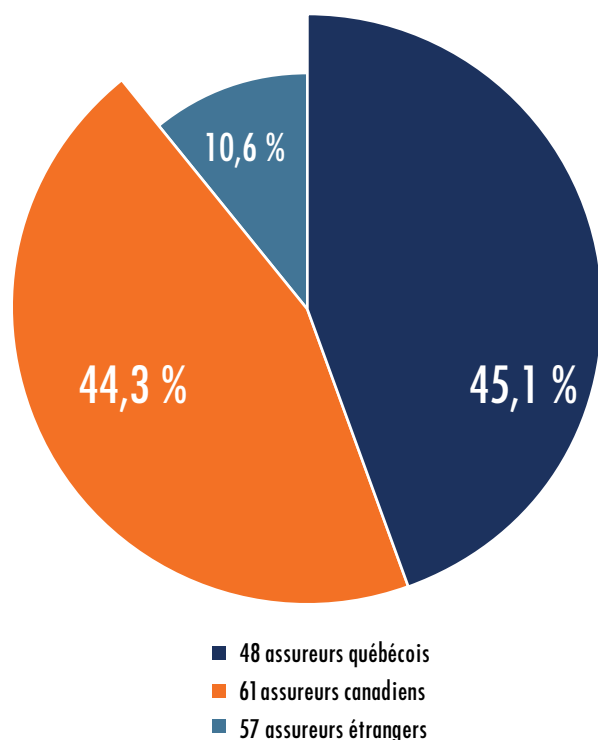
L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2017, 166 assureurs sont autorisés à exercer en assurance de dommages au Québec, soit quatre de moins qu'en 2016. Cette baisse est le résultat de plusieurs modifications au droit d'exercice, telles que répertoriées au tableau 26.

Parmi ces modifications, deux fusions touchant les assureurs à charte québécoise expliquent la baisse de leur nombre qui est passé de 50 assureurs à 48 en 2017. De même, le nombre d'assureurs à charte canadienne a également diminué de deux par rapport à 2016, puisqu'un assureur s'est vu retirer son permis par l'Autorité et deux assureurs ont fusionné. Par ailleurs, compte tenu qu'une nouvelle entité s'est vu octroyer un nouveau permis au Québec, le nombre d'assureurs à charte d'une autre province a augmenté de un en 2017. En ce qui a trait aux assureurs à charte étrangère, leur nombre est passé de 58 à 57, et ce, à la suite de l'émission d'un nouveau permis et de l'annulation de deux permis. La résultante de tous ces changements peut être constatée dans le graphique 66.

Graphique 66

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte (pourcentage)

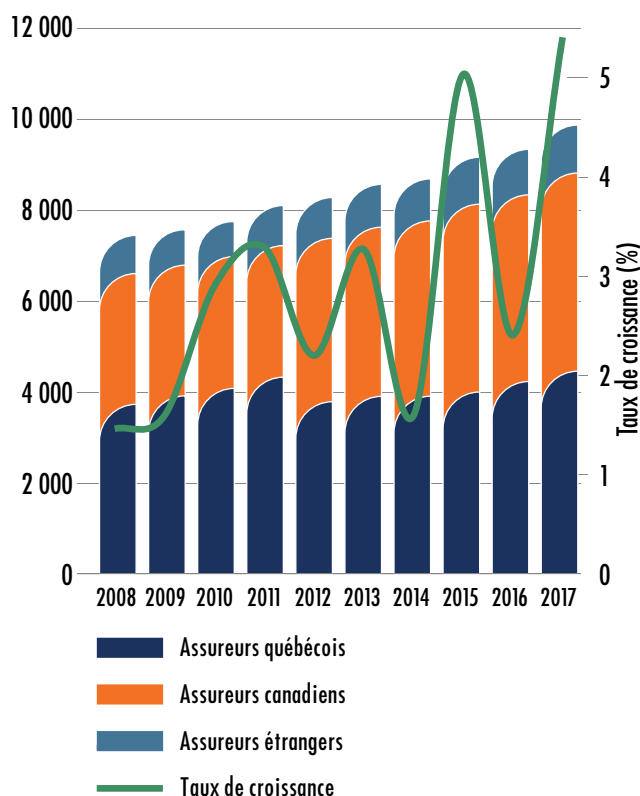


Les changements des parts de marché, selon les primes directes souscrites au Québec, ont été négligeables. En effet, malgré le fait que les assureurs à charte québécoise ont vu leur nombre diminuer de deux en 2017, ils ont tout de même augmenté leur part de marché, passant de 44,7 % en 2016 à 45,1 % en 2017, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage. Ainsi, la part de marché des assureurs à charte québécoise a surpassé celle des assureurs à charte canadienne ou d'une autre province, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques présentés dans cette section, et ce, malgré le fait que leur nombre est inférieur à ceux des assureurs canadiens. Ces derniers ont une part de marché de 44,3 % en 2017, soit une diminution de 0,4 point de pourcentage. En ce qui a trait aux assureurs à charte étrangère, ils sont demeurés au même niveau qu'en 2016 avec une part de marché de 10,6 % cette année.

Le graphique 67 montre l'évolution des primes directes souscrites au cours des dix dernières années, selon le type de charte. Au cours de cette période, un taux de croissance variant entre 1,5 % et 5,4 % a pu être observé. Cette année, le taux de croissance des primes directes souscrites est de 5,4 %, soit la plus forte croissance observée au cours des dix dernières années. Le volume des primes directes souscrites est donc passé de 9,4 G\$ en 2016 à 9,9 G\$ en 2017.

Graphique 67

Évolution des primes directes souscrites au Québec - non consolidé selon la charte (millions)



Le graphique 67 permet également de constater que les assureurs à charte québécoise détenaient la plus grande part du marché, et ce, pour les années 2008 à 2013. Cette situation a toutefois changé pour les années 2014 à 2016 au profit des assureurs canadiens. Par contre, pour 2017, les assureurs à charte québécoise présentent le taux de croissance le plus élevé, faisant en sorte que leur niveau de parts de marché est maintenant supérieur à celui des assureurs canadiens, tel que discuté précédemment.

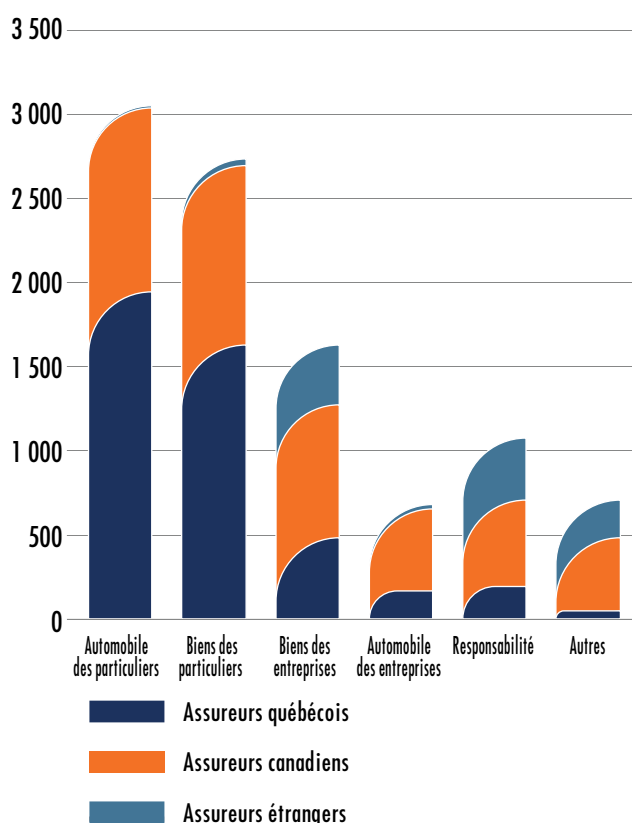
Ainsi, les assureurs à charte québécoise ont souscrit en 2017 près de 4,5 G\$ de primes pour atteindre un taux de croissance des primes directes souscrites de 6,5 %. Celui des assureurs canadiens est de 4,5 % en 2017 et leur niveau de primes directes souscrites a atteint presque 4,4 G\$. Le taux de croissance des assureurs à charte étrangère, après avoir montré une décroissance de 3,5 % en 2016, présente une croissance de 4,6 % en 2017. Ces assureurs souscrivent maintenant pour plus de 1 G\$ en sol québécois. Ainsi, l'industrie de l'assurance de dommages montre un taux de croissance global de 5,4 %.

La demande d'assurance

Les graphiques 68 et 69 visent à illustrer, selon différentes perspectives, la répartition des primes directes souscrites en 2017 en fonction des principales catégories d'assurance et de la charte des assureurs.

Graphique 68

Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par catégorie selon la charte (millions)



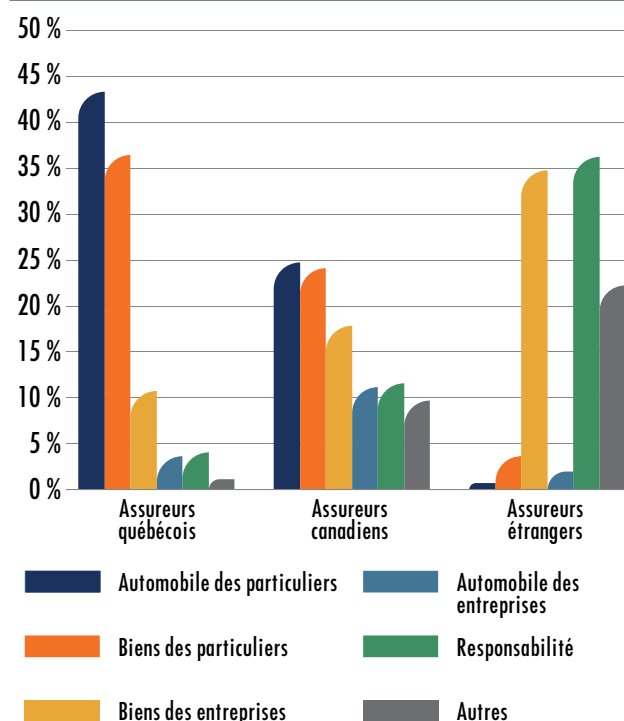
Dans un premier temps, le graphique 68 permet de démontrer la prédominance des assureurs québécois et canadiens en assurance des particuliers (automobile et biens). En effet, pour la catégorie d'assurance automobile des particuliers et celle de l'assurance des biens des particuliers, les assureurs québécois détiennent 3,6 G\$ de primes directes souscrites, soit 61,9 % de ce marché, comparativement à 2,2 G\$ de primes directes souscrites représentant 37,3 % du marché pour l'assurance des particuliers pour les assureurs canadiens. Il reste donc moins de 1 % de ce marché pour les assureurs étrangers. Au total, ces deux catégories d'assurance des particuliers représentent 58,5 % du marché total de l'assurance de dommages au Québec.

Aussi, un examen détaillé des données des dix premiers assureurs pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui de l'assurance des biens des particuliers permet d'établir que la majorité de ceux-ci privilégient un mode de distribution directe.

Par ailleurs, en assurance automobile des particuliers, parmi les dix premiers assureurs en termes de parts de marché, il y en a huit à charte québécoise qui détiennent 52,4 % du total des primes directes souscrites. En assurance de biens des particuliers, les sept assureurs à charte québécoise qui se retrouvent parmi les dix premiers détiennent 46,4 % du total des primes directes souscrites pour ce marché. Les tableaux 56 et 58 présentent des données détaillées sur l'évolution des parts de marché des 30 premiers assureurs pour chacune de ces catégories d'assurance.

Graphique 69

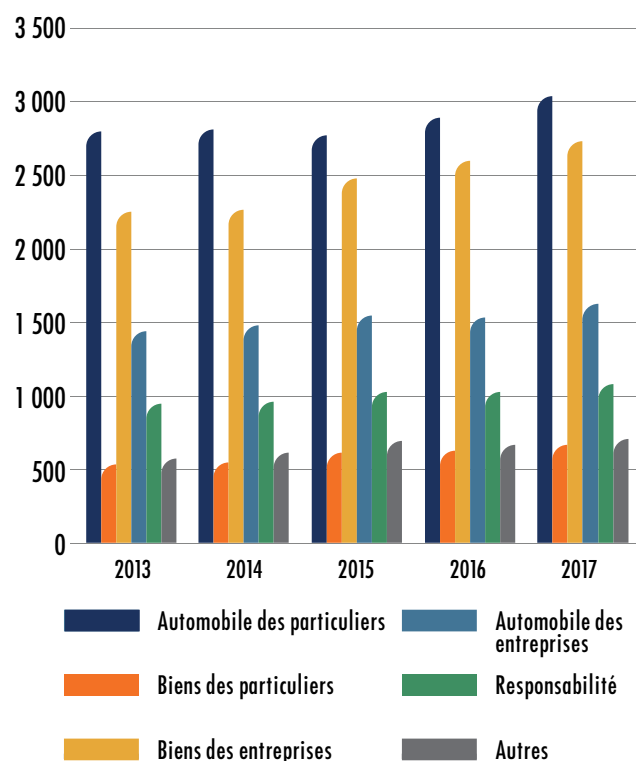
Répartition des primes directes souscrites au Québec - non consolidé par charte selon la catégorie (pourcentage)



Le graphique 69 démontre que les assureurs canadiens ont, d'une manière générale, un portefeuille plus équilibré et diversifié en termes de catégories d'assurance que les assureurs des autres chartes. Les assureurs à charte québécoise sont principalement concentrés dans le secteur de l'assurance automobile des particuliers et dans celui de l'assurance de biens des particuliers, tandis que les assureurs à charte étrangère se concentrent principalement dans le secteur de l'assurance de biens des entreprises et dans celui de la responsabilité. L'examen des données par assureur démontre que cette diversité se retrouve également en ce qui a trait aux différents modes de distributions utilisés. En effet, les assureurs à charte québécoise souscrivent une majorité de leurs affaires selon un mode de distribution directe, tandis que les assureurs à charte étrangère sont davantage présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits plus spécialisés qui sont vendus presque exclusivement par l'entremise des courtiers d'assurance.

Graphique 70

Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par catégorie (million)



Le graphique 70 qui trace un portrait général de la répartition et de l'évolution des primes directes souscrites par catégorie d'assurance indique un taux de croissance intéressant, entre 2013 et 2017, pour chacune des catégories d'assurance. La croissance la plus marquée se retrouve du côté de l'assurance automobile des entreprises avec une augmentation de 27 % au cours de cette période. À noter qu'au cours des trois dernières années, les primes directes souscrites ont augmenté de plus de 21 % pour cette catégorie, soit de 10,2 % en 2015, 3,8 % en 2016 et 6,1 % en 2017. À l'opposé, malgré la hausse du nombre de véhicules assurés, la compétitivité du secteur de l'assurance automobile des particuliers explique le faible taux de croissance de 8,5 % des primes directes souscrites entre 2013 et 2017. Cette faible croissance peut s'expliquer aussi par le fait que, depuis plusieurs années, ce secteur présentait constamment des baisses de tarifs, tel qu'indiqué au tableau 77 de ce rapport dans la section portant sur la tarification en assurance automobile. Toutefois, les assureurs automobiles ont globalement présenté des hausses de tarifs au cours des quatre dernières années, ce qui explique en partie la croissance observée des primes directes souscrites en 2016 et 2017, soit de 4 % et 5,4 % respectivement.

En ce qui a trait à l'assurance de biens des particuliers, l'année 2017 présente une augmentation de 5,1 % des primes directes souscrites par rapport à 2016. Observée sur une période de quatre ans, cette augmentation est de 21,3 %. L'assurance de biens des entreprises, quant à elle, malgré le fait qu'elle présente une légère diminution de 0,9 % en 2016, affiche une croissance de 12,7 % depuis 2013. En 2017, la progression des primes directes souscrites pour l'assurance de biens des entreprises est de 6,2 %, soit la plus haute augmentation cette année parmi toutes les catégories d'assurance présentées au graphique 70. La tendance à la hausse des réclamations liées aux catastrophes naturelles et aux dégâts d'eau, ainsi que l'augmentation des valeurs assurées sont parmi les facteurs pris en compte par les assureurs et expliquent en partie la hausse de primes pour ces catégories d'assurance.

Pour la catégorie d'assurance responsabilité, cette catégorie montre une croissance de 13,6 % des primes directes souscrites depuis 2013, tandis que la croissance du total des primes directes souscrites pour toutes les autres catégories liées à l'assurance de dommages est de 22,3 % pour la même période. Par conséquent, l'industrie de l'assurance de dommages dans son ensemble présente une croissance de ses primes de 15,2 % depuis quatre ans. Pour l'année 2017, cette croissance est de 5,4 %, faisant en sorte que le montant total des primes directes souscrites passe de 9,4 G\$ en 2016 à 9,9 G\$ en 2017.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de dommages⁸⁵

Le tableau 45 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de dommages.

Tableau 45

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2015	24,6	54,4	67,5	75,7
2016	24,7	55,3	68,2	76,7
2017	23,7	55,1	68,2	76,8

Les données de ce tableau indiquent qu'en 2017, les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec ont recueilli 76,8 % des 9,9 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2017, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement diminué par rapport à celle de 2016, elle est passée de 24,7 % à 23,7 %. De plus, il est à noter qu'au cours des trois dernières années, les parts de marché sont demeurées relativement stables, quel que soit le nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs considéré dans ce tableau.

À cet effet, le tableau 46 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 46

Évolution des parts de marché⁸⁶ des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec

	Part de marché (%)		
	2015	2016	2017
Intact Corporation Financière*	24,6	24,7	23,7
Desjardins*	14,2	14,6	14,8
La Capitale*	8,2	8,5	8,5
Groupe Promutuel*	7,4	7,6	8,1
Aviva*	5,0	4,8	4,8
Les souscripteurs du Lloyd's	4,4	4,2	4,2
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.*	3,6	3,9	4,1
RSA*	3,7	3,5	3,3
Fairfax Financial Holdings*	2,3	2,6	2,8
SSQ Mutuelle de Gestion*	2,3	2,4	2,4

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 47 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories d'assurance liées au secteur de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 47

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)⁸⁷

Catégories d'assurance	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Accidents et maladie	39	39	40	77	76	78	94	94	94	100	100	99
Automobile des entreprises	36	35	33	67	68	65	83	84	81	90	91	90
Automobile des particuliers	28	28	27	69	70	69	86	87	87	94	94	94
Automobile totale	29	30	28	66	67	66	83	83	83	90	91	91
Aviation	37	36	40	73	75	72	87	87	86	96	96	94
Biens des entreprises	24	23	22	45	45	45	62	62	62	76	75	75
Biens des particuliers	25	26	26	69	70	71	82	83	84	90	91	91
Caution	41	49	46	67	72	71	83	87	85	94	95	94
Chaudières et machines	17	18	20	55	53	54	74	72	72	86	83	83
Crédit	41	42	34	94	97	91	100	100	98	100	100	98
Détournement	20	21	21	58	61	60	82	81	82	92	92	93
Frais juridiques	63	50	42	96	96	95	100	100	100	100	100	100
Hypothèque	82	76	75	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Maritime	19	18	21	60	59	65	79	82	81	87	90	89
Protection du crédit	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Responsabilité	20	18	20	45	45	45	58	58	59	68	68	69
Titres	49	45	44	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans les quatre principaux marchés de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance de biens des particuliers, l'assurance de biens des entreprises et l'assurance de responsabilité, détiennent respectivement 91 %, 91 %, 75 %, et 69 % des primes directes souscrites dans ces secteurs en 2017. Pour ce qui est du plus important assureur ou groupe d'assureurs, il appert que la concentration du marché est plus forte pour le secteur de l'assurance automobile puisque ce dernier détient 28 % de ce marché. Ces proportions sont de 26 %, 22 % et 20 % respectivement pour l'assurance de biens des particuliers, pour l'assurance de biens des entreprises et pour l'assurance de responsabilité.

En ce qui a trait aux catégories d'assurance protection de crédit, hypothèque, frais juridiques, titres, caution et crédit, le niveau de spécialisation élevé et/ou la relative petitesse de ces marchés expliquent que peu d'assureurs s'y intéressent, ce qui favorise une plus grande concentration. En effet, pour l'année 2017, le plus important assureur ou groupe d'assureurs dans chacune de ces catégories détient respectivement une part variant de 34 % à 100 % du total des primes directes souscrites de leur marché respectif.

Tout comme pour le secteur de l'assurance de personnes, sur la base des données du tableau 47, il est possible de conclure que certains secteurs de l'assurance de dommages présente une certaine concentration.

Le tableau 48 présente l'indice HHI⁸⁸ pour chacune des catégories d'assurance de dommages de même que pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 48

Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages⁸⁹

Catégories d'assurance	HHI		
	2015	2016	2017
Accidents et maladie	2161	2111	2234
Automobile des entreprises	1765	1719	1561
Automobile des particuliers	1551	1598	1542
Automobile	1491	1518	1441
Aviation	1940	1976	2052
Biens des entreprises	927	878	862
Biens des particuliers	1483	1533	1534
Caution	2027	2679	2455
Chaudières et machines	975	941	1003
Crédit	3114	3277	2621
Détournement	1134	1201	1183
Frais juridiques	4604	3421	3099
Hypothèque	7090	6374	6183
Maritime	1102	1128	1268
Protection du crédit	10000	10000	10000
Responsabilité	821	761	791
Titres	3691	3524	3497
Total du marché	1035	1054	1023

En ce qui concerne les quatre principales catégories d'assurance de dommages, le marché de l'assurance automobile (indice HHI de 1 441), celui de l'assurance de biens des entreprises (indice HHI de 862) et celui de l'assurance de responsabilité (indice HHI de 791) peuvent être qualifiés de non concentrés puisque leurs indices HHI sont inférieurs à 1 500. Toutefois, le marché de l'assurance de biens des particuliers (indice HHI de 1 534) peut être qualifié de modérément concentré puisque son indice HHI est supérieur à 1 500 mais inférieur à 2 500.

Pour ce qui est des autres catégories liées au secteur de l'assurance de dommages, soit la protection du crédit, hypothèque, titres, frais juridiques et crédit avec des indices HHI respectifs de 10 000, 6 183, 3 497, 3 099 et 2 621, les marchés sont qualifiés de fortement concentrés. Les catégories accidents et maladie, aviation et caution sont des marchés qualifiés de modérément concentrés puisque leurs indices HHI sont inférieurs à 2 500, mais supérieurs à 1 500.

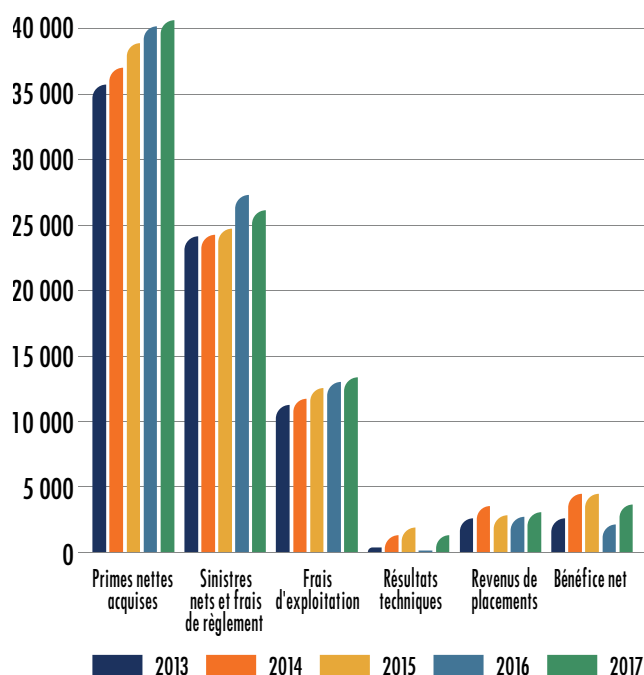
Finalement, les marchés de l'assurance chaudières et machines, de l'assurance détournement et celui de l'assurance maritime sont des marchés qualifiés de non concentrés puisque leur indice HHI est inférieur à 1 500.

Les résultats financiers

Le graphique 71 vise à présenter en un coup d'œil l'évolution de quelques éléments clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Sur cette base, il importe de noter que les données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et reflètent donc l'ensemble de leurs opérations canadiennes et étrangères et non seulement celles effectuées au Québec.

Graphique 71

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats - non consolidés (millions)



Au chapitre des primes nettes acquises, le graphique 71 montre une croissance soutenue et relativement stable depuis 2013. Pour 2017, les primes nettes acquises se chiffrent à 40,7 G\$, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2013, il s'agit d'une hausse de plus de 13,6 %.

En ce qui concerne les sinistres et frais de règlement, l'année 2017 présente une diminution de 4,4 % par rapport à 2016. Pour cette année, le montant total des sinistres et frais de règlement atteint 26,2 G\$. Observée sur une période qui inclut les années 2013 à 2017, il s'agit toutefois d'une augmentation de 8,3 %.

Les frais d'exploitation ont connu une hausse de 3 % en 2017 comparativement à 3,8 % en 2016. Ils représentent maintenant 32,9 % des primes nettes acquises, soit une légère hausse de 0,6 point de pourcentage par rapport à l'année dernière. Depuis 2013, les frais d'exploitation ont augmenté de 18,5 %.

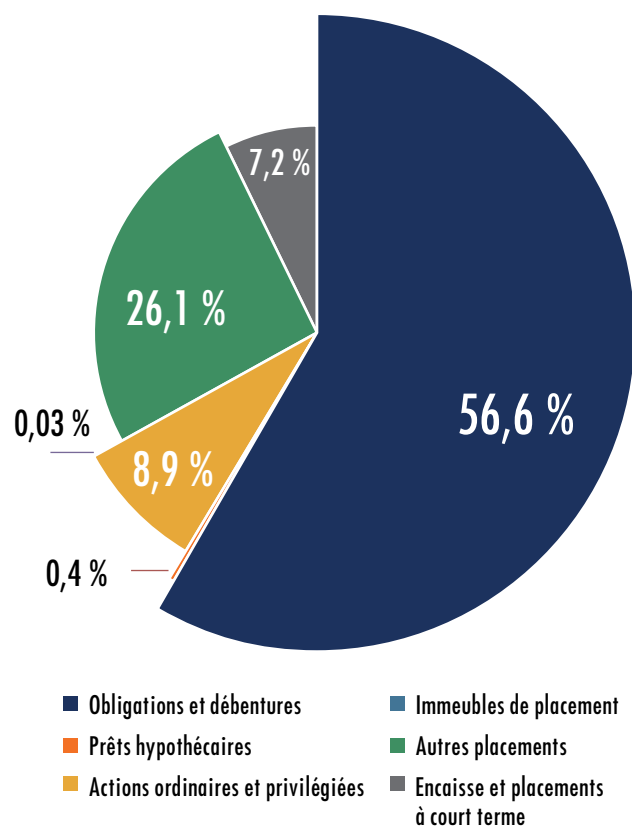
Par ailleurs, la diminution des sinistres et frais de règlement a entraîné une augmentation importante des résultats techniques des assureurs de dommages, qui sont passés de 69,7 M\$ en 2016 à 1,3 G\$ en 2017, soit une augmentation de 1 824,5 %. Combiné à des revenus de placement de plus de 3 G\$, supérieurs à ceux de 2016 qui étaient de 2,7 G\$, le bénéfice net après impôts a augmenté considérablement de 70,2 %, passant de 2,1 G\$ en 2016 à 3,6 G\$ en 2017.

Les placements

Le graphique 72 montre la composition du portefeuille de placement et de l'encaisse des assureurs de dommages, qui s'élève, au 31 décembre 2017, à 101 G\$, en comparaison à 102 G\$ en 2016. La part des obligations et débentures se situe à plus de 56 % alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 8,9 %. Pour ce qui est des placements dans les prêts hypothécaires, ces derniers diminuent de 5 % et représentent maintenant 0,4 % de la composition du portefeuille de placement des assureurs de dommages. En ce qui a trait à la portion liée aux autres placements, représentant maintenant 26,1 % du portefeuille, elle augmente de 0,4 %, passant ainsi de 26,3 G\$ en 2016 à 26,4 G\$ en 2017.

Graphique 72

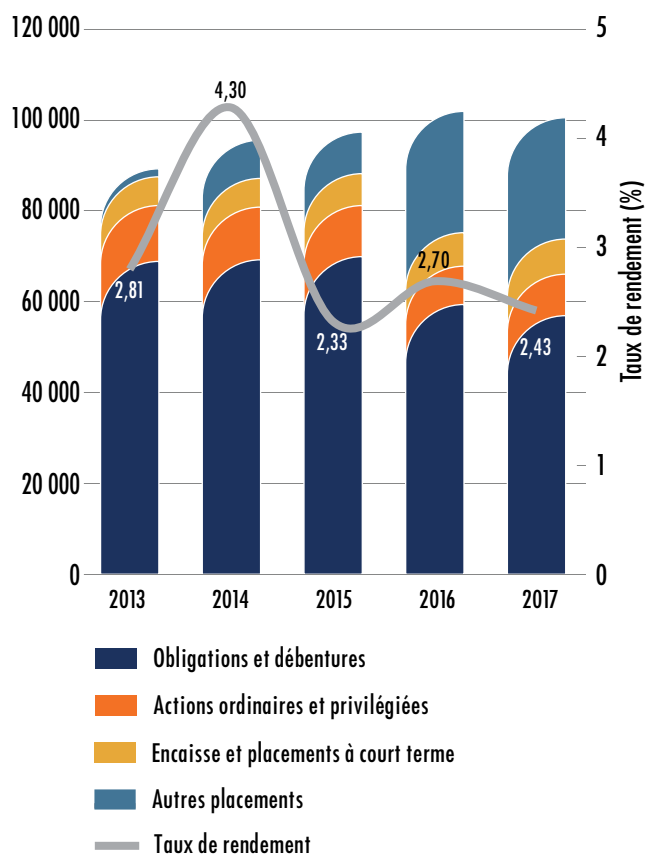
Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé (pourcentage)



Le graphique 73 montre l'évolution en dollars du portefeuille de placement selon la catégorie ainsi que le taux de rendement global de l'industrie pour chacune des cinq dernières années.

Graphique 73

Évolution du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé et taux de rendement global (millions)



Le rendement global du portefeuille⁹⁰ de placements des assureurs de dommages a été de 2,43 % en 2017, ce qui représente une baisse de 0,27 point de pourcentage par rapport au rendement obtenu en 2016.

La solvabilité

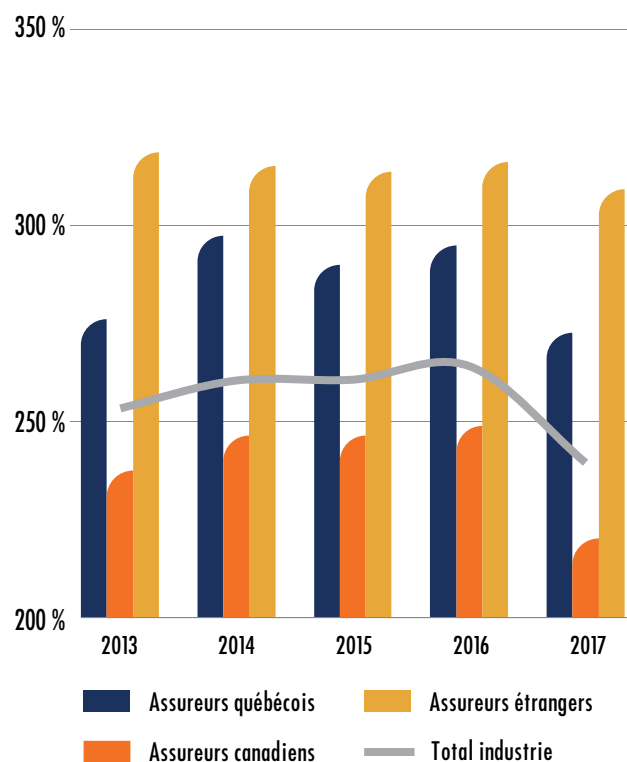
Au Québec, les assureurs de dommages, tout comme les assureurs de personnes, sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité, qui compare le montant de capital disponible des assureurs avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

Ainsi, tout assureur de dommages titulaire d'un permis au Québec doit s'assurer de respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital* définissant les attentes de l'Autorité en matière de suffisance de capital essentiel à une gestion saine et prudente. Elle prévoit également les niveaux de capital qu'un assureur devrait maintenir, déterminé par la division du montant des capitaux disponibles par le montant des capitaux requis (le « ratio de solvabilité »). Aussi, les assureurs devraient en tout temps maintenir un ratio de solvabilité égal ou supérieur à 100 %. Toutefois, dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité s'attend à ce que chaque assureur de dommages maintienne un ratio de solvabilité d'au moins 150 %.

Comme le montre le graphique 74, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio de solvabilité moyen de 239,7 %, inférieur à celui de 2016, qui était de 264,2 %. Le graphique 74 permet aussi de constater que les assureurs à charte québécoise continuent de maintenir un ratio de solvabilité moyen systématiquement supérieur à celui des assureurs canadiens. En 2017, le ratio de solvabilité moyen des assureurs québécois est de 272,9 %, en comparaison à 220,4 % pour les assureurs canadiens. Toutefois, le ratio de solvabilité moyen de ces assureurs demeure toujours inférieur à celui des assureurs à charte étrangère qui est de 309,3 %. Le ratio de solvabilité de chaque assureur est présenté au tableau 52 du présent rapport.

Graphique 74

Évolution du ratio de solvabilité moyen – consolidé selon la charte (pourcentage)



La sinistralité au Québec

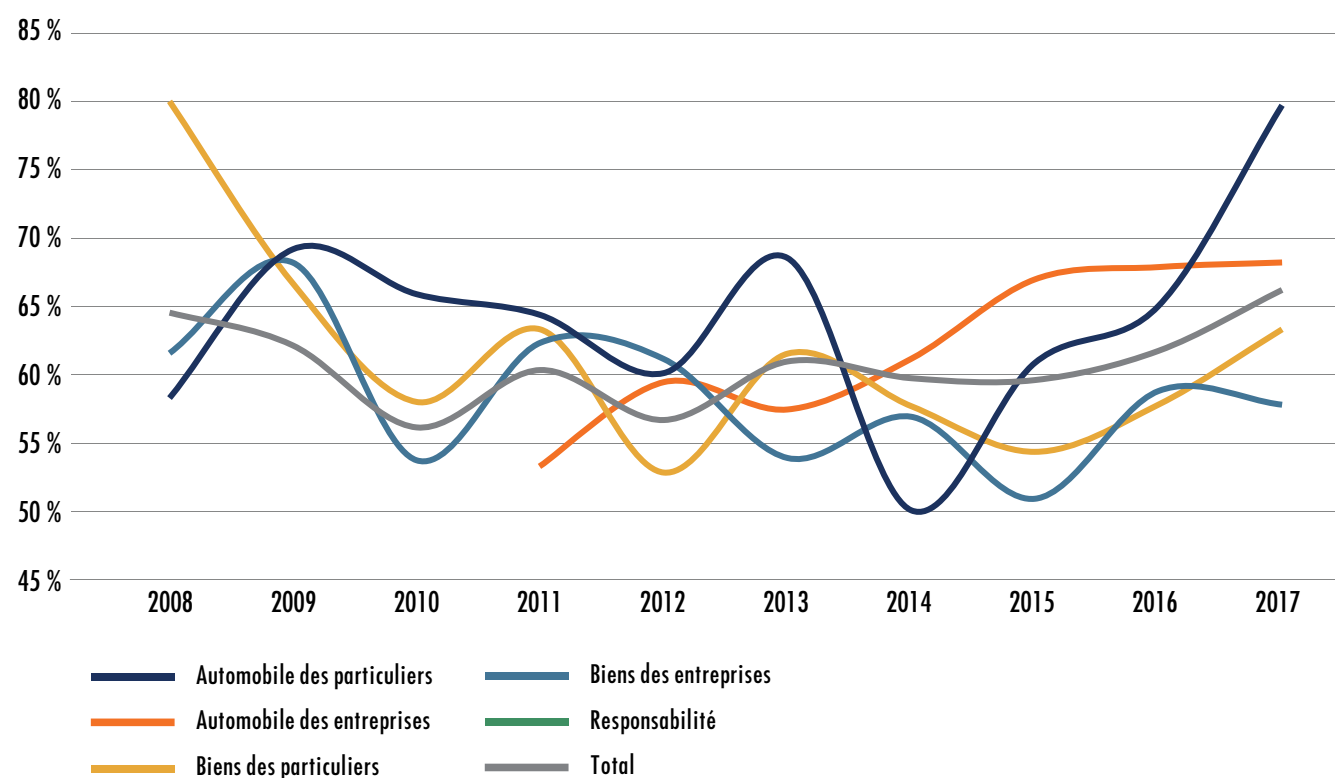
Le graphique 75 présente les résultats techniques en pourcentage, soit le ratio des sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises des dix dernières années pour chacune des principales catégories d'assurance.

Globalement, ce ratio des sinistres sur les primes pour l'ensemble des catégories d'assurance a peu varié au cours des dix dernières années, s'étant maintenu à l'intérieur d'une fourchette se situant entre 56,2 % et 66,2 %. Il s'établit à 66,2 % en 2017, soit une hausse de 4,4 points de pourcentage par rapport à l'année dernière.

Les résultats de l'assurance automobile, qui représente 3,6 G\$ de primes directes acquises, soit 37,5 % du total des primes directes acquises de 2017, se détériorent constamment depuis plusieurs années. En effet, le ratio des sinistres sur les primes pour l'assurance automobile des particuliers est passé de 61,9 % en 2011 à 75,3 % en 2017, tandis que celui pour l'assurance automobile des entreprises est passé de 53,3 % à 68,2 % au cours de la même période.

Graphique 75

Évolution du ratio sinistres/primes selon la catégorie (pourcentage)⁹¹



Les résultats en assurance de biens des particuliers (2,7 G\$ de primes directes acquises), comme en assurance de biens des entreprises (1,6 G\$ de primes directes acquises), sont instables d'une année à l'autre. Un examen plus détaillé des données indique cependant que, de 2008 à 2011, les taux de sinistres en assurance de biens des particuliers ont été systématiquement plus élevés que ceux de l'assurance automobile. Toutefois, cette situation s'est inversée pour les années 2012 à 2017.

Le taux de sinistres pour l'assurance de biens des particuliers augmente en 2017 pour une deuxième année consécutive, atteignant ainsi le seuil de 63,4 %, soit une hausse de 5,5 points de pourcentage par rapport à 2016. En ce qui a trait à l'assurance de biens des entreprises, son taux de sinistres est passé de 58,8 % en 2016 à 57,8 % en 2017, soit une baisse d'un point de pourcentage comparativement à une augmentation de 7,8 points de pourcentage en 2016.

En assurance de responsabilité, qui compte pour plus de 1,1 G\$ de primes directes acquises, les résultats de 2017 se sont détériorés par rapport à l'année 2016. Le taux de sinistres a ainsi augmenté de 14,6 points de pourcentage, il passe donc de 65,1 % en 2016 à 79,7 % en 2017.

À titre d'information, le tableau 49 présente en détail l'évolution des ratios de sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises de toutes les catégories d'assurance pour les dix dernières années.

Tableau 49

Évolution des ratios sinistres/primes selon la catégorie⁹²

Catégorie	Primes directes gagnées	Sinistres directs subis	Taux de sinistres (par année de comptabilisation)									
	2017	2017	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Automobile des particuliers	2 960 662 \$	2 228 113 \$	75,3 %	71,1 %	69,2 %	66,7 %	65,4 %	62,0 %	61,9 %	ND	ND	ND
Automobile des entreprises	654 083 \$	446 329 \$	68,2 %	67,9 %	67,0 %	61,2 %	57,5 %	59,5 %	53,3 %	ND	ND	ND
Biens des particuliers	2 667 380 \$	1 689 966 \$	63,4 %	57,9 %	54,4 %	57,7 %	61,6 %	52,9 %	63,4 %	58,1 %	66,7 %	80,0 %
Biens des entreprises	1 614 484 \$	933 962 \$	57,8 %	58,8 %	51,0 %	57,0 %	54,0 %	61,2 %	62,4 %	53,8 %	68,2 %	61,6 %
Responsabilité	1 063 778 \$	848 023 \$	79,7 %	65,1 %	60,9 %	50,1 %	68,6 %	60,2 %	64,4 %	65,9 %	69,2 %	58,4 %
Chaudières et machines	84 698 \$	23 671 \$	27,9 %	52,6 %	42,3 %	64,7 %	25,5 %	25,0 %	27,0 %	35,1 %	41,7 %	23,6 %
Maritime	66 183 \$	33 058 \$	49,9 %	47,0 %	56,0 %	71,6 %	59,6 %	52,2 %	67,0 %	58,1 %	62,1 %	52,4 %
Aviation	77 024 \$	34 079 \$	44,2 %	34,7 %	83,9 %	131,5 %	22,6 %	24,1 %	73,4 %	36,2 %	50,0 %	96,2 %
Caution	128 705 \$	20 934 \$	16,3 %	15,8 %	43,5 %	35,0 %	103,1 %	26,1 %	24,6 %	24,5 %	10,9 %	14,6 %
Autres catégories	311 473 \$	119 105 \$	38,2 %	29,0 %	45,4 %	40,4 %	30,8 %	25,8 %	32,4 %	27,1 %	38,6 %	51,3 %
Total	9 628 470 \$	6 377 240 \$	66,2 %	61,8 %	59,6 %	59,8 %	61,0 %	56,7 %	60,4 %	56,2 %	62,2 %	64,6 %

2.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 50

Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2017⁹³

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
1	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	JOHNSTON	Étr.	C.A.
2	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION DU CANADA	EDMONTON	Aut. prov.	C.A.
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	CHICAGO	Étr.	C.A.
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD	FARMINGTON	Étr.	C.A.
6	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
7	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	DRUMMONDVILLE	Qué.	C.A.
8	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	MIAMI	Étr.	C.A.
9	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	DEARBORN	Étr.	C.A.
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	HAMILTON	Can.	C.A.
11	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	TORONTO	Can.	C.A.
12	ARCH RE	COMPAGNIE DE REASSURANCE ARCH	MORRISTOWN	Étr.	C.A.
13	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	LONDON	Étr.	C.A.
14	ASSURANCES FCT	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	OAKVILLE	Can.	C.A.
15	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	STAMFORD	Étr.	C.A.
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	MADRID	Étr.	C.A.
17	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	MARKHAM	Can.	C.A.
18	AVIVA ASSURANCE	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	C.A.
19	AXA	AXA ASSURANCES	NEW YORK	Étr.	C.A.
20	AXA ART	AXA ART COMPAGNIE D'ASSURANCE	NEW YORK	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cauti-onnement	Crédit	Protec-tion de crédit	Hypo-thèque	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Incendie	Res-ponsa-bilité	Titre	Mari-time	Maladie ou acci-dents
		X	X	X				X			X	X		X	
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
		X													
X	X	X	X	X							X	X		X	X
		X	X	X				X			X	X			X
X		X	X						X		X	X			X
X		X		X				X			X	X			
		X		X							X	X			X
X		X									X				
X	X	X									X	X			
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X	X	X	X
X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X
	X	X	X	X							X	X		X	
		X					X						X		
	X	X	X	X				X			X	X		X	X
					X										
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X
X		X									X	X			X
		X									X				
		X									X				

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
21	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEW YORK	Étr.	C.A.
22	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-LIBOIRE	Qué.	S.M.A.G.
23	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
24	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
25	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	ANJOU	Qué.	C.A.
26	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	GREENWICH	Étr.	C.A.
27	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VICTORIAVILLE	Qué.	S.M.A.G.
28	BORÉALE	PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	AMOS	Qué.	S.M.A.G.
29	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
31	CCR RE	CCR RE	PARIS	Étr.	C.A.
32	CENTRE-SUD	PROMUTUEL CENTRE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHERBROOKE	Qué.	S.M.A.G.
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
34	CHAUDIÈRE-APPALACHES	PROMUTUEL CHAUDIÈRE-APPALACHES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LAURIER-STATION	Qué.	S.M.A.G.
35	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	JACKSONVILLE	Étr.	C.A.
36	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
37	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	EAST WINDSOR	Étr.	C.A.
38	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	CHICAGO	Étr.	C.A.
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	GUELPH	Can.	C.A.
40	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	BIRMINGHAM	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautonnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Mari-time	Maladie ou accidents
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X			X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
		X									X	X			X
								X	X			X			
X		X	X	X				X	X		X	X		X	X
	X	X	X	X				X			X	X		X	X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X		X									X	X			X
X		X	X	X				X	X		X	X			
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
								X	X			X			
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
													X		
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
					X										
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X
X															

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
41	COSECO	COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO	MISSISSAUGA	Can.	C.A.
42	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	BURLINGTON	Can.	C.A.
43	DAS	DAS COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE LIMITÉE	TORONTO	Can.	C.A.
44	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	C.A.
45	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-EUSTACHE	Qué.	S.M.A.G.
46	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
47	DU LAC AU FLEUVE	PROMUTUEL DU LAC AU FLEUVE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-SAINT-PAUL	Qué.	S.M.A.G.
48	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	GLOUCESTER	Étr.	C.A.
49	ÉCHELON	ÉCHELON ASSURANCE	MISSISSAUGA	Can.	C.A.
50	ECONOMICAL	ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	WATERLOO	Can.	C.M.A.
51	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	BEVERLY	Étr.	C.A.
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	HAMILTON	Étr.	C.A.
53	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	MARKHAM	Can.	C.A.
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	BOSTON	Étr.	C.A.
55	EULER HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	BALTIMORE	Étr.	C.A.
56	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	QUÉBEC	Qué.	C.M.A.
58	FÉDÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCES FÉDÉRALE	WHITEHOUSE STATION	Étr.	C.A.
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	WINNIPEG	Can.	C.A.
60	FM GLOBAL	FM GLOBAL	JOHNSTON	Étr.	C.M.A.
61	GARANTIE	LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	NORTH YORK	Can.	C.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cauti-onnement	Crédit	Protec-tion de crédit	Hypo-thèque	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Incendie	Res-ponsa-bilité	Titre	Mari-time	Maladie ou acci-dents
X		X									X	X			41
X		X	X	X				X			X	X			X 42
									X						43
X		X	X	X				X			X	X	X		44
X		X	X	X				X	X		X	X		X	45
X		X	X	X				X			X	X			46
X		X	X	X				X	X		X	X		X	47
		X	X					X			X	X		X	48
X		X	X	X					X		X	X			X 49
X		X	X	X				X			X	X		X	50
X												X			51
	X	X	X								X	X		X	52
X		X									X	X			53
X		X	X								X	X			54
				X	X										55
X		X	X					X			X	X			X 56
X		X	X								X	X			57
X		X	X	X				X			X	X		X	X 58
X		X	X	X				X			X	X			59
		X	X								X	X		X	60
X		X	X	X	X			X	X		X	X			61

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
62	GENWORTH	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA	OAKVILLE	Can.	C.A.
63	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	CINCINNATI	Étr.	C.A.
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	GRANBY	Qué.	C.M.A.
65	GROUPE LEDOR	GROUPE LEDOR INC., MUTUELLE D'ASSURANCE	SAINTE-CLAIRE	Qué.	C.M.A.
66	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	TORONTO	Can.	C.A.
67	HANNOVER	COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE DE HANNOVER	HANNOVER	Étr.	C.A.
68	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	HARTFORD	Étr.	C.A.
69	HDI	HDI GLOBAL SE	HANNOVER	Étr.	C.A.
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	TORONTO	Can.	C.A.
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	QUÉBEC	Qué.	C.A.
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
73	INNOVASSUR	INNOVASSUR, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
74	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	TORONTO	Can.	C.A.
75	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
76	INTACT AGRICOLE	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
77	IRONSHORE	LES ASSURANCES IRONSHORE	HAMILTON	Étr.	C.A.
78	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	TORONTO	Can.	C.A.
79	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	NEENAH	Étr.	C.M.A.
80	LA VALLÉE	PROMUTUEL LA VALLÉE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SHAWVILLE	Qué.	S.M.A.G.
81	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	JOLIETTE	Qué.	S.M.A.G.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cauti-onnement	Crédit	Protec-tion de crédit	Hypo-thèque	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Incendie	Res-ponsa-bilité	Titre	Mari-time	Maladie ou acci-dents	
							X									62
		X	X	X				X			X	X		X		63
X		X	X								X	X				64
X		X	X	X				X			X	X				65
X		X									X	X				66
X	X	X	X					X			X	X		X	X	67
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	68
		X	X								X	X		X		69
							X									70
X		X	X	X							X	X			X	71
X		X							X		X	X				72
X		X							X		X	X				73
		X	X								X	X				74
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	75
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X	76
		X	X		X			X			X	X				77
X		X		X							X	X				78
		X	X					X			X	X				79
X		X	X	X				X	X		X	X		X		80
X		X	X	X				X	X		X	X		X		81

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
82	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	TORONTO	Aut. prov.	C.A.
83	LEGACY	COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES LEGACY	TORONTO	Can.	C.A.
84	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	RIMOUSKI	Qué.	S.M.A.G.
85	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	BOSTON	Étr.	C.A.
86	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	LONDON	Étr.	C.A.
87	MILLENNIUM	LA CORPORATION D'ASSURANCE MILLENNIUM	SHERWOOD PARK	Aut. prov.	C.A.
88	MISSISQUOI	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	WATERLOO	Can.	C.A.
89	mitsui sumitomo	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUI SUMITOMO LIMITÉE	TOKYO	Étr.	C.A.
90	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	MONTMAGNY	Qué.	S.M.A.G.
91	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	DETROIT	Étr.	C.A.
92	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	WILMINGTON	Étr.	C.A.
93	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
94	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	C.M.A.
95	MUTUELLE EN ÉGLISE	COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE EN ÉGLISE	MONTRÉAL	Qué.	C.M.A.
96	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
97	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
98	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	C.A.
99	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES PARTICULIERS NORTHBRIDGE	TORONTO	Can.	C.A.
100	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
101	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC)	BROSSARD	Qué.	O.P.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautonnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Mari-time	Maladie ou accidents
													X		
		X				X					X				X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
X	X	X	X	X	X			X	X		X	X		X	X
X															
X		X	X	X				X			X	X			
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X		X	X	X				X			X	X			
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X
X		X	X					X	X		X	X			
X		X	X	X							X	X			
		X									X				
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X
X	X	X	X	X				X			X	X		X	
X		X	X								X	X			
X		X	X	X				X	X	X	X	X		X	X
												X			

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
102	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	C.A.
103	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	TORONTO	Can.	C.A.
104	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	MONTRÉAL	Qué.	C.A.
105	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	TROIS-RIVIÈRES	Qué.	C.A.
106	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC (FONDS D'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROF. DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC)	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
107	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
108	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
109	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	MONTRÉAL	Qué.	O.P.
110	ORION	COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGE ORION	CALGARY	Aut. prov.	C.A.
111	OUTAOUAIS	PROMUTUEL L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-ANDRÉ-AVELLIN	Qué.	S.M.A.G.
112	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
113	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	MARKHAM	Can.	C.A.
114	PERSONNELLE	LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES	LÉVIS	Can.	C.A.
115	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	LÉVIS	Qué.	C.A.
116	PETLINE	COMPAGNIE D'ASSURANCE PETLINE	WATERLOO	Can.	C.A.
117	PORTNEUF-CHAMPLAIN	PROMUTUEL PORT-NEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-BASILE	Qué.	S.M.A.G.
118	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
119	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	QUÉBEC	Qué.	C.M.A.
120	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	CARMEL	Étr.	C.A.
121	PRYSM	PRYSM ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
122	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	TORONTO	Can.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautonnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridiques	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Mari-time	Maladie ou accidents	
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	102
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	103
X		X	X	X				X			X	X				104
X		X	X								X	X				105
												X				106
												X				107
												X				108
												X				109
		X									X				X	110
X		X	X	X				X	X		X	X		X		111
X		X									X					112
X		X									X					113
		X						X			X	X				114
X		X	X					X			X	X	X			115
		X									X	X				116
X		X	X	X				X	X		X	X		X		117
X		X							X		X	X				118
X		X	X	X				X	X		X	X		X		119
X		X										X			X	120
X		X							X		X	X				121
X		X	X	X				X			X	X			X	122

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
123	RIVE-SUD	PROMUTUEL RIVE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	SAINT-GERVAIS	Qué.	S.M.A.G.
124	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	TORONTO	Can.	C.A.
125	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	TORONTO	Can.	C.A.
126	SCOR UK	SCOR ASSURANCES - SUCCURSALE CANADIENNE	LONDON	Étr.	C.A.
127	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	MARKHAM	Can.	C.A.
128	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	MONTRÉAL	Can.	C.A.
129	SENTRY	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SENTRY	STEVENS POINT	Étr.	C.M.A.
130	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS.	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	STAMFORD	Étr.	C.A.
131	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	ST-LOUIS	Étr.	C.A.
132	SOMPO NIPPONKOA	ASSURANCES SOMPO NIPPONKOA DU JAPON INC.	TOKYO	Étr.	C.A.
133	SONNET	COMPAGNIE D'ASSURANCE SONNET	WATERLOO	Can.	C.A.
134	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	CALGARY	Can.	C.A.
135	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
136	SSQ ASSURANCES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
137	ST. PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	HARTFORD	Étr.	C.A.
138	STARR	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	HAMILTON	Étr.	C.A.
139	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	HOUSTON	Étr.	C.A.
140	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	C.A.
141	SUNDERLAND	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE (SUCCURSALE CANADIENNE)	NEWCASTLE	Étr.	C.A.
142	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	REGINA	Can.	C.A.
143	T.H.E.	COMPAGNIE D'ASSURANCE T.H.E.	TREASURE ISLAND	Étr.	C.A.
144	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	TORONTO	Can.	C.A.
145	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	SANTA ANA	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cauti-onnement	Crédit	Protec-tion de crédit	Hypo-thèque	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Incendie	Res-ponsa-bilité	Titre	Mari-time	Maladie ou acci-dents	
X		X	X	X				X	X		X	X		X		123
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	124
X		X	X	X				X		X	X	X			X	125
		X	X								X	X		X		126
X		X	X						X		X	X				127
X		X									X	X				128
X		X									X	X				129
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	130
												X				131
X		X	X	X				X			X	X		X		132
X		X	X	X				X	X		X	X		X		133
X	X	X	X	X				X			X	X			X	134
X		X		X							X	X			X	135
X		X	X					X	X		X	X			X	136
X	X	X	X	X				X			X	X		X		137
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	138
													X			139
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	140
		X	X						X		X	X		X	X	141
				X				X								142
	X	X										X				143
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X			X	144
													X			145

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Ville	Type de charte	Classe du titulaire
146	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	TOKYO	Étr.	C.A.
147	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	MARKHAM	Can.	C.A.
148	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
149	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	EDMONTON	Aut. prov.	C.A.
150	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	NEW YORK	Étr.	C.A.
151	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	TORONTO	Can.	C.A.
152	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	TORONTO	Can.	C.A.
153	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
154	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	QUÉBEC	Qué.	C.A.
155	VALLÉE DU ST-LAURENT	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	LA PRAIRIE	Qué.	S.M.A.G.
156	VAUDREUIL-SOULANGES	PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	VAUDREUIL-DO-RION	Qué.	S.M.A.G.
157	VERCHÈRES - LES FORGES	PROMUTUEL VERCHÈRES - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	BAIE-DU-FEBVRE	Qué.	S.M.A.G.
158	VIRGINIA	COMPAGNIE DE SÛRETÉ VIRGINIA	CHICAGO	Étr.	C.A.
159	WATERLOO	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	WATERLOO	Can.	C.A.
160	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	WINNIPEG	Can.	C.M.A.
161	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	OVERLAND PARK	Étr.	C.A.
162	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	WINNIPEG	Can.	C.A.
163	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	STAMFORD	Étr.	C.A.
164	XL SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL SPÉCIALITÉ	STAMFORD	Étr.	C.A.
165	ZENITH	COMPAGNIE D'ASSURANCE ZENITH	TORONTO	Can.	C.A.
166	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	ZURICH	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cauti-onnement	Crédit	Protec-tion de crédit	Hypo-thèque	Détour-nement	Frais juri-diques	Grêle	Incendie	Res-ponsa-bilité	Titre	Mari-time	Maladie ou acci-dents	
X	X	X	X	X				X			X	X		X		146
X		X	X						X		X	X				147
X		X	X								X	X				148
		X									X					149
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	150
X	X	X	X	X	X			X			X	X	X	X		151
		X	X	X				X	X		X	X			X	152
X	X	X	X	X				X		X	X	X		X	X	153
X		X	X	X	X			X	X		X	X				154
X		X	X	X				X	X		X	X		X		155
X		X	X	X				X	X		X	X		X		156
X		X	X	X				X	X		X	X		X		157
		X		X		X						X				158
X		X									X	X				159
X		X		X				X			X	X				160
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	161
		X									X	X				162
X	X	X		X							X	X				163
X	X	X	X	X	X						X	X		X	X	164
X		X									X	X			X	165
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	166

Tableau 51

État des résultats non consolidés par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
1	AFFILIATED FM	125 141	94 290	90 832	90 823	80 257	25 184
2	AIG DU CANADA	1 212 452	396 091	389 998	390 827	314 763	73 884
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	4 738	4 373	4 020	4 020	1 014	751
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	425 768	241 861	225 071	225 071	147 234	82 316
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	36 867	6 630	5 120	5 120	2 237	3 360
6	ALLSTATE DU CANADA	1 130 524	1 128 206	1 105 849	1 123 459	733 623	283 077
7	ALPHA	21 642	21 154	20 531	20 724	11 296	7 920
8	AMERICAN BANKERS	492 122	160 685	173 840	173 840	84 279	87 751
9	AMERICAN ROAD	12 798	12 798	12 798	12 798	8 871	1 239
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	170 126	147 481	138 514	143 535	85 088	57 191
11	ARCH CANADA	75 597	8 258	7 869	7 869	3 047	3 998
12	ARCH RE	0	8 857	8 189	8 189	8 007	2 954
13	ASPEN	5 019	-41 163	-43 340	-43 340	-44 131	1 117
14	ASSURANCES FCT	169 788	162 458	162 458	162 458	43 595	89 498
15	ASSURANCES NLF	68 030	36 523	30 701	30 701	29 098	14 806
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	14 601	5 371	5 339	5 680	3 169	3 540
17	AVIVA	3 379 664	2 953 465	2 816 787	2 816 787	2 108 160	843 929
18	AVIVA ASSURANCE	945 394	402 699	460 406	460 406	274 903	220 030
19	AXA	2 757	3 807	2 152	2 152	752	1 181
20	AXA ART	813	-318	286	286	16	347
21	AXIS	73 300	23 988	23 395	23 395	9 857	7 483
22	BAGOT	22 499	15 677	15 025	15 025	9 064	4 933
23	BANQUE NATIONALE	792	479	485	485	375	-123
24	BARREAU DU QUÉBEC	15 109	13 653	13 885	13 885	13 740	1 892
25	BELAIR INC.	911 062	784 513	775 815	784 842	529 605	236 185
26	BERKLEY	91 689	45 227	63 569	64 198	27 619	31 122
27	BOIS-FRANCS	26 392	18 674	17 609	17 609	11 723	6 361
28	BORÉALE	60 718	47 809	45 088	45 088	32 544	13 377
29	CANASSURANCE	13 726	14 773	14 789	14 789	6 045	5 490
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	602 503	586 223	581 164	579 892	396 319	187 098
31	CCR RE	0	40 932	40 833	40 833	18 445	12 652
32	CENTRE-SUD	52 346	39 477	38 130	38 130	23 682	13 983
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	12 564	10 974	10 976	10 976	9 948	2 177
34	CHAUDIÈRE-APPALACHES	99 599	74 506	72 346	72 346	47 033	24 949
35	CHICAGO	42 056	41 961	41 961	41 966	10 465	25 127

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
-14 618	14 235	4 245	3 862	-4 287	88,4	27,7	116,1	1
2 180	87 318	-52 410	37 088	14 230	80,7	18,9	99,4	2
2 255	309	0	2 564	2 564	25,2	18,7	43,9	3
-4 479	18 168	-5 789	7 900	-2 877	65,4	36,6	102,0	4
-477	283	305	111	-218	43,7	65,6	109,3	5
106 759	112 375	1 146	220 280	171 847	66,3	25,6	90,3	6
1 508	2 382	-982	2 908	3 736	55,0	38,6	92,7	7
1 810	5 762	-5 837	1 735	1 735	48,5	50,5	99,0	8
2 688	227	0	2 915	2 657	69,3	9,7	79,0	9
1 256	4 552	-1 542	4 266	2 386	61,4	41,3	99,1	10
824	74	-695	203	-1 256	38,7	50,8	89,5	11
-2 772	128	-25	-2 669	-2 973	97,8	36,1	133,9	12
-326	1 473	-4 216	-3 069	-3 360	101,8	-2,6	99,2	13
29 365	5 027	-8 152	26 240	26 232	26,8	55,1	81,9	14
-13 203	2 419	99	-10 685	-10 881	94,8	48,2	143,0	15
-1 029	130	-223	-1 122	-1 179	59,4	66,3	119,3	16
-135 302	112 058	9 547	-13 697	-15 765	74,8	30,0	104,8	17
-34 527	22 186	-15 209	-27 550	-27 524	59,7	47,8	107,5	18
219	91	-60	250	184	34,9	54,9	89,8	19
-77	101	-3	21	-70	5,6	121,3	126,9	20
6 055	1 244	3 436	10 735	10 105	42,1	32,0	74,1	21
1 028	1 811	-1 494	1 345	879	60,3	32,8	93,2	22
233	0	-152	81	81	77,3	-25,4	52,0	23
-1 955	4 414	-504	1 955	3 702	99,0	13,6	114,1	24
19 052	28 753	-13 574	34 231	33 782	68,3	30,4	97,5	25
5 457	3 118	-3 934	4 641	234	43,4	49,0	91,4	26
-475	883	-1 647	-1 239	-1 655	66,6	36,1	102,7	27
-833	339	1 359	865	170	72,2	29,7	101,8	28
3 254	632	0	3 886	3 619	40,9	37,1	78,0	29
-3 525	21 655	25 744	43 874	27 317	68,2	32,2	100,6	30
9 736	1 486	-2 923	8 299	8 299	45,2	31,0	76,2	31
465	2 398	-2 766	97	-140	62,1	36,7	98,8	32
-1 161	2 514	0	1 353	876	90,6	19,8	110,6	33
364	2 742	-5 050	-1 944	-3 157	65,0	34,5	99,5	34
6 374	450	-1 808	5 016	4 635	24,9	59,9	84,8	35

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
36	CHUBB DU CANADA	957 558	401 729	416 637	416 637	229 442	138 247
37	COFACE	30 630	25 783	26 570	28 852	11 838	16 637
38	CONTINENTAL CASUALTY	289 775	281 601	271 917	270 826	121 328	94 875
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	2 093 771	2 026 078	1 941 715	1 944 950	1 348 206	634 845
40	COREPOINTE	85	42	23	23	-30	140
41	COSECO	285 952	266 589	255 489	255 915	177 395	83 533
42	CUMIS - GÉN.	332 449	144 343	141 334	141 098	76 555	52 996
43	DAS	25 770	22 794	21 163	21 163	10 011	12 914
44	DESJARDINS - GÉN.	1 053 560	1 057 173	1 024 217	1 045 336	778 448	287 333
45	DEUX-MONTAGNES	33 649	23 922	21 451	21 451	15 927	8 536
46	DOMINION DU CANADA	1 220 324	1 197 272	1 170 728	1 179 606	681 757	428 348
47	DU LAC AU FLEUVE	70 479	55 225	54 769	54 769	41 261	17 687
48	ECCLÉSIASTIQUES	86 912	67 169	65 196	65 474	47 061	26 476
49	ÉCHELON	243 371	232 995	194 813	196 749	134 413	69 881
50	ECONOMICAL	1 708 473	1 678 508	1 638 001	1 650 867	1 233 014	621 422
51	ELECTRIC	6 047	1 896	1 896	1 896	991	957
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	24 129	12 027	16 491	15 432	18 047	3 853
53	ELITE	274 021	351 785	335 520	335 520	250 983	100 480
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	-18	109
55	EULER HERMES	49 722	15 518	15 052	16 908	4 023	4 367
56	EVEREST	118 210	20 523	19 338	19 338	13 439	6 402
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	8 569	4 089	4 089	4 089	1 118	568
58	FÉDÉRALE	24 497	13 812	13 028	13 028	-4 526	2 734
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	227 939	216 189	207 323	206 784	175 991	65 784
60	FM GLOBAL	350 993	248 165	260 178	260 178	218 717	51 951
61	GARANTIE	424 268	301 474	292 633	292 633	178 249	127 249
62	GENWORTH	662 706	662 706	675 851	675 868	68 867	119 002
63	GREAT AMERICAN	51 818	44 544	45 000	45 000	26 000	20 377
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	53 790	38 970	37 813	37 813	24 652	13 225
65	GROUPE LEDOR	60 503	47 938	47 141	47 141	35 263	20 286
66	HABITATION ET AUTO TD	51 165	-90 751	-82 087	-82 087	-139 903	14 248
67	HANNOVER	78 346	9 354	10 116	10 116	7 030	1 074
68	HARTFORD INCENDIE	17 586	15 767	15 547	15 547	2 432	2 872
69	HDI	57 112	5 490	4 700	4 700	1 917	214
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	318 151	318 151	202 221	202 221	11 539	40 186
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	219 799	191 953	173 114	173 114	52 033	122 125

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
48 948	74 419	-20 687	102 680	71 754	55,1	33,2	88,3	36
377	586	-1 207	-244	-453	44,6	62,6	98,6	37
54 623	31 657	-19 167	67 113	55 851	44,6	34,9	79,9	38
-38 101	116 378	27 831	106 108	126 270	69,4	32,7	102,0	39
-87	206	-55	64	-61	-130,4	608,7	478,3	40
-5 013	15 241	-1 763	8 465	11 823	69,4	32,7	102,0	41
11 547	6 544	-4 436	13 655	15 465	54,2	37,5	91,8	42
-1 762	409	0	-1 353	-1 512	47,3	61,0	108,3	43
-20 445	43 621	-775	22 401	29 679	76,0	28,1	102,0	44
-3 012	1 588	802	-622	-1 209	74,2	39,8	114,0	45
69 501	67 068	-37 009	99 560	64 114	58,2	36,6	94,1	46
-4 179	4 102	-2 942	-3 019	-4 598	75,3	32,3	107,6	47
-8 063	1 523	72	-6 468	-6 468	72,2	40,6	112,4	48
-7 545	8 616	-466	605	-796	69,0	35,9	103,9	49
-203 569	101 468	9 993	-92 108	-72 136	75,3	37,9	112,4	50
-52	1 381	-57	1 272	94	52,3	50,5	102,7	51
-6 468	-548	-3 527	-10 543	-10 552	109,4	23,4	139,2	52
-15 943	10 729	1 633	-3 581	-4 198	74,8	29,9	104,8	53
-91	298	-3	204	-47	-	-	-	54
8 518	1 096	-1 732	7 882	7 551	26,7	29,0	43,4	55
-503	843	1	341	-193	69,5	33,1	102,6	56
2 403	3 263	-5 742	-76	-760	27,3	13,9	41,2	57
14 820	1 997	-2 088	14 729	4 751	-34,7	21,0	-13,8	58
-34 991	18 292	5 932	-10 767	-11 114	84,9	31,7	116,9	59
-10 490	52 261	-8 029	33 742	9 816	84,1	20,0	104,0	60
-12 865	33 971	21 388	42 494	39 423	60,9	43,5	104,4	61
487 999	183 381	-119 499	551 881	534 060	10,2	17,6	27,8	62
-1 377	2 967	845	2 435	346	57,8	45,3	103,1	63
-64	3 625	0	3 561	3 561	65,2	35,0	100,2	64
-8 408	6 568	641	-1 199	-3 295	74,8	43,0	117,8	65
43 568	10 209	-14 472	39 305	34 941	170,4	-17,4	153,1	66
2 012	227	-692	1 547	1 580	69,5	10,6	80,1	67
10 243	2 080	-3 120	9 203	8 009	15,6	18,5	34,1	68
2 569	2 507	-2 922	2 154	322	40,8	4,6	45,3	69
150 496	28 322	-45 206	133 612	153 176	5,7	19,9	25,6	70
-1 044	7 627	-890	5 693	2 618	30,1	70,5	100,6	71

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	261 371	257 216	253 356	253 356	187 996	64 757
73	INNOVASSUR	45 051	44 956	91 055	91 055	62 587	19 660
74	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	36 186	118 402	120 799	120 799	37 141	65 642
75	INTACT	6 610 311	5 099 325	5 042 796	5 101 469	3 442 434	1 535 187
76	INTACT AGRICOLE	47 331	100 451	98 108	98 108	56 097	23 162
77	IRONSHORE	25 413	8 409	9 186	9 186	6 127	1 547
78	JEVCO	76 085	392 256	387 907	392 421	264 803	118 092
79	JEWELERS	7 786	7 346	6 975	7 014	3 148	2 310
80	LA VALLÉE	15 861	12 172	11 816	11 816	7 976	4 269
81	LANAUDIÈRE	42 295	30 813	31 082	31 082	24 363	11 597
82	LAWPRO	115 655	108 505	108 464	108 464	106 170	22 243
83	LEGACY	8 350	7 525	6 266	6 266	1 463	3 574
84	L'ESTUAIRE	62 735	50 431	48 856	48 856	33 993	16 484
85	LIBERTÉ MUTUELLE	410 366	308 407	293 664	293 664	196 606	72 417
86	LLOYD'S	3 035 370	3 411 904	3 329 541	3 329 541	1 837 267	1 066 746
87	MILLENNIUM	170 622	120 849	92 282	92 282	49 210	16 565
88	MISSISQUOI	109 362	149 735	146 122	147 270	109 994	55 435
89	MITSUMI SUMITOMO	23 511	21 223	20 423	20 423	2 269	6 779
90	MONTMAGNY-L'ISLET	20 180	16 276	15 844	15 844	11 069	5 137
91	MOTORS	98 150	52 689	44 330	44 355	14 089	5 697
92	MUNICH AMÉRIQUE	0	3 731	3 814	3 814	-2 695	1 418
93	MUNICH DU CANADA	0	220 778	211 975	211 975	100 228	62 170
94	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	40 997	34 779	34 381	34 381	15 651	12 683
95	MUTUELLE EN ÉGLISE	8 035	2 526	2 444	2 444	1 194	2 841
96	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	21 608	6 406	6 927	6 722	1 051	4 056
97	NORDIQUE	260 700	392 255	387 907	392 421	264 803	118 092
98	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	1 096 732	967 129	928 680	932 312	572 809	331 414
99	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	132 668	130 325	123 939	124 020	46 557	38 847
100	NOVEX	463 933	392 255	387 907	392 421	264 803	118 092
101	OACIQ	5 580	5 172	5 214	5 214	4 783	1 301
102	ODYSSEY RE	0	73 250	74 774	74 774	39 080	21 508
103	OMEGA	84 093	3 758	1 417	1 417	1 773	915
104	OPTIMUM - GÉNÉRAL	85 842	99 318	95 768	95 768	54 043	40 849
105	OPTIMUM AGRICOLE	11 148	6 488	6 290	6 290	2 600	2 225
106	ORDRE DES ARCHITECTES	18 658	17 080	16 872	16 872	12 031	1 383
107	ORDRE DES DENTISTES	6 995	6 288	6 288	6 288	2 307	1 338
108	ORDRE DES ÉVALUATEURS	1 660	1 130	1 157	1 157	629	411

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
603	2 620	-9 537	-6 314	-11 272	74,2	25,6	99,8	72
8 808	1 517	60 353	70 678	69 825	68,7	21,6	90,3	73
18 016	3 936	-5 538	16 414	13 882	30,7	54,3	85,1	74
123 848	260 905	-83 823	300 930	290 818	68,3	30,4	97,5	75
18 849	5 491	-20	24 320	19 068	57,2	23,6	80,8	76
1 512	913	484	2 909	-2 175	66,7	16,8	83,5	77
9 526	27 079	-8 123	28 482	26 649	68,3	30,4	97,5	78
1 556	168	-12	1 712	1 712	45,1	33,1	77,7	79
-429	351	-37	-115	-417	67,5	36,1	103,6	80
-4 878	1 103	976	-2 799	-3 141	78,4	37,3	115,7	81
-19 949	20 470	95	616	212	97,9	20,5	118,4	82
1 229	164	125	1 518	1 346	23,3	57,0	80,4	83
-1 621	2 272	-860	-209	-1 291	69,6	33,7	103,3	84
24 641	27 960	-33 888	18 713	28	66,9	24,7	91,6	85
425 528	63 243	-132 073	356 698	356 698	55,2	32,0	87,2	86
26 507	11 478	-8 826	29 159	57 471	53,3	18,0	71,3	87
-18 159	10 547	3 184	-4 428	-2 610	75,3	37,9	112,4	88
11 375	1 782	-3 461	9 696	7 576	11,1	33,2	44,3	89
-362	2 936	-579	1 995	1 266	69,9	32,4	102,3	90
24 569	6 592	-8 211	22 950	18 952	31,8	12,9	44,6	91
5 091	3 817	-2 129	6 779	3 928	-70,7	37,2	-33,5	92
49 577	24 852	-21 079	53 350	44 606	47,3	29,3	76,6	93
6 047	1 143	-2 963	4 227	4 227	45,5	36,9	82,4	94
-1 591	2 173	1 669	2 251	1 951	48,9	116,2	165,1	95
1 615	244	-502	1 357	1 183	15,2	58,6	76,7	96
9 526	20 763	40 201	70 490	71 716	68,3	30,4	97,5	97
28 089	167 449	539	196 077	192 413	61,7	35,7	97,0	98
38 616	17 899	-12 379	44 136	41 703	37,6	31,3	68,8	99
9 526	19 849	-7 679	21 696	21 491	68,3	30,4	97,5	100
-887	1 834	0	947	1 946	91,7	25,0	117,0	101
14 186	12 959	-5 261	21 884	21 471	52,3	28,8	81,0	102
-1 271	470	-472	-1 273	-1 499	125,1	64,6	189,7	103
876	2 542	-854	2 564	2 333	56,4	42,7	99,1	104
1 465	103	0	1 568	1 509	41,3	35,4	76,7	105
3 458	699	249	4 406	3 969	71,3	8,2	79,5	106
2 667	868	0	3 535	3 535	36,7	21,3	57,6	107
117	192	6	315	465	54,4	35,5	89,9	108

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
109	ORDRE DES PHARMACIENS	3 113	2 746	2 726	2 726	412	940
110	ORION	74 629	71 662	71 017	71 017	36 474	35 441
111	OUTAOUAIS	29 460	22 665	22 087	22 087	14 781	7 470
112	PAFCO	68 661	68 619	76 023	77 816	43 366	25 713
113	PEMBRIDGE	272 628	272 195	260 649	265 071	158 356	82 219
114	PERSONNELLE	883 802	872 272	839 290	838 893	604 114	225 863
115	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	404 271	381 847	369 115	368 340	279 921	95 897
116	PETLINE	58 135	58 135	57 993	57 993	35 563	18 061
117	PORTNEUF-CHAM-PLAIN	49 666	39 812	39 501	39 501	24 324	13 235
118	PRIMUM	581 489	190 933	267 593	267 593	105 690	149 053
119	PROMUTUEL RÉASSURANCE	39 611	200 805	197 459	197 459	143 781	69 782
120	PROTECTRICE	3 063	1 970	1 967	1 967	5 364	696
121	PRYSM	38 013	37 234	30 117	30 117	29 187	12 664
122	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	47 952	47 197	47 197	30 016	15 425
123	RIVE-SUD	44 904	34 043	32 942	32 942	20 922	10 971
124	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 544 253	1 310 701	1 290 068	1 290 068	820 453	421 606
125	SCOR CANADA	0	162 405	154 409	154 409	81 000	63 906
126	SCOR UK	17 363	677	461	461	712	149
127	SCOTTISH & YORK	168 515	253 587	241 847	241 847	180 923	72 417
128	SÉCURITÉ NATIONALE	2 044 392	921 945	1 167 904	1 167 904	640 233	517 676
129	SENTRY	1 312	1 072	1 009	899	136	625
130	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	73 592	69 414	69 574	25 385	10 635
131	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	1 020	282
132	SOMPO NIPPONKOA	6 278	6 861	6 753	6 753	4 675	2 837
133	SONNET	71 627	156 572	152 794	153 994	115 017	57 966
134	SOUVERAINE - GÉN.	356 370	373 223	357 682	358 278	248 354	116 947
135	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
136	SSQ ASSURANCES	241 922	236 861	227 393	227 393	149 640	71 236
137	ST. PAUL	96 227	84 290	86 336	86 336	57 285	29 750
138	STARR	63 236	3 744	2 123	2 123	2 015	131
139	STEWART	127 503	127 503	127 503	127 503	55 235	59 896
140	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	74 159	77 296	77 296	50 823	28 856
141	SUNDERLAND	232	26	2 579	2 579	1 001	3 612
142	SÛRETÉ DE L'OUEST	25 828	17 567	17 194	17 194	3 689	13 465
143	T.H.E.	820	351	626	626	-16	216
144	TEMPLE	178 446	126 111	139 283	139 283	93 738	50 951

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
1 374	623	0	1 997	2 481	15,1	34,5	49,6	109
-898	728	30	-140	543	51,4	49,9	101,3	110
-164	102	-429	-491	-690	66,9	33,8	100,7	111
8 737	13 371	-5 566	16 542	11 059	57,0	33,8	88,5	112
24 496	30 125	-14 029	40 592	27 915	60,8	31,5	90,6	113
8 916	34 341	4 604	47 861	47 799	72,0	26,9	98,9	114
-7 478	14 158	-1 145	5 535	7 681	75,8	26,0	102,0	115
4 369	5	-1 310	3 064	3 026	61,3	31,1	92,5	116
1 942	3 883	-1 382	4 443	2 931	61,6	33,5	95,1	117
12 850	22 344	-8 076	27 118	24 014	39,5	55,7	95,2	118
-16 104	18 475	230	2 601	168	72,8	35,3	108,2	119
-4 093	75	1 289	-2 729	-2 779	272,7	35,4	308,1	120
-11 734	179	3 073	-8 482	-9 014	96,9	42,0	139,0	121
1 756	2 313	-1 699	2 370	2 040	63,6	32,7	96,3	122
1 049	3 112	-3 167	994	-49	63,5	33,3	96,8	123
48 009	64 130	-56 851	55 288	38 495	63,6	32,7	96,3	124
9 503	8 576	-4 699	13 380	12 120	52,5	41,4	93,8	125
-400	-125	157	-368	-300	154,4	32,3	186,8	126
-11 493	7 462	1 264	-2 767	-3 012	74,8	29,9	104,8	127
9 995	69 301	34 672	113 968	82 011	54,8	44,3	99,1	128
138	464	-57	545	-98	13,5	61,9	86,3	129
33 980	2 473	-7 976	28 477	28 474	36,6	15,3	51,0	130
-1 302	1 245	0	-57	773	-	-	-	131
-759	1 394	89	724	433	69,2	42,0	111,2	132
-18 989	10 539	3 274	-5 176	-2 875	75,3	37,9	112,4	133
-7 023	21 394	-2 459	11 912	16 283	69,4	32,7	102,0	134
0	0	0	0	0	-	-	100,0	135
6 517	3 605	-2 468	7 654	13 198	65,8	31,3	97,1	136
-699	13 895	-3 284	9 912	-562	66,4	34,5	100,8	137
-23	905	-18	864	121	94,9	6,2	101,1	138
12 372	3 870	-4 172	12 070	9 533	43,3	47,0	90,3	139
-2 383	8 355	322	6 294	16 731	65,8	37,3	103,1	140
-2 034	160	0	-1 874	-1 874	38,8	140,1	178,9	141
40	899	-163	776	1 727	21,5	78,3	99,8	142
426	65	-300	191	163	-2,6	34,5	31,9	143
-5 406	14 167	-2 941	5 820	-1 003	67,3	36,6	103,9	144

	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Total Revenus d'opération	Sinistres nets et frais de règlement	Total des frais d'exploitation
145	TITRES FIRST AMERICAN	208	2 267	2 267	2 267	-1 350	2 016
146	TOKIO	38 555	34 255	33 690	33 699	15 571	11 976
147	TRADERS GÉNÉRALE	456 397	507 547	484 061	484 061	362 113	144 951
148	TRAFALGAR DU CANADA	5 672	392 255	387 907	392 421	264 803	118 092
149	TRANS GLOBALE - GÉN.	6 220	6 220	6 123	6 123	161	5 634
150	TRANSATLANTIQUE	0	102 734	102 482	102 482	12 629	27 940
151	TRAVELERS DU CANADA	247 644	217 550	202 657	204 836	113 790	98 736
152	TRISURA	145 723	99 621	79 439	82 672	19 012	54 789
153	UNICA	127 254	121 386	117 066	118 543	79 786	36 281
154	UNIQUE - GÉN.	232 762	225 951	205 383	207 630	137 193	66 634
155	VALLÉE DU ST-LAURENT	74 726	55 553	54 843	54 843	34 272	20 904
156	VAUDREUIL-SOULANGES	22 373	16 557	16 052	16 052	10 959	6 594
157	VERCHÈRES - LES FORGES	52 472	37 416	36 095	36 095	24 136	12 320
158	VIRGINIA	4 485	2 335	10 391	10 391	6 930	4 936
159	WATERLOO	238 112	88 515	86 379	87 058	65 023	32 771
160	WAWANESA	2 430 132	2 323 954	2 280 046	2 310 705	1 759 740	763 905
161	WESTPORT	159 392	29 484	29 613	29 613	22 118	11 338
162	WYNWARD	107 499	86 595	82 579	82 579	42 256	36 493
163	XL AMÉRIQUE	22 531	41 980	42 363	42 363	19 073	15 452
164	XL SPÉCIALITÉ	211 022	123 071	101 925	101 925	66 758	23 180
165	ZENITH	68 216	67 339	62 441	63 447	40 833	17 782
166	ZURICH	583 652	400 556	474 557	479 119	287 209	135 551
	TOTAL	48 021 781	41 322 051	40 702 812	40 919 543	26 178 265	13 400 419

Résultats techniques	Revenus nets de placements et quote-part fonds groupés	Autres revenus et dépenses	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
1 601	1 592	758	3 951	3 273	-59,6	88,9	29,4	145
6 152	822	-1 951	5 023	4 702	46,2	35,5	81,7	146
-23 003	15 410	2 397	-5 196	-5 914	74,8	29,9	104,8	147
9 526	29 778	-8 742	30 562	28 249	68,3	30,4	97,5	148
328	356	-124	560	923	2,6	92,0	94,6	149
61 913	12 168	-26 509	47 572	41 092	12,3	27,3	39,6	150
-7 690	35 508	-7 371	20 447	-2 127	56,1	48,7	103,8	151
8 871	3 767	-2 999	9 639	10 561	23,9	69,0	88,8	152
2 476	8 334	-1 916	8 894	7 956	68,2	31,0	97,9	153
3 803	6 331	1 154	11 288	10 221	66,8	32,4	98,1	154
-333	1 625	-712	580	-154	62,5	38,1	100,6	155
-1 501	2 700	71	1 270	249	68,3	41,1	109,4	156
-361	2 461	-2 786	-686	-1 467	66,9	34,1	101,0	157
-1 475	996	225	-254	-1 059	66,7	47,5	114,2	158
-10 736	5 928	1 967	-2 841	-1 547	75,3	37,9	112,4	159
-212 940	409 789	3 809	200 658	47 030	77,2	33,5	109,3	160
-3 843	1 860	6 737	4 754	4 014	74,7	38,3	113,0	161
3 830	3 750	-1 793	5 787	8 113	51,2	44,2	95,4	162
7 838	3 117	-3 614	7 341	4 405	45,0	36,5	81,5	163
11 987	4 734	-14 189	2 532	-2 086	65,5	22,7	88,2	164
4 832	2 829	-2 930	4 731	4 731	65,4	28,5	92,3	165
56 359	49 082	-42 563	62 878	41 041	60,5	28,6	88,1	166
1 341 072	3 015 187	-725 155	3 631 104	3 092 954	64,3	32,9	96,7	

Tableau 52

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Actif					Passif	
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
1	AFFILIATED FM	247 170	39 723	11 619	55 571	354 083	67 268	56 252
2	AIG DU CANADA	2 001 685	2 075 669	106 983	103 463	4 287 800	688 136	2 387 396
3	ALLIANCE RÉCI- PROQUE OEUFs	14 214	839	67	1 029	16 149	1 839	267
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	874 978	372 368	31 237	41 957	1 320 540	201 393	690 862
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	37 151	47 433	2 691	6 533	93 808	19 160	25 411
6	ALLSTATE DU CANADA	2 094 593	477 687	42 207	395 941	3 010 428	582 015	1 353 651
7	ALPHA	56 832	9 965	1 451	4 914	73 162	11 447	4 764
8	AMERICAN BANKERS	336 609	122 405	11 548	20 591	491 153	147 350	65 205
9	AMERICAN ROAD	15 873	443	0	4 336	20 652	0	304
10	ANCIENNE RÉPU- BLIQUE - CAN	234 039	94 147	13 504	23 336	365 026	75 473	145 060
11	ARCH CANADA	125 644	195 113	11 537	39 251	371 545	58 645	204 563
12	ARCH RE	35 532	66 787	5 701	6 144	114 164	22 240	50 447
13	ASPEN	169 321	143 124	1 151	10 002	323 598	14 281	148 917
14	ASSURANCES FCT	250 064	30 910	0	19 627	300 601	0	201 196
15	ASSURANCES NLF	335 861	83 526	661	31 543	451 591	50 403	99 629
16	ATRADIUS ASSU- RANCE CRÉDIT	3 997	14 003	483	23 689	42 172	4 047	8 535
17	AVIVA	4 614 568	2 601 944	380 497	203 582	7 800 591	1 936 960	4 375 133
18	AVIVA ASSURANCE	1 080 546	1 124 458	110 611	71 368	2 386 983	626 251	1 421 445
19	AXA	6 955	1 104	310	2 323	10 692	1 764	889
20	AXA ART	5 550	134	0	76	5 760	0	0
21	AXIS	204 151	170 474	6 835	31 247	412 707	43 657	190 070
22	BAGOT	27 375	18 973	878	5 382	52 608	11 126	11 528
23	BANQUE NATIONALE	0	3 180	0	7 151	10 331	200	553
24	BARREAU DU QUÉBEC	143 054	4 599	0	1 831	149 484	3 726	61 392
25	BELAIR INC.	838 744	1 386 170	153 094	412 800	2 790 808	838 558	1 195 666
26	BERKLEY	233 456	65 264	12 459	20 995	332 174	54 237	129 688
27	BOIS-FRANCS	13 256	16 431	905	11 708	42 300	13 269	9 000
28	BORÉALE	22 674	36 324	1 450	25 980	86 428	30 995	22 263
29	CANASSURANCE	23 307	45 738	28 966	1 818	99 829	46 747	2 374
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	458 542	465 020	14 020	379 377	1 316 959	479 019	264 863
31	CCR RE	242 212	8 340	830	5 683	257 065	4 367	139 630

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ⁹⁴	Capital disponible ⁹⁴	Ratio de solvabilité ⁹⁴ (%)	
19 309	142 829	211 254	31 840	154 626	485,6	1
424 491	3 500 023	787 777	287 969	688 423	239,1	2
473	2 579	13 570	862	13 570	1 574,2	3
114 122	1 006 377	314 163	100 727	218 038	216,5	4
14 916	59 487	34 321	3 453	25 051	725,5	5
225 197	2 160 863	849 565	418 627	824 683	197,0	6
1 962	18 173	54 989	8 129	51 620	635,0	7
91 419	303 974	187 179	44 231	78 993	178,6	8
315	619	20 033	899	9 269	1 031,0	9
71 522	292 055	72 971	32 468	72 323	222,8	10
27 020	290 228	81 317	14 971	79 424	530,5	11
9 998	82 685	31 479	7 655	17 003	222,1	12
72 456	235 654	87 944	11 969	77 780	649,8	13
8 105	209 301	91 300	30 970	91 300	294,8	14
47 253	197 285	254 306	22 663	148 230	654,1	15
15 021	27 603	14 569	1 279	7 906	618,1	16
430 201	6 742 294	1 058 297	542 181	989 020	182,4	17
60 817	2 108 513	278 470	144 223	267 971	185,8	18
907	3 560	7 132	447	4 813	1 076,7	19
40	40	5 720	0	5 549	ND	20
92 167	325 894	86 813	16 977	51 032	300,6	21
3 673	26 327	26 281	4 994	23 847	477,5	22
1 215	1 968	8 362	217	7 771	3 581,1	23
2 713	67 831	81 653	18 640	81 653	438,1	24
224 350	2 258 574	532 234	170 905	333 782	195,3	25
27 756	211 681	120 493	26 891	94 525	351,5	26
6 584	28 853	13 447	3 042	7 674	252,3	27
11 975	65 233	21 195	6 892	13 527	196,3	28
29 817	78 938	20 891	2 845	20 294	713,3	29
151 627	895 509	421 450	156 443	312 205	199,6	30
7 361	151 358	105 707	21 501	99 179	461,3	31

	Nom de l'assureur	Actif					Passif	
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
32	CENTRE-SUD	46 892	26 459	2 330	23 798	99 479	26 230	10 193
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	69 902	13 817	0	566	84 285	23	38 220
34	CHAUDIÈRE-AP- PALACHES	55 801	55 847	3 895	40 069	155 612	49 886	27 735
35	CHICAGO	49 707	9 356	0	19 758	78 821	0	33 399
36	CHUBB DU CANADA	2 353 444	1 402 097	114 000	150 012	4 019 553	523 183	2 016 904
37	COFACE	58 248	13 366	3 284	5 934	80 832	11 382	21 571
38	CONTINENTAL CASUALTY	1 115 848	72 103	35 685	69 428	1 293 064	150 246	490 966
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	3 257 233	1 826 149	224 888	407 044	5 715 314	1 400 505	2 434 296
40	COREPOINTE	11 528	546	13	751	12 838	94	773
41	COSECO	428 349	581 437	34 386	21 659	1 065 831	282 530	515 651
42	CUMIS - GÉN.	227 754	144 385	46 673	18 488	437 300	125 959	145 429
43	DAS	42 209	40 336	5 780	2 793	91 118	31 123	15 605
44	DESJARDINS - GÉN.	1 603 162	554 803	33 313	148 379	2 339 657	531 067	1 049 995
45	DEUX-MON- TAGNES	17 287	18 623	2 045	16 678	54 633	17 625	10 026
46	DOMINION DU CANADA	2 710 524	418 969	109 222	112 345	3 351 060	567 162	1 655 691
47	DU LAC AU FLEUVE	55 737	45 912	1 892	23 492	127 033	35 324	25 772
48	ECCLÉSIASTIQUES	125 665	54 884	12 378	22 998	215 925	47 462	97 183
49	ÉCHELON	330 185	92 575	35 988	22 669	481 417	141 199	239 121
50	ECONOMICAL	3 000 356	1 216 266	211 632	1 055 834	5 484 088	1 067 352	2 395 186
51	ELECTRIC	69 792	15 525	0	4 530	89 847	0	19 329
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	99 133	89 626	432	93 470	282 661	14 637	151 540
53	ELITE	498 956	302 287	63 304	19 369	883 916	275 061	440 780
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	9 588	1 203	0	580	11 371	0	241
55	EULER HERMES	59 965	37 324	5 048	12 114	114 451	20 192	21 622
56	EVEREST	52 894	271 148	13 711	34 384	372 137	54 291	203 524
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	78 879	6 047	0	7 170	92 096	0	6 766
58	FÉDÉRALE	115 578	29 965	732	5 365	151 640	11 894	49 133
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	286 501	105 293	14 208	197 864	603 866	114 884	293 147
60	FM GLOBAL	967 162	118 921	14 215	105 603	1 205 901	176 356	272 820
61	GARANTIE	867 359	351 200	55 339	282 293	1 556 191	213 684	632 408
62	GENWORTH	6 187 701	33	208 046	357 781	6 753 561	2 129 758	118 951
63	GREAT AMERICAN	119 962	26 174	6 677	58 855	211 668	33 105	50 983

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ⁹⁴	Capital disponible ⁹⁴	Ratio de solvabilité ⁹⁴ (%)	
10 026	46 449	53 030	9 067	41 670	459,6	32
9 495	47 738	36 547	10 523	36 295	344,9	33
19 105	96 726	58 886	13 355	37 435	280,3	34
952	34 351	44 470	6 045	17 366	287,3	35
494 744	3 034 831	984 722	378 841	888 316	234,5	36
14 330	47 283	33 549	5 611	27 902	497,3	37
39 355	680 567	612 497	129 955	532 597	409,8	38
550 020	4 384 821	1 330 493	666 603	1 442 518	216,4	39
806	1 673	11 165	605	10 412	1 721,0	40
116 966	915 147	150 684	70 277	149 684	213,0	41
70 222	341 610	95 690	37 270	88 434	237,3	42
21 976	68 704	22 414	5 926	22 150	373,8	43
242 297	1 823 359	516 298	228 195	477 867	209,4	44
6 101	33 752	20 881	4 970	11 025	221,8	45
170 458	2 393 311	957 749	236 185	880 644	372,9	46
13 823	74 919	52 114	11 566	37 251	322,1	47
9 376	154 021	61 904	16 583	41 316	249,1	48
15 550	395 870	85 547	38 753	82 172	212,0	49
290 604	3 753 142	1 730 946	581 050	1 406 492	242,1	50
820	20 149	69 698	3 148	24 701	784,7	51
19 285	185 462	97 199	20 593	77 468	376,2	52
53 780	769 621	114 295	58 851	109 836	186,6	53
1 482	1 723	9 648	139	6 639	4 776,3	54
17 216	59 030	55 421	7 206	34 556	479,5	55
57 733	315 548	56 589	14 877	50 068	336,5	56
6 523	13 289	78 807	7 227	78 664	1 088,5	57
5 531	66 558	85 082	9 584	60 084	626,9	58
25 117	433 148	170 718	83 379	153 168	183,7	59
102 881	552 057	653 844	90 518	508 850	562,2	60
88 566	934 658	621 533	163 203	600 575	368,0	61
318 717	2 567 426	4 186 135	2 454 979	4 234 106	172,5	62
10 829	94 917	116 751	12 574	47 088	374,5	63

	Nom de l'assureur	Actif					Passif	
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	109 437	34 207	6 187	10 904	160 735	27 834	19 736
65	GROUPE LEDOR	68 016	38 341	4 025	9 334	119 716	30 733	35 387
66	HABITATION ET AUTO TD	521 123	552 552	2 115	42 083	1 117 873	17 849	799 892
67	HANNOVER	29 911	156 503	9 478	6 416	202 308	36 934	108 666
68	HARTFORD INCENDIE	127 740	12 926	209	28 782	169 657	5 254	37 394
69	HDI	108 311	65 185	2 360	26 423	202 279	27 451	43 641
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	1 909 505	9 235	99 493	5 570	2 023 803	918 333	26 826
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	364 506	75 188	24 375	9 772	473 841	308 463	13 481
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	118 657	127 088	6 542	58 696	310 983	138 742	44 306
73	INNOVASSUR	50 200	46 395	2 129	9 376	108 100	52 508	14 694
74	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	165 882	17 991	12 645	42 576	239 094	53 733	57 891
75	INTACT	7 699 513	6 545 202	771 174	1 711 613	16 727 502	3 812 928	8 038 580
76	INTACT AGRICOLE	192 938	19 230	4 756	12 450	229 374	55 707	56 718
77	IRONSHORE	80 997	46 295	2 356	5 302	134 950	13 023	38 795
78	JEVCO	690 134	579 404	47 872	10 350	1 327 760	233 240	885 311
79	JEWELERS	15 712	2 568	491	3 888	22 659	3 899	2 535
80	LA VALLÉE	8 888	7 985	291	2 559	19 723	8 214	3 361
81	LANAUDIÈRE	26 837	20 072	2 536	6 087	55 532	20 879	14 239
82	LAWPRO	656 551	51 851	0	35 047	743 449	1 068	485 088
83	LEGACY	7 460	3 288	0	2 193	12 941	-1 015	1 299
84	L'ESTUAIRE	42 660	34 314	3 053	12 057	92 084	32 069	23 188
85	LIBERTÉ MUTUELLE	1 239 698	369 222	33 930	82 748	1 725 598	189 356	625 654
86	LLOYD'S	9 720 440	1 128 805	347 701	104 632	11 301 578	1 573 061	6 581 287
87	MILLENNIUM	559 601	90 229	20 603	40 405	710 838	379 565	36 601
88	MISSISQUOI	309 769	188 653	26 784	25 980	551 186	135 228	236 965
89	MITSUMI SUMITOMO	88 423	6 482	1 484	22 298	118 687	11 016	47 201
90	MONTMAGNY-L'ISLET	36 402	9 045	401	7 308	53 156	10 203	4 995
91	MOTORS	272 317	123 687	25 221	36 253	457 478	266 300	9 422
92	MUNICH AMÉRIQUE	193 730	2 482	4	4 934	201 150	865	59 113
93	MUNICH DU CANADA	967 006	205 234	10 858	33 514	1 216 612	72 427	843 359
94	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	58 939	23 535	3 098	5 625	91 197	20 656	34 438
95	MUTUELLE EN ÉGLISE	45 474	7 466	0	3 541	56 481	1 938	5 582

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ⁹⁴	Capital disponible ⁹⁴	Ratio de solvabilité ⁹⁴ (%)	
5 396	52 966	107 769	11 453	107 769	941,0	64
13 000	79 120	40 596	13 169	37 834	287,3	65
23 527	841 268	276 605	29 445	272 701	926,1	66
33 917	179 517	22 791	4 292	16 656	388,1	67
4 034	46 682	122 975	7 433	82 131	1 105,0	68
81 066	152 158	50 121	6 031	27 074	448,9	69
47 811	992 970	1 030 833	586 805	1 030 183	175,6	70
75 543	397 487	76 354	42 823	78 354	183,0	71
35 761	218 809	92 174	28 851	57 245	198,4	72
3 658	70 860	37 240	8 408	37 240	442,9	73
40 150	151 774	87 320	18 304	66 752	364,7	74
1 428 059	13 279 567	3 447 935	1 148 185	2 278 264	198,4	75
3 506	115 931	113 443	20 308	109 898	541,2	76
16 683	68 501	66 449	6 098	38 439	630,4	77
36 679	1 155 230	172 530	84 496	172 530	204,2	78
554	6 988	15 671	1 097	12 013	1 095,1	79
2 840	14 415	5 308	1 817	4 553	250,6	80
5 546	40 664	14 868	5 603	12 433	221,9	81
3 615	489 771	253 678	106 282	251 552	236,7	82
2 426	2 710	10 231	2 175	10 231	470,4	83
9 689	64 946	27 138	8 943	23 970	268,0	84
132 515	947 525	778 073	121 479	297 822	245,2	85
29 707	8 184 055	3 117 523	1 306 569	3 093 607	236,8	86
36 718	452 884	257 954	66 453	268 448	404,0	87
29 968	402 161	149 025	42 383	148 784	351,0	88
5 199	63 416	55 271	8 826	37 746	427,7	89
4 020	19 218	33 938	6 090	31 538	517,9	90
31 531	307 253	150 225	27 156	91 314	336,3	91
1 715	61 693	139 457	10 015	88 663	885,3	92
15 781	931 567	285 045	101 498	283 945	279,8	93
4 114	59 208	31 989	7 682	31 301	407,5	94
2 650	10 170	46 311	5 163	46 139	893,6	95

	Nom de l'assureur	Actif					Passif	
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
96	NORD-AMÉRI- CAINE, PREMIÈRE	8 109	845	643	2 903	12 500	1 415	1 390
97	NORDIQUE	730 417	1 223 597	72 720	5 698	2 032 432	294 964	1 446 560
98	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	2 188 791	776 505	113 402	829 091	3 907 789	568 635	1 848 687
99	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	233 265	79 854	12 695	332 962	658 776	67 657	209 173
100	NOVEX	603 361	790 253	70 276	45 259	1 509 149	349 211	841 203
101	OACIQ	55 642	1 861	0	892	58 395	1 885	13 460
102	ODYSSEY RE	114 794	25 181	5 534	319 746	465 255	20 644	210 783
103	OMEGA	13 409	51 924	2 685	4 889	72 907	20 239	20 173
104	OPTIMUM - GÉNÉRAL	152 283	49 623	16 785	16 969	235 660	60 331	99 423
105	OPTIMUM AGRICOLE	6 240	5 851	1 426	1 122	14 639	5 371	2 865
106	ORDRE DES ARCHITECTES	63 686	25 716	0	2 744	92 146	1 797	64 258
107	ORDRE DES DENTISTES	19 909	2 418	0	8 453	30 780	0	8 318
108	ORDRE DES ÉVALUATEURS	5 961	3 310	0	1 214	10 485	414	5 667
109	ORDRE DES PHARMACIENS	23 092	93	0	1 380	24 565	790	3 699
110	ORION	28 727	21 994	10 956	14 270	75 947	18 368	11 538
111	OUTAOUAIS	13 601	18 201	949	6 246	38 997	14 914	9 792
112	PAFCO	220 810	34 901	5 794	9 846	271 351	35 105	154 431
113	PEMBRIDGE	525 720	108 782	26 303	23 506	684 311	143 442	343 089
114	PERSONNELLE	1 452 298	1 205 779	72 469	114 468	2 845 014	448 223	1 634 495
115	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	534 237	214 442	6 586	43 448	798 713	180 723	381 175
116	PETLINE	17 485	203	153	8 830	26 671	2 277	3 369
117	PORT- NEUF-CHAMPLAIN	41 597	25 011	2 151	15 345	84 104	25 223	13 868
118	PRIMUM	986 415	1 473 840	46 619	37 544	2 544 418	313 161	1 818 965
119	PROMUTUEL RÉASSURANCE	289 080	64 703	15 250	27 059	396 092	102 062	142 973
120	PROTECTRICE	18 211	2 998	0	4 987	26 196	9	14 365
121	PRYSM	10 722	19 445	936	17 622	48 725	18 806	5 086
122	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	91 162	21 896	5 384	10 994	129 436	26 069	62 101
123	RIVE-SUD	42 264	24 715	1 797	10 626	79 402	22 603	10 106
124	ROYAL & SUN ALLIANCE	2 361 123	1 384 993	189 019	526 307	4 461 442	917 790	2 221 477
125	SCOR CANADA	393 295	123 356	16 848	16 777	550 276	60 669	340 375
126	SCOR UK	8 820	33 198	1 136	2 981	46 135	10 263	17 973

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ⁹⁴	Capital disponible ⁹⁴	Ratio de solvabilité ⁹⁴ (%)	
809	3 614	8 886	1 777	8 886	500,1	96
110 389	1 851 913	180 519	87 587	180 519	206,1	97
147 267	2 564 589	1 343 200	614 014	1 288 987	209,9	98
35 026	311 856	346 920	80 737	314 028	389,0	99
121 804	1 312 218	196 931	82 391	165 783	201,2	100
959	16 304	42 091	5 361	42 091	785,1	101
27 010	258 437	206 818	39 257	114 030	290,5	102
23 385	63 797	9 110	2 549	8 434	330,9	103
10 781	170 535	65 125	18 729	59 394	317,1	104
1 142	9 378	5 261	1 050	5 261	501,0	105
1 978	68 033	24 113	9 239	24 005	259,8	106
7 869	16 187	14 593	3 597	14 445	401,6	107
244	6 325	4 160	1 221	4 114	336,9	108
205	4 694	19 871	2 660	19 871	747,0	109
16 917	46 823	29 124	10 079	25 444	252,4	110
4 971	29 677	9 320	2 862	7 595	265,4	111
12 332	201 868	69 483	28 685	69 483	242,2	112
32 747	519 278	165 033	71 972	165 029	229,3	113
295 811	2 378 529	466 485	179 639	419 365	233,4	114
76 443	638 341	160 372	64 017	148 835	232,5	115
3 432	9 078	17 593	3 963	16 395	413,7	116
8 656	47 747	36 357	8 952	30 079	336,0	117
123 067	2 255 193	289 225	98 221	280 372	285,5	118
26 896	271 931	124 161	50 307	112 286	223,2	119
2 897	17 271	8 925	1 357	4 019	296,2	120
5 025	28 917	19 808	3 573	11 971	335,0	121
9 775	97 945	31 491	11 656	26 361	226,2	122
8 800	41 509	37 893	8 025	32 380	403,5	123
436 450	3 575 717	885 724	337 043	730 145	216,6	124
6 723	407 767	142 509	46 369	142 464	307,2	125
10 303	38 539	7 596	579	4 639	801,2	126

	Nom de l'assureur	Actif					Passif	
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
127	SCOTTISH & YORK	359 612	242 576	27 379	13 979	643 546	156 392	393 333
128	SÉCURITÉ NATIONALE	2 934 312	2 791 698	166 759	920 343	6 813 112	1 092 396	4 023 418
129	SENTRY	38 129	1 393	75	1 667	41 264	739	3 494
130	SOCIÉTÉ GÉNÉ- RALE DE RÉASS	334 142	18 000	3 445	63 293	418 880	31 952	168 166
131	SOCIÉTÉ NATIO- NALE D'ACC.	37 391	0	0	15 736	53 127	0	20 592
132	SOMPO NIPPONKOA	90 239	2 118	924	4 011	97 292	4 016	6 800
133	SONNET	309 769	138 789	17 175	25 769	491 502	120 706	215 204
134	SOUVERAINE - GÉN.	599 688	726 734	90 757	31 979	1 449 158	402 704	709 038
135	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0	0
136	SSQ ASSURANCES	164 244	147 719	33 146	40 651	385 760	216 903	32 995
137	ST. PAUL	584 665	81 789	6 946	66 378	739 778	43 930	348 821
138	STARR	45 575	117 529	10 189	11 796	185 089	47 296	46 828
139	STEWART	248 454	6 093	0	31 985	286 532	0	145 171
140	SUISSE DE RÉASSURANCES	518 072	1 186 330	38 222	142 063	1 884 687	193 938	1 171 061
141	SUNDERLAND	23 881	6 786	0	1 471	32 138	0	6 319
142	SÛRETÉ DE L'OUEST	35 615	19 228	7 733	2 560	65 136	14 394	17 709
143	T.H.E.	4 619	252	0	777	5 648	257	1 245
144	TEMPLE	650 352	229 550	12 306	28 844	921 052	94 367	625 186
145	TITRES FIRST AMERICAN	56 717	7 669	0	8 382	72 768	0	13 280
146	TOKIO	115 003	21 531	2 778	16 880	156 192	20 633	50 380
147	TRADERS GÉNÉRALE	723 785	373 669	61 743	40 495	1 199 692	323 647	654 099
148	TRAFALGAR DU CANADA	734 499	256 608	52 689	10 502	1 054 298	253 851	593 611
149	TRANS GLOBALE - GÉN.	6 225	1 036	28	2 316	9 605	324	495
150	TRANSATLAN- TIQUE	615 136	13 863	6 110	32 631	667 740	22 664	216 865
151	TRAVELERS DU CANADA	711 922	131 858	25 376	84 130	953 286	176 995	321 412
152	TRISURA	143 739	85 967	40 266	46 823	316 795	115 357	90 512
153	UNICA	193 216	173 320	11 642	17 479	395 657	65 659	187 142
154	UNIQUE - GÉN.	202 473	191 469	25 751	19 040	438 733	176 977	125 134
155	VALLÉE DU ST-LAURENT	35 660	39 666	5 447	9 118	89 891	37 684	15 784
156	VAUDREUIL-SOU- LANGES	22 908	12 754	694	5 671	42 027	11 524	7 717

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ⁹⁴	Capital disponible ⁹⁴	Ratio de solvabilité ⁹⁴ (%)	
13 425	563 150	80 396	42 449	77 275	182,0	127
513 796	5 629 610	1 183 502	502 105	1 111 188	221,3	128
1 090	5 323	35 941	747	12 857	1 721,2	129
8 919	209 037	209 843	26 239	128 626	490,2	130
65	20 657	32 470	4 361	31 076	712,6	131
329	11 145	86 147	1 973	57 670	2 923,0	132
9 149	345 059	146 443	42 625	146 443	343,6	133
128 337	1 240 079	209 079	96 726	208 940	216,0	134
0	0	0			ND	135
12 364	262 262	123 498	40 828	106 460	260,8	136
68 431	461 182	278 596	53 224	178 590	335,5	137
45 355	139 479	45 610	5 765	26 386	457,7	138
6 213	151 384	135 148	23 548	69 681	295,9	139
124 276	1 489 275	395 412	60 587	199 727	329,7	140
11 350	17 669	14 469	599	9 231	1 541,1	141
5 007	37 110	28 026	7 246	28 026	386,8	142
229	1 731	3 917	555	2 891	520,9	143
16 594	736 147	184 905	89 446	184 385	206,1	144
5 330	18 610	54 158	2 069	42 668	2 062,3	145
16 313	87 326	68 866	8 673	57 297	660,6	146
42 527	1 020 273	179 419	86 039	160 237	186,2	147
34 372	881 834	172 464	82 009	168 750	205,8	148
4 213	5 032	4 573	846	4 573	540,5	149
19 012	258 541	409 199	38 081	216 452	568,4	150
57 717	556 124	397 162	75 827	348 363	459,4	151
37 941	243 810	72 985	28 016	71 408	254,9	152
8 554	261 355	134 302	23 345	134 133	574,6	153
35 402	337 513	101 220	36 667	89 113	243,0	154
11 539	65 007	24 884	8 521	20 060	235,4	155
3 858	23 099	18 928	4 659	16 036	344,2	156

	Nom de l'assureur	Actif					Passif	
		Place- ments et Fonds groupés	Montant à rece- voir ou à recouvrer	Frais d'ac- quisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif	Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement
157	VERCHÈRES - LES FORGES	32 369	66 049	2 922	11 819	113 159	26 265	51 911
158	VIRGINIA	67 025	5 785	1 598	11 452	85 860	25 679	1 624
159	WATERLOO	174 245	392 603	26 325	13 234	606 407	160 787	332 383
160	WAWANESA	4 681 961	1 101 421	242 686	1 458 472	7 484 540	1 236 747	2 546 242
161	WESTPORT	119 953	516 400	17 795	27 896	682 044	140 460	388 304
162	WYNWARD	139 490	54 503	12 314	9 455	215 762	54 690	74 614
163	XL AMÉRIQUE	369 771	29 699	5 697	10 020	415 187	22 280	214 987
164	XL SPÉCIALITÉ	823 961	310 409	18 059	66 412	1 218 841	140 871	533 374
165	ZENITH	112 815	29 008	5 553	98 923	246 299	36 147	95 803
166	ZURICH	2 540 646	984 208	39 807	182 507	3 747 168	417 644	2 108 012
	TOTAL	97 064 835	46 597 198	5 401 834	13 781 174	162 845 041	32 165 183	74 507 460

Passif						
Autres passifs	Total du passif	Capitaux propres et Avoirs	Capital requis ⁹⁴	Capital disponible ⁹⁴	Ratio de solvabilité ⁹⁴ (%)	
8 368	86 544	26 615	7 294	22 753	311,9	157
35 795	63 098	22 762	5 835	9 006	154,3	158
26 596	519 766	86 641	28 171	86 611	307,4	159
417 784	4 200 773	3 283 767	877 407	2 170 672	247,4	160
79 283	608 047	73 997	21 247	50 527	237,8	161
13 601	142 905	72 857	25 674	72 317	281,7	162
7 071	244 338	170 849	36 745	144 434	393,1	163
31 247	705 492	513 349	92 378	326 713	353,7	164
8 078	140 028	106 271	24 751	106 271	429,4	165
182 096	2 707 752	1 039 416	293 371	836 104	285,0	166
10 788 585	117 461 228	45 383 812				

Tableau 53

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	34	44 801	44 835
2	AIG DU CANADA	796	6 151	6 947	6 634	59 901	66 535
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFs	0	0	0	0	1 741	1 741
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	197	197	2 357	20 221	22 578
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	1 275	1 275
6	ALLSTATE DU CANADA	39 578	563	40 141	40 257	0	40 257
7	ALPHA	11 440	685	12 125	8 015	618	8 633
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	12 019	136	12 155
9	AMERICAN ROAD	0	3 311	3 311	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	276	276	0	6	6
11	ARCH CANADA	0	13	13	0	1 234	1 234
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	0	0	0	0	0	0
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	493	493
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
17	AVIVA	86 764	59 391	146 155	84 613	66 186	150 799
18	AVIVA ASSURANCE	12 026	1 576	13 602	14 035	0	14 035
19	AXA	0	0	0	785	0	785
20	AXA ART	0	0	0	205	0	205
21	AXIS	0	0	0	0	20	20
22	BAGOT	5 466	1 414	6 880	7 008	7 023	14 031
23	BANQUE NATIONALE	0	73	73	88	0	88
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BELAIR INC.	183 730	8 631	192 361	118 893	15	118 908
26	BERKLEY	0	0	0	0	785	785
27	BOIS-FRANCS	7 844	1 781	9 625	8 614	5 987	14 601
28	BORÉALE	21 036	5 166	26 202	24 244	6 856	31 100
29	CANASSURANCE	-960	0	-960	1 874	0	1 874
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	283 933	34 465	318 398	239 544	31 576	271 120
31	CCR RE	0	0	0	0	0	0
32	CENTRE-SUD	16 521	2 608	19 129	18 315	10 887	29 202
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
34	CHAUDIÈRE-APPALACHES	31 618	6 263	37 881	31 279	23 344	54 623
35	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
36	CHUBB DU CANADA	4 468	6 354	10 822	33 927	18 775	52 702

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	2 938	1 098	0	0	0	48 871	1
63 958	2 497	1 064	7 176	453	21 557	170 187	2
0	0	0	0	0	0	1 741	3
25 525	1 556	1 597	11 219	0	4 819	67 491	4
1 311	0	0	0	0	0	2 586	5
0	0	0	0	0	181	80 579	6
5	0	0	0	879	0	21 642	7
0	0	0	0	0	44 838	56 993	8
0	0	0	0	0	0	3 311	9
3 008	0	0	355	0	0	3 645	10
7 895	0	0	0	0	275	9 417	11
0	0	0	0	0	0	0	12
163	0	0	6	1	0	170	13
0	0	0	0	0	7 667	7 667	14
492	-6	28	3 171	0	0	4 178	15
0	0	0	0	0	2 655	2 655	16
46 903	6 060	68	0	9 468	50	359 503	17
0	0	10	0	0	0	27 647	18
0	0	0	0	0	0	785	19
0	0	0	0	0	0	205	20
7 119	0	0	0	0	78	7 217	21
1 310	207	45	0	26	0	22 499	22
304	0	0	0	0	327	792	23
15 109	0	0	0	0	0	15 109	24
84	0	0	0	0	175	311 528	25
8 909	64	28	81	197	4 442	14 506	26
1 767	252	107	0	40	0	26 392	27
2 663	270	388	0	95	0	60 718	28
410	0	0	0	0	9 861	11 185	29
6 304	0	0	0	259	6 422	602 503	30
0	0	0	0	0	0	0	31
3 462	407	97	0	49	0	52 346	32
12 564	0	0	0	0	0	12 564	33
5 909	867	136	0	183	0	99 599	34
0	0	0	0	0	4 536	4 536	35
51 511	1 099	2 860	1 936	3 230	6 247	130 407	36

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
37	COFACE	0	0	0	0	0	0
38	CONTINENTAL CASUALTY	0	1 303	1 303	0	9 113	9 113
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	16 319	1 880	18 199	15 641	8 516	24 157
40	COREPOINTE	0	10	10	0	0	0
41	COSECO	7 891	181	8 072	7 606	0	7 606
42	CUMIS - GÉN.	0	0	0	4 269	20	4 289
43	DAS	0	0	0	0	0	0
44	DESJARDINS - GÉN.	470 974	19 073	490 047	442 770	84 063	526 833
45	DEUX-MONTAGNES	9 141	2 126	11 267	11 105	8 193	19 298
46	DOMINION DU CANADA	1	197	198	1 216	1 535	2 751
47	DU LAC AU FLEUVE	24 428	4 736	29 164	27 738	9 753	37 491
48	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	3 918	3 918
49	ÉCHELON	21 693	23 712	45 405	2 170	6 938	9 108
50	ECONOMICAL	794	12 984	13 778	2 305	7 206	9 511
51	ELECTRIC	0	213	213	0	0	0
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	708	708
53	ELITE	55	18 080	18 135	6 269	0	6 269
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
55	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
56	EVEREST	0	-3	-3	0	15 203	15 203
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	7 008	7 008
58	FÉDÉRALE	0	23	23	0	58	58
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	1 747	6 018	7 765	243	10 361	10 604
60	FM GLOBAL	0	0	0	0	40 451	40 451
61	GARANTIE	5 689	74	5 763	31 408	32	31 440
62	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
63	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	529	529
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	276	1 520	1 796	12 356	33 110	45 466
65	GROUPE LEDOR	19 507	1 539	21 046	20 248	14 605	34 853
66	HABITATION ET AUTO TD	2 872	24	2 896	4 552	0	4 552
67	HANNOVER	0	0	0	31	3 373	3 404
68	HARTFORD INCENDIE	14	190	204	0	10	10
69	HDI	0	0	0	0	4 912	4 912
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	102 141	6 472	108 613	64	0	64
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	137 659	7 181	144 840	116 531	0	116 531
73	INNOVASSUR	26 799	48	26 847	18 192	0	18 192

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	16 277	16 277	37
14 405	542	13 745	0	1 170	79	40 357	38
3 723	308	0	0	24	16	46 427	39
0	0	0	0	0	0	10	40
172	0	0	0	0	0	15 850	41
0	0	0	0	0	21 390	25 679	42
0	0	0	0	0	2 806	2 806	43
30 586	2 345	0	0	539	3 210	1 053 560	44
2 583	321	97	0	83	0	33 649	45
182	42	0	0	1	8	3 182	46
3 175	421	168	0	60	0	70 479	47
1 093	225	0	0	0	0	5 236	48
1 658	41	0	0	2 915	746	59 873	49
3 239	120	0	0	9	56	26 713	50
848	0	0	0	0	0	1 061	51
1 047	0	0	0	0	0	1 755	52
0	0	4 772	0	0	0	29 176	53
0	0	0	0	0	0	0	54
0	0	0	0	0	17 152	17 152	55
14 471	262	0	0	0	51	29 984	56
1 561	0	0	0	0	0	8 569	57
1	0	0	0	0	4	86	58
9 098	839	0	0	113	89	28 508	59
0	15 494	0	0	0	0	55 945	60
4 339	301	0	0	12 701	6 081	60 625	61
0	0	0	0	0	94 192	94 192	62
1 271	0	1 727	0	0	161	3 688	63
5 789	739	0	0	0	0	53 790	64
4 045	520	0	0	39	0	60 503	65
1 415	0	0	0	0	0	8 863	66
7 795	0	397	982	0	0	12 578	67
800	3	0	0	2	0	1 019	68
3 030	0	118	0	0	0	8 060	69
0	0	0	0	0	31 495	31 495	70
0	0	0	0	15	0	108 692	71
0	0	0	0	0	0	261 371	72
12	0	0	0	0	0	45 051	73

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
74	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	434	434
75	INTACT	600 568	213 250	813 818	573 026	314 713	887 739
76	INTACT AGRICOLE	0	0	0	0	42 105	42 105
77	IRONSHORE	0	0	0	0	538	538
78	JEVCO	0	0	0	0	0	0
79	JEWELERS	0	0	0	0	455	455
80	LA VALLÉE	5 363	1 122	6 485	7 005	1 582	8 587
81	LANAUDIÈRE	12 741	2 790	15 531	13 746	9 572	23 318
82	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
83	LEGACY	0	0	0	4	0	4
84	L'ESTUAIRE	14 845	3 056	17 901	15 907	7 954	23 861
85	LIBERTÉ MUTUELLE	0	1 675	1 675	0	6 567	6 567
86	LLOYD'S	7 729	4 107	11 836	22 166	126 302	148 468
87	MILLENNIUM	0	0	0	0	0	0
88	MISSISQUOI	27 120	15 348	42 468	17 550	36 841	54 391
89	ITSUI SUMITOMO	16	264	280	2	487	489
90	MONTMAGNY-L'ISLET	7 080	1 219	8 299	7 123	3 515	10 638
91	MOTORS	0	0	0	0	0	0
92	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
93	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
94	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	3 967	3 967	0	17 819	17 819
95	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	6 822	6 822
96	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	0	0	0	3 814	0	3 814
97	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0
98	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	7 534	77 869	85 403	0	92 175	92 175
99	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	86	16	102	323	0	323
100	NOVEX	0	0	0	80	415	495
101	OACIQ	0	0	0	0	0	0
102	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
103	OMEGA	0	0	0	680	85	765
104	OPTIMUM - GÉNÉRAL	5 173	1 091	6 264	6 134	14 333	20 467
105	OPTIMUM AGRICOLE	289	106	395	0	9 745	9 745
106	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
107	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
108	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
109	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
110	ORION	0	0	0	4	0	4

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	6 605	0	0	0	0	7 039	74
151 080	13 589	6 659	1 821	61 148	5 674	1 941 528	75
4 504	722	0	0	0	0	47 331	76
2 780	0	0	0	0	0	3 318	77
0	0	0	0	0	0	0	78
155	0	0	0	0	0	610	79
654	64	37	0	34	0	15 861	80
2 783	394	124	0	145	0	42 295	81
0	0	0	0	0	0	0	82
0	0	0	0	0	1 250	1 254	83
2 538	325	84	0	55	0	44 764	84
18 405	0	2 647	1 538	3 152	1 763	35 747	85
211 633	3 002	1 878	30 717	5 493	6 515	419 542	86
0	0	0	0	0	0	0	87
10 598	1 473	0	0	0	224	109 154	88
57	74	0	1 279	0	0	2 179	89
1 043	127	25	0	48	0	20 180	90
0	0	0	0	0	0	0	91
0	0	0	0	0	0	0	92
0	0	0	0	0	0	0	93
17 274	1 650	0	0	0	287	40 997	94
1 211	2	0	0	0	0	8 035	95
0	0	0	0	0	0	3 814	96
0	0	0	0	0	0	0	97
48 962	3 276	13 161	3 077	1	564	246 619	98
13	0	0	0	0	0	438	99
555	1	0	0	0	23	1 074	100
5 580	0	0	0	0	0	5 580	101
0	0	0	0	0	0	0	102
81	0	0	0	0	0	846	103
3 603	588	0	0	0	0	30 922	104
1 008	0	0	0	0	0	11 148	105
18 658	0	0	0	0	0	18 658	106
6 995	0	0	0	0	0	6 995	107
1 660	0	0	0	0	0	1 660	108
3 113	0	0	0	0	0	3 113	109
0	0	0	0	0	3	7	110

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
111	OUTAOUAIS	10 077	2 110	12 187	11 641	3 675	15 316
112	PAFCO	20 918	74	20 992	0	0	0
113	PEMBRIDGE	0	0	0	2 402	0	2 402
114	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0
115	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	191 640	2 058	193 698	196 071	12 201	208 272
116	PETLINE	0	0	0	3 703	0	3 703
117	PORTNEUF-CHAMPLAIN	17 603	2 550	20 153	18 996	7 322	26 318
118	PRIMUM	15 742	399	16 141	19 161	0	19 161
119	PROMUTUEL RÉASSURANCE	14 357	539	14 896	16 727	5 968	22 695
120	PROTECTRICE	0	443	443	0	0	0
121	PRYSM	27 492	1 072	28 564	9 436	0	9 436
122	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
123	RIVE-SUD	14 622	2 971	17 593	15 002	9 403	24 405
124	ROYAL & SUN ALLIANCE	76 870	36 575	113 445	58 338	87 051	145 389
125	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
126	SCOR UK	0	0	0	0	1 228	1 228
127	SCOTTISH & YORK	-7	0	-7	0	0	0
128	SÉCURITÉ NATIONALE	60 496	472	60 968	75 056	0	75 056
129	SENTRY	0	71	71	0	0	0
130	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
131	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
132	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	252	252
133	SONNET	2 745	0	2 745	1 570	0	1 570
134	SOVERAINE - GÉN.	61	6 638	6 699	869	31 418	32 287
135	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
136	SSQ ASSURANCES	135 752	7 469	143 221	92 934	5 767	98 701
137	ST. PAUL	0	694	694	0	3 693	3 693
138	STARR	0	0	0	0	2 739	2 739
139	STEWART	0	0	0	0	0	0
140	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
141	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
142	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
143	T.H.E.	0	0	0	0	11	11
144	TEMPLE	0	0	0	0	9 810	9 810
145	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
146	TOKIO	363	140	503	0	4 133	4 133
147	TRADERS GÉNÉRALE	28 749	140	28 889	24 272	0	24 272
148	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
149	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
1 617	162	116	0	62	0	29 460	111
0	0	0	0	0	0	20 992	112
0	0	0	0	0	0	2 402	113
0	0	0	0	0	0	0	114
1 948	308	0	0	0	45	404 271	115
0	0	0	0	0	0	3 703	116
2 762	331	74	0	28	0	49 666	117
53	0	0	0	0	0	35 355	118
1 754	263	0	0	3	0	39 611	119
0	0	0	0	0	0	443	120
0	0	0	0	0	13	38 013	121
0	0	0	0	0	0	0	122
2 451	339	56	0	60	0	44 904	123
37 098	9 333	8 822	0	774	12 710	327 571	124
0	0	0	0	0	0	0	125
1 479	0	0	0	0	0	2 707	126
0	0	0	0	0	0	-7	127
0	0	0	0	0	0	136 024	128
17	0	0	0	0	0	88	129
0	0	0	0	0	0	0	130
0	0	0	0	0	0	0	131
163	0	10	0	0	0	425	132
90	0	0	0	0	0	4 405	133
17 897	736	0	0	251	31	57 901	134
0	0	0	0	0	0	0	135
0	0	0	0	0	0	241 922	136
4 834	381	881	0	0	18	10 501	137
372	0	417	8	0	0	3 536	138
0	0	0	0	0	4 517	4 517	139
0	0	0	0	0	0	0	140
0	0	18	0	0	0	18	141
0	0	0	0	12	0	12	142
44	0	0	0	0	0	55	143
16 746	97	0	6 282	0	2	32 937	144
0	0	0	0	0	1	1	145
257	27	92	0	0	3	5 015	146
0	0	31	0	0	0	53 192	147
0	0	0	0	0	0	0	148
0	0	0	0	0	0	0	149

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
150	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
151	TRAVELERS DU CANADA	0	1 525	1 525	0	10 052	10 052
152	TRISURA	0	0	0	0	177	177
153	UNICA	0	0	0	49	0	49
154	UNIQUE - GÉN.	90 371	19 544	109 915	61 419	51 575	112 994
155	VALLÉE DU ST-LAURENT	23 940	2 687	26 627	27 399	15 886	43 285
156	VAUDREUIL-SOULANGES	7 777	1 041	8 818	8 662	3 346	12 008
157	VERCHÈRES - LES FORGES	15 066	2 738	17 804	16 740	13 775	30 515
158	VIRGINIA	0	0	0	0	0	0
159	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
160	WAWANESA	51 678	4 124	55 802	30 212	0	30 212
161	WESTPORT	0	0	0	0	8 083	8 083
162	WYNWARD	0	0	0	0	2 706	2 706
163	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
164	XL SPÉCIALITÉ	0	461	461	0	6 914	6 914
165	ZENITH	0	0	0	0	0	0
166	ZURICH	244	7 346	7 590	0	72 461	72 461
	TOTAL	3 047 360	676 260	3 723 620	2 735 677	1 633 600	4 369 277

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	150
14 765	304	84	0	7 213	1 079	35 022	151
3 823	4 536	0	0	6 698	285	15 519	152
0	0	0	0	6	0	55	153
0	0	0	0	9 748	0	232 657	154
4 116	641	34	0	23	0	74 726	155
1 269	137	84	0	57	0	22 373	156
3 402	558	123	0	70	0	52 472	157
0	0	0	0	0	0	0	158
0	0	0	0	0	0	0	159
62	0	0	0	0	0	86 076	160
8 896	0	0	4 130	36	0	21 145	161
745	46	0	0	2	0	3 499	162
7 108	0	0	0	0	0	7 108	163
12 934	0	252	3 345	0	861	24 767	164
0	0	0	0	0	0	0	165
35 599	1 943	1 023	0	4 201	151	122 968	166
1 080 267	90 768	65 282	77 123	131 871	343 962	9 882 170	

Tableau 54

Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur (milliers)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
1	AFFILIATED FM	0	0	0	1	29 016	29 017
2	AIG DU CANADA	340	12 570	12 910	8 841	32 724	41 565
3	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFs	0	0	0	0	-5	-5
4	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	-81	-81	1 762	13 315	15 077
5	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	23	23
6	ALLSTATE DU CANADA	30 325	215	30 540	26 809	0	26 809
7	ALPHA	7 595	126	7 721	3 347	260	3 607
8	AMERICAN BANKERS	0	0	0	10 076	6	10 082
9	AMERICAN ROAD	0	1 560	1 560	0	0	0
10	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	41	41	0	-1	-1
11	ARCH CANADA	0	-5	-5	0	1 080	1 080
12	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
13	ASPEN	-1	0	-1	0	-520	-520
14	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
15	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	58	58
16	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT	0	0	0	0	0	0
17	AVIVA	54 527	44 438	98 965	54 312	45 392	99 704
18	AVIVA ASSURANCE	10 492	26	10 518	9 420	0	9 420
19	AXA	0	0	0	255	0	255
20	AXA ART	0	0	0	29	0	29
21	AXIS	0	0	0	0	-223	-223
22	BAGOT	5 674	939	6 613	2 952	3 055	6 007
23	BANQUE NATIONALE	0	56	56	68	0	68
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BELAIR INC.	119 643	4 186	123 829	63 941	0	63 941
26	BERKLEY	0	0	0	618	0	618
27	BOIS-FRANCS	5 684	833	6 517	4 367	6 227	10 594
28	BORÉALE	17 150	3 122	20 272	15 358	7 501	22 859
29	CANASSURANCE	-221	0	-221	373	0	373
30	CAPITALE - GÉNÉRALES	210 237	16 975	227 212	160 126	13 947	174 073
31	CCR RE	0	0	0	0	0	0
32	CENTRE-SUD	12 158	812	12 970	9 462	5 773	15 235
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	0	0	0	0	0	0
34	CHAUDIÈRE-APPALACHES	23 830	3 534	27 364	19 170	10 024	29 194
35	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
36	CHUBB DU CANADA	1 545	1 276	2 821	20 348	6 217	26 565
37	COFACE	0	0	0	0	0	0

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	2 565	2 027	0	0	0	33 609	1
83 344	-91	449	958	357	15 942	155 434	2
0	0	0	0	0	0	-5	3
43 417	-166	-223	4 373	0	919	63 316	4
1 102	0	0	0	0	0	1 125	5
175	0	0	0	0	84	57 608	6
0	0	0	0	-32	0	11 296	7
0	0	0	0	0	7 668	17 750	8
0	0	0	0	0	0	1 560	9
499	0	0	466	0	0	1 005	10
6 759	0	0	-33	0	211	8 012	11
0	0	0	0	0	0	0	12
-1 731	0	71	281	0	0	-1 900	13
0	0	0	0	0	1 646	1 646	14
706	-2	-1	1 569	0	0	2 330	15
0	0	0	0	0	1 414	1 414	16
35 889	1 401	96	0	2 449	0	238 504	17
0	0	6	0	0	0	19 944	18
0	0	0	0	0	0	255	19
0	0	0	0	0	0	29	20
3 829	-1	0	0	0	15	3 620	21
1 420	40	0	0	0	0	14 080	22
0	0	0	0	0	251	375	23
15 972	0	0	0	0	0	15 972	24
-1	0	0	0	0	111	187 880	25
1 234	6	0	-11	-315	2 871	4 403	26
1 265	49	0	0	0	0	18 425	27
1 850	107	-386	0	-2	0	44 700	28
575	0	0	0	0	4 408	5 135	29
6 093	0	0	0	0	3 025	410 403	30
0	0	0	0	0	0	0	31
1 264	56	0	0	0	0	29 525	32
9 921	0	0	0	0	0	9 921	33
2 999	411	70	0	-1	0	60 037	34
0	0	0	0	0	967	967	35
56 652	181	750	2 026	391	5 891	95 277	36
0	0	0	0	0	29 555	29 555	37

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
38	CONTINENTAL CASUALTY	0	-70	-70	0	6 435	6 435
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	15 775	1 047	16 822	12 681	8 792	21 473
40	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
41	COSECO	7 136	63	7 199	4 284	0	4 284
42	CUMIS - GÉN.	0	0	0	789	0	789
43	DAS	0	0	0	0	0	0
44	DESJARDINS - GÉN.	335 188	12 182	347 370	266 033	50 576	316 609
45	DEUX-MONTAGNES	6 172	1 362	7 534	7 768	3 328	11 096
46	DOMINION DU CANADA	1	5	6	-76	1 045	969
47	DU LAC AU FLEUVE	21 738	2 556	24 294	23 738	8 022	31 760
48	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	1 883	1 883
49	ÉCHELON	25 700	1 025	26 725	671	2 167	2 838
50	ECONOMICAL	-1 088	17 164	16 076	484	4 055	4 539
51	ELECTRIC	0	69	69	0	0	0
52	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	9	9
53	ELITE	1 660	15 267	16 927	4 348	0	4 348
54	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
55	EULER HERMES	0	0	0	0	0	0
56	EVEREST	0	-11	-11	0	8 668	8 668
57	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	1 598	1 598
58	FÉDÉRALE	0	9	9	0	39	39
59	FEDERATED DU CANADA - GÉN	484	4 207	4 691	-556	9 264	8 708
60	FM GLOBAL	0	0	0	0	4 297	4 297
61	GARANTIE	4 095	36	4 131	19 265	0	19 265
62	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
63	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	31	31
64	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	250	974	1 224	7 124	28 302	35 426
65	GROUPE LEDOR	16 265	562	16 827	18 022	2 306	20 328
66	HABITATION ET AUTO TD	1 728	20	1 748	2 704	0	2 704
67	HANNOVER	0	0	0	1	4 418	4 419
68	HARTFORD INCENDIE	2	22	24	0	893	893
69	HDI	0	0	0	0	1 731	1 731
70	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
71	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	21 566	1 357	22 923	5	0	5
72	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	110 378	3 436	113 814	80 914	0	80 914
73	INNOVASSUR	37 064	43	37 107	25 476	0	25 476
74	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	-53	-53
75	INTACT	438 884	143 717	582 601	324 479	172 427	496 906

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
-3 915	147	4 733	-27	61	131	7 495	38
3 062	49	0	0	0	0	41 406	39
0	0	0	0	0	0	0	40
944	0	0	0	0	0	12 427	41
0	0	0	0	0	11 860	12 649	42
0	0	0	0	0	0	0	43
39 215	445	0	0	3	-78	703 564	44
2 637	105	27	0	0	0	21 399	45
107	44	0	0	0	6	1 132	46
2 208	154	32	0	47	0	58 495	47
647	8	0	0	0	0	2 538	48
-148	0	0	0	0	221	29 636	49
4 090	63	0	0	1	4	24 773	50
-164	0	0	0	0	0	-95	51
-1 820	0	1	0	0	0	-1 810	52
0	0	3 397	0	0	0	24 672	53
-4	0	0	0	0	0	-4	54
0	0	0	0	0	5 691	5 691	55
5 889	149	0	0	0	2	14 697	56
3 255	54	0	0	0	0	4 907	57
17	0	0	0	0	121	186	58
14 352	287	0	0	-8	53	28 083	59
0	-2 044	0	0	0	0	2 253	60
3 916	85	0	0	-2 443	1 323	26 277	61
0	0	0	0	0	12 951	12 951	62
310	0	3 898	0	0	5	4 244	63
1 200	100	0	0	0	0	37 950	64
2 829	121	0	0	0	0	40 105	65
899	0	0	0	0	0	5 351	66
3 680	0	25	830	0	-6	8 948	67
-4 444	0	0	0	0	63	-3 464	68
1 621	0	48	0	0	0	3 400	69
0	0	0	0	0	1 514	1 514	70
0	0	0	0	10	0	22 938	71
-21	0	0	0	0	0	194 707	72
0	0	0	0	0	0	62 583	73
0	4 542	0	0	0	0	4 489	74
94 680	1 938	-1 009	-1 643	9 180	2 964	1 185 617	75

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
76	INTACT AGRICOLE	0	0	0	-8	23 341	23 333
77	IRONSHORE	0	0	0	0	317	317
78	JEVCO	-539	-295	-834	1	-641	-640
79	JEWELERS	0	0	0	0	40	40
80	LA VALLÉE	4 532	424	4 956	3 569	769	4 338
81	LANAUDIÈRE	9 297	2 116	11 413	12 253	7 520	19 773
82	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
83	LEGACY	0	0	0	0	0	0
84	L'ESTUAIRE	11 608	3 045	14 653	8 368	4 156	12 524
85	LIBERTÉ MUTUELLE	0	708	708	0	127	127
86	LLOYD'S	4 161	4 198	8 359	15 037	85 902	100 939
87	MILLENNIUM	0	0	0	0	0	0
88	MISSISQUOI	22 295	12 833	35 128	11 784	23 032	34 816
89	MITSUMI SUMITOMO	3	-10	-7	0	92	92
90	MONTMAGNY-L'ISLET	5 196	525	5 721	4 559	767	5 326
91	MOTORS	0	-58	-58	0	0	0
92	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
93	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
94	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	3 561	3 561	0	3 308	3 308
95	MUTUELLE EN ÉGLISE	0	0	0	0	1 124	1 124
96	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	0	0	0	519	0	519
97	NORDIQUE	552	0	552	-2	-11	-13
98	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	4 345	62 036	66 381	8	48 476	48 484
99	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	44	13	57	243	0	243
100	NOVEX	0	0	0	31	48	79
101	OACIQ	0	0	0	0	0	0
102	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
103	OMEGA	0	0	0	437	44	481
104	OPTIMUM - GÉNÉRAL	4 101	573	4 674	2 821	9 478	12 299
105	OPTIMUM AGRICOLE	222	18	240	0	4 741	4 741
106	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
107	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
108	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
109	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
110	ORION	0	0	0	16	0	16
111	OUTAOUAIS	10 134	1 716	11 850	6 148	1 563	7 711
112	PAFCO	12 236	-6	12 230	0	0	0
113	PEMBRIDGE	0	0	0	1 166	18	1 184
114	PERSONNELLE	0	0	0	0	0	0

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
1 354	397	0	0	0	-3	25 081	76
1 415	0	0	0	0	0	1 732	77
-376	0	0	0	0	0	-1 850	78
0	0	0	0	0	0	40	79
214	48	0	0	0	0	9 556	80
3 373	59	0	0	16	0	34 634	81
0	0	0	0	0	-2	-2	82
0	0	0	0	0	33	33	83
925	51	51	0	8	0	28 212	84
23 447	0	811	1 649	2 064	803	29 609	85
203 852	2 488	-198	17 240	-994	3 245	334 931	86
0	0	0	0	0	0	0	87
12 127	455	0	0	2	69	82 597	88
68	0	0	336	0	0	489	89
1 630	58	0	0	0	0	12 735	90
0	0	0	0	0	0	-58	91
0	0	0	0	0	0	0	92
0	0	0	0	0	0	0	93
9 940	257	0	0	0	109	17 175	94
645	4	0	0	0	0	1 773	95
0	0	0	0	0	0	519	96
447	0	0	0	0	0	986	97
2 556	1 745	8 898	13	246	154	128 477	98
183	0	0	0	0	0	483	99
-1	0	0	0	0	270	348	100
4 410	0	0	0	0	0	4 410	101
0	0	0	0	0	0	0	102
-94	0	0	-5	0	0	382	103
2 734	4	0	0	0	0	19 711	104
539	0	0	0	0	0	5 520	105
14 738	0	0	0	0	0	14 738	106
2 566	0	0	0	0	0	2 566	107
1 174	0	0	0	0	0	1 174	108
412	0	0	0	0	0	412	109
0	0	0	0	0	0	16	110
1 583	14	0	0	-6	0	21 152	111
0	0	0	0	0	0	12 230	112
-2	0	0	0	0	0	1 182	113
0	0	0	0	0	0	0	114

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
115	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	144 550	1 411	145 961	125 357	3 745	129 102
116	PETLINE	0	0	0	2 608	0	2 608
117	PORTNEUF-CHAMPLAIN	13 007	1 495	14 502	9 273	4 101	13 374
118	PRIMUM	11 085	51	11 136	9 521	0	9 521
119	PROMUTUEL RÉASSURANCE	12 539	146	12 685	10 381	2 514	12 895
120	PROTECTRICE	0	315	315	0	0	0
121	PRYSM	21 770	587	22 357	7 470	0	7 470
122	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	-40	-179	-219
123	RIVE-SUD	11 775	1 271	13 046	7 435	3 595	11 030
124	ROYAL & SUN ALLIANCE	59 483	26 128	85 611	37 714	42 015	79 729
125	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
126	SCOR UK	0	0	0	0	182	182
127	SCOTTISH & YORK	-17	-2	-19	7	20	27
128	SÉCURITÉ NATIONALE	55 868	95	55 963	44 350	0	44 350
129	SENTRY	0	1	1	0	0	0
130	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
131	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
132	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	26	26
133	SONNET	1 284	0	1 284	1 210	0	1 210
134	SOVERAINE - GÉN.	29	5 701	5 730	191	26 769	26 960
135	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
136	SSQ ASSURANCES	93 541	3 214	96 755	50 982	1 324	52 306
137	ST. PAUL	0	622	622	0	-1 557	-1 557
138	STARR	0	0	0	0	1 383	1 383
139	STEWART	0	0	0	0	0	0
140	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
141	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
142	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
143	T.H.E.	0	0	0	0	0	0
144	TEMPLE	0	0	0	0	9 802	9 802
145	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
146	TOKIO	390	64	454	0	2 090	2 090
147	TRADERS GÉNÉRALE	29 462	52	29 514	18 424	0	18 424
148	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	0	0	0
149	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
150	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
151	TRAVELERS DU CANADA	0	1 032	1 032	609	14 429	15 038
152	TRISURA	0	0	0	0	171	171
153	UNICA	0	0	0	0	0	0

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
2 112	159	0	0	0	-2	277 332	115
0	0	0	0	0	0	2 608	116
168	14	27	0	0	0	28 085	117
24	0	0	0	0	0	20 681	118
730	17	0	0	0	0	26 327	119
0	0	0	0	0	0	315	120
0	0	0	0	0	0	29 827	121
2 986	0	0	0	0	0	2 767	122
1 047	247	4	0	0	0	25 374	123
30 788	6 739	9 423	-439	0	324	212 175	124
0	0	0	0	0	0	0	125
344	0	0	0	0	0	526	126
574	0	0	0	0	0	582	127
0	0	0	0	0	0	100 313	128
-33	0	0	0	0	0	-32	129
0	0	0	0	0	0	0	130
0	0	0	0	0	0	0	131
9	0	0	0	0	0	35	132
60	0	0	0	0	0	2 554	133
6 478	117	-26	0	11	-26	39 244	134
0	0	0	0	0	0	0	135
390	0	0	0	0	0	149 451	136
-461	124	89	25	5	1	-1 152	137
384	0	108	5	0	0	1 880	138
0	0	0	0	0	1 957	1 957	139
0	0	0	0	0	0	0	140
0	0	-516	0	0	0	-516	141
0	0	0	0	2	0	2	142
1	0	0	0	0	0	1	143
18 179	590	0	1 278	0	0	29 849	144
0	0	0	0	0	-3	-3	145
26	7	-18	0	0	1	2 560	146
-2	0	17	0	0	0	47 953	147
0	0	0	0	0	0	0	148
0	0	0	0	0	0	0	149
0	0	0	0	0	0	0	150
16 698	61	-5	0	4 148	200	37 172	151
2 178	138	0	0	4 747	150	7 384	152
0	0	0	0	0	0	0	153

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particu- liers	Entre- prises	Total	Particu- liers	Entre- prises	Total
154	UNIQUE - GÉN.	57 578	9 524	67 102	29 224	25 551	54 775
155	VALLÉE DU ST-LAURENT	17 142	1 508	18 650	14 634	9 897	24 531
156	VAUDREUIL-SOULANGES	5 707	700	6 407	4 328	2 268	6 596
157	VERCHÈRES - LES FORGES	10 315	1 322	11 637	10 085	9 889	19 974
158	VIRGINIA	0	0	0	0	0	0
159	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
160	WAWANESA	52 341	2 074	54 415	29 464	0	29 464
161	WESTPORT	0	0	0	0	3 157	3 157
162	WYNWARD	0	0	0	0	668	668
163	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
164	XL SPÉCIALITÉ	0	330	330	0	3 210	3 210
165	ZENITH	0	0	0	0	0	0
166	ZURICH	101	1 626	1 727	0	60 579	60 579
	TOTAL	2 228 113	446 329	2 674 442	1 689 966	933 962	2 623 928

Responsa- bilité	Chaudières et Machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	1 522	0	123 399	154
1 283	112	5	0	18	0	44 599	155
1 170	12	29	0	0	0	14 214	156
2 769	50	55	0	0	0	34 485	157
0	0	0	0	0	0	0	158
0	0	0	0	0	0	0	159
67	0	0	0	0	0	83 946	160
2 072	0	0	3 685	0	0	8 914	161
29	22	0	0	0	0	719	162
2 801	0	0	0	0	0	2 801	163
9 455	0	93	1 503	1	62	14 654	164
0	0	0	0	0	0	0	165
7 563	-1 121	200	0	-554	-40	68 354	166
848 023	23 671	33 058	34 079	20 934	119 105	6 377 240	

Tableau 55

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2017 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de marché cumulative (%) 2017
			2017	2016	2015	2014	2013	
1	INTACT	1 941 528	19,65	20,14	20,33	19,62	20,75	19,65
2	DESJARDINS - GÉN.	1 053 560	10,66	10,56	10,35	10,23	9,93	30,31
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	602 503	6,10	6,35	6,26	6,41	6,35	36,40
4	LLOYD'S	419 542	4,25	4,22	4,35	3,80	3,59	40,65
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	404 271	4,09	3,98	3,80	3,66	3,49	44,74
6	AVIVA	359 503	3,64	3,43	3,62	3,81	3,96	48,38
7	ROYAL & SUN ALLIANCE	327 571	3,31	3,47	3,72	4,38	2,10	51,69
8	BELAIR INC.	311 528	3,15	2,98	2,74	2,70	2,68	54,85
9	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	261 371	2,64	2,66	2,60	2,55	2,71	57,49
10	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	246 619	2,50	2,04	1,82	1,67	1,58	59,99
11	SSQ ASSURANCES	241 922	2,45	0,00	0,00	0,00	0,00	62,43
12	UNIQUE - GÉN.	232 657	2,35	2,16	1,98	2,10	1,90	64,79
13	AIG DU CANADA	170 187	1,72	1,73	1,84	1,63	1,70	66,51
14	SÉCURITÉ NATIONALE	136 024	1,38	1,47	1,52	1,59	1,67	67,89
15	CHUBB DU CANADA	130 407	1,32	1,47	1,09	1,15	1,16	69,21
16	ZURICH	122 968	1,24	1,31	1,83	1,96	1,99	70,45
17	MISSISQUOI	109 154	1,10	1,15	1,17	1,27	1,28	71,56
18	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	108 692	1,10	0,97	0,98	1,15	0,97	72,66
19	CHAUDIÈRE-APPALACHES	99 599	1,01	0,83	0,00	0,00	0,00	73,66
20	GENWORTH	94 192	0,95	0,95	1,02	0,81	0,79	74,62
21	WAWANESA	86 076	0,87	0,83	0,74	0,68	0,75	75,49
22	ALLSTATE DU CANADA	80 579	0,82	0,80	0,80	0,84	0,88	76,30
23	VALLÉE DU ST-LAURENT	74 726	0,76	0,79	0,83	0,71	0,00	77,06
24	DU LAC AU FLEUVE	70 479	0,71	0,73	0,37	0,00	0,00	77,77
25	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	67 491	0,68	0,72	0,69	0,60	0,51	78,46
26	BORÉALE	60 718	0,61	0,59	0,57	0,46	0,00	79,07
27	GARANTIE	60 625	0,61	0,61	0,64	0,60	0,61	79,68
28	GROUPE LEDOR	60 503	0,61	0,62	0,72	0,85	0,91	80,30
29	ÉCHELON	59 873	0,61	0,29	0,16	0,15	0,22	80,90
30	SOUVERAINE - GÉN.	57 901	0,59	0,59	0,57	0,55	0,51	81,49
Sous-total		8 052 769	81,49	78,44	77,10	75,93	72,98	
Autres assureurs		1 829 401	18,51	21,56	22,90	24,07	27,02	
TOTAL		9 882 170	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

Tableau 56

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2017		2016	2015	2014	2013
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	600 568	19,71	20,45	20,30	20,60	21,32
2	DESJARDINS - GÉN.	470 974	15,46	15,00	14,87	13,88	13,58
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	283 933	9,32	10,03	10,12	10,14	10,40
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	191 640	6,29	6,03	5,86	5,38	5,21
5	BELAIR INC.	183 730	6,03	6,05	5,45	6,04	5,26
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	137 659	4,52	4,64	4,70	4,41	5,05
7	SSQ ASSURANCES	135 752	4,45	0,00	0,00	0,00	0,00
8	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	102 141	3,35	2,95	3,06	3,29	2,85
9	UNIQUE - GÉN.	90 371	2,97	2,57	2,44	2,35	2,09
10	AVIVA	86 764	2,85	2,53	2,94	2,90	3,04
11	ROYAL & SUN ALLIANCE	76 870	2,52	2,37	2,56	2,93	0,03
12	SÉCURITÉ NATIONALE	60 496	1,99	2,13	2,24	2,29	2,40
13	WAWANESA	51 678	1,70	1,60	1,33	1,08	1,26
14	ALLSTATE DU CANADA	39 578	1,30	1,27	1,32	1,32	1,39
15	CHAUDIÈRE-APPALACHES	31 618	1,04	0,82	0,00	0,00	0,00
16	TRADERS GÉNÉRALE	28 749	0,94	1,36	1,84	2,03	2,20
17	PRYSM	27 492	0,90	0,52	0,01	0,00	0,00
18	MISSISQUOI	27 120	0,89	0,84	0,84	0,94	0,80
19	INNOVASSUR	26 799	0,88	1,97	2,09	1,97	2,00
20	DU LAC AU FLEUVE	24 428	0,80	0,81	0,43	0,00	0,00
21	VALLÉE DU ST-LAURENT	23 940	0,79	0,83	0,94	0,75	0,00
22	ÉCHELON	21 693	0,71	0,71	0,35	0,27	0,27
23	BORÉALE	21 036	0,69	0,66	0,68	0,53	0,00
24	PAFCO	20 918	0,69	0,72	0,75	0,74	0,79
25	GROUPE LEDOR	19 507	0,64	0,66	0,79	0,93	0,99
26	PORTNEUF-CHAMPLAIN	17 603	0,58	0,58	0,60	0,64	0,59
27	CENTRE-SUD	16 521	0,54	0,31	0,00	0,00	0,00
28	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	16 319	0,54	0,45	0,38	0,29	0,22
29	PRIMUM	15 742	0,52	0,56	0,61	0,67	0,74
30	VERCHÈRES - LES FORGES	15 066	0,49	0,48	0,30	0,00	0,00
Sous-total		2 866 705	94,07	89,90	87,79	86,36	82,49
Autres assureurs		180 655	5,93	10,10	12,21	13,64	17,51
TOTAL		3 047 360	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 57

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2017		2016	2015	2014	2013
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	213 250	31,53	33,90	35,08	29,53	29,76
2	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	77 869	11,51	7,13	6,07	5,12	4,94
3	AVIVA	59 391	8,78	9,27	8,96	10,66	12,23
4	ROYAL & SUN ALLIANCE	36 575	5,41	5,65	5,96	7,14	4,42
5	CAPITALE - GÉNÉRALES	34 465	5,10	5,31	5,51	5,94	6,10
6	ÉCHELON	23 712	3,51	0,42	0,49	0,53	0,57
7	UNIQUE - GÉN.	19 544	2,89	2,64	2,47	2,60	2,42
8	DESJARDINS - GÉN.	19 073	2,82	2,75	2,67	2,73	2,71
9	ELITE	18 080	2,67	2,63	3,56	4,35	3,08
10	MISSISQUOI	15 348	2,27	2,32	2,21	2,31	2,54
11	ECONOMICAL	12 984	1,92	2,25	1,31	0,74	0,37
12	BELAIR INC.	8 631	1,28	1,33	1,31	0,84	0,91
13	SSQ ASSURANCES	7 469	1,10	0,00	0,00	0,00	0,00
14	ZURICH	7 346	1,09	1,50	3,40	5,02	5,11
15	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	7 181	1,06	1,02	0,97	0,90	1,03
16	SOUVERAINE - GÉN.	6 638	0,98	0,78	0,71	0,56	0,35
17	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	6 472	0,96	0,82	0,82	1,38	0,52
18	CHUBB DU CANADA	6 354	0,94	0,81	0,45	0,35	0,26
19	CHAUDIÈRE-APPALACHES	6 263	0,93	0,75	0,00	0,00	0,00
20	AIG DU CANADA	6 151	0,91	1,32	1,39	1,12	1,03
21	FEDERATED DU CANADA - GÉN	6 018	0,89	0,82	0,78	0,75	0,68
22	BORÉALE	5 166	0,76	0,74	0,73	0,61	0,00
23	DU LAC AU FLEUVE	4 736	0,70	0,70	0,34	0,00	0,00
24	WAWANESA	4 124	0,61	0,56	0,58	0,64	0,71
25	LLOYD'S	4 107	0,61	0,55	0,54	0,39	0,16
26	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	3 967	0,59	0,61	0,67	0,78	0,85
27	AMERICAN ROAD	3 311	0,49	0,47	0,36	0,38	0,39
28	L'ESTUAIRE	3 056	0,45	0,44	0,44	0,47	0,45
29	RIVE-SUD	2 971	0,44	0,41	0,27	0,00	0,00
30	LANAUDIÈRE	2 790	0,41	0,42	0,42	0,46	0,46
Sous-total		633 042	93,61	88,32	88,45	86,31	82,06
Autres assureurs		43 218	6,39	11,68	11,55	13,69	17,94
TOTAL		676 260	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 58

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2017		2016	2015	2014	2013
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	573 026	20,95	20,83	20,19	16,54	19,84
2	DESJARDINS - GÉN.	442 770	16,19	16,06	16,04	16,61	15,88
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	239 544	8,76	8,78	8,73	8,93	8,27
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	196 071	7,17	7,06	6,85	6,82	6,29
5	BELAIR INC.	118 893	4,35	3,69	3,67	2,64	3,41
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	116 531	4,26	4,18	4,07	4,10	3,76
7	SSQ ASSURANCES	92 934	3,40	0,00	0,00	0,00	0,00
8	AVIVA	84 613	3,09	2,72	3,13	3,26	3,26
9	SÉCURITÉ NATIONALE	75 056	2,74	2,91	3,06	3,25	3,35
10	UNIQUE - GÉN.	61 419	2,25	2,21	2,18	2,29	1,94
11	ROYAL & SUN ALLIANCE	58 338	2,13	2,22	2,51	3,10	0,15
12	ALLSTATE DU CANADA	40 257	1,47	1,44	1,46	1,57	1,58
13	CHUBB DU CANADA	33 927	1,24	1,32	1,38	1,61	1,63
14	GARANTIE	31 408	1,15	1,19	1,22	1,35	1,28
15	CHAUDIÈRE-APPALACHES	31 279	1,14	0,96	0,00	0,00	0,00
16	WAWANESA	30 212	1,10	1,08	1,07	1,11	1,11
17	DU LAC AU FLEUVE	27 738	1,01	1,06	0,52	0,00	0,00
18	VALLÉE DU ST-LAURENT	27 399	1,00	1,06	1,15	1,00	0,00
19	TRADERS GÉNÉRALE	24 272	0,89	1,09	1,37	1,61	1,60
20	BORÉALE	24 244	0,89	0,86	0,85	0,71	0,00
21	LLOYD'S	22 166	0,81	0,86	0,92	1,08	0,79
22	GROUPE LEDOR	20 248	0,74	0,75	0,87	1,01	0,99
23	PRIMUM	19 161	0,70	0,76	0,84	0,94	1,03
24	PORTNEUF-CHAMPLAIN	18 996	0,69	0,73	0,75	0,85	0,78
25	CENTRE-SUD	18 315	0,67	0,42	0,00	0,00	0,00
26	INNOVASSUR	18 192	0,66	1,72	1,62	1,69	1,44
27	MISSISQUOI	17 550	0,64	0,66	0,74	0,91	1,05
28	VERCHÈRES - LES FORGES	16 740	0,61	0,61	0,40	0,00	0,00
29	PROMUTUEL RÉASSURANCE	16 727	0,61	0,31	0,00	0,00	0,00
30	L'ESTUAIRE	15 907	0,58	0,59	0,62	0,67	0,64
Sous-total		2 513 933	91,89	88,13	86,22	83,64	80,07
Autres assureurs		221 744	8,11	11,87	13,78	16,36	19,93
TOTAL		2 735 677	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 59

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2017		2016	2015	2014	2013
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	314 713	19,26	20,08	21,53	22,76	22,37
2	LLOYD'S	126 302	7,73	7,45	6,91	6,41	6,56
3	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	92 175	5,64	4,94	4,26	3,85	3,45
4	ROYAL & SUN ALLIANCE	87 051	5,33	5,76	6,14	7,02	5,48
5	DESJARDINS - GÉN.	84 063	5,15	5,47	5,35	5,12	4,75
6	ZURICH	72 461	4,44	4,50	5,91	6,63	6,32
7	AVIVA	66 186	4,05	4,18	4,08	4,42	4,77
8	AIG DU CANADA	59 901	3,67	3,57	3,82	3,57	3,89
9	UNIQUE - GÉN.	51 575	3,16	2,99	2,66	2,54	2,40
10	AFFILIATED FM	44 801	2,74	2,76	2,75	2,73	2,75
11	INTACT AGRICOLE	42 105	2,58	2,47	2,43	2,62	2,51
12	FM GLOBAL	40 451	2,48	2,31	2,20	1,60	2,51
13	MISSISQUOI	36 841	2,26	2,48	2,48	2,46	2,47
14	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	33 110	2,03	2,01	1,94	1,96	1,91
15	CAPITALE - GÉNÉRALES	31 576	1,93	1,98	1,83	1,68	1,52
16	SOUVERAINE - GÉN.	31 418	1,92	2,03	1,96	1,95	1,82
17	CHAUDIÈRE-APPALACHES	23 344	1,43	1,21	0,00	0,00	0,00
18	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	20 221	1,24	1,01	1,02	0,61	0,60
19	CHUBB DU CANADA	18 775	1,15	1,39	0,81	0,87	0,90
20	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	17 819	1,09	1,11	1,09	1,12	1,12
21	VALLÉE DU ST-LAURENT	15 886	0,97	0,99	0,92	0,84	0,00
22	EVEREST	15 203	0,93	0,78	0,47	0,27	0,18
23	GROUPE LEDOR	14 605	0,89	0,87	1,01	1,14	1,32
24	OPTIMUM - GÉNÉRAL	14 333	0,88	0,84	0,68	0,62	0,52
25	VERCHÈRES - LES FORGES	13 775	0,84	0,85	0,55	0,00	0,00
26	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	12 201	0,75	0,76	0,71	0,65	0,57
27	CENTRE-SUD	10 887	0,67	0,44	0,00	0,00	0,00
28	FEDERATED DU CANADA - GÉN	10 361	0,63	0,56	0,47	0,39	0,32
29	TRAVELERS DU CANADA	10 052	0,62	0,64	0,54	0,39	0,21
30	TEMPLE	9 810	0,60	0,78	0,95	0,98	0,92
Sous-total		1 422 001	87,05	87,23	85,46	85,24	82,13
Autres assureurs		211 599	12,95	12,77	14,54	14,76	17,87
TOTAL		1 633 600	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 60

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Responsabilité
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2017		2016	2015	2014	2013
		Primes (000\$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	LLOYD'S	211 633	19,59	18,45	19,84	14,35	16,13
2	INTACT	151 080	13,99	14,22	15,29	16,71	17,01
3	AIG DU CANADA	63 958	5,92	5,96	5,05	4,83	5,15
4	CHUBB DU CANADA	51 511	4,77	5,41	3,41	3,72	3,68
5	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	48 962	4,53	4,26	3,97	3,84	3,81
6	AVIVA	46 903	4,34	4,17	4,24	4,47	4,19
7	ROYAL & SUN ALLIANCE	37 098	3,43	3,94	4,22	5,09	4,35
8	ZURICH	35 599	3,30	3,66	3,91	3,59	4,13
9	DESJARDINS - GÉN.	30 586	2,83	2,95	2,86	2,68	2,41
10	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	25 525	2,36	2,51	2,42	2,02	1,74
11	ORDRE DES ARCHITECTES	18 658	1,73	1,68	1,56	1,35	1,36
12	LIBERTÉ MUTUELLE	18 405	1,70	1,74	1,15	3,80	2,02
13	SOVERAINE - GÉN.	17 897	1,66	1,71	1,61	1,55	1,54
14	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	17 274	1,60	1,61	1,50	1,40	1,13
15	TEMPLE	16 746	1,55	1,69	1,55	1,76	1,35
16	BARREAU DU QUÉBEC	15 109	1,40	1,55	1,74	1,81	1,95
17	TRAVELERS DU CANADA	14 765	1,37	1,42	1,17	1,05	0,76
18	EVEREST	14 471	1,34	1,26	1,08	0,80	0,37
19	CONTINENTAL CASUALTY	14 405	1,33	1,27	1,37	1,92	2,55
20	XL SPÉCIALITÉ	12 934	1,20	1,13	0,00	0,00	0,00
21	CHAMBRE DES NOTAIRES	12 564	1,16	1,14	1,08	1,03	0,96
22	MISSISQUOI	10 598	0,98	1,09	1,17	1,27	1,31
23	FEDERATED DU CANADA - GÉN	9 098	0,84	0,73	0,64	0,56	0,47
24	BERKLEY	8 909	0,82	0,67	0,80	0,77	0,98
25	WESTPORT	8 896	0,82	0,72	0,74	0,85	0,56
26	ARCH CANADA	7 895	0,73	0,57	0,21	0,21	0,26
27	HANNOVER	7 795	0,72	0,70	0,61	0,54	0,26
28	AXIS	7 119	0,66	0,76	0,64	0,66	0,51
29	XL AMÉRIQUE	7 108	0,66	0,78	0,69	0,63	0,54
30	ORDRE DES DENTISTES	6 995	0,65	0,66	0,63	0,65	0,64
Sous-total		950 496	87,99	88,40	85,17	83,91	82,12
Autres assureurs		129 771	12,01	11,60	14,83	16,09	17,88
TOTAL		1 080 267	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE



2.3 La tarification en assurance automobile

L'article 182 de la LAA requiert une analyse des données et des renseignements concernant l'expérience des assureurs automobiles de même qu'une analyse de leurs manuels de tarification. Ces exigences particulières expliquent que la section « Tarification en assurance automobile » présente plus de détails que les sections précédentes.

L'environnement légal et ses particularités québécoises

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que le cadre dans lequel doivent évoluer les différents intervenants. Cette loi établit, entre autres, un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État, par l'entremise de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule se retrouvant dans une situation d'exception de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir le préjudice corporel causé à autrui.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs privés qui fournissent la garantie d'assurance responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels au véhicule assuré.

Le contrat d'assurance

L'article 422 de la LA stipule que toutes les polices d'assurance automobile doivent être approuvées par l'Autorité. Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires;
- F.P.Q. N° 2 – Formule des conducteurs;
- F.P.Q. N° 4 – Formulaire des garagistes;
- F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement;
- F.P.Q. N° 6 – Formule des non-propriétaires;
- F.P.Q. N° 7 – Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile;
- F.P.Q. N° 8 – Formule des locateurs.

De plus, des avenants qui sont également des formulaires d'assurance automobile approuvés par l'Autorité⁹⁵ peuvent être ajoutés à certaines de ces polices d'assurance automobile.

Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer auprès de l'Autorité leur manuel de tarification. Ce manuel est composé de documents de l'assureur définissant les règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

Conformément à l'article 183 de cette même loi, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition du public pour consultation.

Le Plan statistique automobile du Québec

Par l'entremise du Plan statistique automobile (PSA), l'Autorité recueille des assureurs leurs données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation afin de surveiller l'évolution et la rentabilité de l'industrie et d'émettre des recommandations, le cas échéant.

Ce plan est administré par le GAA⁹⁶ en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition des assureurs des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués et qui ont fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Accessibles aux assureurs, ces renseignements⁹⁷ couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

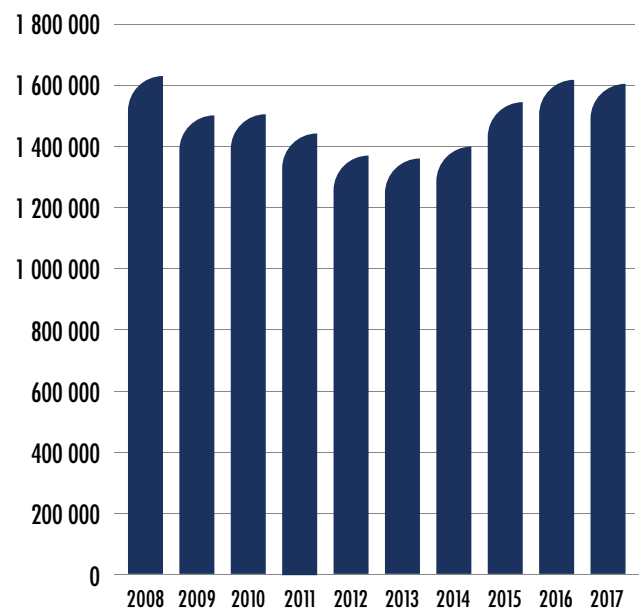
Le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des accidents ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Par conséquent, il ne contient aucune information concernant les infractions au Code de la sécurité routière ou sur les points d'inaptitude.

Dans la mesure où l'inscription au FCSA est obligatoire à la suite d'une réclamation d'assurance et que ce fichier contient des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude des renseignements qu'il contient. En outre, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation et une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA, et ce, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels*⁹⁸.

Le graphique 76 démontre l'évolution des demandes de consultation au FCSA effectuées par les assureurs pour les dix dernières années. Au cours de la dernière année, le nombre de consultations a légèrement diminué de 0,9 % par rapport à 2016. En 2017, le nombre de consultations effectuées par les assureurs est de 1 605 728.

Graphique 76

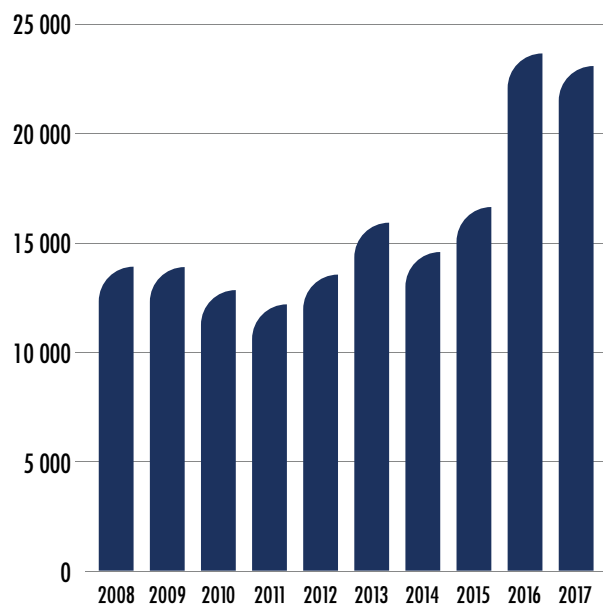
*Évolution des demandes de consultation
au FCSA par les assureurs*



Le graphique 77 permet de constater que le nombre de titulaires de permis de conduire qui consultent leur dossier au FCSA afin de valider les renseignements qui y sont inscrits a diminué de 2,5 % en 2017 par rapport à 2016. Les hausses observées au cours des deux dernières années par rapport aux années antérieures s'expliquent notamment par l'ajout d'un nouvel accès facilité par le Web. En 2017, 23 109 consultations ont été effectuées par les titulaires de permis de conduire et se ventilent comme suit : 14 002 consultations par l'accès Web, 7 701 consultations à partir d'un compte clicSEQUR, qui est également un accès Web et 1 406 consultations par la poste ou directement en personne aux bureaux du GAA.

Graphique 77

*Évolution des demandes de consultation
au FCSA par les titulaires de permis de conduire*



2.3.1 Portrait du secteur

Cette partie présente l'analyse de l'offre et de la demande dans le marché de l'assurance automobile au Québec en 2017.

Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance

Le nombre⁹⁹ d'assureurs automobiles ainsi que leur part de marché selon la charte sont illustrés au tableau 61.

Tableau 61

Ventilation du nombre et de la part de marché¹⁰⁰ des assureurs automobiles au Québec selon leur charte

Année	Québec		Autre province		Canada		État ou pays étranger	
	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché
2008	48	61 %	2	1 %	44	36 %	26	2 %
2009	48	62 %	2	0 %	44	36 %	26	2 %
2010	48	63 %	1	0 %	44	35 %	26	2 %
2011	48	64 %	1	0 %	44	34 %	24	2 %
2012	49	57 %	0	0 %	46	41 %	24	2 %
2013	49	56 %	0	0 %	44	43 %	24	1 %
2014	46	55 %	1	0 %	44	44 %	24	1 %
2015	47	55 %	0	0 %	45	44 %	24	1 %
2016	40 ¹⁰¹	55 %	0	0 %	44	44 %	25	1 %
2017	40	56 %	1	0 %	42	43 %	24	1 %

Les assureurs à charte du Québec recueillent, pour 2017, 56 % des 3,6 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec, tandis que les assureurs à charte du Canada en recueillent 43 %.

Le tableau 62 présente l'évolution de la part de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, et ce, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui des entreprises.

Tableau 62

Part de marché¹⁰² des assureurs selon leur mode de distribution¹⁰³ pour le marché de l'assurance automobile des particuliers¹⁰⁴, le marché de l'assurance automobile des entreprises¹⁰⁵ et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2008	61 %	39 %	15 %	85 %	54 %	46 %
2009	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2010	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2011	61 %	39 %	13 %	87 %	55 %	45 %
2012	62 %	38 %	13 %	87 %	55 %	45 %
2013	63 %	37 %	13 %	87 %	56 %	44 %
2014	64 %	36 %	13 %	87 %	57 %	43 %
2015	65 %	35 %	13 %	87 %	57 %	43 %
2016	65 %	35 %	13 %	87 %	58 %	42 %
2017	65 %	35 %	13 %	87 %	57 %	43 %

Les données du tableau 62 permettent de constater que les assureurs directs dominent largement le secteur de l'assurance automobile des particuliers, et ce, depuis plusieurs années. En 2017, ils détenaient 65 % de ce marché comparativement à 35 % pour les assureurs par courtiers. Toutefois, la situation est complètement inversée pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises puisque les assureurs par courtiers y détiennent 87 % du marché. Ainsi, en 2017, les assureurs directs ont une part de marché de 57 % pour le marché global comparativement à 43 % pour les assureurs par courtiers.

Le tableau 63 présente les différentes parts de marché des assureurs pour les dix dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile.

Tableau 63

Part de marché¹⁰⁶ des assureurs selon leur mode de distribution¹⁰⁷ pour les différentes catégories de risque¹⁰⁸ liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers								Assurance automobile des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2008	62 %	38 %	32 %	68 %	43 %	57 %	51 %	49 %	21 %	79 %	41 %	59 %	9 %	91 %
2009	62 %	38 %	33 %	67 %	42 %	58 %	51 %	49 %	23 %	77 %	41 %	59 %	7 %	93 %
2010	62 %	38 %	35 %	65 %	44 %	56 %	52 %	48 %	22 %	78 %	39 %	61 %	7 %	93 %
2011	62 %	38 %	36 %	64 %	46 %	54 %	54 %	46 %	23 %	77 %	41 %	59 %	6 %	94 %
2012	63 %	37 %	39 %	61 %	50 %	50 %	56 %	44 %	24 %	76 %	42 %	58 %	5 %	95 %
2013	63 %	37 %	42 %	58 %	53 %	47 %	58 %	42 %	25 %	75 %	38 %	62 %	5 %	95 %
2014	64 %	36 %	46 %	54 %	53 %	47 %	59 %	41 %	26 %	74 %	43 %	57 %	5 %	95 %
2015	65 %	35 %	50 %	50 %	55 %	45 %	60 %	40 %	26 %	74 %	44 %	56 %	4 %	96 %
2016	66 %	34 %	50 %	50 %	61 %	39 %	60 %	40 %	26 %	74 %	34 %	66 %	4 %	96 %
2017	65 %	35 %	51 %	49 %	62 %	38 %	61 %	39 %	26 %	74 %	33 %	67 %	4 %	96 %

VT = Voitures de tourisme
 MC = Motocyclettes
 MN = Motoneiges
 TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
 VP = Véhicules publics
 AR = Autres risques

Les données du tableau 63 démontrent qu'au cours des dix dernières années, la progression des parts de marché des assureurs directs s'est manifestée principalement dans les catégories des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules tout-terrain, soit respectivement de 19, 19 et 10 points de pourcentage pour ces catégories de risque. En ce qui concerne le secteur des voitures de tourisme, secteur relativement stable depuis dix ans, la répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers est respectivement de 65 % et 35 % en 2017.

Pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers continuent de dominer largement ce secteur. En 2017, leurs parts de marché sont respectivement de 74 %, 67 % et 96 % pour les véhicules utilitaires, les véhicules publics et les autres risques, comparativement à 26 %, 33 % et 4 % pour les assureurs directs.

Le tableau 64 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

Tableau 64

Part du marché¹⁰⁹ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs automobiles			
	1	4	7	10
2008	18 %	55 %	74 %	84 %
2009	17 %	56 %	75 %	85 %
2010	17 %	56 %	76 %	86 %
2011	17 %	57 %	76 %	86 %
2012	31 %	66 %	82 %	90 %
2013	30 %	66 %	82 %	91 %
2014	30 %	68 %	82 %	91 %
2015	30 %	69 %	83 %	91 %
2016	30 %	69 %	83 %	91 %
2017	29 %	68 %	82 %	90 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui pratiquent l'assurance automobile au Québec en 2017 ont recueilli 90 % des 3,6 G\$ de primes souscrites. Il s'agit d'une diminution d'un point de pourcentage par rapport à l'année 2016. En 2017, pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs, il s'agit d'une diminution d'un point de pourcentage par rapport aux quatre années précédentes. Cette proportion est maintenant de 29 %. De plus, les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent plus des deux tiers du marché de l'assurance automobile avec une proportion de 68 %.

Le tableau 65 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 65

Part du marché¹¹⁰ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2008	30 %	26 %	68 %	73 %	85 %	86 %	95 %	94 %
2009	30 %	26 %	68 %	74 %	86 %	85 %	96 %	92 %
2010	30 %	26 %	68 %	75 %	86 %	86 %	96 %	92 %
2011	31 %	26 %	68 %	75 %	86 %	86 %	96 %	92 %
2012	31 %	53 %	72 %	84 %	91 %	93 %	97 %	96 %
2013	32 %	53 %	72 %	84 %	91 %	92 %	97 %	95 %
2014	32 %	52 %	74 %	83 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2015	33 %	54 %	74 %	82 %	92 %	91 %	97 %	96 %
2016	33 %	53 %	72 %	79 %	92 %	92 %	97 %	96 %
2017	34 %	53 %	72 %	78 %	91 %	91 %	97 %	96 %

En 2017, le plus important assureur ou groupe d'assureurs directs détient 34 % du marché, soit une augmentation de quatre points de pourcentage au court des dix dernières années, tandis que la part de marché des quatre assureurs ou groupes d'assureurs directs les plus importants s'élève à 72 %, comparativement à 68 % en 2018.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, la concentration est plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs par courtiers détient plus de la moitié de ce marché, soit 53 %, tandis que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers les plus importants détiennent 78 % du marché. Ce tableau permet également d'observer que c'est dans le secteur des assureurs par courtiers que la concentration a augmenté le plus rapidement au cours des dernières années. Ainsi, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a augmenté de 27 points de pourcentage au cours des dix dernières années, tandis que celle des quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs n'a augmenté que de cinq points de pourcentage au cours de la même période.

Le tableau 66 présente un autre indice de concentration, soit l'indice HHI¹¹¹. Cet indice est présenté pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile et pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 67 présente cet indice selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 66

Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché

Année	Total du marché	Indice HHI						
		Catégories de risque ¹¹²						
		VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2008	986	1 124	1 430	1 456	1 354	981	2 412	1 126
2009	997	1 120	1 485	1 538	1 371	1 050	1 904	1 175
2010	1 009	1 120	1 510	1 473	1 289	1 053	1 995	1 307
2011	1 018	1 128	1 547	1 435	1 250	1 012	2 132	1 318
2012	1 538	1 570	2 754	1 643	1 923	1 461	3 555	2 368
2013	1 526	1 562	2 435	1 652	1 969	1 434	3 768	2 330
2014	1 523	1 564	2 207	1 654	1 897	1 450	4 192	2 316
2015	1 552	1 599	2 334	1 670	1 877	1 551	4 227	2 336
2016	1 545	1 615	2 069	1 784	1 822	1 477	3 339	2 294
2017	1 512	1 607	1 996	1 791	1 807	1 318	2 743	2 213

VT = Voitures de tourisme
 MC = Motocyclettes
 MN = Motoneiges
 TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires
 VP = Véhicules publics
 AR = Autres risques

En 2017, l'indice HHI est de 1 512 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec faisant en sorte que ce marché est qualifié de modérément concentré selon cet indice puisqu'il est supérieur à 1 500 et inférieur à 2 500. C'est le cas également pour les secteurs des voitures de tourisme, des motocyclettes, des motoneiges, des véhicules tout-terrain et celui des autres risques, et ce, malgré le fait que le secteur des autres risques présente un indice HHI qui se rapproche d'un marché fortement concentré. Quant au secteur des véhicules publics, il est sans équivoque un marché fortement concentré avec un indice HHI de 2 743 en 2017, tandis que le secteur des véhicules utilitaires présente un marché non concentré avec un indice HHI inférieur à 1 500. Aussi, tous les secteurs de l'assurance automobile ont vu leur indice HHI augmenter au cours des dix dernières années faisant en sorte que la concentration s'est accrue pour l'ensemble de l'assurance automobile au Québec.

Tableau 67

Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Indice HHI	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2008	1 550	1 579
2009	1 540	1 596
2010	1 542	1 631
2011	1 571	1 638
2012	1 669	3 207
2013	1 682	3 205
2014	1 732	3 151
2015	1 762	3 244
2016	1 766	3 162
2017	1 795	3 070

Le tableau 67 démontre que le niveau de concentration s'est quelque peu accru au cours des dix dernières années pour le secteur des assureurs directs, et cette concentration peut être qualifiée de modérée selon l'indice HHI. Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration est demeuré relativement stable entre les années 2008 et 2011. Toutefois, depuis 2012, l'indice HHI de ce secteur a pratiquement doublé faisant en sorte que celui-ci est maintenant fortement concentré. En 2017, l'indice HHI de ce secteur est de 3 070 comparativement à un indice HHI de 1 795 pour le secteur des assureurs directs.

Le tableau 68 présente la part de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en 2017 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile et montre leur évolution sur une période de dix ans.

Tableau 68

Évolution des parts de marché¹¹³ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Part de marché (%)									
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Intact Corporation financière*	28,8	29,7	29,9	29,6	30,2	30,7	17,2	17,2	17,3	17,5
Desjardins*	19,4	18,8	18,6	18,1	17,7	17,3	16,8	16,4	16,4	16,4
Groupe La Capitale*	11,6	11,5	11,6	11,5	10,5	10,8	10,5	10,4	10,1	9,9
Groupe Promutuel*	8,5	8,5	8,7	8,7	8,1	7,3	6,9	7,0	7,1	7,1
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation*	5,2	4,9	4,2	3,8	4,0	3,8	3,5	3,2	2,8	2,6
Aviva *	5,1	5,9	6,4	7,1	7,5	7,6	8,1	8,3	8,4	7,5
SSQ, Société d'assurances générales	3,5	3,6	3,6	3,8	3,7	3,4	3,2	3,1	3,0	2,9
RSA Canada	3,1	3,0	3,0	3,8	4,1	4,3	0,5	0,5	0,5	0,5
Northbridge*	2,5	2,5	2,1	1,5	1,4	1,4	1,2	1,3	1,4	1,6
TD Assurance*	2,4	2,5	2,6	2,8	3,0	3,1	3,3	3,6	3,7	3,7
Allstate*	1,7	1,7	1,6	1,8	1,9	2,1	2,0	2,0	2,1	2,3
Economical*	1,6	1,6	1,4	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4	1,7
Wawanesa	1,6	1,5	1,3	1,1	1,3	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9
Echelon	1,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4
Co-Operators*	0,9	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	4,3	4,2	4,1	4,1

* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions financières faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Tableau 69

Évolution des primes directes souscrites¹¹⁴ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (en millions)									
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Intact Corporation financière*	1 023	1 004	970	938	945	960	530	534	533	537
Desjardins*	691	637	605	573	553	541	519	509	504	504
Groupe La Capitale*	412	388	375	365	328	337	324	321	310	304
Groupe Promutuel*	302	287	282	274	253	227	213	216	219	218
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation*	184	165	136	120	126	119	109	99	87	79
Aviva*	180	198	209	224	236	238	249	258	260	231
SSQ, Société d'assurances générales	126	122	117	120	115	106	100	97	94	88
RSA Canada	110	103	99	120	127	135	17	17	15	14
Northbridge*	91	83	67	48	44	44	36	41	43	50
TD Assurance*	84	85	86	89	94	98	103	113	114	113
Allstate*	59	57	52	57	60	65	62	63	65	71
Economical*	57	53	44	40	41	43	41	40	45	54
Wawanesa	56	50	42	34	40	47	56	60	60	59
Echelon	48	18	12	10	10	11	11	12	11	11
Co-Operators*	32	27	21	19	16	16	132	130	126	126

* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions financières faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 69 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, il y a peu de changement à signaler au sein de ce groupe. En effet, quatorze de ces assureurs ou groupes d'assureurs sont les mêmes que l'année dernière. De plus, les quatre premiers assureurs ou groupes d'assureurs occupent les mêmes positions depuis au moins cinq ans. Notons également la présence au 14^e rang d'Echelon, lequel était absent des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs au cours des dernières années.

Parmi les croissances les plus significatives en 2017, outre celles d'Echelon (163,8 %) et de Co-Operators (20,3 %), les croissances de Wawanesa (11,4 %), d'Industrielle Alliance, assurance auto et habitation (11,3 %) et de Northbridge (9,2 %) sont à signaler. Enfin, Aviva et TD Assurance sont en décroissance pour une huitième année consécutive et ils sont les seuls assureurs présentant une diminution de prime automobile en 2017, soit de 9,2 % et de 0,6 % respectivement.

La concurrence et le marketing de l'assurance automobile au Québec

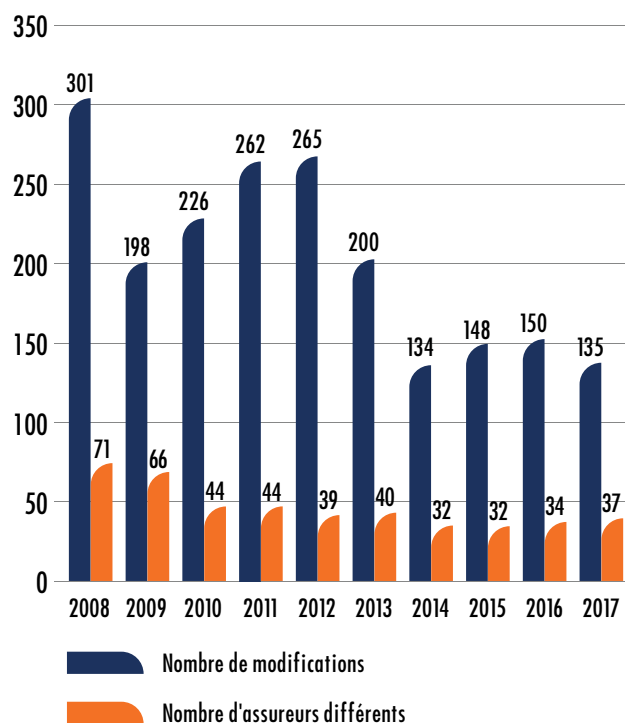
Comme par les années passées, les assureurs demeurent très actifs sur le plan médiatique en utilisant les différents médias à leur disposition, incluant les médias sociaux. Ces efforts publicitaires de la part des assureurs illustrent un besoin d'adapter leurs stratégies de marketing à un environnement concurrentiel afin de rejoindre les consommateurs. Ainsi, l'accroissement de la notoriété d'un assureur passe de plus en plus par sa présence, même limitée, sur les réseaux sociaux. Ces nouvelles avenues de développement, en plus de transformer la relation client et faire naître des occasions d'affaires, transforment en profondeur la manière dont les assureurs mettent sur pied leur stratégie de communication.

Les modifications apportées annuellement par les assureurs à leur manuel de tarification démontrent aussi que chacun cherche à adapter ses pratiques et sa tarification afin de maintenir sa compétitivité et son positionnement dans le marché. À cet effet, l'Autorité a reçu 135 dépôts de modifications aux manuels de tarification provenant de 37 assureurs automobiles différents¹¹⁵. En ce qui a trait à l'exigence liée au dépôt des manuels de tarification, l'Autorité a complété ses travaux au cours de l'année 2016 afin de permettre aux assureurs de transmettre leurs manuels de tarification de façon électronique. Toutefois, certaines modifications législatives sont nécessaires afin de mettre en place la solution retenue. À cet effet, le projet de loi 141, déposé en octobre 2017 par le gouvernement du Québec, contient les modifications législatives nécessaires au déploiement de la solution retenue par l'Autorité.

Le graphique 78 présente l'évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité au cours des dix dernières années.

Graphique 78

Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité



Aussi, il est généralement reconnu qu'à un moment donné dans le temps, des écarts de prix entre les assureurs pour des profils d'assurés identiques indiquent une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 70 montre de tels écarts entre assureurs dans le marché québécois.

Tableau 70

Comparaison des primes¹¹⁶ d'assurance automobile offertes par différents assureurs¹¹⁷ au Québec pour différents profils d'assurés¹¹⁸

Profil d'assuré	Assureurs ¹¹⁹									Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
N° 1	2 185 \$	1 867 \$	1 074 \$	2 180 \$	1 624 \$	1 454 \$	1 525 \$	2 532 \$	1 139 \$	136 %
N° 2	1 311 \$	1 087 \$	827 \$	1 270 \$	930 \$	1 170 \$	960 \$	2 213 \$	831 \$	168 %
N° 3	1 050 \$	883 \$	789 \$	1 040 \$	806 \$	1 079 \$	793 \$	1 480 \$	747 \$	98 %
N° 4	1 575 \$	1 536 \$	835 \$	1 797 \$	1 631 \$	1 189 \$	1 209 \$	2 402 \$	1 108 \$	188 %
N° 5	951 \$	1 007 \$	626 \$	1 105 \$	899 \$	952 \$	724 \$	593 \$	833 \$	86 %
N° 6	434 \$	532 \$	437 \$	400 \$	427 \$	732 \$	391 \$	359 \$	413 \$	104 %
N° 7	596 \$	546 \$	675 \$	632 \$	733 \$	691 \$	485 \$	476 \$	680 \$	54 %
N° 8	576 \$	546 \$	644 \$	617 \$	661 \$	685 \$	499 \$	483 \$	652 \$	42 %
N° 9	876 \$	864 \$	706 \$	1 085 \$	969 \$	876 \$	679 \$	578 \$	851 \$	88 %
N° 10	783 \$	983 \$	664 \$	980 \$	1 065 \$	758 \$	744 \$	480 \$	708 \$	122 %

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré en 2017 peut grandement varier d'un assureur à l'autre¹²⁰. Ainsi, un assureur peut être très concurrentiel pour un profil d'assuré donné, mais pas nécessairement pour un autre. Par exemple, l'assureur H offre une prime plus faible pour les assurés N°s 5, 6, 7, 8, 9 et 10, comparativement à une prime plus élevée pour les assurés N°s 1, 2, 3 et 4.

De plus, l'examen de la situation permet de constater que la concurrence s'exerce différemment selon les segments du marché. À titre d'exemple, le tableau 70 révèle que les assurés N°s 7 et 8 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d'assurance que les autres profils d'assurés présentés dans ce tableau.

Le tableau 71 montre la variation de prime pour un même profil d'assuré entre 2016 et 2017.

Tableau 71

Variation des primes¹²¹ d'assurance automobile pour différents profils d'assurés¹²² entre 2016 et 2017¹²³

Profils d'assuré	Assureurs ¹²⁴																	
	A			B			C			D			E			F		
	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation
N° 1	2 474 \$	1 074 \$	-57 %	1 932 \$	1 525 \$	-21 %	1 195 \$	1 280 \$	7 %	1 398 \$	1 139 \$	-19 %	1 582 \$	1 454 \$	-8 %	2 081 \$	2 595 \$	25 %
N° 2	803 \$	629 \$	-22 %	596 \$	670 \$	12 %	701 \$	745 \$	6 %	656 \$	796 \$	21 %	916 \$	946 \$	3 %	430 \$	511 \$	19 %
N° 3	465 \$	428 \$	-8 %	377 \$	414 \$	10 %	440 \$	508 \$	15 %	444 \$	426 \$	-4 %	682 \$	735 \$	8 %	278 \$	286 \$	3 %
N° 4	877 \$	514 \$	-41 %	462 \$	532 \$	15 %	620 \$	916 \$	48 %	498 \$	559 \$	12 %	597 \$	651 \$	9 %	301 \$	775 \$	157 %
N° 5	573 \$	675 \$	18 %	475 \$	485 \$	2 %	552 \$	912 \$	65 %	578 \$	680 \$	18 %	667 \$	691 \$	4 %	288 \$	324 \$	13 %
N° 6	769 \$	710 \$	-8 %	701 \$	718 \$	2 %	697 \$	894 \$	28 %	639 \$	835 \$	31 %	823 \$	870 \$	6 %	416 \$	431 \$	4 %
N° 7	1 103 \$	674 \$	-39 %	756 \$	783 \$	4 %	777 \$	987 \$	27 %	568 \$	700 \$	23 %	705 \$	753 \$	7 %	438 \$	716 \$	63 %
N° 8	1 476 \$	789 \$	-47 %	999 \$	793 \$	-21 %	791 \$	992 \$	25 %	901 \$	747 \$	-17 %	1 066 \$	1 079 \$	1 %	638 \$	1 372 \$	115 %
N° 9	2 567 \$	835 \$	-67 %	1 320 \$	1 209 \$	-8 %	1 151 \$	2 138 \$	86 %	1 118 \$	1 108 \$	-1 %	1 198 \$	1 189 \$	-1 %	1 451 \$	3 623 \$	150 %
N° 10	745 \$	469 \$	-37 %	406 \$	464 \$	14 %	568 \$	737 \$	30 %	495 \$	561 \$	13 %	572 \$	626 \$	9 %	272 \$	653 \$	140 %

Ce tableau permet de constater que la prime demandée à un assuré peut varier considérablement d'une année à l'autre et que les modifications apportées par les assureurs varient beaucoup d'un assureur à l'autre. À titre d'exemple, l'assureur A demandait une prime élevée en 2016 pour les assurés n°s 1, 4, 7 et 9, tandis qu'en 2017, il présente une prime plus faible pour ces mêmes assurés. Une situation inverse est observée avec l'assureur F alors que ce dernier demandait la prime la plus basse en 2016 pour l'assuré n° 8 et la prime la plus élevée en 2017 pour ce même assuré.

La demande d'assurance automobile

La demande d'assurance automobile est étroitement liée à l'évolution du nombre de véhicules en circulation et à l'âge moyen du parc automobile. Les propriétaires de véhicules neufs ou récents choisissent généralement une couverture d'assurance plus étendue que ceux qui détiennent des véhicules plus âgés. En outre, le fait qu'il y ait souvent un créancier qui est partie au contrat d'assurance dans les véhicules récents contribue à ce que le propriétaire doive se procurer une protection d'assurance complète pour la durée du prêt automobile.

La demande d'assurance automobile est également liée au nombre de personnes qui sont en âge de conduire un véhicule de même qu'au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec. Avec une espérance de vie plus longue, de plus en plus de personnes âgées sont susceptibles d'acheter des produits d'assurance automobile, contribuant ainsi au maintien de la demande d'assurance.

Le tableau 72 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite et l'âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

Tableau 72

Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec¹²⁵

Année	Voitures de tourisme ¹²⁶		Tous véhicules combinés ¹²⁷	
	Âge moyen	Nombre (en milliers)	Âge moyen	Nombre (en milliers)
2008	7,0	4 456	7,7	5 265
2009	7,0	4 551	7,8	5 408
2010	7,1	4 668	7,9	5 530
2011	7,1	4 726	7,9	5 628
2012	7,2	4 816	8,0	5 731
2013	7,2	4 913	8,1	5 833
2014	7,3	4 969	8,2	5 940
2015	7,4	5 017	8,3	5 986
2016	7,5	5 089	8,5	6 027
2017	7,6	5 133	8,6	6 096

Ce tableau permet de constater que le nombre de véhicules a augmenté au cours des dix dernières années, soit de 15 % pour les voitures de tourisme et de 16 % pour l'ensemble des véhicules. Pour ce qui est de l'âge moyen des véhicules, il a augmenté pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules. Il se situe, en 2017, à 7,6 et 8,6 respectivement. Aussi, en 2017, le nombre de voitures de tourisme pour lesquels une assurance a été souscrite a augmenté de 0,9 % par rapport à 2016. Pour l'ensemble des véhicules, il s'agit plutôt d'une hausse de 1,1 %.

Tableau 73

Nombre de véhicules souscrits¹²⁸ dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Catégories de risque ¹²⁹					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2008	4 456 384	193 597	122 543	263 663	217 791	11 251
2009	4 550 922	195 032	168 964	270 031	212 403	10 987
2010	4 667 694	199 725	158 324	276 927	215 524	11 381
2011	4 726 475	207 986	181 304	282 121	219 295	10 987
2012	4 816 143	215 963	176 730	286 209	224 469	11 238
2013	4 913 129	225 660	159 828	298 431	224 770	11 345
2014	4 969 442	234 107	197 647	305 719	223 849	9 558
2015	5 017 422	242 037	181 210	309 003	226 544	9 848
2016	5 089 250	252 066	126 791	313 343	233 511	12 033
2017	5 132 743	257 280	132 573	315 608	244 623	12 819

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain
VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics

Le tableau 73 illustre une progression du nombre de véhicules souscrits pour la catégorie des véhicules publics avec une évolution de 6,5 % par rapport à l'année 2016, tandis que des augmentations de 4,8 %, 4,6 %, 2,1 % et 0,7 % respectivement pour les véhicules utilitaires, les motoneiges, les motocyclettes et les véhicules tout-terrain sont également observées. Ainsi, en 2017, toutes les catégories de véhicules ont vu leur nombre augmenter.

Sur une période de dix ans, toutes les catégories de véhicules présentent également un accroissement de leur nombre de véhicules souscrits. Les catégories des motocyclettes et des véhicules tout-terrain présentent des hausses respectives de 32,9 % et 19,7 % au cours de cette période, tandis qu'elles sont de 13,9 %, 12,3 % et 8,2 % respectivement pour les véhicules publics, les véhicules utilitaires et les motoneiges.

Tableau 74

Nombre de personnes au Québec¹³⁰ en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire¹³¹ pour l'ensemble du Québec

Année	Nombre de personnes au Québec	
	Individus âgés de 16 ans et plus (en milliers)	Titulaires de permis de conduire (en milliers)
2008	6 432	4 974
2009	6 517	5 028
2010	6 604	5 106
2011	6 682	5 156
2012	6 756	5 195
2013	6 813	5 242
2014	6 862	5 284
2015	6 895	5 331
2016	6 947	5 376
2017	7 005	5 414

Dans le tableau 74, le nombre de personnes au Québec âgées de seize ans et plus, c'est-à-dire susceptibles de conduire un véhicule, augmente graduellement depuis 2008. Ce nombre est passé de 6,4 millions en 2008 à plus de 7 millions en 2017, soit une hausse de 8,9 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 8,8 % au cours des dix dernières années.

2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour les services qu'il offre, est un élément déterminant de sa rentabilité, donc de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2017 et traite des résultats des activités d'assurance.

Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

L'objectif de l'analyse est de porter un jugement sur l'adéquation de la tarification. Une tarification est jugée adéquate lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés aux opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables en tenant compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont le coût n'est pas connu avant sa mise en marché.

Par ailleurs, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

La difficulté principale provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit, d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

L'évolution globale des résultats

Pour les raisons mentionnées précédemment, les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins, les conclusions de la présente analyse demeurent valables et sont conformes à la réalité du marché de l'assurance automobile au Québec.

Le tableau 75 présente les résultats des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2008 à 2017.

Tableau 75

Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Primes souscrites (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 893	2 756	2 671	2 611	2 588	2 563	2 535	2 550	2 526	2 509
- Tous véhicules ¹³²	3 552	3 382	3 274	3 190	3 154	3 122	3 094	3 104	3 076	3 067
Primes acquises (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 827	2 715	2 638	2 596	2 572	2 548	2 537	2 539	2 515	2 493
- Tous véhicules	3 469	3 329	3 226	3 165	3 133	3 107	3 095	3 091	3 061	3 057
REVENUS										
Primes acquises (%)¹³³										
- Voitures de tourisme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- Tous véhicules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenus de placement (%)¹³⁴										
- Voitures de tourisme	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0
- Tous véhicules	1,0	0,8	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0
TOTAL DES REVENUS (%)										
- Voitures de tourisme	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0
- Tous véhicules	101,0	100,8	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0
DÉPENSES										
Sinistres (%)¹³⁵										
- Voitures de tourisme	76,7	72,9	70,6	67,2	67,6	63,2	62,2	59,1	61,7	63,7
- Tous véhicules	75,5	71,5	69,5	66,2	65,1	62,3	60,2	57,1	59,4	62,0
Frais d'exploitation (%)¹³⁶										
- Voitures de tourisme	32,0	31,6	31,4	30,8	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0
- Tous véhicules	32,0	31,7	31,5	30,9	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0
TOTAL DES DÉPENSES (%)										
- Voitures de tourisme	108,7	104,5	102,0	98,0	97,6	93,1	92,1	87,9	89,0	90,8
- Tous véhicules	107,5	103,1	101,0	97,1	95,1	92,2	90,1	85,9	86,7	89,0
BÉNÉFICE (PERTE) (%)¹³⁷										
- Voitures de tourisme	(7,7)	(3,7)	(1,2)	2,9	3,4	7,9	8,8	12,9	11,7	10,2
- Tous véhicules	(6,5)	(2,3)	(0,2)	3,8	5,9	8,8	10,8	14,9	14,0	12,0
BÉNÉFICE (PERTE) sur 10 ans (%)¹³⁸										
- Tous véhicules	5,9	7,9	9,8	11,5	12,8	13,8	14,4	14,4	13,4	12,2
BÉNÉFICE (PERTE) sur 20 ans (%)¹³⁹										
- Tous véhicules	8,1	8,6	9,1	9,7	10,1	10,3	10,2	9,9	9,5	8,4

L'analyse du tableau 75 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement. Le niveau des bénéfices a oscillé entre 10,8 % et 14,9 % des primes acquises pour les années 2008 à 2011 pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, il est descendu sous la barre des 10 % entre 2012 et 2014 et s'est transformé en une perte durant les trois dernières années. En ce qui concerne les voitures de tourisme, le niveau des bénéfices a chuté sous la barre des 10 % à partir de l'année 2011, et l'année 2017 présente une perte pour une troisième année consécutive. Plus précisément, en 2017, les pertes sont estimées à 7,7 % et à 6,5 % des primes acquises respectivement pour les voitures de tourisme et pour l'ensemble des véhicules.

En raison de l'importance de la catégorie des voitures de tourisme – elle représente plus de 81 % du total des primes souscrites – l'analyse qui suit, outre le fait qu'elle soit effectuée pour l'ensemble des véhicules, porte principalement sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 75 indique que le montant des primes acquises pour les voitures de tourisme a augmenté par rapport à 2016, présentant une hausse de 4,1 % en 2017. De plus, ce tableau démontre que depuis quelques années, il y a très peu de variation dans le montant total des primes acquises. Toutefois, comme le marché présente une croissance de la demande d'assurance entraînée à la fois par l'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile et du nombre de permis de conduire, le montant des primes acquises a connu une progression de plus de 13 % depuis 2008 pour cette catégorie de véhicule.

De fait, le tableau 73 montre une progression de 15 % du nombre de voitures de tourisme assurées en 2017 par rapport à 2008. L'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile est à l'origine de la hausse des demandes d'assurance et, par conséquent, des montants des primes acquises. Toutefois, tel qu'il a été mentionné précédemment, la progression des primes acquises a été ralentie au cours des dernières années, conséquence directe des baisses de tarifs consenties par l'industrie au cours des années 2008 à 2013, tel qu'il est indiqué au tableau 77. Par contre, depuis 2014 l'industrie dans son ensemble présente des hausses de tarifs faisant en sorte que la progression des primes acquises s'est accrue au cours des trois dernières années.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les revenus de placement de l'industrie de l'assurance de dommages, et plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus pour le secteur de l'assurance automobile au Québec ont peu d'effet sur la variation des revenus globaux ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau 75 indique que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que très légèrement d'une année à l'autre, malgré une tendance à la hausse au cours des dix dernières années. À titre d'exemple, cette proportion est passée de 27 % des primes acquises à 32 % entre 2008 et 2017 en ce qui concerne les voitures de tourisme.

Pour conclure, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres, et il faut donc trouver là les principales explications de la fluctuation des résultats.

L'évolution des sinistres

L'évolution des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen d'un sinistre pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile, ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

Le coût total des sinistres est directement lié à la fréquence et au coût moyen des sinistres. L'analyse des statistiques sur l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais aussi de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

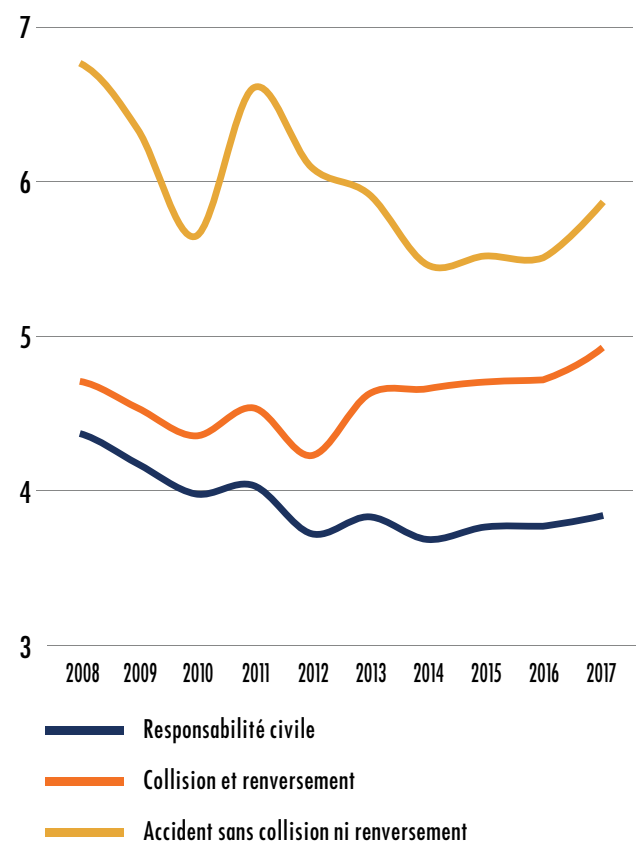
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par le contrôle qui en est exercé. Dans ce domaine, tant les assureurs que les assurés peuvent exercer une influence puisque les comportements de ces derniers déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, le coût des sinistres varie selon divers facteurs économiques tels que le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

Fréquence des réclamations

Le graphique 79 présente l'évolution de la fréquence des réclamations de 2008 à 2017 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 79

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)



Pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement », la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par la condition des routes, tandis que la troisième garantie peut l'être de manière ponctuelle par des tempêtes de vent ou de grêle ou par des inondations, par exemple.

La garantie « responsabilité civile » présente pour une troisième année consécutive une augmentation de sa fréquence des réclamations et se situe maintenant à 3,8 %. En effet, après avoir atteint en 2014 son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années, elle présente des hausses depuis. Pour 2017, l'augmentation est de 1,9 %, ce qui constitue la deuxième plus forte augmentation observée au cours des dix dernières années.

Après avoir présenté son plus bas niveau de sa fréquence des réclamations en 2012, la garantie « collision et renversement » y présente des hausses depuis. Elle atteint maintenant 4,9 %, soit le plus haut niveau observé au cours des dix dernières années. Pour l'année 2017, l'augmentation est de 4,3 %, ce qui constitue la deuxième plus forte augmentation observée depuis 2008.

Quant à la garantie « accident sans collision ni renversement », sa fréquence des réclamations a augmenté de 6,6 % en 2017, contrairement à une baisse de 0,1 % en 2016. Ainsi, la fréquence des réclamations présentée cette année pour cette garantie est de 5,9 %.

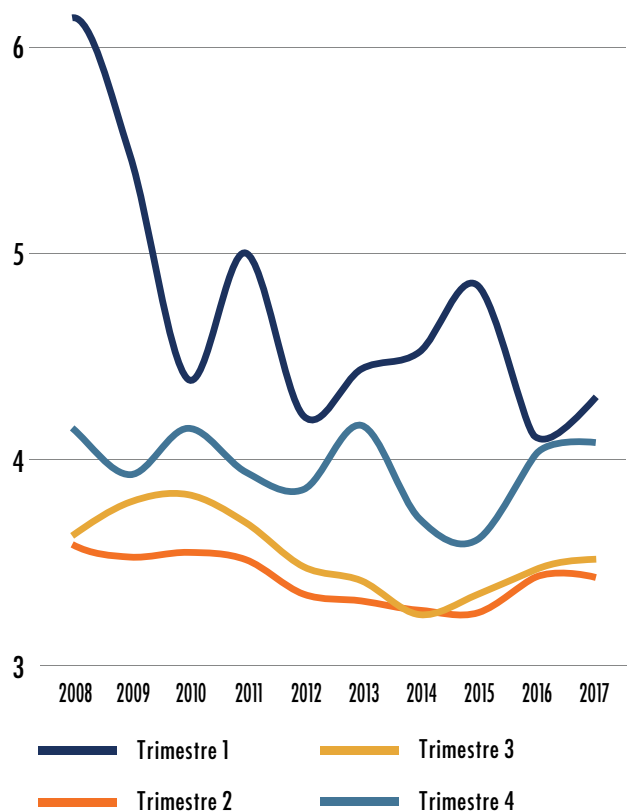
En 2017, la fréquence des réclamations pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme a augmenté de façon importante par rapport aux années précédentes. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette hausse, mais le principal facteur avancé par l'industrie est l'augmentation des distractions au volant (cellulaire, assistant de navigation personnel (GPS) et autres dispositifs électroniques) découlant de l'ajout de nouvelles technologies dans les véhicules. De plus, contrairement à ce qui était anticipé, l'ajout de dispositifs améliorant l'aide à la conduite a contribué également à la hausse des réclamations. En effet, ces dispositifs peuvent avoir comme résultat une diminution de l'attention des conducteurs car il est possible que ces derniers se fient plus aux dispositifs d'aide à la conduite qu'à leur propre compétence de conducteur, entraînant ainsi une diminution de leur vigilance au volant. À titre d'exemple, un conducteur qui se fierait uniquement à la caméra de recul de son véhicule sans vérifier les angles morts avant d'amorcer sa manœuvre. Par conséquent, une combinaison de l'ensemble de ces facteurs contribue à la hausse de la fréquence des réclamations observée ces dernières années.

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, ce qui permet de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 80, 81 et 82 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations de 2008 à 2017 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme sur une base trimestrielle.

Graphique 80

Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 1^{er} et 4^e trimestres présentent des fréquences de réclamations plus élevées que les deux autres trimestres étant donné qu'ils regroupent les mois où les précipitations et les conditions routières sont les plus changeantes.

En 2017, la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une quatrième fois au cours des cinq dernières années, soit de 4,5 %. Il s'agit ainsi de sa plus grande augmentation observée cette année. Toutefois, malgré les hausses des dernières années, entre 2008 et 2017, cette fréquence a diminué de 30,1 %.

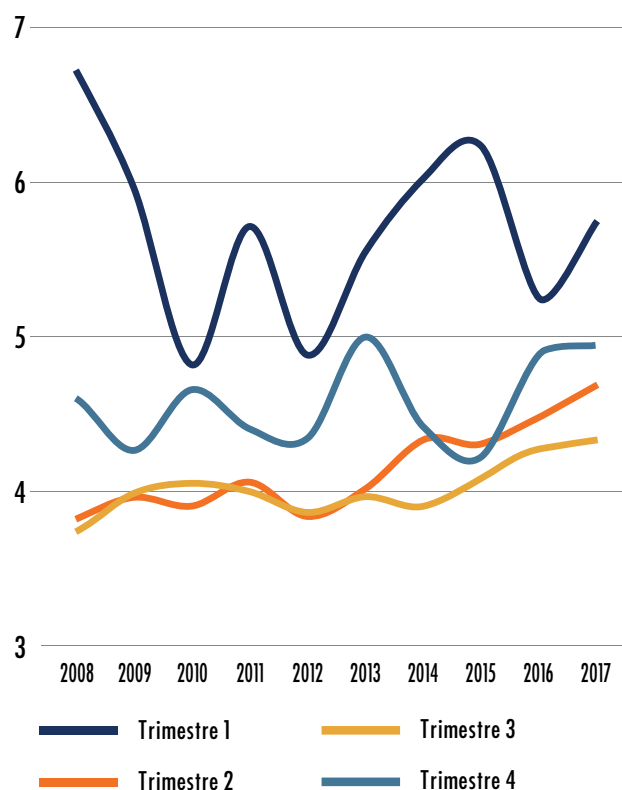
La fréquence des réclamations pour cette garantie a également augmenté au cours des 3^e et 4^e trimestre l'année 2017. Pour le 3^e trimestre, il s'agit d'une troisième hausse consécutive et elle est de 1,5 %, tandis que le 4^e trimestre voit sa fréquence des réclamations augmenter pour une deuxième année consécutive, soit de 1,5 %. Toutefois, observé sur une période de dix ans, il s'agit de diminutions respectives de 3 % et 1,7 % pour les 3^e et 4^e trimestres.

Finalement, seul le 2^e trimestre de la garantie « responsabilité civile » présente une diminution de la fréquence des réclamations en 2017. Il s'agit d'une légère diminution de 0,1 %. Il importe de préciser qu'il s'agit d'une sixième diminution observée au cours des sept dernières années pour ce trimestre.

Par conséquent, étant donné que trois trimestres présentent des hausses de leur fréquence des réclamations et qu'un seul présente une légère baisse, la garantie « responsabilité civile » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations de 1,9 % en 2017, tel qu'il a été présenté au graphique 79¹⁴⁰.

Graphique 81

Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



La garantie « collision et renversement » est elle aussi grandement influencée par les conditions météorologiques. Ainsi, les 1^{er} et 4^e trimestres de l'année sont historiquement ceux qui présentent les plus hautes fréquences. En 2017, la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre de la garantie « collision et renversement » augmente pour une 4^e fois au cours des 5 dernières années, soit de 9,5 %. Il s'agit ainsi de sa plus grande augmentation observée cette année.

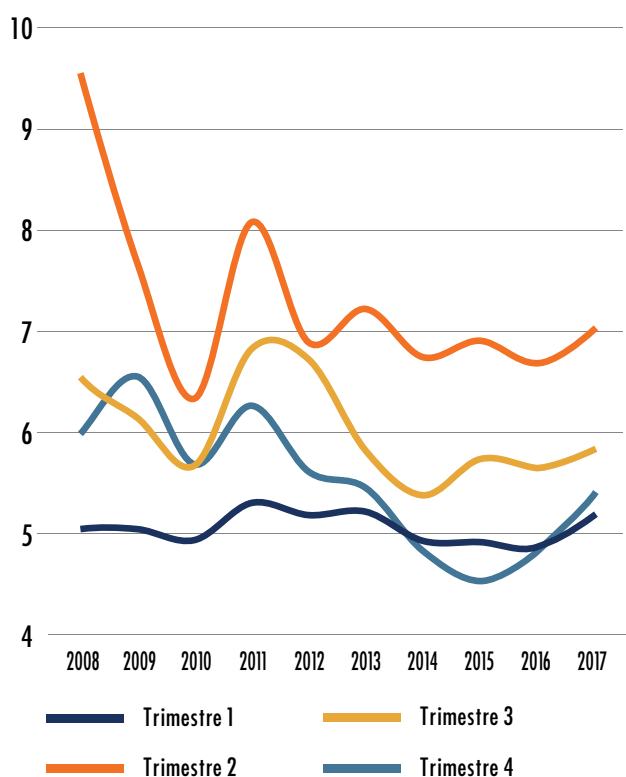
Pour une deuxième année consécutive, au 2^e trimestre, la garantie « collision et renversement » présente une hausse de la fréquence des réclamations. Il s'agit d'une quatrième hausse observée au cours des cinq dernières années. Cette année, cette augmentation est de 4,5 %. Cette fréquence des réclamations atteint donc son niveau le plus élevé observé au cours des dix dernières années. De même, le 3^e trimestre de 2017 présente une hausse de sa fréquence des réclamations de l'ordre de 1,4 %, faisant en sorte que le niveau de la fréquence des réclamations de l'année 2017 est le plus haut niveau observé au cours des dix dernières années.

La fréquence des réclamations de la garantie « collision et renversement » relative au 4^e trimestre de 2017 a augmenté de 1,3 %, soit la deuxième hausse consécutive, faisant en sorte que le niveau de cette fréquence est le deuxième plus haut niveau observé au cours des dix dernières années.

Ainsi, étant donné que tous les trimestres de la garantie « collision et renversement » présentent des hausses de leur fréquence des réclamations, la garantie « collision et renversement » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations. En 2017, la hausse globale pour cette garantie est de 4,3 %, tel qu'il est observé au graphique 79¹⁴¹.

Graphique 82

Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)



Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni renversement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement subits et violents comme des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

En ce qui concerne la fréquence des réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 2^e et 3^e trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

En 2017, tout comme pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », c'est le 1^{er} trimestre de la garantie « accident sans collision ni renversement » qui présente la plus forte augmentation de sa fréquence des réclamations. Cette augmentation est de 11,8 %. Les 2^e, 3^e et 4^e trimestres présentent également des hausses de leur fréquence des réclamations. Pour 2017, ces hausses sont respectivement de 5,4 %, 3,4 % et 7,1 % pour les 2^e, 3^e et 4^e trimestres de la garantie « accident sans collision ni renversement ». La hausse observée cette année pour le 4^e trimestre fait en sorte que la fréquence des réclamations atteint maintenant son troisième plus haut niveau observé au cours des dix dernières années.

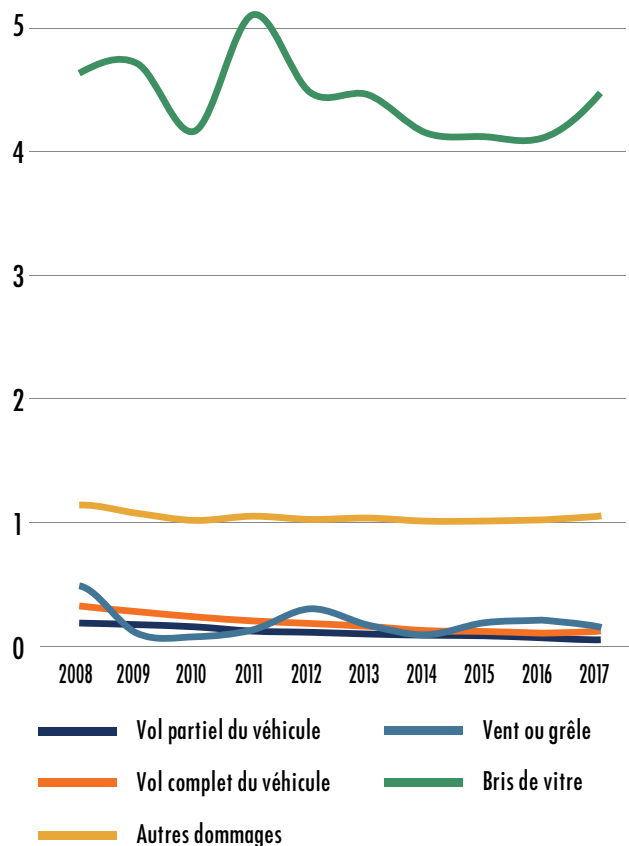
Par conséquent, étant donné que les quatre trimestres de la garantie « accident sans collision ni renversement » présentent des hausses de la fréquence des réclamations, cette garantie présente une hausse globale de sa fréquence de 6,6 % en 2017, tel que présenté au graphique 79¹⁴².

En résumé, la fréquence des réclamations augmente en 2017 pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. L'effet combiné des variations de cette fréquence pour ces trois garanties se traduit par une hausse globale de 4,5 % pour les voitures de tourisme en comparaison à une hausse globale de 0,1 % observée l'année dernière.

En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni renversement », le graphique 79 montre une augmentation de 6,6 % de la fréquence de ce type de sinistre pour l'année 2017. Comme elle couvre un large éventail de réclamations¹⁴³, plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. Par exemple, l'évolution du taux de criminalité aura une incidence sur les réclamations pour le vol ou le vandalisme et les conditions météorologiques qui auront un impact sur certaines réclamations, dont celles comportant des dommages causés par le vent ou la grêle ou celles visant les « autres dommages » qui incluent notamment les inondations.

Graphique 83

Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)



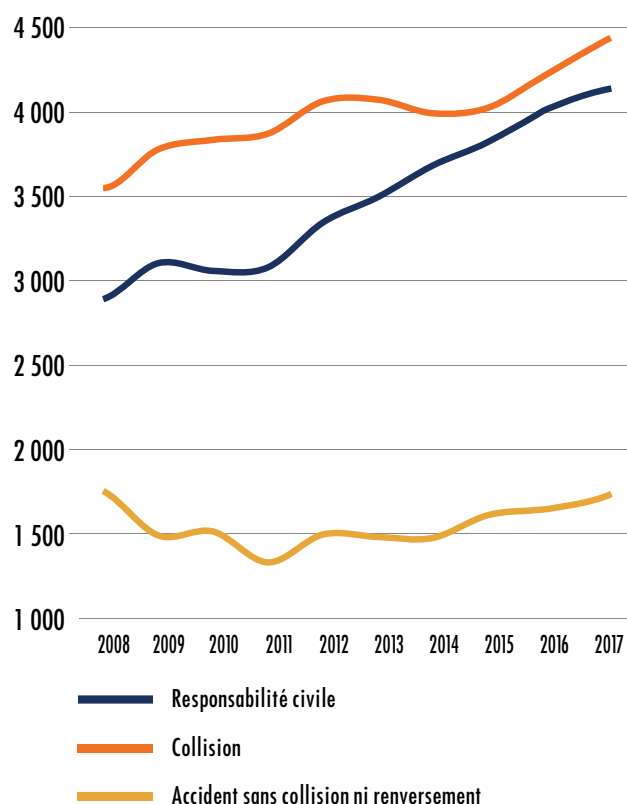
Le graphique 83 illustre la fréquence des réclamations par type de risque couvert par la garantie « accident sans collision ni renversement » pour la période de 2008 à 2017. Il permet de constater que tous les types de réclamations ont enregistré une amélioration depuis 2008. En effet, malgré le fait que les vols complets de véhicules, les bris de vitre et les « autres dommages », qui comprennent notamment les inondations, présentent des augmentations en 2017, soit de 22,6 %, 8,9 % et 3,2 % respectivement, ces derniers présentent des baisses respectives de 61,4 %, 3,4 % et 8,4 % au cours des dix dernières années. Pour le vol complet de véhicule, il s'agit d'une première hausse de la fréquence des réclamations enregistrée au cours des dix dernières années, tandis que celles relatives aux bris de vitre présente une hausse en 2017 après avoir diminué au cours des cinq années précédentes. En ce qui a trait aux vols partiels de véhicules, la fréquence des réclamations est en baisse pour une dixième année consécutive, soit une diminution de 66,3 % entre 2008 et 2017. Après avoir présenté des hausses importantes au cours des deux dernières années, la fréquence des réclamations des dommages causés par le vent ou la grêle présente une diminution notable de 24,6 % en 2017. Ainsi, au cours des dix dernières années, la fréquence des réclamations des dommages causés par le vent ou la grêle a diminué de 67,7 %¹⁴⁴.

Tel que mentionné précédemment, le graphique 83 permet de constater des baisses importantes au chapitre des vols depuis 2008¹⁴⁵. La fréquence des vols partiels a diminué de 66,3 % et celle des vols complets de véhicules de 61,4 %. Ainsi, en 2008, un peu plus de 19 400 vols de véhicules (vols partiels et vols complets) ont été enregistrés auprès des assureurs pour le Québec, pour des déboursés de plus de 177 M\$ comparativement à plus de 8 200 vols et des déboursés de près de 114 M\$ en 2017¹⁴⁶.

Coût moyen par sinistre

Graphique 84

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



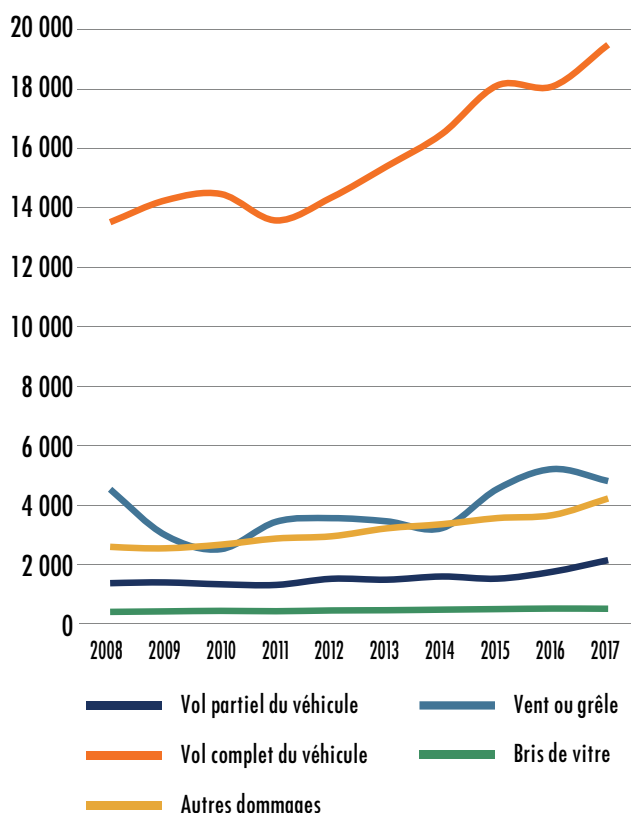
Comme le montre le graphique 84, le coût moyen par sinistre a augmenté progressivement pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » au cours des dix dernières années, tandis qu'il présente une légère diminution pour la garantie « accident sans collision ni renversement » au cours de la même période. En effet, depuis 2008, ces coûts se sont accrus respectivement de 42,8 % et 24,9 % pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » et ont diminué de 0,6 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Par ailleurs, le coût moyen par sinistre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une septième année consécutive, soit de 2,6 % en 2017. Le coût moyen par sinistre de la garantie « collision et renversement » augmente, quant à lui, pour une troisième année consécutive, soit de 4 % en 2017. Pour cette garantie, il s'agit d'une huitième augmentation présentée au cours des neuf dernières années. Quant à celui pour la garantie « accident sans collision ni renversement », il augmente également pour une troisième année consécutive. La hausse pour l'année 2017 est de 5,7 %.

Le nombre croissant de capteurs, de caméras et autres nouvelles technologies favorisant l'aide à la conduite compte parmi les facteurs pouvant expliquer les hausses du coût moyen par sinistre observées ces dernières années. En effet, ces nouvelles technologies sont plus dispendieuses, ce qui fait augmenter de façon globale le coût des réparations. De plus, les systèmes derrière ces nouvelles technologies sont de plus en plus complexes et nécessitent généralement plus d'heures pour effectuer les réparations qui, dans bien des cas, doivent être effectuées par une main-d'œuvre de plus en plus spécialisée. Ainsi, l'ajout des nouvelles technologies dans les véhicules fait augmenter le coût des réparations et de la main-d'œuvre et, conséquemment, le coût moyen par sinistre pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile.

Graphique 85

Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Le coût moyen des réclamations couvertes pour la garantie « accident sans réclamation ni renversement » est influencé principalement par les vols complets de véhicules, dont les coûts moyens sont supérieurs à ceux des autres types de réclamations de cette garantie, comme l'illustre le graphique 85.

En effet, le nombre de vols complets de véhicules représente 2,1 % du nombre total des réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement », mais plus de 24 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets de véhicules augmente pour une cinquième fois au cours des six dernières années. L'augmentation présentée en 2017 est de 7,7 %¹⁴⁷.

Au chapitre des vols partiels, le coût moyen par sinistre a connu en 2017 une deuxième hausse consécutive. L'augmentation observée cette année est de 21,8 % par rapport à 2016. Le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre, après avoir augmenté pendant cinq ans, diminue de 1,2 % en 2017, tandis que celui pour les dommages causés par le vol ou la grêle diminue de 7,7 % par rapport à 2016. En ce qui a trait au coût moyen par sinistre pour les « autres dommages », qui comprend notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, ce dernier augmente pour une huitième année consécutive. En 2017, il présente une hausse de 15,2 %¹⁴⁸.

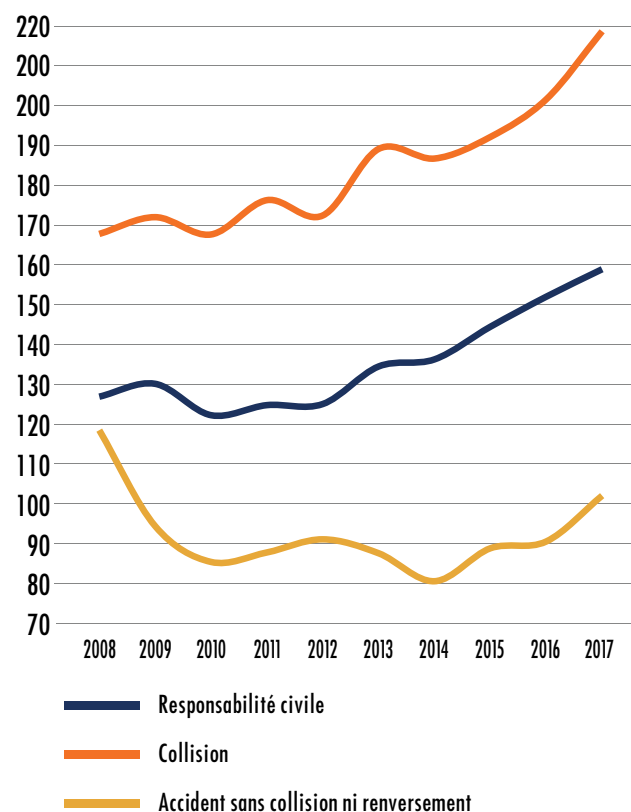
Ainsi, malgré le fait que le coût moyen par sinistre des dommages causés par le vent ou la grêle et des bris de vitre soient en baisse en 2017, la hausse du coût moyen par sinistre des vols partiels, des vols complets et des « autres dommages » fait en sorte que le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement » a subi une augmentation de 5,7 % en 2017, tel qu'illustré au graphique 84.

Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 86.

Graphique 86

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)



En 2017, le coût global pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » augmente par rapport à 2016. En effet, pour l'année 2017, ces trois garanties présentent respectivement des hausses de leur coût global de 4,6 %, 8,5 % et 12,8 %.

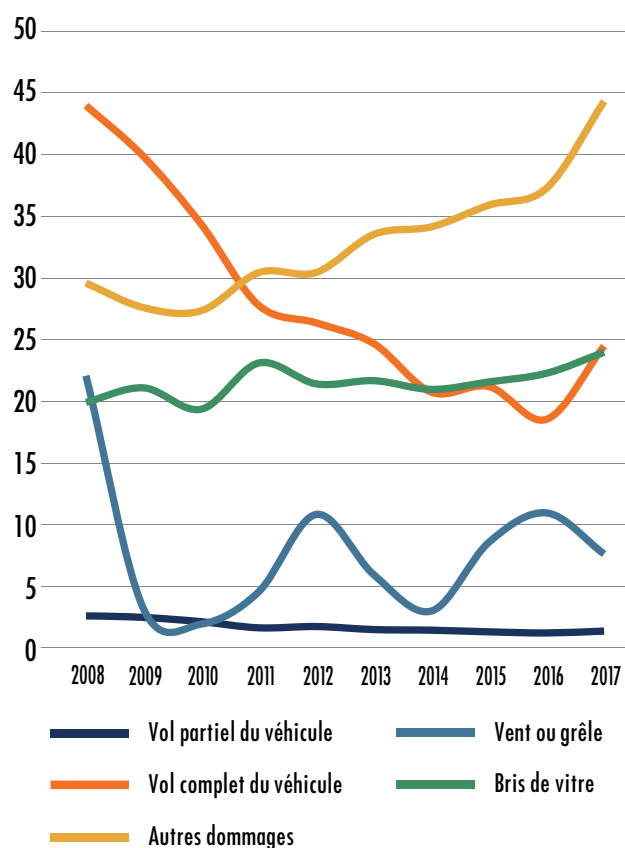
Pour ce qui est de la garantie « responsabilité civile », étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre augmentent, cela entraîne une augmentation de son coût global en 2017. Il s'agit donc d'une septième hausse consécutive de son coût global. Quant à la garantie « collision et renversement », son coût global a augmenté pour une troisième année consécutive, étant donné l'augmentation de sa fréquence des réclamations et de son coût moyen par sinistre en 2017.

L'année 2017 présente, pour la garantie « accident sans collision ni renversement », une augmentation de 12,8 % de son coût global. En effet, étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre augmentent en 2017, cela entraîne une augmentation de son coût global. Il est à noter que cette garantie avait également présenté des hausses au cours des deux années précédentes.

Le graphique 87 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Graphique 87

Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)



Pour les dommages causés par le vent ou la grêle, la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, en baisse en 2017, ont entraîné une diminution importante de son coût global de 30,4 %. En ce qui a trait aux vols partiels, étant donné que la hausse du coût moyen par sinistre a été supérieure à la baisse de la fréquence des réclamations, une augmentation du coût global de l'ordre de 12,5 % a été observée en 2017. Du fait que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre sont à la hausse pour les vols complets de véhicules et les « autres dommages », qui incluent notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, leur coût global augmente respectivement de 32,1 % et 18,9 % en 2017.

En ce qui a trait aux bris de vitre, la hausse de la fréquence des réclamations est supérieure à la baisse du coût moyen par sinistre faisant en sorte que les bris de vitre présentent une augmentation de 7,7 % de son coût global en 2017.

Le coût global des réclamations pour les bris de vitre augmente en 2017, et ce, pour une troisième année consécutive, tandis que celui pour les « autres dommages » a augmenté pour une septième année consécutive. Observé sur une période de dix ans, le coût global a diminué respectivement de 48 %, 44,4 % et 65,6 % pour le vol partiel, le vol complet et les dommages causés par le vent ou la grêle, tandis qu'il augmente de 20,3 % et 49,9 % respectivement pour les bris de vitre et les « autres dommages ».

Après avoir vu le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme augmenter de 6,2 % au cours de l'année 2016, ce dernier augmente de 9,7 % cette année, faisant en sorte que le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme se situe maintenant à près de 2,2 G\$. Il s'agit d'une septième hausse consécutive pour le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme. L'augmentation de cette année est principalement attribuable à la hausse de la fréquence des réclamations présentées pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, combinée à la hausse du coût moyen par sinistre de chacune de ces trois garanties. Au niveau des trois couvertures principales du contrat d'assurance automobile, il y a eu une augmentation de 4,5 % de la fréquence des réclamations totale et une augmentation de 3,4 % du coût global moyen des sinistres. Cette combinaison a entraîné une hausse du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme pour l'année 2017. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il est passé de 2,4 G\$ en 2016 à 2,6 G\$ en 2017 soit une augmentation de l'ordre de 10,1 %.

Pour les voitures de tourisme, étant donné que le montant total des sinistres affiche une hausse de 9,7 % et que cette hausse est supérieure à l'augmentation des primes acquises, qui est de 4,1 %, les résultats de 2017 affichent globalement une détérioration par rapport à l'année dernière. En effet, le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicules est passé de 72,9 % en 2016 à 76,7 % en 2017, comme l'indique le tableau 75. Par conséquent, les assureurs dans leur ensemble présentent pour une troisième année consécutive des pertes pour cette catégorie de véhicules, dont une perte estimée à 7,7 % des primes acquises pour l'année 2017 comparativement à 3,7 % en 2016.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année sont également inférieurs à ceux présentés en 2016. Le montant total des sinistres augmente de 10,1 %, tandis que les primes acquises augmentent de 4,2 %. Par conséquent, le ratio sinistres / primes est passé de 71,5 % en 2016 à 75,5 % en 2017, entraînant ainsi une augmentation des pertes pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec estimé à 6,5 % des primes acquises, comparativement à 2,3 % en 2016.

Adéquation de la tarification en 2017

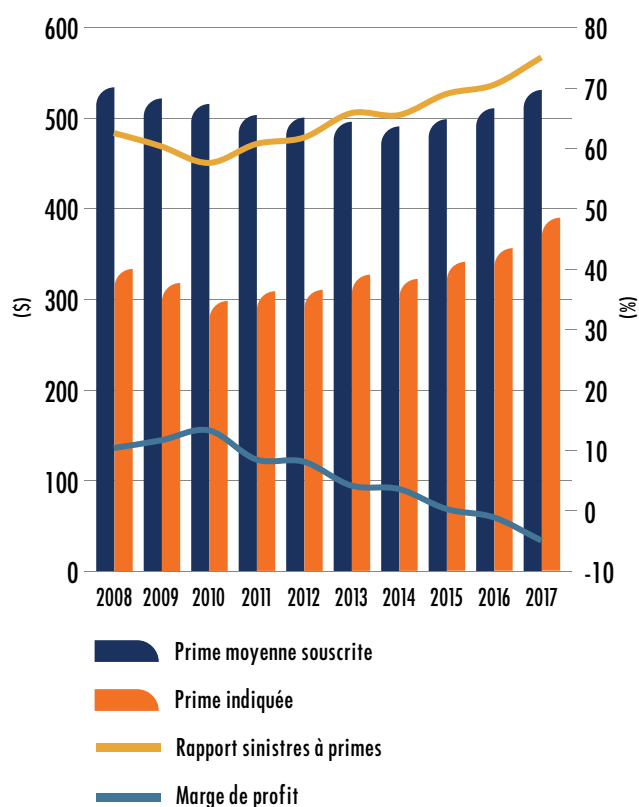
Avant d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2017, il importe de considérer l'écart qui existe entre la prime indiquée et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés s'il avait été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquante, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés aux activités d'assurance.

Le graphique 88 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules souscrits, à l'exception de la catégorie « autres risques ».

Graphique 88

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »¹⁴⁹

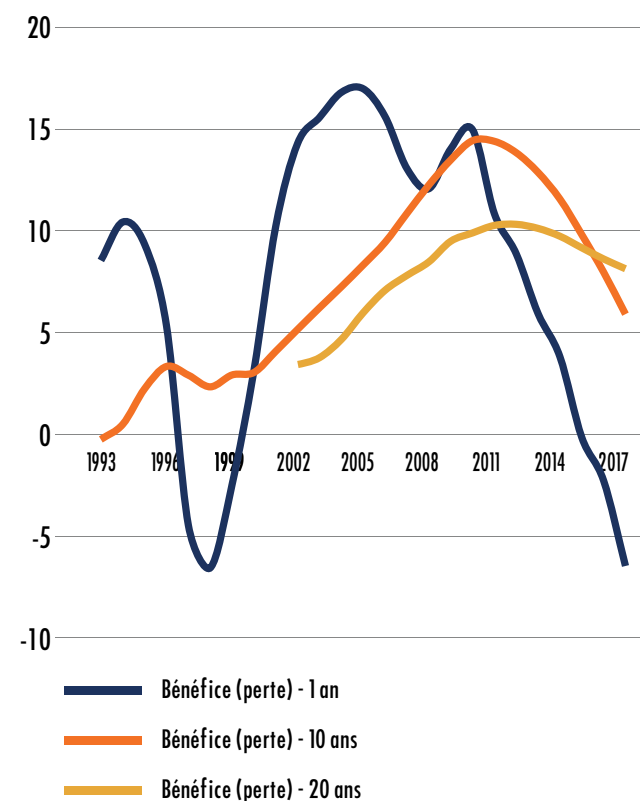


L'analyse de l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne demandée par les assureurs a permis de constater que l'année 2017 présente une perte pour les assureurs au niveau de leurs opérations en assurance automobile. Ainsi, la marge négative de 2017 est estimée à 4,8 % et elle est inférieure à la marge de 2016, établie à 1 %.

L'analyse des résultats au cours des 25 dernières années révèle que les assureurs considèrent généralement bien les différents facteurs relatifs à la tarification. À cet égard, le graphique 89 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec entre 1993 et 2017. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison d'un grand nombre de facteurs mentionnés précédemment, tels la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres.

Graphique 89

Bénéfice (perte)¹⁵⁰ d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules



Le graphique 89 permet aussi d'observer l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur des périodes de dix et vingt ans. Ainsi, la perte annuelle estimée pour l'année 2017 représente 6,5 % des primes acquises, soit une troisième perte consécutive pour l'industrie. De plus, ce graphique permet de constater que la rentabilité annuelle des assureurs automobiles diminue graduellement depuis 2011. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour des périodes de dix et vingt ans, il a subi une baisse en 2017 pour ces deux périodes. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs automobiles pour la période de dix ans, comprenant les années 2008 à 2017, s'établit à 5,9 % des primes acquises comparativement à 7,9 % en 2016. Lorsqu'il est calculé sur une période de vingt ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 8,1 % des primes acquises, alors qu'il était de 8,6 % l'année dernière.

2.3.3 Pratiques de tarification

Après avoir analysé la rentabilité des assureurs, il est opportun de considérer les pratiques de classification et de tarification qu'ils utilisent. Cette dernière partie traite d'abord de la consultation par le public des manuels de tarification des assureurs et des modifications qui leur ont été apportées. Elle présente également une description de l'évolution des tarifs et des pratiques de classification et de tarification et dresse un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

Le dépôt et la consultation des manuels de tarification

Conformément à l'article 183 de la LAA, l'Autorité permet à toute personne qui en fait la demande de consulter les manuels de tarification déposés auprès d'elle par les assureurs en vertu de l'article 180 de cette même loi.

Le manuel de tarification est composé des documents d'un assureur où sont définies ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques. La consultation de ces manuels auprès de l'Autorité vise essentiellement à vérifier les nouvelles pratiques de classification et de tarification en vigueur dans le marché.

En 2017, sept sociétés d'assurance différentes et une firme de consultation en assurance se sont présentées aux bureaux de l'Autorité pour consulter les manuels de tarification comparativement à neuf sociétés d'assurance et un organisme lié au secteur de l'assurance automobile en 2016. Au cours de ces visites, 39 consultations ont été effectuées en regard de douze manuels d'assureurs différents. En 2016, ces chiffres étaient de 84 consultations pour 21 manuels d'assureurs différents.

Les douze assureurs dont les manuels de tarification ont été consultés au cours de cette année représentent plus de 81 % du total des primes souscrites en assurance automobile. Aussi, les manuels les plus consultés sont généralement ceux des assureurs les plus importants. Ainsi, les cinq assureurs les plus visés par la consultation en 2017 représentent près de 63 % du marché québécois de l'assurance automobile, tandis qu'en prenant les dix assureurs dont les manuels ont été les plus consultés, cette proportion augmente à près de 80 %.

Tout comme l'année dernière, les manuels de tarification des assureurs directs sont ceux qui ont été les plus consultés en 2017 avec une proportion représentant 56 % du total des consultations contre 44 % pour ceux des assureurs par courtiers.

Les modifications aux manuels de tarification

Plusieurs assureurs ont apporté des modifications à leur manuel de tarification, et celles-ci portent sur de nombreux aspects de leurs critères de classification et de tarification.

Il importe de noter que les assureurs ne sont pas tenus de modifier annuellement leur manuel de tarification. Ils peuvent utiliser les mêmes règles de classification et la même tarification sur une longue période. Donc, certains éléments d'un manuel de tarification peuvent avoir été établis il y a plusieurs années et être toujours utilisés.

En 2017, 38 assureurs, dont les parts de marché totalisent près de 99 %, ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme. À cet effet, le tableau 76 présente un recensement des changements les plus fréquents à ce niveau.

Tableau 76

Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2017

Critères de classification et de tarification	Part de marché ¹⁵¹ en 2017 des assureurs ayant modifié ce critère
Taux de base	69 %
Utilisation hors Québec	57 %
Télématique	43 %
Rabais « nouvelle affaire »	37 %
Marque / année / modèle du véhicule	29 %
Système antivol	29 %
Pluralité de contrats	25 %
F.A.Q. N° 43 (A à F) – Modification de l'indemnisation	22 %
Limites et franchises	20 %
Expérience d'infractions et de condamnations	20 %

L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

Tous les assurés ne paient pas la même prime d'assurance. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont d'ailleurs présentées au tableau 70. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d'abord les regrouper selon des caractéristiques communes qui reflètent le risque qu'ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile. Cet aspect représente donc un élément fondamental du processus de la tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d'assurance automobile selon l'appréciation du risque qu'il représente.

Au fil des ans, de l'expérience acquise et du développement de nouvelles technologies, les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées, de sorte qu'il existe aujourd'hui une multitude de possibilités de classement d'un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs.

L'assurance automobile, comme toute autre forme d'assurance, repose sur l'évaluation du risque. Or, plus le risque est élevé aux yeux d'un assureur, plus la prime d'assurance demandée sera élevée. À partir de leurs propres données et de leur expérience, les assureurs sont en mesure d'effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu'ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C'est sur la base de ces études que les assureurs établissent leurs pratiques. L'utilisation de facteurs influençant le risque de manière significative et qui ne seraient pas reflétés dans la détermination de la prime serait jugée inéquitable. Le fait de ne pas refléter des différences qui existent aurait comme conséquence de favoriser une antisélection, c'est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d'un classement inadéquat, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d'un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu'un assuré qui génère des coûts pour le système d'assurance en défraie une plus grande part que celui qui ne fait aucune réclamation. Ainsi, tous les renseignements recueillis peuvent éventuellement servir à prédire le risque que représente une personne, car les assureurs sont constamment à la recherche de nouveaux facteurs d'évaluation des risques.

Tableau 77

Nombre d'assureurs et variation moyenne¹⁵² des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme¹⁵³

Année	Modification des tarifs						
	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2008	20	-3,5 %	15	---	9	1,3 %	-2,0 %
2009	24	-2,8 %	26	---	3	0,9 %	-2,2 %
2010	20	-3,8 %	22	---	6	0,6 %	-2,9 %
2011	19	-2,9 %	24	---	5	1,5 %	-2,1 %
2012	18	-1,9 %	24	---	4	1,6 %	-1,3 %
2013	21	-2,3 %	18	---	7	1,7 %	-1,6 %
2014	11	-3,0 %	22	---	12	2,6 %	0,7 %
2015	11	-1,2 %	19	---	14	1,4 %	0,04 %
2016 ¹⁵⁴	11	-2,2 %	22	---	30	2,8 %	1,9 %
2017	9	-0,7 %	19	---	35	3,1 %	2,7 %

En ce qui a trait aux tarifs, l'analyse des manuels de tarification indique que le marché de l'assurance automobile au Québec présentait des baisses moyennes des tarifs pour les années 2008 à 2013. Toutefois, depuis 2014, il présente des hausses moyennes des tarifs dont une hausse moyenne de 2,7 % en 2017, comparativement à une hausse moyenne de 1,9 % en 2016, comme l'illustre le tableau 77.

Tableau 78

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec¹⁵⁵

Année	Catégories de risque ¹⁵⁶					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2008	563 \$	265 \$	169 \$	180 \$	781 \$	1 284 \$
2009	555 \$	257 \$	139 \$	175 \$	763 \$	1 273 \$
2010	546 \$	247 \$	158 \$	174 \$	765 \$	1 248 \$
2011	536 \$	236 \$	145 \$	171 \$	737 \$	1 238 \$
2012	532 \$	231 \$	155 \$	167 \$	732 \$	1 238 \$
2013	527 \$	235 \$	175 \$	164 \$	730 \$	1 253 \$
2014	525 \$	238 \$	158 \$	162 \$	720 \$	1 237 \$
2015	532 \$	239 \$	175 \$	159 \$	733 \$	1 178 \$
2016	542 \$	238 \$	242 \$	156 \$	753 \$	1 169 \$
2017	564 \$	236 \$	249 \$	154 \$	781 \$	1 197 \$

VT = Voitures de tourisme

MC = Motocyclettes

MN = Motoneiges

TT = Véhicules tout-terrain

VU = Véhicules utilitaires

VP = Véhicules publics

L'effet des hausses moyennes des tarifs des quatre dernières années se fait ressentir de plus en plus dans la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme. En effet, le tableau 78 permet de constater que la prime moyenne souscrite pour ces véhicules a augmenté de 4,1 % en 2017. Il s'agit d'une troisième hausse consécutive de la prime moyenne souscrite pour cette catégorie de véhicule. Ainsi, après avoir observé des diminutions de la prime moyenne pour les voitures de tourisme au cours des années 2009 à 2014, cette dernière est revenue pratiquement au même niveau qu'elle était il y a dix ans. En 2017, la prime moyenne pour les voitures de tourisme est de 564 \$.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité en 2017, un seul assureur représentant moins de 1 % du marché des voitures de tourisme prévoit une diminution de ses tarifs au cours de l'année 2018, tandis que 24 assureurs représentant 77 % du marché envisagent une hausse pour l'année prochaine. Notons également que 30 assureurs représentant 18 % du marché des voitures de tourisme n'envisagent aucune modification de leurs tarifs pour 2018.

Le tableau 78 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les catégories de risque des motoneiges, des véhicules utilitaires et des véhicules publics ont également vu leur prime moyenne souscrite augmenter au cours de l'année 2017. Pour les motoneiges et les véhicules utilitaires, il s'agit d'une troisième augmentation consécutive. Les hausses pour l'année 2017 sont respectivement de 2,9 %, 3,7 % et 2,4 % pour les motoneiges, les véhicules utilitaires et les véhicules publics. Après avoir présenté des augmentations de sa prime moyenne souscrite entre 2013 et 2015, la prime moyenne souscrite pour les motocyclettes diminue pour une deuxième année consécutive, soit de 0,8 % en 2017. En ce qui a trait à la prime moyenne souscrite pour les véhicules tout-terrain, cette dernière diminue pour une dixième année consécutive. La diminution de cette année est de 1,3 %.

Portrait du marché de l'assurance de remplacement

La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement¹⁵⁷ est un produit qui peut être distribué directement par les assureurs ou les courtiers. Toutefois, en vertu du Titre VIII de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*¹⁵⁸, elle peut également être distribuée par des concessionnaires d'automobiles qui agissent alors à titre de distributeurs.

À cet effet, le tableau 79 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

Tableau 79

Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2017¹⁵⁹

Durée de la police	Mode de distribution ¹⁶⁰								
	Concessionnaires d'automobiles			Agents / courtiers			Total		
	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2 ans	1 221	1 171 289 \$	959 \$	586	454 035 \$	775 \$	1 807	1 625 324 \$	899 \$
3 ans	6 052	7 790 720 \$	1 287 \$	2 086	1 743 964 \$	836 \$	8 138	9 534 684 \$	1 172 \$
4 ans	17 070	25 713 492 \$	1 506 \$	9 189	8 582 602 \$	934 \$	26 259	34 296 094 \$	1 306 \$
5 ans	29 805	55 034 411 \$	1 846 \$	15 187	17 956 992 \$	1 182 \$	44 992	72 991 403 \$	1 622 \$
6 ans	10 381	21 906 959 \$	2 110 \$	1 059	1 653 156 \$	1 561 \$	11 440	23 560 115 \$	2 059 \$
7 ans	20 062	48 725 432 \$	2 429 \$	2 906	5 631 779 \$	1 938 \$	22 968	54 357 211 \$	2 367 \$
8 ans	231	571 284 \$	2 473 \$	---	---	---	231	571 284 \$	2 473 \$
Total	84 822	160 913 587 \$	1 897 \$	31 013	36 022 528 \$	1 162 \$	115 835	196 936 115 \$	1 700 \$

Les données présentées dans le tableau 79 permettent de constater que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs utilisant le mode de distribution sans représentant, dans ce cas-ci, les concessionnaires d'automobiles. En effet, ces derniers recueillent 73,2 % du total des polices vendues au cours de la dernière année et 81,7 % du total des primes souscrites. À titre comparatif, ces proportions étaient de 74,7 % et 83 % respectivement en 2016. Durant l'année 2017, près de 116 000 polices ont été souscrites, et ce, pour près de 197 M\$ en primes comparativement à près de 109 000 polices et plus de 182 M\$ de primes en 2016.

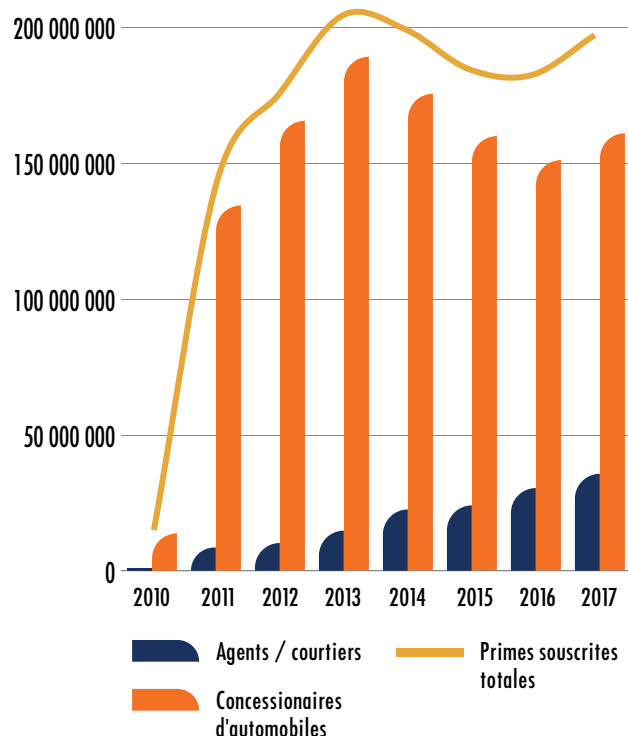
Les assureurs distribuant cette police d'assurance par l'entremise de représentants certifiés ont, quant à eux, souscrit 26,8 % du total des polices vendues en 2017 et détiennent 18,3 % du total des primes souscrites. En 2016, ces proportions étaient respectivement de 25,3 % et 17 %.

Enfin, les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police d'assurance. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices ayant une durée de cinq ans représentent 39 % des polices souscrites en 2017.

Les graphiques 90 et 91 présentent l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis l'entrée en vigueur de cette police d'assurance automobile, soit le 1^{er} octobre 2010. Le graphique 90 illustre l'évolution du marché selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution, tandis que le graphique 91 illustre cette évolution en fonction du nombre de polices souscrites selon le mode de distribution.

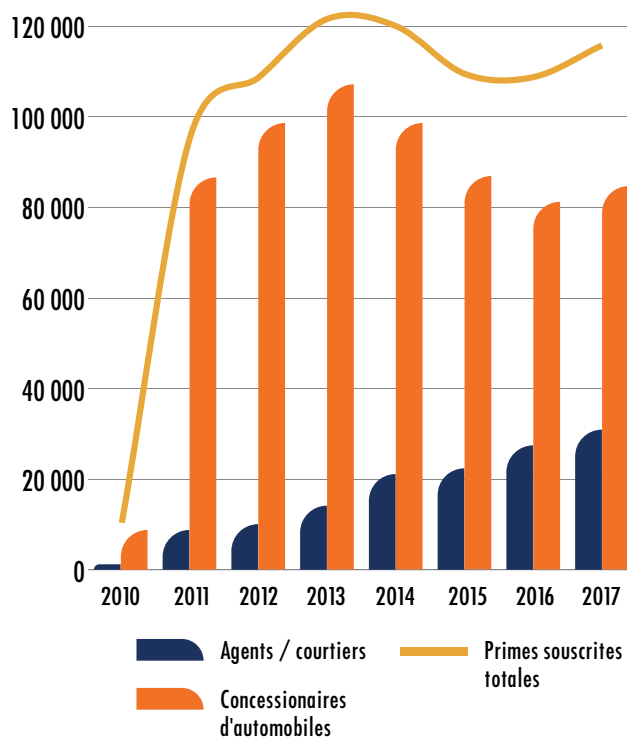
Graphique 90

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (dollars)¹⁶¹



Graphique 91

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution¹⁶²

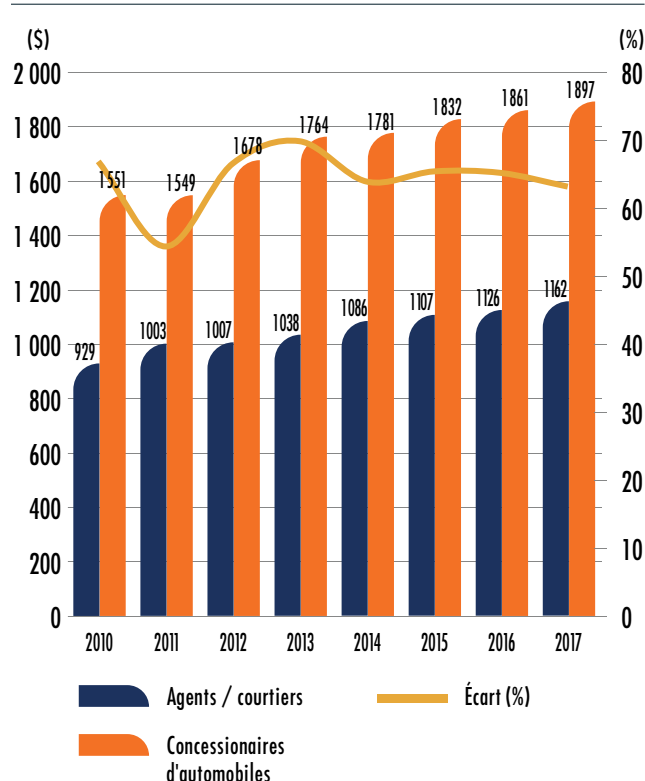


Les graphiques 90 et 91 permettent de constater que tant le nombre de polices que les primes souscrites augmentent cette année. En 2017, le nombre total de polices ainsi que les primes souscrites ont augmenté de 6,4 % et 8 %. Ces augmentations sont notamment attribuables aux hausses observées du côté des représentants certifiés. Ces derniers présentent en 2017 des hausses de 12,5 % de leur nombre de polices vendues et de 16 % au niveau des primes souscrites, soit des hausses pour une sixième année consécutive. De plus, les concessionnaires d'automobiles présentent des hausses en 2017, soit de 4,4 % leur nombre de polices vendues et de 6,4 % leurs primes souscrites.

Le graphique 92 permet d'illustrer les différences entre la prime moyenne d'une police souscrite par un représentant certifié et celle souscrite par un distributeur, c'est-à-dire un concessionnaire d'automobiles.

Graphique 92

Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (dollars)



Au niveau de la prime moyenne souscrite en 2017, il y a un écart de 735 \$, soit 63 %, entre le mode de distribution sans représentant (1 897 \$) et celui par l'entremise d'un représentant certifié (1 162 \$). Cet écart a diminué quelque peu par rapport à 2016, lequel était de 65 %. Cette diminution s'explique par le fait que la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a augmenté de 1,9 %, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés a augmenté de 3,2 %. L'écart entre les deux modes de distribution s'explique notamment par le taux de commission, qui est plus élevé pour la distribution sans représentant.

Le tableau 80 présente le rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement pour l'année 2017. Ce tableau permet ainsi de constater que le marché dans son ensemble présente un taux de sinistre moyen de 38,1 %. Toutefois, le taux de sinistre peut varier considérablement selon le mode de distribution.

Tableau 80

Rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement

Durée du contrat	Année 2017		
	Primes acquises ¹⁶³	Sinistres subis et frais de règlement ¹⁶⁴	Taux de sinistre
2 ans	1 409 259 \$	503 672 \$	35,7 %
3 ans	7 418 114 \$	1 648 702 \$	22,2 %
4 ans	24 798 171 \$	7 558 056 \$	30,5 %
5 ans	55 236 468 \$	19 450 418 \$	35,2 %
6 ans	19 358 035 \$	8 099 550 \$	41,8 %
7 ans	40 439 907 \$	19 326 500 \$	47,8 %
Total	148 659 954 \$	56 586 898 \$	38,1 %

Le tableau 81 présent la part de marché des assureurs présents dans la vente de l'assurance de remplacement pour l'année 2017.

Tableau 81

Évolution de la part de marché¹⁶⁵ de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement

Assureurs	Part de marché						
	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	63 %	55 %	53 %	52 %	43 %	---	---
SSQ, Société d'assurance inc.	14 %	11 %	10 %	7 %	6 %	10 %	25 %
Intact compagnie d'assurance	13 %	12 %	9 %	7 %	5 %	5 %	6 %
La Compagnie d'assurance Belair inc.	6 %	5 %	4 %	4 %	2 %	---	---
La Capitale Assurances générales inc.	3 %	12 %	12 %	15 %	15 %	15 %	14 %
Canassurance compagnie d'assurance	1 %	4 %	12 %	14 %	14 %	12 %	10 %
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	1 %	1 %	moins de 1 %	---	---	---	---
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	15 %	57 %	28 %
La compagnie d'assurance Elite	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %	moins de 1 %
Axa	---	---	---	---	---	---	10 %
La Federated, compagnie d'assurance du Canada	---	---	---	---	---	---	6 %



ABRÉVIATIONS

ACVM	Autorités canadiennes en valeurs mobilières
AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
Autorité	Autorité des marchés financiers
Aut.prov.	Charte d'une autre province ou territoire
C.A.	Compagnie d'assurance
C.A.F.	Compagnie d'assurance funéraire
Caisse des Mutuellistes	Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit
Can.	Charte du Canada
CCRRA	Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance
C.M.A.	Compagnie mutuelle d'assurance
CSF	Conseil de la stabilité financière
ECC	<i>Electronic Commerce Committee</i>
EOP	Compte épargne avec opérations
Étr.	Charte d'un État ou pays étranger
FCDQ	Fédération des caisses Desjardins du Québec
FCSA	Fichier central des sinistres automobiles
FinConet	<i>International Financial Consumer Protection Organization</i>
FMI	Fonds monétaire international
F.P.Q.	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
G\$	Milliards de dollars
GAA	Groupement des assureurs automobiles
HHI	Indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman
IADI	<i>International Association of Deposit Insurers</i>
ICA	Institut canadien des actuaires
ICP	<i>Insurance Core Principle</i>

IFRS	Normes internationales d'information financière
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LAA	Loi sur l'assurance automobile
LAD	Loi sur l'assurance-dépôt
LSFSE	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
M\$	Millions de dollars
Mouvement Desjardins	Mouvement des caisses Desjardins
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
O.P.	Ordre professionnel
PEAA	Preuve électronique d'assurance automobile
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier du Fonds monétaire international
PIB	Produit intérieur brut
PSA	Plan statistique automobile
PwC	PricewaterhouseCoopers
Qué.	Charte du Québec
RNI	Revenus nets d'intérêts
RVER	Régime volontaire d'épargne-retraite
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SFSE	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
SIMA-IARD	Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD
S.M.A.G.	Société mutuelle d'assurance générale
SRIFC	<i>Subcommittee on Resolution Issues for Financial Cooperatives</i>
S.S.M.	Société de secours mutuels
TIC	Technologies de l'information et des communications

PRINCIPES DIRECTEURS ÉMIS PAR LES ORGANISMES INTERNATIONAUX

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ASSUREURS-DÉPÔTS ¹⁶⁶	
Principe 1	Public Policy Objectives
Principe 2	Mandate and Powers
Principe 3	Governance
Principe 4	Relationships with other Safety-Net Participants
Principe 5	Cross-Border Issues
Principe 6	Deposit Insurer's Role in Contingency Planning and Crisis Management
Principe 7	Membership
Principe 8	Coverage
Principe 9	Sources and Uses of Funds
Principe 10	Public Awareness
Principe 11	Legal Protection
Principe 12	Dealing with Parties at Fault in a Bank Failure
Principe 13	Early Detection and Timely Intervention
Principe 14	Failure Resolution
Principe 15	Reimbursing Depositors
Principe 16	Recoveries

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CONTRÔLEURS D'ASSURANCE	
Principe 1	Objectifs, pouvoirs et responsabilités du contrôleur
Principe 2	Le contrôleur
Principe 3	Exigences en matière d'échange d'informations et de confidentialité
Principe 4	Délivrance des agréments
Principe 5	Aptitude des personnes
Principe 6	Modifications en matière de contrôle et transferts de portefeuille
Principe 7	Gouvernance d'entreprise
Principe 8	Gestion des risques et contrôles internes
Principe 9	Contrôle prudentiel et déclaration
Principe 10	Mesures préventives et correctives
Principe 11	Mise en œuvre
Principe 12	Liquidation et sortie du marché
Principe 13	Réassurance et autres formes de transfert des risques
Principe 14	Valorisation
Principe 15	Investissement

Principe 16	Gestion du risque d'entreprise à des fins de solvabilité
Principe 17	Adéquation des fonds propres
Principe 18	Intermédiaires
Principe 19	Conduite des activités
Principe 20	Information du public
Principe 21	Lutte contre la fraude à l'assurance
Principe 22	Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme
Principe 23	Contrôle à l'échelle des groupes
Principe 24	Surveillance macroprudentielle et contrôle de l'assurance
Principe 25	Coopération et coordination entre contrôleurs
Principe 26	Coopération et coordination transfrontières pour la gestion des crises

BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX	
Pouvoirs, responsabilités et fonctions des autorités de contrôle	
Principe 1	Responsabilités, objectifs et pouvoirs
Principe 2	Indépendance, responsabilité, ressources et protection juridique des autorités de contrôle
Principe 3	Coopération et collaboration
Principe 4	Activités autorisées
Principe 5	Critères d'agrément
Principe 6	Transfert de propriété significatif
Principe 7	Grandes opérations d'acquisition
Principe 8	Approche prudentielle
Principe 9	Méthodes et outils prudentiels
Principe 10	Déclaration aux autorités de contrôle
Principe 11	Mesures correctrices et sanctions à la disposition des autorités de contrôle
Principe 12	Contrôle sur une base consolidée
Principe 13	Relations entre les autorités du pays d'origine et du pays d'accueil
Réglementation et exigences prudentielles	
Principe 14	Gouvernance d'entreprise
Principe 15	Dispositif de gestion des risques
Principe 16	Exigences de fonds propres
Principe 17	Risque de crédit
Principe 18	Actifs à problèmes, provisions et réserves

Principe 19	Risque de concentration et limites d'exposition aux grands risques
Principe 20	Transactions avec des parties liées à la banque
Principe 21	Risque-pays et risque de transfert
Principe 22	Risque de marché
Principe 23	Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire
Principe 24	Risque de liquidité
Principe 25	Risque opérationnel
Principe 26	Contrôles internes et audit
Principe 27	Communication financière et audit externe
Principe 28	Information financière et transparence
Principe 29	Utilisation abusive de services

ORGANISATION INTERNATIONALE DES COMMISSIONS DE VALEURS ¹⁶⁷	
A. Principles Relating to the Regulator	
Principe 1	The responsibilities of the Regulator should be clear and objectively stated.
Principe 2	The Regulator should be operationally independent and accountable in the exercise of its functions and powers.
Principe 3	The Regulator should have adequate powers, proper resources and the capacity to perform its functions and exercise its powers.
Principe 4	The Regulator should adopt clear and consistent regulatory processes.
Principe 5	The staff of the Regulator should observe the highest professional standards, including appropriate standards of confidentiality.
Principe 6	The Regulator should have or contribute to a process to identify, monitor, mitigate and manage systemic risk, appropriate to its mandate.
Principe 7	The Regulator should have or contribute to a process to review the perimeter of regulation regularly.
Principe 8	The Regulator should seek to ensure that conflicts of interest and misalignment of incentives are avoided, eliminated, disclosed or otherwise managed.

B. Principles for Self-Regulation	
Principe 9	Where the regulatory system makes use of Self-Regulatory Organizations (SROs) that exercise some direct oversight responsibility for their respective areas of competence, such SROs should be subject to the oversight of the Regulator and should observe standards of fairness and confidentiality when exercising powers and delegated responsibilities.
C. Principles for the Enforcement of Securities Regulation	
Principe 10	The Regulator should have comprehensive inspection, investigation and surveillance powers.
Principe 11	The Regulator should have comprehensive enforcement powers.
Principe 12	The regulatory system should ensure an effective and credible use of inspection, investigation, surveillance and enforcement powers and implementation of an effective compliance program.
D. Principles for Cooperation in Regulation	
Principe 13	The Regulator should have authority to share both public and non-public information with domestic and foreign counterparts.
Principe 14	Regulators should establish information sharing mechanisms that set out when and how they will share both public and non-public information with their domestic and foreign counterparts.
Principe 15	The regulatory system should allow for assistance to be provided to foreign Regulators who need to make inquiries in the discharge of their functions and exercise of their powers.
E. Principles for Issuers	
Principe 16	There should be full, accurate and timely disclosure of financial results, risk and other information which is material to investors' decisions.
Principe 17	Holders of securities in a company should be treated in a fair and equitable manner.
Principe 18	Accounting standards used by issuers to prepare financial statements should be of a high and internationally acceptable quality.

F. Principles for Auditors, Credit Rating Agencies, and other information service providers	
Principle 19	Auditors should be subject to adequate levels of oversight.
Principle 20	Auditors should be independent of the issuing entity that they audit.
Principle 21	Audit standards should be of a high and internationally acceptable quality.
Principle 22	Credit rating agencies should be subject to adequate levels of oversight. The regulatory system should ensure that credit rating agencies whose ratings are used for regulatory purposes are subject to registration and ongoing supervision.
Principle 23	Other entities that offer investors analytical or evaluative services should be subject to oversight and regulation appropriate to the impact their activities have on the market or the degree to which the regulatory system relies on them.
G. Principles for Collective Investment Schemes	
Principle 24	The regulatory system should set standards for the eligibility, governance, organization and operational conduct of those who wish to market or operate a collective investment scheme.
Principle 25	The regulatory system should provide for rules governing the legal form and structure of collective investment schemes and the segregation and protection of client assets.
Principle 26	Regulation should require disclosure, as set forth under the principles for issuers, which is necessary to evaluate the suitability of a collective investment scheme for a particular investor and the value of the investor's interest in the scheme.
Principle 27	Regulation should ensure that there is a proper and disclosed basis for asset valuation and the pricing and the redemption of units in a collective investment scheme.
Principle 28	Regulation should ensure that hedge funds and/or hedge funds managers/advisers are subject to appropriate oversight.

H. Principles for Market Intermediaries	
Principle 29	Regulation should provide for minimum entry standards for market intermediaries.
Principle 30	There should be initial and ongoing capital and other prudential requirements for market intermediaries that reflect the risks that the intermediaries undertake.
Principle 31	Market intermediaries should be required to establish an internal function that delivers compliance with standards for internal organization and operational conduct, with the aim of protecting the interests of clients and their assets and ensuring proper management of risk, through which management of the intermediary accepts primary responsibility for these matters.
Principle 32	There should be procedures for dealing with the failure of a market intermediary in order to minimize damage and loss to investors and to contain systemic risk.
I. Principles for Secondary and Other Markets	
Principle 33	The establishment of trading systems including securities exchanges should be subject to regulatory authorization and oversight.
Principle 34	There should be ongoing regulatory supervision of exchanges and trading systems which should aim to ensure that the integrity of trading is maintained through fair and equitable rules that strike an appropriate balance between the demands of different market participants.
Principle 35	Regulation should promote transparency of trading.
Principle 36	Regulation should be designed to detect and deter manipulation and other unfair trading practices.
Principle 37	Regulation should aim to ensure the proper management of large exposures, default risk and market disruption.
J. Principles Relating to Clearing and Settlement	
Principle 38	Securities settlement systems, central securities depositories, trade repositories and central counterparties should be subject to regulatory and supervisory requirements that are designed to ensure that they are fair, effective and efficient and that they reduce systemic risk.

Glossaire

Année civile

L'année civile s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne la déclaration des sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans l'année civile, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

Années-véhicules acquis¹⁶⁸

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1^{er} juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

Autres risques (AR)¹⁶⁹

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définies, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

Coût moyen par sinistre¹⁶⁸

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

Coût moyen par véhicule¹⁶⁸

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Conventions de rachat

Passif correspondant à la contrepartie reçue en échange des valeurs mobilières vendues ou reçues sous forme de trésorerie dans le cadre de prêts de valeurs mobilières.

Crédit rotatif

Le crédit rotatif est un crédit variable offert par le créancier. Ce type de financement peut être remboursé et réutilisé à l'initiative du client, et ce, jusqu'à la limite autorisée. Les marges de crédit et les cartes de crédits sont les crédits rotatifs les plus communs.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

Fréquence des réclamations¹⁶⁸

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Indice d'Herfindahl-Hirschman (Indice HHI)

Mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie qui représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Aussi, selon la littérature, cet indice s'interprète de la façon suivante :

- marché non concentré : indice HHI inférieur à 1 500;
- marché modérément concentré : indice HHI compris entre 1 500 et 2 500;
- marché fortement concentré : indice HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

Motocyclette (MC)¹⁶⁹

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues ou qui est identifié comme un véhicule récréatif à trois roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindrée, souvent désignées comme cyclomoteurs.

Motoneige (MN)¹⁶⁹

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par un conducteur, qui est muni d'un guidon et d'un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Part de qualification

Titre de capital offert aux membres d'une coopérative de services financiers.

Plan de résolution

Le plan de résolution prévoit la stratégie privilégiée par l'autorité de résolution en fonction du type de crise. Le plan prévoit la séquence des interventions et la mise en œuvre des outils afin de rendre possible la résolution ordonnée de toute institution financière d'importance systémique. Les objectifs visent à assurer la stabilité du système financier et la continuité des fonctions critiques d'une institution financière, à maintenir l'accès aux services pour les consommateurs de produits et de services financiers et enfin, éviter de recourir aux contribuables pour assumer les pertes du secteur financier.

Prêts douteux

Prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d'une détérioration de la qualité du crédit.

Primes acquises ou gagnées

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d'exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d'un contrat d'un an souscrite le 1er juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l'année qui vient de se terminer.

Primes souscrites

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d'une année.

Proposition de consommateur

Procédure officielle d'un syndic autorisé en insolvabilité visant à offrir aux créanciers une entente de remboursement d'un pourcentage du montant qui leur est dû et/ou un rééchelonnement du montant de la dette. L'échéance d'une proposition de consommateur ne peut dépasser cinq ans. Les paiements sont effectués par l'intermédiaire du syndic autorisé en insolvabilité.

Provision pour pertes sur prêts

Montant considéré par une institution comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

Ratio combiné

Le ratio combiné constitue une mesure d'efficacité pour les assureurs de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d'exploitation par les primes acquises.

Ratio de levier

Le ratio de levier est obtenu par la division de la mesure de fonds propres (inclut les fonds propres des catégories 1A et 1B) par la mesure de l'exposition. Cette mesure de l'exposition correspond à la valeur comptable du bilan ajusté afin de tenir compte des éléments hors bilan.

Ratio de productivité

Le ratio de productivité représente le pourcentage des frais autres que d'intérêts par rapport au revenu total.

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d'un assureur à respecter ses obligations. Il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles de l'assureur par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences de suffisance du capital (ratio ESCAP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

Ratio du total des fonds propres

Le ratio du total des fonds propres est obtenu en divisant les fonds propres totaux (inclut les fonds propres des catégories 1A, 1B et 2) par l'actif pondéré en fonction des risques.

Responsabilité civile (chapitre A)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l'assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision, qui n'engage d'aucune manière la responsabilité de l'assuré et qui sont couverts par la Convention d'indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Cette garantie couvre également la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l'extérieur du Québec.

Résultat technique

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l'impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d'exploitation des primes nettes acquises.

Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)

Cette garantie couvre les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui résultent d'une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l'assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu'il implique une collision.

Risque de crédit

Risque qu'une contrepartie soit incapable ou refuse de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L'expression contrepartie englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)

Cette garantie couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l'assuré qui ne résultent pas d'une collision ou d'un renversement. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l'incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre.

Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)

Cette garantie s'apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police.

Ristourne

Affectation d'excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

Taux directeur

Le taux directeur, ou taux cible du financement à un jour, est le principal instrument dont la Banque du Canada se sert pour mettre en œuvre la politique monétaire. Il indique aux grandes institutions financières le taux d'intérêt moyen que la Banque souhaite voir appliquer sur le marché où elles se prêtent les unes aux autres des fonds pour une journée. Les modifications que la Banque du Canada apporte au taux cible du financement à un jour se répercutent sur les autres taux d'intérêt.

Taux préférentiel des institutions financières

Le taux préférentiel correspond au taux d'intérêt servant de base aux institutions financières lorsqu'elles émettent des prêts à taux variable à leur clientèle.

Véhicule public (VP)¹⁶⁹

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics, mais excluant tout véhicule qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

Véhicule tout-terrain (TT)¹⁶⁹

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d'un guidon et d'au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d'un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette mais conçus pour circuler hors d'un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

Véhicule utilitaire (VU)¹⁶⁹

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles, mais excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles excluant ceux qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Voiture de tourisme (VT)¹⁶⁹

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins uniquement personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d'une flotte non tarifée par véhicule. L'expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées.

Listes des tableaux et graphiques

9	Graphique 1 <i>PIB par industrie – Québec (pourcentage)</i>
10	Graphique 2 <i>Évolution de l'actif du Mouvement Desjardins et du PIB nominal au Québec en milliards de dollars</i>
10	Graphique 3 <i>Évolution du ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport à la médiane des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>
11	Graphique 4 <i>Évolution du ratio de levier du Mouvement Desjardins par rapport à la moyenne des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>
12	Tableau 1 <i>Statistiques clés du secteur québécois des institutions financières de 2007 à 2017.</i>
13	Graphique 5 <i>Taux d'intérêt au Canada (pourcentage)</i>
14	Graphique 6 <i>Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à long terme (30 ans) (pourcentage)</i>
15	Graphique 7 <i>Composition des portefeuilles de prêts du Mouvement Desjardins et des six grandes banques canadiennes (pourcentage)</i>
15	Graphique 8 <i>Proportion des prêts hypothécaires avec un amortissement supérieur à 25 ans (pourcentage)</i>
16	Graphique 9 <i>Parts de marché hypothécaire – Province de Québec (nouvelles acquisitions en 2017)</i>

16	Graphique 10 <i>Valeur des prêts aux particuliers détenus par les institutions de dépôt qui opèrent au Québec (milliards)</i>
17	Graphique 11 <i>Évolution du nombre d'hypothèques publiées au Registre foncier de 2008 à 2017 au Québec (milliers)</i>
17	Graphique 12 <i>Dossiers d'insolvabilité déposés par des consommateurs au Québec</i>
18	Graphique 13 <i>Moyenne mobile six mois des mises en chantier au Québec (milliers)</i>
19	Graphique 14 <i>Indice d'abordabilité pour le Québec (revenu disponible moyen des ménages sur le revenu de qualification)</i>
20	Graphique 15 <i>Ratio du stock de propriétés à vendre sur les ventes pour le Québec (nombre de mois)</i>
21	Graphique 16 <i>Principaux secteurs d'innovation identifiés chez les institutions de dépôt par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire</i>
21	Graphique 17 <i>Principales tendances d'innovation recensées chez les assureurs par PwC</i>
22	Graphique 18 <i>Répartition des investissements dans les innovations fintech au niveau mondial</i>
23	Graphique 19 <i>Relations entre les risques stratégiques, opérationnels et technologiques</i>
26	Graphique 20 <i>Répartition des sinistres prévus en 2050 dans le domaine de l'assurance automobile</i>

27	Graphique 21 <i>Évolution des coûts des sinistres liés aux catastrophes naturelles au Canada au cours des 30 dernières années (milliards)</i>	41	Graphique 32 <i>Parts de marché des dépôts au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)</i>
32	Graphique 22 <i>Gouvernance selon le modèle des trois lignes de défense</i>	41	Graphique 33 <i>Évolution de l'actif de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)</i>
36	Graphique 23 <i>Évolution du nombre de coopératives de services financiers de 2008 à 2017</i>	42	Graphique 34 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)</i>
36	Graphique 24 <i>Évolution de l'actif de 2013 à 2017 (milliards)</i>	42	Graphique 35 <i>Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)</i>
37	Graphique 25 <i>Évolution du nombre des coopératives de services financiers en fonction de la taille de leur actif de 2013 à 2017</i>	43	Graphique 36 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt de la FCDQ de 2013 à 2017 (milliards)</i>
38	Graphique 26 <i>Répartition des coopératives de services financiers au 31 décembre 2017 en fonction de la taille de leur actif</i>	44	Graphique 37 <i>Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)</i>
38	Graphique 27 <i>Parts de marché des prêts au Québec selon le type d'institution financière de 2013 à 2017 (milliards)</i>	44	Graphique 38 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)</i>
39	Graphique 28 <i>Parts de marché des prêts hypothécaires au Québec selon le type d'institution financière de 2013 à 2017 (milliards)</i>	45	Graphique 39 <i>Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)</i>
39	Graphique 29 <i>Parts de marché des prêts personnels au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)</i>	45	Graphique 40 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt du réseau des caisses de 2013 à 2017 (milliards)</i>
40	Graphique 30 <i>Parts de marché des prêts aux entreprises au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)</i>	46	Graphique 41 <i>Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)</i>
40	Graphique 31 <i>Parts de marché des prêts agricoles au Québec selon le type d'institution de 2013 à 2017 (milliards)</i>	46	Graphique 42 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)</i>

47	Graphique 43 <i>Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)</i>
47	Graphique 44 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt de la Caisse des Mutuellistes de 2013 à 2017 (millions)</i>
48	Tableau 2 <i>Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)</i>
49	Tableau 3 <i>Bilan consolidé de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)</i>
50	Tableau 4 <i>État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)</i>
51	Tableau 5 <i>État consolidé du résultat global de la FCDQ au 31 décembre 2017 (audité)</i>
52	Tableau 6 <i>Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)</i>
53	Tableau 7 <i>Bilan cumulé du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)</i>
54	Tableau 8 <i>État combiné du résultat du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)</i>
55	Tableau 9 <i>État combiné du résultat global du réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre 2017 (audité)</i>
56	Tableau 10 <i>Bilan de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2017 (audité)</i>

57	Tableau 11 <i>État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes au 30 septembre 2017 (audité)</i>
58	Tableau 12 <i>Informations complémentaires (fusions et changements de nom légal)</i>
62	Tableau 13 <i>Ventilation du nombre de SFSE autorisées à exercer au Québec</i>
63	Tableau 14 <i>Modifications de permis des SFSE</i>
64	Tableau 15 <i>Répartition du nombre de SFSE en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2017 (milliers)</i>
65	Graphique 45 <i>Prêts hypothécaires des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)</i>
65	Graphique 46 <i>Dépôts des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)</i>
66	Graphique 47 <i>Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2013 à 2017 (milliards)</i>
66	Graphique 48 <i>Honoraires et commissions des SFSE de 2013 à 2017 (millions)</i>
67	Graphique 49 <i>Évolution de l'actif des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)</i>
67	Graphique 50 <i>Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)</i>
68	Graphique 51 <i>Évolution des composantes du revenu total des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)</i>

68	Graphique 52 <i>Évolution des frais autres que d'intérêt des SFSE de 2013 à 2017 (milliards)</i>
69	Graphique 53 <i>Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2013 à 2017 (pourcentage)</i>
70	Graphiques 54 <i>Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE</i>
70	Graphiques 55 <i>Moyenne pondérée des ratios de levier des SFSE</i>
71	Tableau 16 <i>Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2017</i>
72	Tableau 17 <i>Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2017</i>
72	Tableau 18 <i>Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2017 (milliers)</i>
73	Tableau 19 <i>Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec au 31 décembre 2017 (milliers)</i>
74	Tableau 20 <i>États annuels des sociétés de fiducie pour l'exercice 2017 (milliers)</i>
76	Tableau 21 <i>États annuels des sociétés d'épargne (milliers)</i>
78	Tableau 22 <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie pour l'exercice 2017 (milliers)</i>

80	Tableau 23 <i>Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne pour l'exercice 2017 (milliers)</i>
82	Tableau 24 <i>Intermédiation financière des sociétés de fiducie pour l'exercice 2017 (milliers)</i>
83	Tableau 25 <i>Intermédiation financière des sociétés d'épargne pour l'exercice 2017 (milliers)</i>
86	Tableau 26 <i>Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2017</i>
87	Tableau 27 <i>Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2017</i>
88	Graphique 56 <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec – non consolidé selon la charte</i>
89	Graphique 57 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé selon la charte (millions)</i>
89	Graphique 58 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par secteur d'activité selon la charte (millions)</i>
90	Graphique 59 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par secteur d'activité (millions)</i>
90	Graphique 60 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par type de contrat (millions)</i>
91	Tableau 28 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs</i>

91	Tableau 29 <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec</i>
92	Tableau 30 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes</i>
92	Tableau 31 <i>Indice de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes</i>
93	Graphique 61 <i>Évolution des bénéfices nets - non consolidés (millions)</i>
94	Tableau 32 <i>Bénéfice avant impôt en pourcentage des revenus par ligne d'affaire au 31 décembre - consolidé</i>
94	Graphique 62 <i>Composition du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé</i>
94	Graphique 63 <i>Évolution du portefeuille de placement par catégorie - non consolidé et taux de rendement global (millions)</i>
95	Graphique 64 <i>Évolution du ratio de solvabilité moyen - consolidé selon la charte (pourcentage)</i>
95	Graphique 65 <i>Composition des fonds propres requis - consolidé par type de risque en 2017</i>
96	Tableau 33 <i>Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2017</i>

102	Tableau 34 <i>État des résultats non consolidés par assureur (milliers)</i>
108	Tableau 35 <i>État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)</i>
114	Tableau 36 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)</i>
120	Tableau 37 <i>Répartition des prestations versées et encourues au Québec, non consolidées, par catégorie par assureurs (milliers)</i>
126	Tableau 38 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>
127	Tableau 39 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)</i>
128	Tableau 40 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)</i>
129	Tableau 41 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)</i>
130	Tableau 42 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Rentes collectives (pour les 16 premiers assureurs)</i>

131	Tableau 43 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accident et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)</i>
132	Tableau 44 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché — Accident et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)</i>
134	Graphique 66 <i>Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte (pourcentage)</i>
134	Graphique 67 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé selon la charte (millions)</i>
135	Graphique 68 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par catégorie selon la charte (millions)</i>
135	Graphique 69 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par charte selon la catégorie (pourcentage)</i>
136	Graphique 70 <i>Évolution des primes directes souscrites au Québec – non consolidé par catégorie (million)</i>
137	Tableau 45 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs</i>
137	Tableau 46 <i>Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec</i>

138	Tableau 47 <i>Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec (non consolidées) pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages (pourcentage)</i>
139	Tableau 48 <i>Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages</i>
140	Graphique 71 <i>Évolution des principaux éléments de l'état des résultats – non consolidés (millions)</i>
140	Graphique 72 <i>Composition du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé (pourcentage)</i>
141	Graphique 73 <i>Évolution du portefeuille de placement par catégorie – non consolidé et taux de rendement global (millions)</i>
141	Graphique 74 <i>Évolution du ratio de solvabilité moyen – consolidé selon la charte (pourcentage)</i>
142	Graphique 75 <i>Évolution du ratio sinistres/primes selon la catégorie (pourcentage)</i>
143	Tableau 49 <i>Évolution des ratios sinistres/primes selon la catégorie</i>
144	Tableau 50 <i>Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2017</i>
160	Tableau 51 <i>État des résultats non consolidés par assureur (milliers)</i>
170	Tableau 52 <i>État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers)</i>

182	Tableau 53 <i>Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers)</i>
192	Tableau 54 <i>Répartition des sinistres directs subis au Québec, non consolidés, par catégorie par assureur (milliers)</i>
202	Tableau 55 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)</i>
203	Tableau 56 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>
204	Tableau 57 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>
205	Tableau 58 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)</i>
206	Tableau 59 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)</i>
207	Tableau 60 <i>Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)</i>
212	Graphique 76 <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs</i>

212	Graphique 77 <i>Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire</i>
213	Tableau 61 <i>Ventilation du nombre et de la part de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte</i>
214	Tableau 62 <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour le marché de l'assurance automobile des particuliers, le marché de l'assurance automobile des entreprises et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec</i>
215	Tableau 63 <i>Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>
216	Tableau 64 <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles</i>
216	Tableau 65 <i>Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe</i>
217	Tableau 66 <i>Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché</i>
218	Tableau 67 <i>Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers</i>
219	Tableau 68 <i>Évolution des parts de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec</i>

220	Tableau 69 <i>Évolution des primes directes souscrites des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec</i>	229	Graphique 81 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
221	Graphique 78 <i>Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité</i>	230	Graphique 82 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>
222	Tableau 70 <i>Comparaison des primes d'assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d'assurés</i>	231	Graphique 83 <i>Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>
223	Tableau 71 <i>Variation des primes d'assurance automobile pour différents profils d'assurés entre 2016 et 2017</i>	231	Graphique 84 <i>Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
224	Tableau 72 <i>Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec</i>	232	Graphique 85 <i>Coût moyen par sinistre selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
224	Tableau 73 <i>Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>	233	Graphique 86 <i>Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
225	Tableau 74 <i>Nombre de personnes au Québec en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec</i>	233	Graphique 87 <i>Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (dollars)</i>
226	Tableau 75 <i>Résultats des opérations en assurance automobile au Québec</i>	234	Graphique 88 <i>Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »</i>
228	Graphique 79 <i>Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (pourcentage)</i>	235	Graphique 89 <i>Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules</i>
229	Graphique 80 <i>Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (pourcentage)</i>		

236	Tableau 76 <i>Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2017</i>
237	Tableau 77 <i>Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme</i>
238	Tableau 78 <i>Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec</i>
239	Tableau 79 <i>Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2017</i>
240	Graphique 90 <i>Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (dollars)</i>

240	Graphique 91 <i>Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution</i>
241	Graphique 92 <i>Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (dollars)</i>
241	Tableau 80 <i>Rapport sinistres à primes pour l'assurance de remplacement</i>
242	Tableau 81 <i>Évolution de la part de marché de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement</i>

Notes de fin

- 1 Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32, art. 321, Loi sur l'assurance automobile (LAA), RLRQ, c. A-25, art. 182, Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 597, LSFSE, art. 313
- 2 Sauf indication contraire, les résultats présentés dans ce rapport sont arrêtés au **31 décembre 2017**. Étant donné que la publication du rapport annuel s'effectue à la mi-année suivant cette date, l'Autorité fait état des préoccupations ou des enjeux qu'elle décèle et qui ont eu cours au début de l'année 2018, notamment, lorsque ceux-ci sont le résultat des efforts déployés en 2017.
- 3 Cette catégorie, définie par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), englobe les secteurs des institutions de dépôt (incluant les banques), des assurances et des valeurs mobilières.
- 4 Sources : ISQ et l'Autorité
- 5 Sources : ISQ et l'Autorité. Le PIB nominal peut différer des années précédentes dû à des ajustements de l'ISQ.
- 6 Sources : Rapport annuel 2015, 2016 et 2017 de chacune des six grandes banques canadiennes et l'Autorité. À noter que les trimestres du Mouvement Desjardins (31 décembre) et des Banques (31 octobre) sont différents considérant leurs dates de fins d'années financières distinctes.
- 7 Voir note 6
- 8 Inclut les fonds propres des catégories 1A et 1B
- 9 Cette mesure de l'exposition correspond à la valeur comptable du bilan ajusté afin de tenir compte des éléments hors bilan.
- 10 Source : Banque du Canada : Les taux d'intérêt promotionnels des institutions financières peuvent différer de ceux fournis par la Banque du Canada
- 11 Source : Banque du Canada
- 12 Les taux ultimes représentent les taux d'intérêt auxquels les assureurs assument pouvoir réinvestir leurs actifs dans vingt ans et plus.
- 13 Sources : Rapports annuels 2015, 2016 et 2017 de chacune des six grandes banques canadiennes au 31 octobre et Rapport trimestriel du Mouvement Desjardins au 30 septembre 2017
- 14 Source : *Moodys Investors service*, 13 mars 2018
- 15 Source : JLR Solutions Foncières
- 16 Source : Statistiques Canada
- 17 Source : ISQ
- 18 Correspond au total des paiements obligatoires de capital et d'intérêts en proportion du revenu disponible des ménages sur les emprunts hypothécaires et non hypothécaires.
- 19 Source : Statistiques Canada
- 20 Sources : Chambre des notaires et Code civil
- 21 Source : Gouvernement du Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada-Décembre 2017
- 22 Loi visant principalement à moderniser des règles relatives au crédit à la consommation et à encadrer les contrats de service de règlement de dettes, les contrats de crédit à coût élevé et les programmes de fidélisation
- 23 Sources : SCHL et l'Autorité
- 24 L'indice d'abordabilité correspond à la division du revenu moyen des ménages sur le revenu de qualification
- 25 Source : l'Autorité
- 26 Sources : Fédération des chambres immobilières du Québec et l'Autorité
- 27 Source : *World Economic Forum, The Global Risks Report 2017, 12th Edition*
- 28 Source : *The Basel Committee on Banking Supervision Consultative Document - Sound Practices: Implications of Fintech developments for banks and bank supervisors, August 2017*
- 29 Sources : *PwC Global FinTech Survey 2017, Insurance Sector Participants and DeNovo*
- 30 Source : *Innovate Finance 2017 VC Fintech Investment Landscape - February 2018*
- 31 Le mot *hackathon* désigne un événement où un groupe de développeurs volontaires se réunissent pour faire de la programmation informatique collaborative sur plusieurs jours. C'est un processus créatif fréquemment utilisé dans le domaine de l'innovation numérique.
- 32 Source : *PitchBook, January 19, 2018*
- 33 Groupe de réflexion ou laboratoire d'idées, indépendant de l'état, en principe à but non lucratif, regroupant des experts et dont l'activité principale est généralement de produire des études et d'élaborer des propositions, le plus souvent dans le domaine des politiques publiques et de l'économie
- 34 Sources : *Patrick McConnell, Strategic Technology Risk, Risk Books 2017* et l'Autorité
- 35 Source : *Office of Financial Research Financial Stability Report 2017*
- 36 Source : *Global Economic Crime and Fraud 2017 de PwC*
- 37 Source : SIMA-IARD, « *ERM Benchmark Survey Report* »
- 38 Source : KPMG, *Global Automotive Executive Survey, 2017*.
- 39 Source : *KPMG LLP actuarial analysis*
- 40 Source : BAC
- 41 Source : « Perception des risques au Québec - Baromètre CIRANO 2017 », Nathalie de Marcellis-Warin et Ingrid Peignier, février 2017
- 42 Source : « *Study of Impact and the Insurance and Economic Cost of a Major Earthquake in British Columbia and Ontario/Québec* », *Air Worldwide, Juillet 2013*
- 43 Source : La ChADPresse, Propos rapporté du BAC, Été 2015
- 44 Source : *Canadian Underwriter*, « *Quake Stakes: Many respondents are counting on another source, with almost 40 % reporting that they would rely on government financial assistance* », November 2014
- 45 Source : Maurice Lamontagne, *Earthquakes in eastern Canada a threat that can be mitigated*, Ressources naturelles Canada, 2008
- 46 Source : Swiss RE Institute, « Le risque sismique dans l'Est canadien : gare aux secousses », Juillet 2017
- 47 Par le biais du mécanisme d'indemnisation en cas de faillite d'assureurs de la SIMA-IARD
- 48 Source : « Tremblements de terre : le Québec plus à risque que la Colombie-Britannique », *Journal de l'Assurance*, 1^{er} octobre 2016
- 49 Source : CCRRA, « Constatation et énoncé de position : Les catastrophes naturelles et l'assurance des biens personnels », Août 2017
- 50 RLRQ, c. A-26
- 51 Source : Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, Principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace, Septembre 2012
- 52 Source : AICA, Principes fondamentaux en matière d'assurance, normes, orientation et méthodologie d'évaluation, Octobre 2011 tel que modifié en novembre 2015
- 53 Parmi ces organismes nous retrouvons la Banque des règlements internationaux, le CSF, AIAD, l'OCDE et FinCoNet
- 54 Adapté de *Federation of European Risk Management Associations / European Confederation of Institutes of Internal Auditing, Guidance on the 8th EU Company Law Directive, article 41*
- 55 RLRQ, c. C-67.3
- 56 Dû aux exigences d'audit envers le Mouvement Desjardins, les évolutions ne peuvent être comparées intégralement considérant les retraitements comptables liant le réseau des caisses Desjardins avec le bilan de la FCDQ.
- 57 Les données utilisées pour ce graphique ne sont pas auditées
- 58 La Caisse des Mutuellistes clôture son exercice au 30 septembre de chaque année
- 59 L.C. 1991, ch.
- 60 En vertu de la LSFSE et de la LAD
- 61 En vertu de la LSFSE
- 62 Ce nombre peut contenir les participants pour lesquels la période de renonciation de 60 jours n'est pas terminée. Un employé visé peut renoncer à participer au régime dans les 60 jours de la date de l'envoi de l'avis confirmant sa participation au régime.
- 63 Sources : Retraite Québec et l'Autorité. Pour plus d'informations sur les données financières des régimes, consultez le rapport annuel de Retraite Québec, disponible sur leur site Web : www.retraitequebec.gouv.qc.ca.
- 64 Minimum du ratio de levier = 3 % (en vigueur depuis l'année 2015)
- 65 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre - Institutions de dépôt sur le site Web de l'Autorité
- 66 Détient une autorisation d'administrer un RVER
- 67 Voir note 65

- 68 Contrairement à 2016, le poste « provision pour pertes sur prêts » est inclus dans la marge bénéficiaire et le poste « Gains (pertes) sur placements et filiales » est inclus dans Autres revenus
- 69 Incluant les intérêts courus.
- 70 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.
- 71 Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ce nombre.
- 72 Voir note 62
- 73 Voir note 63
- 74 Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et des parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans les calculs.
- 75 Il importe de noter que la définition des primes souscrites a été modifiée en 2011 à la suite du passage des normes comptables Principes comptables généralement reconnus aux IFRS. Ceci a eu pour effet de ne plus comptabiliser à titre de revenu les primes de certains contrats d'investissement.
- 76 Prendre note que pour cette section portant sur la concentration du marché, les primes souscrites liées à la catégorie « Accidents et maladie » provenant du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées uniquement dans la section assurance de dommages.
- 77 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.
- 78 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.
- 79 Le taux de rendement sur les placements est composé des revenus de placement reçus et de la variation de la valeur marchande de ceux-ci.
- 80 Pour plus de détails sur ces assureurs, consultez le registre - Assureurs sur le site Web de l'Autorité.
- 81 Détient un permis l'autorisant à recevoir des dépôts en vertu de la LAD.
- 82 Voir note 66
- 83 Les règles relatives à la solvabilité des assureurs de personnes se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio de solvabilité ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.
- 84 Pour cette section, lorsqu'il est question du nombre d'assureurs et de parts de marché, les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont inclus dans ces calculs.
- 85 Voir note 76
- 86 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites au Québec, non consolidées.
- 87 À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entière des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.
- 88 Voir note 78
- 89 Voir note 87
- 90 Le calcul du taux de rendement a été révisé. Ce dernier inclut dorénavant les plus ou moins-value non réalisée sur les placements présentés à l'état des résultats étendus ainsi que la quote-part dans le bénéfice net des fonds groupés.
- 91 Prendre note que pour les catégories automobile des particuliers et automobile des entreprises, les données n'étaient pas présentées séparément dans les états financiers des assureurs de dommages pour les années 2008, 2009 et 2010.
- 92 Voir note 91
- 93 Pour plus de détails sur ces assureurs, consultez le registre - Assureurs sur le site Web de l'Autorité.
- 94 Les règles relatives à la solvabilité des assureurs de dommages se retrouvent dans la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital*, disponible sur le site Web de l'Autorité. Le ratio de solvabilité ne doit pas être interprété comme étant le seul élément pour juger de la situation financière d'un assureur ou de la qualité de sa gestion.
- 95 Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité et leurs avenants sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.
- 96 Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs titulaires d'un permis délivré par l'Autorité qui ont la catégorie d'assurance « automobile ».
- 97 La liste des renseignements disponibles aux assureurs est édictée par l'article 179.1 de la LAA.
- 98 RLRQ, c. A-2.1
- 99 Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont exclus de ce nombre.
- 100 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2017-12-31, Version finale, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2017). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette partie ne tiennent pas compte du marché lié au F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement. Toutefois, une section spécifique propre à ce marché est présentée plus loin dans ce rapport.
- 101 La diminution observée en 2016 s'explique principalement par la fusion de six sociétés mutuelles d'assurance générale (SMAG).
- 102 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2017.
- 103 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.
- 104 Le secteur de l'assurance automobile des particuliers inclut les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.
- 105 Le secteur de l'assurance automobile des entreprises inclut les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.
- 106 Voir note 102
- 107 Voir note 103
- 108 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.
- 109 Voir note 102
- 110 Voir note 102
- 111 Voir note 78
- 112 Voir note 108
- 113 Voir note 102
- 114 Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2017.
- 115 L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs à déposer auprès de l'Autorité toute modification apportée à leur manuel de tarification.
- 116 Il s'agit de primes pour une couverture complète d'assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d'assurés.
- 117 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H et I sont les mêmes pour les dix profils d'assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicules les plus populaires.
- 118 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d'autres assureurs et d'autres profils que ceux présentés dans ce tableau.
- 119 Les neuf assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 56 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2017.
- 120 Pour l'assuré n° 4, il y a un écart de 188 %, soit de 1 567 \$ entre les assureurs C et H.
- 121 Voir note 116
- 122 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E et F sont les mêmes pour les dix profils d'assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicules les plus populaires.
- 123 Voir note 118
- 124 Les six assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 57 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2017.
- 125 L'âge moyen des véhicules en circulation provient du Bilan 2017 (2016, 2015, 2014, 2013 et 2012), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ. Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2017.

- 126 Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.
- 127 Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicules à l'exception des véhicules couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.
- 128 Les données liées au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2017.
- 129 Voir note 108
- 130 Le nombre de personnes provient du rapport sur les données démographiques publié par l'ISQ.
- 131 Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du Bilan 2017 (2016, 2015, 2014, 2013 et 2012), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ.
- 132 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.
- 133 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.
- 134 Il s'agit d'estimations et ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).
- 135 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.
- 136 Les frais d'exploitation de l'année 2017 sont estimés.
- 137 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.
- 138 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2017 représente le bénéfice réalisé de 2008 à 2017.
- 139 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2017 représente le bénéfice réalisé de 1998 à 2017.
- 140 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » est de 4,3 %, 3,4 %, 3,5 % et 4,1 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2017.
- 141 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » est de 5,8 %, 4,7 %, 4,3 % et 5 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2017.
- 142 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 5,4 %, 7 %, 5,8 % et 5,2 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2017.
- 143 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour le vol partiel ou complet du véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme et les inondations.
- 144 En 2017, la fréquence des réclamations pour le vol partiel du véhicule diminue de 7,6 % par rapport à 2016.
- 145 La fréquence des vols partiels est passée de 0,19 % en 2008 à 0,06 % en 2017, tandis que celle des vols complets de véhicules a passée de 0,33 % à 0,13 % au cours de la même période. Également, au cours de cette période, la fréquence des dommages causés par le vent ou la grêle est passée de 0,49 % à 0,16 %, celle des bris de vitre de 4,63 % à 4,47 %, tandis que celle des « autres dommages » a chuté de 1,14 % à 1,04 %.
- 146 Ces données sont extraites du Rapport du GAA, 2017.
- 147 Le coût moyen par sinistre des vols complets de véhicules passe de 18 113 \$ en 2016 à 19 513 \$ en 2017.
- 148 Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour les bris de vitre passe de 543 \$ en 2016 à 536 \$ en 2017. Pour les mêmes années, celui pour le vol partiel est passé de 1 783 \$ à 2 171 \$, tandis que ceux pour les dommages causés par le vent ou la grêle et pour les « autres dommages » sont passés de 5 236 \$ à 4 831 \$ et de 3 688 \$ à 4 248 \$ respectivement.
- 149 Les résultats présentés dans ce graphique ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques » étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 8,7 % du total des primes souscrites et 9,2 % du total des sinistres pour l'année 2017.
- 150 Bénéfice (perte) d'exploitation exprimé en pourcentage des primes acquises avant impôts et autres postes extraordinaires.
- 151 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour la catégorie des voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2017.
- 152 Il s'agit de variations moyennes, c'est-à-dire que l'effet global évalué à une augmentation de 2,7 %, ne signifie pas que tous les assurés ont vu leurs primes d'assurance automobile augmenter de 2,7 %. De fait, certains ont subi des hausses plus importantes alors que d'autres ont bénéficié d'une baisse de leurs primes.
- 153 Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2017 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2017.
- 154 À partir de l'année 2016, les sociétés mutuelles d'assurance générale ont été comptabilisées sur une base individuelle et non comme un seul assureur.
- 155 Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2017.
- 156 Voir note 108
- 157 La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.
- 158 RLRQ, c. D-9.2.
- 159 Voir note 146
- 160 Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).
- 161 Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.
- 162 Voir note 161
- 163 Le montant des primes acquises inclut les commissions versées. De plus, ce montant tient compte des résiliations de contrats qui ont eu lieu en court de terme.
- 164 Le montant des sinistres subis et frais de règlement correspond à celui encouru en 2017 selon le terme du contrat. À titre d'exemple, le montant de 1 648 702 \$ correspond aux montants encourus en 2017 pour la 1^{ère} année, la 2^e année et la 3^e année d'un contrat de 3 ans.
- 165 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2017.
- 166 Les principes directeurs de cet organisme ne sont pas disponibles en français.
- 167 Voir note 166
- 168 Ces données sont établies par année civile.
- 169 Ces définitions proviennent du document Plan statistique automobile – Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.



QUÉBEC

Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
418 525-0337

Sans frais 1 877 525-0337
lautorite.qc.ca

MONTREAL

800, Square-Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
514 395-0337